

# REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

*Université Mouloud Mammeri  
Faculté du Génie de la construction  
Département d'Architecture*



## MEMOIRE DE MAGISTER

Option : Architecture & Développement Durable

**INTITULE:**

***Mutations de l'habitat villageois et incidences sur le patrimoine vernaculaire : Cas de Taguemount azouz***

Présenté par :

**Mme BADENE née ALLACHE Sadia**

Devant le jury de soutenance composé de :

Mme BOUZAR Chabha	Professeur	UMMTO	Président
Mr SALHI Med Brahim	Professeur	UMMTO	Rapporteur
Mr Nait Djoudi Oulhadj	Maitres de conférences classe A	UMMTO	Examineur
Mr Aiche Boussad	Maitre de conférences classe B	UMMTO	Invité

**Soutenu le: 28/12/2014**

## **Remerciements**

*A la mémoire de mon père et de ma belle-mère*

*Ce travail est le fruit d'une recherche qui prend son inspiration des villages kabyles, il est également issu de ma longue expérience professionnelle à la direction de l'urbanisme d'architecture et de la construction de la Wilaya de Tizi-Ouzou.*

*Je tiens d'abord à remercier mon encadreur Professeur SALHI Med Brahim pour m'avoir fait confiance et guidé tout au long de ce travail de recherche, pour son aide, ses conseils sans lesquels ce travail n'aurait pu prendre forme et aboutir. Qu'il trouve en ces mots ma sincère gratitude. Je remercie également les membres du jury qui ont eu l'amabilité d'accepter d'évaluer ce travail : Professeur BOUZAR Chabha pour avoir accepté de présider le jury, Docteur-HDR NAIT DJOUDI Oulhadj qui a accepté d'examiner ce travail de recherche, ainsi que Docteur AICHE Boussad pour avoir accepté l'invitation. Mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont directement contribué à l'achèvement de ce travail de recherche. Je remercie plus particulièrement : Mes collègues et ami(es) Mr Belkhamssa Belkacem, Mr Hatem Rachid, Mme Balloul Nadia, Lynda, Zoulikha, Chafika, farida sans oublier Mr Aoudj (BET ADS Progress), pour les cartes que nous avons établi ainsi que les informations concernant la région de Kabylie (en sa qualité d'ex - élu de l'APW)*

*J'exprime mes remerciements à toutes les personnes qui de loin ou de près ont accepté de répondre à mes questions pour l'élaboration de cette recherche, entre autre le personnel de l'APC d'Ait Mahmoud, du cadastre...*

*Mes vifs remerciements à mes proches, à mon mari et mes filles qui n'ont jamais cessé de m'encourager.*

## **SOMMAIRE**

Remerciements.....	I
Sommaire.....	II
Résumé.....	VIII
Abstract.....	IX
المخلص.....	X

## **CHAPITRE INTRODUCTIF**

INTRODUCTION .....	1
1. PROBLEMATIQUE GENERALE.....	4
2. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE.....	5
3. HYPOTHESES.....	6
4. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	6
5. CHOIX DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ.....	7
6. PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	8
7. OUTILS DE LA RECHERCHE.....	8
7.1 ETAT DES SAVOIRS.....	9
7.2.LIMITES DE LA RECHERCHE.....	11

## ***CHAPITRE I***

### ***PRESENTATION GENERALE DE LA KABYLIE***

<b>INTRODUCTION DU CHAPITRE I.....</b>	<b>13</b>
<b>1: DEFINITIONS ET CONCEPTS .....</b>	<b>14</b>
1-1 : Patrimoine .....	14
1-2: L’habitat comme concept.....	15
1-2-1: Habitat vernaculaire.....	16
1-2-2: Les instruments d’urbanismes .....	17
<b>2: L’ESPACE MONTAGNARD : GENERALITES .....</b>	<b>17</b>
2-1 : L’espace montagnard algérien.....	17
2-2 : La classification des zones de montagnes dans la législation Algérienne .....	18
2-3 : L’espace montagnard de Kabylie .....	20
<b>3: LA KABYLIE A TRAVERS L’HISTOIRE .....</b>	<b>23</b>
3-1: Aperçu sur la Kabylie: la wilaya de Tizi-Ouzou .....	26
<b>4 : ECOSYSTEMES ET CLIMAT .....</b>	<b>28</b>
<b>5 : RESEAU ROUTIER ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>29</b>
<b>6 : SITUATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DE TIZI-OUZOU.....</b>	<b>30</b>
6-1 : Population et croissance démographique de la wilaya de Tizi-Ouzou .....	30
6-2 : Le secteur de l’industrie.....	35
<b>7: LA KABYLIE AUJOURD’HUI.....</b>	<b>37</b>
7-1: Une ruralité en baisse.....	37
7-2: Une population jeune .....	38
7-3 : La répartition du parc logement total des MOC et le statut d’occupation du logement.....	40
<b>8: L’ESPACE VILLAGEOIS EN KABYLIE.....</b>	<b>43</b>
8-1 : Implantation et paysage .....	43
8-2 : Transmission du patrimoine vernaculaire de Kabylie .....	45
<b>9: LA PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA KABYLIE .....</b>	<b>45</b>

9-1 : La Kabylie en devenir .....	45
9-2 : Les potentialités touristiques de la wilaya .....	47
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE I.....</b>	<b>50</b>

## *CHAPITRE II*

### *PRESENTATION DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ*

<b>INTRODUCTION DU CHAPITRE II .....</b>	<b>53</b>
<b>1-1 : présentation générale du village de Taguemount Azouz.....</b>	<b>55</b>
1-2 : Caractéristiques physique et naturelles .....	57
<b>2 : EVOLUTION HISTORIQUE DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ .....</b>	<b>58</b>
2-1 : Histoire et peuplement .....	58
2-2 : Organisation du village de Taguemount Azouz avant l'occupation française .....	61
2-3 Organisation du village de Taguemount Azouz au lendemain de la colonisation .....	62
2-4 Le Village après l'indépendance : architecture traditionnelle en transition .....	65
<b>3 : LE CADRE VILLAGEOIS ET SON EVOLUTION .....</b>	<b>66</b>
3-1 : Le noyau initial .....	67
3-2 : La première extension.....	72
3-3 : La deuxième extension .....	76
3-4 : La troisième extension.....	79
3-5 : Les extensions nouvelles le long des axes .....	83
<b>4 : MORPHOLOGIE DU TISSU VILLAGEOIS DE TAGUEMOUNT AZOUZ .....</b>	<b>84</b>
4-1: La structure villageoise de Taguemount Azouz .....	84
4-2 : L'espace public .....	89
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE II.....</b>	<b>94</b>

## *CHAPITRE III*

### *LE VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ : LES FACTEURS AYANT INDUIT SA MUTATION*

<b>INTRODUCTION DU CHAPITRE III .....</b>	<b>96</b>
<b>1 : TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE .....</b>	<b>97</b>
1-1 : Le fonctionnement du model traditionnel.....	98
1-2 : La construction de la maison traditionnelle .....	99
1-3 : L'organisation spatiale de la maison traditionnelle .....	101
<b>2 : LA TYPOLOGIE DANS LES DIFFERENTES ENTITES .....</b>	<b>103</b>
2-1 Le noyau initial : la typologie originelle.....	103
2-2 : La première extension.....	107
2-3 : La deuxième extension .....	107
2-3 : La troisième extension.....	109
2-4: Les extensions nouvelles le long des axes .....	112
<b>3 : LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE .....</b>	<b>114</b>
3-1 : Les transformations de la maison traditionnelle à l'intérieur du village : le besoin d'espace .....	121
<b>4 : LES CONSTRUCTIONS EN DEHORS DU VILLAGE.....</b>	<b>124</b>
4-1 : L'apport de l'émigration.....	125
<b>5 : FACTEURS LIES A LA MODERNITE.....</b>	<b>128</b>
5-1 : La modernité et les changements sociaux.....	128
5-2 : Du bâti traditionnel aux nouvelles constructions.....	129
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE III .....</b>	<b>133</b>

## *CHAPITRE IV*

### *ANALYSE, EVOLUTION DU VILLAGE ET INSTRUMENTS D'URBANISME*

<b>INTRODUCTION DU CHAPITRE IV .....</b>	<b>135</b>
<b>1 : LES INSTRUMENTS D'URBANISME .....</b>	<b>136</b>
1-1 : Elaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU).....	136

1-2 : L'élaboration du plan d'occupation du sol (POS) .....	137
<b>2 : LE PDAU DE LA COMMUNE D'AIT MAHMOUD .....</b>	<b>137</b>
2-1 : La problématique et les limites du PDAU .....	138
2-2 : Le périmètre du PDAU .....	138
2-3 : Les acteurs de l'instrument d'urbanisme .....	138
<b>3 : DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE (LA REVISION DU PDAU) .....</b>	<b>141</b>
3-1 : Les orientations du PDAU .....	141
3-2 : Le processus d'élaboration du PDAU en révision.....	142
3-3 : Recommandation pour la sauvegarde du patrimoine culturel et traditionnel .....	143
<b>4 : LES POS DE TAGUEMOUNT AZOUZ .....</b>	<b>145</b>
4-1 : le POS IV .....	145
4-2 : Le POS II .....	152
4-3: LES ACTES D'URBANISME .....	159
<b>5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES .....</b>	<b>161</b>
5-1: Habitat rural .....	161
5-2 : L'opération des 100 locaux.....	164
5-3 : Logement social.....	166
<b>6: PROBLEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL .....</b>	<b>168</b>
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE VI.....</b>	<b>172</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>174</b>

## **Résumé**

Ce travail de recherche vise à faire un état des lieux sur les espaces villageois de la Kabylie et les mutations qu'ils subissent. Face à la dégradation et à la destruction volontaire ou accidentelle qui menacent en permanence ces tissus villageois anciens, la question de leur devenir est aujourd'hui d'actualité. Délaissé au profit d'une urbanisation inadaptée et trop souvent anarchique, ces structures villageoises subissent aujourd'hui de nombreuses altérations. Témoin privilégié d'un mode de vie rural, la maison kabyle traditionnelle, qui constitue l'une de ses principales composantes, est aujourd'hui en voie de disparition. Confrontée aux exigences de la vie contemporaine, la mise en valeur de ce patrimoine vernaculaire en voie d'extinction, constitue aujourd'hui un atout majeur pour le développement global et local ainsi qu'un enjeu culturel et identitaire. Ce travail propose ainsi d'articuler autour de ces questions, une réflexion sur les effets de l'urbanisation en cours et son impact sur la transformation de ces lieux de mémoires.

Afin d'illustrer nos propos, notre choix s'est porté sur l'étude du village de Taguemount Azouz dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce travail de recherche s'articule autour de quatre chapitres.

Le premier propose un aperçu général sur l'espace montagnard de Kabylie. Le deuxième explore le cas d'étude à travers une lecture diachronique et synchronique. Les deux derniers chapitres interrogent quand à eux les mécanismes qui ont induit les transformations et les altérations de l'espace villageois de Taguemount Azouz.

Mots clés : Mutation, habitat villageois, patrimoine vernaculaire, urbanisme, instruments d'urbanismes.

## **Abstract**

**1-** This research aims to make an inventory of the villager paces of Kabylia and the changes they undergo. Faced with the degradation and deliberate or accidental destruction that constantly threaten these ancient fabrics, the question of their future is relevant today. Abandoned for an inadequate and often lawless urbanization, the village structures undergo many changes today. The traditional Kabyle house which constitute one of the main village components is now endangered. Faced with the contemporary life demands, the development of this endangered vernacular heritage is now a major asset for the global and local development as well as for the cultural and identity issue. Thus, this work proposes to focus on these issues, namely a reflection on the effects of the ongoing urbanization and its impact on the transformation of these memory locations.

**2-** To illustrate this aim, our choice fell on the study of the village of Taguemout Azouz located in the wilaya of Tizi-Ouzou. This research focuses on four chapters. The first provides an overview of the mountain area of Kabylia. The second explores the study case through a diachronic and synchronic reading. The last two chapters examine the mechanisms that induced transformations and alterations of the villager space of Taguemout Azouz.

**3-** Keywords: Urban mutation, villager habitat, vernacular heritage, urban planning, urban planning instruments.

1) هذا البحث يهدف الى وضع بيان للاماكن بغرض إبراز حالة قرى منطقة القبائل و التغيرات التي تحدث لها .

- نظرا للتدهور او الدمار الذي يهدد باستمرار هذه المنشآت القديمة فان مصيرها أصبح موضوع الساعة.

- ان هذه المنشآت القروية التي تتعرض للتغيرات أصبحت مهملة إذ ان الأولوية أصبحت تعطى للبنىات الحديثة و التي في اغلب الأحيان فوضوية .

- ان المسكن التقليدي القبائلي هو خير شاهد على نمط الحياة الريفية و هو احد ركائزها الأساسية و لكنه اليوم معرض للزوال.

- ان إعادة الاعتبار لهذا التراث المهدد بالزوال بالموازاة مع الحياة الحديثة يشكل اليوم ركيزة للتنمية بصفة عامة و التنمية المحلية خاصة و عامل ثقافي يعبر عن الهوية.

- هذا العمل يقترح وضع برنامج حول هذه النقاط و كذلك يعطي وجوهات نظر حول العمران دائرة على التغيرات التي تعيشها هذه الأماكن التي هي شاهد على الذاكرة الجماعية.

2) لتوضيح هذه الفكرة، نقترح نظرة على قرية تاقمونت عزوز في ولاية تيزي وزو . ان هذا البحث يتضمن 4 فقرات:

- الفقرة الأولى تعطي نظرة عامة عن المحيط الجبلي لمنطقة القبائل.

- الفقرة الثانية تتعلق بدراسة التطور حسب الزمان و حسب المكان.

- أما الفقرتين الأخيرتين تتساءل حول الآليات التي أدت الى تغير و تدهور المحيط القروي لتقومنت عزوز.

## ***CHAPITRE INTRODUCTIF***

## INTRODUCTION

Ce travail de recherche porte sur les mutations de l'habitat villageois et de ces incidences sur le patrimoine vernaculaire. Nous nous intéresserons de façon plus particulière à la dynamique de formation de nouvelles territorialités afin de comprendre la manière dont est habité aujourd'hui l'espace rural et comment se définit la relation entre la morphologie d'un habitat et la dynamique du territoire dans lequel il s'inscrit<sup>1</sup>.

Selon Amos Rappoport<sup>2</sup>, l'habitat reflète une certaine manière de vivre d'une communauté et la culture des populations. Il traduit un mode de vie et dévoile les expressions artistiques des populations.

Le développement de l'architecture des maisons de la région rurale de Kabylie est aujourd'hui marqué par la perte de l'identité villageoise, au grès des transformations successives souvent mal appropriés par les usagés. Cette mutation du village et du paysage d'une façon plus générale interroge aujourd'hui la dimension patrimoniale et pose en même temps la question du devenir de l'espace montagnard de Kabylie. De son côté, SLIMANI Ammar<sup>3</sup>, souligne que de prime abord, sur le plan typo-morphologique, cet habitat ne cadre nullement avec son contexte, ignorant tout, jusqu'au moindre détail architectonique local. L'image, combien même sobre mais néanmoins caractéristique d'une région, que renvoyait, il n'y a pas si longtemps le village kabyle est ainsi défigurée à jamais autrement dit de manière irréversible<sup>4</sup>.

### **La mutation des sociétés rurales**

Pour analyser ces changements et afin d'aborder la question du rapport patrimoine-développement, nous nous attarderons sur la notion de ruralité à la lumière de la réflexion développée par Bernard KAYSER :

*« Dans le processus hasardeux de mutation du monde rural, le patrimoine architectural est il une charge, est-il une chance » ?<sup>5</sup>*

Nous verrons au cours de ce travail de recherche qu'il peut être l'une ou l'autre, ou parfois les

---

<sup>1</sup> Mancebo : *Interterritorialités et nouvelles territorialités*

[hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/15/07/PDF/Texte\\_Mancebo.pdf](http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/05/15/07/PDF/Texte_Mancebo.pdf)

<sup>2</sup> Rappoport Amos : pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, Ed, Dunod, paris, 1972, p67

<sup>3</sup> Slimani ammar : valorisation des potentialités locales pour un habitat écologique en zone de montagne : cas de la région de Yakourene, sous la direction de Mr Dahli Mohamed en septembre 2012

<sup>4</sup> AICHE Boussad : Evolution et transformation de l'espace villageois en Kabylie, in actes du séminaire international : enseignement et pratique de l'architecture, quelles perspectives ? EPAU ? Alger du 23 au 26 avril 2001

<sup>5</sup> Bernard KAYSER : Rapport introductif « UN MONDE RURAL EN MUTATION » (Colloque Strasbourg 1988)

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat\\_PA\\_11\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat_PA_11_fr.pdf)

deux. S'il est vrai que la ruralité est un mode d'occupation de l'espace, c'est aussi un mode de vie caractérisé par un rapport particulier à cet espace.

Pour saisir ces mutations du monde rural, le travail de Naceur Baklouti sur l'architecture traditionnelle, le comportement des individus vis-à-vis de l'espace, et la façon de l'utiliser, de le vivre, nous donne un aperçu sur ces mutations du monde rural.

Ce qui est vrai pour la ruralité l'est aussi pour l'urbanité ; Celle-ci ne veut pas dire uniquement habiter une ville ou village, elle suppose l'intégration aux modes de vie de cet espace urbain et non le contraire. Bakhlouti N souligne : « *il est légitime de se demander si ruralité et urbanité sont bien des notions de géographie ou plutôt des notions socioculturelles ou en fait les deux à la fois* ». A cet effet, Bakhlouti N résume : « *En réalité, monde urbain et monde rural représente une sorte de continuum, cimenté par un lien de complémentarité qui fait que parfois les frontières s'estompent dans une sorte de zone franche pour ainsi dire où l'on ne sait plus si on est dans le semi-urbain où dans le semi-rural* ». <sup>6</sup>

Les territoires habités des espaces montagneux régionaux de Kabylie offrent un intérêt essentiel, en tant que lieux d'observation de la mise en place concrète des politiques publiques de paysage rural et du **patrimoine**, à la fois du point de vue de l'espace et par rapport au vécu des habitants. En effet, bien que les espaces Algériens soient pris en charge par de nombreux textes juridiques concernant la dimension patrimoniale, depuis les lois promulgués durant la période coloniale à nos jours sur les monuments historiques et sur les monuments naturels <sup>7</sup>, il est à remarquer que peu d'analyses des effets de ces politiques sur les paysages (notamment du point de vue des habitants et des acteurs) ont été effectuées.

A ce propos Nathalie DUMONT-FILLON souligne : « *C'est pourquoi, l'étude des politiques publiques, qui mobilisent les notions de paysage et de patrimoine, est apparue comme nécessaire à réaliser si l'on voulait comprendre comment les territoires évoluaient en fonction de ces valeurs souvent controversées* ». <sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Baklouti Naceur: inspecteur de l'I.N.P. pour la région sud-est. L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE EN TUNISIE : L'HABITAT RURAL  
[www.rehabimed.net/.../1.3%20Larchitecture%20traditionnelle%20en%2](http://www.rehabimed.net/.../1.3%20Larchitecture%20traditionnelle%20en%2)

<sup>7</sup> La loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel, journal officiel n°44 du 17 juin 1998, p3

<sup>8</sup> Nathalie DUMONT-FILLON : pour obtenir le grade de Docteur de l'ENGREF Spécialité : Sciences de l'Environnement présentée et soutenue publiquement le 18 mars 2002 à l'École Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts Centre de Paris

La maison qui change est en soi un instrument de transformations. Sans doute, elle est aussi « actrice » : les changements dans les rapports familiaux provoquent des transformations physiques de la maison ; mais ces transformations induisent de nouveaux rapports !

La spécialisation des espaces intérieurs, ne sont elles pas à la fois conséquences et causes des mutations intra familiales ?<sup>9</sup>

Le dernier recensement 2008 de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous a appris que plus de la moitié des habitants de l'espace rural s'étaient installés dans de nouvelles constructions. On constate donc : le parc immobilier rural se transforme et le patrimoine vernaculaire se dégrade. Toutes ces transformations sont, de façon explicite ou implicite, véhiculées par des modèles.

A travers l'étude de l'habitat, on doit voir comment ces modèles régissent l'évolution et la mutation de cet habitat traditionnel.

Afin de cerner la question du patrimoine et d'une manière plus précise celle du patrimoine vernaculaire de Kabylie, un éclairage sémantique s'impose. En effet ce qui est considéré comme patrimoine pour certains ne l'est pas pour d'autres. A titre d'exemple la notion de patrimoine pour les kabyles qui ont immigré vers les grandes villes ou à l'étranger n'est pas forcément partagée par les habitants qui y vivent au village. Pour ces derniers l'espace traditionnel renvoie souvent aux conditions de vie difficiles notamment celles vécues, pendant la période coloniale.

De ce fait il semble aujourd'hui totalement utopiste de proposer des solutions qui ne répondent pas aux attentes des populations. Et l'architecture traditionnelle vernaculaire se doit d'évoluer pour cela : Modifier certains aspects paraît inévitable, on doit alors définir les points importants à conserver et ceux qui devront suivre une évolution.

En effet, l'important aujourd'hui est la préservation de l'image dégagée par une construction de chaque région. On pense que tout doit être mis en œuvre pour que l'identité d'une région ne se perde pas.

Nous devons rappeler que la population kabyle est d'une façon générale d'origine rurale. Si le kabyle aujourd'hui est né en ville, ses parents sont souvent issus d'un milieu rural et porteur d'une culture spécifique. Cette culture se traduit par un mode d'expression et un patrimoine immatériel (chants, danse collective, savoir faire, etc.), qui reflète une identité.

---

<sup>9</sup> Bernard KA YSER : Rapport introductif « UN MONDE RURAL EN MUTATION » (Colloque Strasbourg 1988).

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat\\_PA\\_11\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat_PA_11_fr.pdf)

## 1: PROBLEMATIQUE GENERALE

Le milieu rural en Algérie avec son étendu spatial, connaît un retard en matière de développement et d'infrastructure de base. Face à un exode rural massif, les autorités se sont plus focalisées sur le développement des villes, engendrant ainsi un étalement urbain au détriment de l'espace rural. L'espace rural où villageois va connaître quand à lui une reconfiguration de son territoire, faisant émerger des difficultés dans la gestion et la politique d'aménagement.

Pour SALHI M<sup>cd</sup> Brahim : « *comment rester soi et chez soi dans un monde qui s'annonce à tout point de vue comme celui de l'échange, de la dépendance, de la domination, et donc nécessairement du changement*<sup>10</sup> » ?

Si la modernité a permis d'améliorer les conditions de vie au sein du village, elle a aussi participé à sa mutation. Notre propos ne consiste pas à remettre en cause l'apport inéluctable de la modernité, ni encore moins à adopter une position passéiste vis-à-vis du patrimoine villageois, mais plutôt à comprendre comment elle a été mise en œuvre à travers l'introduction de nouvelles typologies architecturales et de nouveaux matériaux. Si on s'accorde à dire que ces typologies sont inadaptées au contexte villageois, elles ont surtout changé de façon radicale le mode de production architectural et transformé de façon irréversible le paysage villageois originel.

Ce travail de recherche propose ainsi d'articuler autour de la question de la modernité et de ses retombées, une réflexion mettant en valeur les modalités de transformation de l'espace villageois.

Il conviendrait dès lors d'identifier les facteurs ayant induit ces transformations qui ont généré des formes bâties inadaptées au contexte villageois, en évaluant les incidences de cette modernité à partir des interfaces qu'elle a construit avec le contexte villageois.

Dans cette perspective notre hypothèse voudrait considérer, les sphères d'influences à l'origine de ces transformations, à partir de trois facteurs importants. Bien que ces sphères soient larges et complexes à cerner dans leur totalité, notre propos consiste ainsi à mettre en avant trois des principaux facteurs ayant induit ces mutations. Il s'agit de :

- l'accroissement démographique des années 1970,
- l'apport de l'émigration et autres
- le rôle des instruments d'urbanisme.

---

<sup>10</sup> SALHIM B : société et religion en Algérie au XX siècle : le réformisme Ibadhite, entre Modernisation et conservation. P33

## 2 : PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE

En se basant sur nos lectures relatives au thème de recherche et à travers notre expérience personnelle dans le monde professionnel, nous allons appréhender les questions liées aux changements d'ordre économique, politique, technologique et culturel au lendemain de l'indépendance du pays (1962), et leur influence sur le mode de « faire la maison dans un espace villageois » afin de dégager les facteurs qui concourent au bon développement de cet espace villageois, tout en préservant son patrimoine vernaculaire.

L'architecture traditionnelle kabyle constitue l'un des témoins de l'histoire de notre région dans la mesure où elle incarne un savoir faire que la société traditionnelle a légué à la société contemporaine.

Pour Devalon<sup>11</sup> « Dans sa spécificité et sa singularité le patrimoine a une fonction à la fois de *miroir réflexif* dans lequel une société, un groupe se regardent pour se reconnaître et de *miroir transitif* qui tend ou donne à voir l'image que cette société expose au regard de l'autre – étranger – pour se faire reconnaître ».

En mettant en perspective les transformations du cadre bâti en Kabylie et les facteurs qui l'induisent, il s'agira d'ouvrir le débat sur la sauvegarde de ce patrimoine en voie de disparition.

Le cas du village de Taguemount Azouz, dans la wilaya de Tizi-Ouzou est un exemple représentatif. En effet l'apparition de nouveaux modes d'occupation de l'espace et de nouvelles typologies de construction traduit le développement spontané et anarchique, sans aucune logique d'organisation et d'articulation. La croissance incontrôlée des années 70 jusqu'aux années 80 a engendré un aspect désolant du village. La destruction de l'environnement et la dégradation des ressources naturelles ainsi que l'abandon et dans certains cas la démolition de l'habitat traditionnel a dénaturé comme nous le verrons plus loin, son identité.

Deux problématiques spécifiques se dégagent :

- Comment doit-on gérer ce patrimoine vernaculaire pour le préserver et le promouvoir dans le futur ?
- Comment définir une politique urbaine adaptée à l'évolution de l'espace villageois?

---

<sup>11</sup> Arrif A – 1994

Les termes de miroir réflexif et de miroir transitif sont empruntés à Devallon (J), « Philosophie des écomusées et mise en exposition » Paris, ed. Du Centre Georges Pompidou, C.C.I., coll. Alors 1986, p. 105. 125.  
[www.persee.fr/web/.../remmm\\_0997-1327\\_1994\\_num\\_73\\_1\\_1673](http://www.persee.fr/web/.../remmm_0997-1327_1994_num_73_1_1673).

### **3 : HYPOTHESES**

Les hypothèses que nous formulons, feront l'objet de vérification et constitueront une forme de réponse à la problématique posée et une ligne directrice à ce travail de recherche.

Le village traditionnel est aujourd'hui en voie de disparition et le « nouveau mode d'extension » se caractérise par la remise en cause profonde d' « un savoir construire » et d' « un savoir habiter le territoire ». Aujourd'hui, ce legs ancestral fait face à plusieurs facteurs de dégradation, en plus des facteurs naturels. Il se heurte à la transformation de l'habitat et de la structure villageoise traditionnelle dictée par les mutations économiques et sociales.

- La connaissance des caractéristiques de l'habitat traditionnel, et la valorisation des éléments naturels va contribuer à une nouvelle approche du processus de conception architecturale pour assurer un espace adapté au mode de vie de la société villageoise.
- La valorisation du patrimoine vernaculaire d'une région peut s'inscrire dans une stratégie de son développement économique.
- Le travail vise à mettre à l'épreuve de la réflexion les instruments d'urbanisme en œuvre, et les réalités locales pour mettre en perspective le problème de l'élaboration centrale de ces instruments d'urbanisme qui ne tiennent pas compte des réalités villageoises locales.

### **4 : OBJECTIFS DE LA RECHERCHE**

Cette recherche vise en premier lieu, la clarification et la compréhension de la notion de l'habitat villageois et le patrimoine vernaculaire, en tant que nouvelle pratique de l'aménagement de l'espace villageois contemporain, né dans un contexte de mutations profondes qui ont changé les rapports de l'homme à l'espace.

Il s'agira à partir de là, de montrer que la réussite d'un aménagement du territoire rural dépend fondamentalement de la prise en compte effective de l'espace villageois, et d'un groupe d'acteurs efficace en tant qu'éléments fondamentaux.

Ce premier objectif de notre recherche nous permettra de faire le point sur notre deuxième objectif qui consiste à déceler les facteurs de carences et les niveaux de défaillances dans le secteur d'urbanisme, plus précisément dans les instruments d'urbanismes, et le développement rural, lancés ces dernières années.

A travers ce travail nous souhaitons apporter notre contribution à l'éclairage de tous les acteurs concernés (les élus, les autorités ...) et aussi à la nouvelle génération de chercheurs sur les modes de gestion contemporaine de l'espace villageois à travers l'aménagement de l'espace rural, et proposer des recommandations et des pistes de recherche dans ce domaine.

Notre objectif est bien de voir comment une politique de développement peut et doit prendre en compte la conservation, la réhabilitation, du patrimoine bâti et du paysage dans les régions rurales.

Il s'agit comme l'écrit Georges Christophe<sup>12</sup>, de faire prendre conscience aux opinions publiques et aux décideurs que *"le renouveau de la société rurale - y compris la conservation de son patrimoine -... représente pour tous, citadins et ruraux, un véritable choix de société"*.

Il s'agira dans un premier temps de cerner les spécificités de l'habitat villageois, et de comprendre les mutations en cours, à travers une évaluation du patrimoine vernaculaire du village de Tagmout-Azouz.

Pour ce faire des investigations (collecte de documents, recherche bibliographique), des entretiens, ainsi qu'un travail de terrain basé sur l'observation et la prise de photos, vont constituer le support de notre recherche.

Ce travail propose ainsi d'apporter un éclairage sur l'évolution historique du village et son impact sur la structure villageoise en se basant sur un corpus bibliographique<sup>13</sup> et tout particulièrement l'ouvrage d'Henri Genevois.

## **5 : CHOIX DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ**

Comme l'ensemble des villages de la Kabylie, Taguemount Azouz a subi des transformations, les plus importantes et les plus remarquables sont les modifications de l'espace physique, avec l'introduction d'un nouveau style architectural. Le village a subi des extensions et de multiples modifications ainsi que des étalements du noyau initial traditionnel vers l'extérieur du village le long des voies mécaniques, pistes et chemins forestiers.

Alors qu'en terme de population le village a tendance à se dépeupler (voir les différents RGPH).

---

<sup>12</sup> Georges Christophe : Patrimoine architectural et développement, rapport du colloque de bourglinster, Luxembourg 23-26 sep 1987.

[http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat\\_PA\\_11\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/resources/Publications/Pat_PA_11_fr.pdf)

<sup>13</sup> Voir bibliographie

## **6 : PLAN DE TRAVAIL ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

Pour atteindre les objectifs fixés et répondre ainsi à la problématique posée, nous avons jugé important d'adopter une démarche qui repose sur des approches correspondantes aux mutations de l'espace villageois et les incidences sur le patrimoine vernaculaire. En effet, de part sa nature, le milieu villageois englobe toutes les dimensions de la ruralité (économique, politique, sociale, spatiale, urbanistique, architecturale, environnementale, etc.), en d'autres termes ce qu'on appelle la réalité rurale complexe. De ce fait, les mutations de l'espace villageois sont analysables à travers des champs disciplinaires pluriels. A partir de là, il apparaît nécessaire, de recourir dans un premier temps à un carrefour de différentes disciplines telles que la sociologie, l'architecture, la géographie etc. Nous nous sommes référées aux études et travaux de divers auteurs comme P.Bourdieu : Sociologie de l'Algérie, Rachid Bouchoul : Mutation typologique et morphologique de l'habitat rural en Kabylie, Rachid Boumedine etc. dont les références seront données avec la bibliographie. Par ailleurs, le recours aux archives des services du Cadastre de la wilaya de Tizi Ouzou, la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi Ouzou, le service de l'ONS (Office national des statistiques) pour prendre connaissance des différents recensements établis depuis la période coloniale jusqu'à nos jours (1958, 1966, 1978, 1987, 2008).

Pour analyser ces mutations, des relevés ont été effectués. Trois maisons (Ixxamen) appartenant à différentes périodes de l'évolution historique du village ont fait l'objet d'un relevé détaillé.

Par ailleurs on s'intéressera également aux incidences des politiques publiques, et au rôle qu'elles ont pu avoir dans la mutation de la maison traditionnelle et du paysage qui se dégage à partir de ces transformations.

Il y a lieu de rappeler qu'une bonne partie consacrée à ce travail, est le résultat de notre constat sur le terrain, et notre propre vécu.

## **7 : Outils de la recherche :**

Notre problématique de recherche qui a pour fil conducteur les "Mutations de l'habitat villageois et incidences sur le patrimoine vernaculaire" est construite autour des axes suivants :

## 7.1 : Etat des savoirs

En effet, plusieurs ouvrages et revues, traitent ou ont été consacrés à l'étude de l'habitat villageois, mais également des rencontres, des colloques et des séminaires ont été organisés à ce sujet. Ces derniers se sont intéressés le plus aux aspects sociologiques et historiques.

On citera à titre d'exemple les sociologues SALHI Mohammed Brahim, Pierre BOURDIEU, Ali SAYAD et Ramon BASAGANA, les écrivains MAMMERI, FERAOUN, le géographe NAIT DJOUDI, dans sa thèse de doctorat « Les mutations récentes de l'espace montagnard Kabyle », les économistes comme DAHMANI « Economie et société en Grande Kabylie », LACOSTE « Unité et diversité du tiers monde » dont une partie est consacrée à la Grande Kabylie, Marc COTE « Dynamiques rurales dans le Maghreb profond », Henri GENEVOIS avec le livre « VILLAGES DE KABYLIE » tome 1 ou une partie est consacrée au village de Taguemount Azouz, on citera aussi le livre de Emile MASQUERAY « Formation des Cités chez les populations sédentaires de l'Algérie » et la liste des références bibliographiques, que nous avons données à la fin de ce travail de mémoire est à ce titre très révélatrice de la diversité et la richesse des écrits relatifs au village kabyle et de l'habitat vernaculaire.

Quelques ouvrages clés ont aussi permis d'accomplir ce travail, tel que la revue du conseil de l'Europe, Futuropa : Pour une nouvelle vision du paysage et du territoire, avec l'article intitulée : « *L'habitat rural vernaculaire, un patrimoine dans notre paysage* »<sup>14</sup>, ainsi que l'article de AKERKAR Akli : « *Thajmaeth kabyle, entre changement et résistance : Quels impacts pour le développement communautaire* »<sup>15</sup>, qui nous explique le rôle de Thajemaith. Il relate l'expérience algérienne de développement rural, des villages socialistes aux projets de proximités de développement rural intégrés (PPDRI).

Cependant, il nous a été nécessaire de consulter d'autres ouvrages, articles, rapports, revues et Internet, qui traitent de la mutation de l'habitat rural, pour la réalisation de ce travail, on citera à titre d'exemple le travail réalisé par ZORELI Mokrane : « *La Kabylie, le développement durable par le fond culturel et le capital social* »<sup>16</sup>, la revue Vie de Villes, ainsi que la

---

<sup>14</sup> Revue du conseil de l'Europe n°1 /2008-français  
[128.121.10.98/coe/pdfopener?smd=1&md=1&did=584668](http://128.121.10.98/coe/pdfopener?smd=1&md=1&did=584668)

<sup>15</sup> AKERKAR Akli : Thajmaeth kabyle, entre changement et résistance : Quels impacts pour le développement communautaire

Doctorant, UMR MOISA ? Montpellier Supagro  
[www.sfer.asso.fr/content/download/4313/35767/file/d2\\_akerkar.pdf](http://www.sfer.asso.fr/content/download/4313/35767/file/d2_akerkar.pdf)

<sup>16</sup> ZORELI Mokrane : La Kabylie, le développement durable par le fond culturel et le capital social  
[med-eu.org/documents/MED3/ZORELI.pdf](http://med-eu.org/documents/MED3/ZORELI.pdf)

documentation de l'APW de Tizi Ouzou, pour nous permettre de connaître les réalisations et les projets de la wilaya de Tizi Ouzou.

Notre travail de recherche s'inscrit de ce fait dans l'axe des recherches menées sur les villages kabyles, pour ceci de nombreuses études de magister et doctorat ont été finalisées à l'université, on citera à titre d'exemple le travail de recherche de Mr Toubal<sup>17</sup>, Mr Machtoub<sup>18</sup>, notre recherche se nourrit des idées et observations développées par les différentes équipes de recherches, que ce soit des architectes, sociologues, économistes et géographes, et la consultation des résultats qu'elles ont produits. La thèse de doctorat et sciences en Aménagement du territoire, urbanisme de Messaoudi Karima<sup>19</sup> sous le thème : « L'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation (Exemple de la vallée. Saf- Nord- Est de l'Algérie », nous à renvoyer à certaines réflexions, comme celle de la recherche de Cherrad Salah Eddine sur l'espace rural et son aménagement, dont l'intitulé de sa thèse de doctorat d'Etat en géographie est : «problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie, analyse du discours, pratiques spatiales et perspectives<sup>20</sup>».

De nombreuses études ont aussi été produites durant la période coloniale par des militaires comme Hanoteau et Letourneux dans le cadre de leurs missions ou encore par des Pères Blancs (Henri GENEVOIS). Si cette littérature a pu favoriser certains points de vue, elle n'en demeure pas moins digne d'intérêt, au-delà de ses dimensions politiques ou idéologiques.

Dans le cas de Taguemount-Azouz, les études portant sur notre cas d'étude sont peu nombreuses. Le rapport d'orientation et le diagnostic effectués par le B.E.T<sup>21</sup> (URTO) en 1995 dans le cadre de l'élaboration d'un P.D.A.U. et les résultats du recensement 2008 fournissent des informations appréciables sur la région, des informations que nous avons complétées par les études réalisées par la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de Tizi-Ouzou comme les deux P.O.S. de Taguemount Azouz.

Nous avons tout d'abord exploité la littérature et les travaux de recherche existants pour comprendre comment la recherche urbaine a traité la question de l'évolution des rapports

---

<sup>17</sup> Toubal Ramdane : valorisation de l'architecture villageoise en kabylie par un développement durable. Mémoire de magister sous la direction de Dr Dahli, Tizi Ouzou 2007

<sup>18</sup> Machtoub Akli : Environnement social et habitat en milieu villageois, cas de Taourirt Mokrane en Kabylie. Mémoire de magister sous la direction du Dr Salhi Mohamed Brahim 2000.

<sup>19</sup> Messaoudi Karima : l'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation (Exemple de la vallée. Saf- Nord- Est de l'Algérie 2008

<http://www.umc.edu.dz/theses/sc-terre/MES5209.pdf>

<sup>20</sup> Cherrad, S.E. 1987, "Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie", thèse de doctorat d'Etat, Montpellier III.

<sup>21</sup> BET : Bureau d'étude technique

ville-campagne. Nous avons, par la suite, mené un travail de terrain qui a consisté en une série d'enquêtes, relevés, prises de photos, collecte d'anciennes photos et documents traitant de Taguemount Azouz, ainsi que des entretiens avec divers acteurs impliqués dans la recherche et la gestion. Cette recherche nous a conduits à effectuer un travail de terrain et à rencontrer des acteurs, appartenant à différentes administrations :

Le Directeur des Etudes et de l'Urbanisme du Ministère de l'Habitat.

La Direction de l'Urbanisme de Tizi-Ouzou.

La Direction du Cadastre de Tizi-Ouzou.

La Direction de l'Aménagement du Territoire de Tizi-Ouzou.

Le Président de l'A.P.C. d'Ait-Mahmoud et le Service Technique et Administratif.

Les archives de la bibliothèque des Pères Blancs.

La direction du logement et d'équipement publique.

La population de Taguemount Azouz<sup>22</sup> :

La Direction de la culture de Tizi Ouzou.

Des entretiens avec des hommes de lettre<sup>23</sup>.

## **7.2: Limites de la recherche**

La principale difficulté rencontrée dans notre recherche est l'inexistence d'archives au niveau de l'A.P.C. d'Ait-Mahmoud, il nous a été difficile de réunir des informations concernant l'historique du village de Taguemount Azouz. Une grande partie des idées exprimées à propos du village Taguemount Azouz proviennent d'observations directes, de notre propre vécu et d'expérience sur le terrain. Néanmoins le livre d'Henri GENEVOIS<sup>24</sup> sur les villages de Kabylie, qui consacre une partie au village de Taguemount Azouz, nous éclaire sur l'évolution du village et l'organisation de ce dernier.

Les mutations de l'habitat villageois et les incidences sur le patrimoine vernaculaire. Cas de Taguemount Azouz est organisé en quatre chapitres :

Les deux premiers chapitres proposent une lecture de l'espace montagnard en général et du village de Taguemount Azouz en particulier.

---

<sup>22</sup> Il s'agit des entretiens menés avec les différentes catégories d'âges et de sexe, représentant des échantillons pour notre travail de terrain, comme on a eu à nous entretenir avec les membres du comité du village ainsi que les jeunes de l'association thizizwit du village

<sup>23</sup> Comme Oulbsir Rachid, Amellal Bahia, Boughchiche Lamara, Achab Ramdane, Cherrad Salah Eddine

<sup>24</sup> Henri GENEVOIS : VILLAGES DE KABYLIE tome 1 At-Yanni et Taguemount azouz  
ENAG- EDITIONS p221

Les deux derniers chapitres, abordent quant à eux les questions liées à la mutation de l'habitat villageois en se focalisant sur le cas d'étude.

- Le premier chapitre sera consacré à la présentation générale de la Kabylie, néanmoins dans notre travail de recherche, on se limitera à la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce chapitre se résume comme étant le résultat de nos recherches bibliographiques concernant la région de Kabylie, et montagnard en particulier.
- Le deuxième chapitre, fera l'objet de la présentation du village de Taguement Azouz, on abordera son historique et son évolution, on passera en revue les différentes étapes de sa croissance spatiale, du noyau initial jusqu'à l'image qui se dégage actuellement.
- Le troisième chapitre est consacré aux différents facteurs induisant les mutations de cet habitat villageois. Il nous semble utile de donner des relevés d'habitations correspondants à chaque entité, pour cerner ce changement, et dégager les principaux facteurs de mutation.
- Le quatrième chapitre, abordera les politiques publiques, entre autres les instruments d'urbanisme appliqués au contexte villageois. Et le comment, de l'élaboration de ces instruments d'urbanisme, on donnera un aperçu sur les conséquences de ces politiques sur le patrimoine vernaculaire.

# **CHAPITRE I**

## **PRESENTATION GENERALE DE LA KABYLIE**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>14</b>
<b>1: DEFINITIONS ET CONCEPTS .....</b>	<b>14</b>
<b>2: L'ESPACE MONTAGNARD : GENERALITES.....</b>	<b>18</b>
<b>3: LA KABYLIE A TRAVERS L'HISTOIRE .....</b>	<b>23</b>
<b>4 : ECOSYSTEMES ET CLIMAT .....</b>	<b>28</b>
<b>5 : RESEAU ROUTIER ET INFRASTRUCTURES .....</b>	<b>29</b>
<b>6 : SITUATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU</b>	<b>30</b>
<b>7: LA KABYLIE AUJOURD'HUI .....</b>	<b>37</b>
<b>8: L'ESPACE VILLAGEOIS EN KABYLIE.....</b>	<b>43</b>
<b>9: LA PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA KABYLIE .....</b>	<b>45</b>
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE I.....</b>	<b>50</b>

## **INTRODUCTION DU CHAPITRE I**

Ce premier chapitre consacré à la présentation de la Kabylie, propose un état des lieux de la wilaya de Tizi-Ouzou, en interrogeant aussi bien les conditions historiques, que l'environnement technique, social, politique, économique et culturel. Ce questionnement a pour objectif d'introduire dans les chapitres suivants les différents aspects liés à la construction de l'espace villageois, à travers l'initiative privée d'une part et l'impact des plans d'aménagement d'autre part. Ces investigations se réfèrent aussi bien à des travaux de recherches antérieurs<sup>25</sup>, qu'aux lectures effectuées sur le terrain dans le cadre de ce travail.

Appréhendé comme lieu de mise en scène des stratégies et des enjeux divers dont il faut retrouver les traces, l'espace villageois est ainsi interrogé afin de mieux cerner la problématique de l'évolution des espaces ruraux de la Kabylie et les questions liées à « *la mutation de l'habitat villageois* ».

Avant la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou, il y a lieu de donner certaines définitions liées à notre thème de recherche.

### **1: DEFINITIONS ET CONCEPTS**

Avant d'aborder ce premier chapitre de recherche, il est nécessaire de définir certains concepts liés à notre thème de recherche. La notion des termes dans ce travail est nécessaire pour la compréhension du thème. Ainsi, dans cette recherche, il s'agit de donner la signification aux mots suivants : Patrimoine, l'habitat, et l'habitat vernaculaire, et les instruments d'urbanisme.

---

<sup>25</sup>Carette Ernest : Etude sur la Kabylie proprement dite

[Http://books. Google. com](http://books.google.com)

NAIT DJOUDI Oulhadj, dans sa thèse de doctorat « Les mutations récentes de l'espace montagnard Kabyle », GENEVOIS Henri « VILLAGES DE KABYLIE » tome 1 At-yanni et Tagemmunt azuz ENAG-EDITIONS Alger

BOURDIEU Pierre : « Sociologie de l'Algérie », collection que sais-je ? Ed Dahlab, Alger 1985

## 1-1 : PATRIMOINE

### 1-1-1 : Le développement de la notion du patrimoine

Pour comprendre le sens de ce terme, la lecture de certains ouvrages, entre autres le rapport de M.Isac Chiva<sup>27</sup>, où il définit le terme du patrimoine en tant qu'un héritage d'une collectivité, le patrimoine est connu comme tel à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et ceci dans le but de protéger les monuments qui témoignent de la richesse et du savoir faire pendant l'évolution de cette collectivité. Mais le terme du patrimoine au sens d'un héritage matériel et immatériel est apparu vers 1830. Selon M.Isac Chiva, il passe ainsi comme l'ensemble des témoignages du passé qui témoigne de la vie qui a disparu ou qui disparaissent.

Le **patrimoine** est l'héritage **commun** d'une communauté ou d'une collectivité qui est transmis aux générations futures. Il peut être de nature très diverse :

Culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques... Hériter, prend donc un double sens : au sens, de celui qui reçoit des choses de ses parents en héritage, mais aussi, en un sens patrimonial, de celui qui considère les objets qui lui reflète un point spécifique entre lui et l'objet qui s'est perdu, dont il s'estime le gardien et le continuateur. C'est ainsi que Maria Gravari-Barbas<sup>28</sup> explique: « *faire durer et faire vivre, en assurant la transmission des héritages (lieux, bâtiments...) aux générations futures et en s'intégrant dans la société, pour assurer sa survie et pérennisation.* »

Le patrimoine c'est renoué avec son passé, c'est l'identité et les origines d'un peuple, pour cela J Davallon<sup>29</sup> souligne : « *le mouvement de retour du passé vers le présent par l'intermédiaire de l'objet serait composé de trois procédures, de trois gestes :*

*La présentation de son monde d'origine par l'objet, son exposition comme célébration de la « trouvaille » l'obligation de le garder pour le transmettre ».*

### 1-2: L'habitat comme concept

Selon Alain M.Viaro et Arlette Ziegler : « *l'habitat est un abri, mais aussi un fait culturel. Un développement intégré des communautés doit tenir compte des cultures locales et mettre en valeur leur caractéristiques positives ; l'habitat est un aspect important* »<sup>30</sup>.

---

5 Isac Chiva. M: rapport, Une politique pour le patrimoine culturel rural (mission du patrimoine ethnologique), Avril 1994

6 Gravari-Barbas. Maria: habiter le patrimoine : enjeux, approches, vécu, presses Universitaires de Rennes, 2004, 618p. P3 et 21. Cité dans le colloque : le patrimoine bâti et naturel au regard de la question du développement durable, et du lien social, ressources, pratiques, représentations ; Eco-habitat dans les Alpilles. Entre rétrospective et prospective, repenser le mutualisme homme milieu

<sup>29</sup> Davallon Jean: Comment se fabrique le patrimoine ? Mis à jour le 21/09/2009

[www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine\\_fr\\_125](http://www.scienceshumaines.com/comment-se-fabrique-le-patrimoine_fr_125).

<sup>30</sup> Viaro M.A et Ziegler A : l'habitat traditionnelle dans le monde. Eléments pour une approche. UNISCO Aout 83

Suivant les influences climatiques, l'organisation sociale et culturelle, l'homme s'est approprié un espace, a donné des formes avec son propre style, pour créer ainsi son propre habitat, qui doit lui procurer un confort, son repos et se réfugier contre les dangers. Ce refuge qui lui sert d'abri a évolué en prenant divers aspects. Le long de l'évolution de l'homme, ce dernier conçoit, construit et utilise des matériaux qui existent dans son environnement. C'est ainsi que Alexandroff, 1982<sup>31</sup> et Cataldi<sup>32</sup>, 1987-88 définissent cet habitat : « *l'homme est à la fois constructeur et utilisateur de son environnement, son savoir faire technique dépend de trois milieux interactifs : l'humain, le naturel et le matériel* ».

Quant à Fouzia Meliough-Kheira Tabet Aoul<sup>33</sup> l'habitat est: « *cependant ce besoin n'était pas seulement physique et de subsistance matérielle. Il était également spirituel, reflétant la recherche d'un lieu propre à soi, lui permettant d'exprimer et matérialiser, en toute liberté ses propres représentations de son chez soi, à travers des marquages tantôt fictifs et tantôt concrets.* » Elle explique comment ce besoin se concrétise par la dimension matérielle et la dimension spirituelle. La mutation de ce marquage a évolué avec ces dimensions. Ainsi l'habitat évolue avec la conscience de l'homme à travers ce qui se passe autour de lui, en le concrétisant à son échelle. De ce fait, l'habitat évolue avec le confort de l'homme suivant le milieu social dans lequel il évolue, en lui procurant son identité spécifique. Comme le souligne Ch. Norberg-Schulz : « *l'homme habite lorsqu'il réussit à s'orienter dans un milieu où à s'identifier à lui ou tout simplement lorsqu'il expérimente la signification d'un milieu. Habitation veut donc dire quelque chose de plus d'un refuge.* »<sup>34</sup> L'homme, en remodelant l'environnement, crée de l'habitation et que l'habitat n'est qu'une partie de ce grand ensemble<sup>35</sup>. Car l'habitat est lié à l'homme et à l'environnement.

### **1-2-1: Habitat vernaculaire**

L'habitat vernaculaire est un habitat propre à une communauté, c'est un habitat autochtone, réalisé sans architecte, cette architecture est créée par les occupants eux-mêmes, suivant leur tradition et leur mode de vie. La conception de cet habitat est prise dans son environnement, suivant les ressources et la disponibilité des matériaux, sans pour cela porter atteinte à cet

---

<sup>6</sup>Georges Alexandroff : ARCHITECTURES ET CLIMATS, Soleil et énergies naturelles dans l'habitat 1982(Collection Architectures) [Broché]

<sup>32</sup> Cataldi ; habitation vernaculaire et contraintes climatiques. Article, l'aspect bioclimatique de l'habitat vernaculaire. 1987

[www.habiter-autrement.org/.../Habitation-vernaculaire-et-contraintes-climatique](http://www.habiter-autrement.org/.../Habitation-vernaculaire-et-contraintes-climatique).

<sup>33</sup> Meliough Fouzia -Kheira Tabet Aoul : l'habitat espaces et repères conceptuels, courrier du savoir n°01, Novembre 2001, p60

<sup>34</sup>NORBERG-SCHULZ.Chretienne : Genius loci : paysage, ambiance, architecture. Ed. Pierre Mardaga. Liège.1981.

<sup>35</sup> Meliough Fouzia -Kheira Tabet Aoul : op. cit, p8

environnement, bien au contraire, l'homme a toujours fait de sorte à préserver son environnement, pour cela RAPOPORT (1972)<sup>36</sup> écrit : « *Cet environnement est le résultat d'une architecture indigène* » (ou folklorique ou populaire).

L'architecture vernaculaire est définie au plan historique comme le témoigne Christian Lassure<sup>37</sup> : elle s'inscrit dans une période ou une époque qui peut prendre des décennies ou même des siècles, avant ce type d'habitat n'existait pas, et après lequel, il n'est plus construit. Sur le plan sociologique, il reflète la classe sociale de celui qui l'a construit et qui l'a utilisé, et au plan technologique, suivant les zones, en tenant compte des techniques et des matériaux utilisés, ceci permettra de dater le bâtiment quelque soit son emplacement. C'est ainsi en Algérie, on rencontre une multitude d'habitats vernaculaires suivant les différentes régions, comme le souligne M Cote<sup>38</sup> : « *la variété remarquable de son habitat rural depuis les maisons en hauteur du village Kabyle, les constructions à terrasse des dechras aurasiennes, les habitations en pisé des plaines céréalières, les gourbis en branchage de certaines régions forestières, jusqu'aux maisons cubiques de terre rouge de la Saoura, et aux constructions à coupole du Souf. Ces édifices traduisent, la variété des matériaux utilisés, adaptés à l'environnement (terre, pierre, bois, gypse...) et la diversité des techniques de construction. Aussi remarquable est la variété des modes de groupement, puisque suivant les régions, cet habitat se présente sous forme d'écartes, de hameaux ou de villages.* »

### **1-2-2 : Les instruments d'urbanismes**

Les instruments d'urbanismes, dont il s'agit dans ce travail de recherche, sont les plans d'urbanisme proprement dit, c'est-à-dire, ceux qui concernent l'échelle de la ville, ou de l'agglomération. Dans l'environnement juridique algérien d'aujourd'hui, ce sont le plan d'occupation de sol (POS) et le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), tels que définis par la loi 90-29<sup>39</sup> du 01 décembre 1990, relative à l'aménagement et l'urbanisme<sup>40</sup>.

---

<sup>36</sup>Rapoport Amos : pour une anthropologie de la maison, Paris, Dunod.1972.p 221

Extrait de la recherche de Pierre Baduel : production et pratiques de l'espace habité : du vernaculaire au contemporain, Ed, CNRS : annuaire de l'Afrique du nord, tome XXV.1986.P, 232

<sup>37</sup> Lassure Christian: l'architecture vernaculaire : Essai de définition. Extrait d'un article publié dans le supplément n°3, 1983 de l'architecture vernaculaire

<sup>38</sup> Cote Marc: pays, paysages, paysans d'Algérie. Paris, CNRS1990

Extrait de la thèse de doctorat et sciences de Messaoudi Karima : « *habitat et l'habiter en territoire rural. Inscription spatiale et mutation. Ex : la vallée du safsaf, au Nord Est d'Algérie* »

<sup>39</sup> Loi 90 29 jora n°52, 2decembre 90, p 1408 à 1415

MATE : ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement

<sup>40</sup>Ce point sera développer dans le chapitre IV

## 2: L'ESPACE MONTAGNARD : GENERALITES

### 2-1 : L'espace montagnard algérien

En Algérie, la richesse de la montagne du point de vue de la diversité biologique, du climat, des ressources hydriques, et démographiques, constitue un véritable potentiel. Symbole de la résistance algérienne durant la guerre de libération, la montagne constitue aujourd'hui un système qui reste faiblement intégré à l'économie nationale. Si l'abandon de l'agriculture de montagne a contribué à affaiblir ses ressources, son enclavement a accentué son isolement, rendant plus difficile encore l'installation d'entreprises créatrices d'emplois.

Les ensembles montagneux présentent des variations considérables du point de vue des densités et des formes d'occupation humaines. Certains se caractérisent par de fortes densités (Ex. la Kabylie), tandis que d'autres apparaissent sous-peuplés, notamment dans les régions à climat aride.

Régions	Population (Millions)	%
Ouest	1.47	19
Centre	3.154	40
Est	3.278	41
Total	7.902	100

Tableau 1 : Répartition régionale des populations des zones montagneuses du Nord.

Source : MATE 2004.

L'espace montagnard algérien est géographiquement subdivisé en trois grands ensembles :

- L'atlas tellien du nord,
- L'atlas saharien du sud,
- L'ensemble Tassili – Hoggar à l'extrême sud.

L'Atlas tellien et l'Atlas saharien couvrent une superficie de 12.130.000 ha. L'Atlas tellien occupe à lui seul 7.765.000 ha<sup>41</sup>. Les massifs de chaque Atlas présentent une spécificité sur les plans écologiques et socio économiques

L'Atlas tellien, plus humide, plus boisé, plus peuplé est plus diversifié que l'Atlas saharien qui est lui-même plus diversifié que le Tassili –Hoggar.

Afin de clarifier la notion de *zones de montagnes*, un éclairage sémantique est nécessaire.

---

<sup>41</sup> Ministère de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et du Tourisme  
SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE "SDAT 2025"

## 2-2 : La classification des zones de montagnes dans la législation Algérienne

Selon la loi 04-03<sup>43</sup> relative à la protection des zones de montagnes, ces dernières sont définies comme l'ensemble des espaces formés par des chaînes ou des massifs montagneux, et présentant des caractéristiques géographiques, des reliefs d'altitude et de pente, ainsi que par l'ensemble des espaces qui leur sont mitoyens et qui sont liés à l'économie, aux facteurs d'aménagement du territoire, et aux écosystèmes de l'espace de montagne concerné.

Par ailleurs cette loi fixe dans les articles 03 et 04 (de la loi 04-03), les paramètres sur lesquels il faudrait se baser pour le classement des zones de montagnes. Elle prévoit quatre catégories.

- ✓ les zones de haute montagne
- ✓ les zones de moyennes montagnes
- ✓ les zones des piémonts
- ✓ les zones contigües

Chaque zone est définie en fonction de sa densité (zones à très forte densité, à forte densité, à moyenne densité, à faible densité et à très faible densité).

Concernant la wilaya de Tizi Ouzou, selon les données de la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT), et le plan d'aménagement de la wilaya (PAW), on rencontre :

Ensembles physiques	Pente (%)	Pourcentage / à la surface totale de la wilaya de T-O
Plaines	0 à 3	6,24
Bas piémonts	3 à 12,5	10,50
Hauts piémonts	12,5 à 25	31,42
Très hautes montagnes	25	51,84
Total		100

Tableau 2 : Zones de vallées, plaine et dépression

Source : APW de Tizi-Ouzou (Document ANDI)

<sup>43</sup> La loi n°04-03 du 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable. A pour objet de fixer les prescriptions applicables en matière de protection, habilitation et d'aménagement des zones de montagnes et de leur développement durable. JO n° 41 du 27 juin 2004

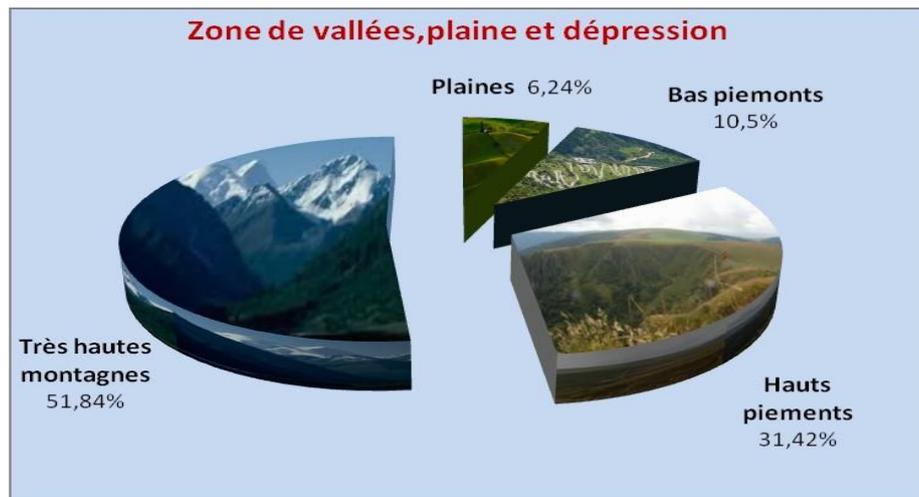


Figure 1 : Zones de vallées, plaine et dépression

Source : APW de Tizi-Ouzou (Document ANDI)

L'article 09 de la loi (04-03), propose des schémas régionaux du territoire faisant ressortir toutes les zones de montagnes et leur classification en matière de densité, afin d'orienter les actions de développement en fonction des spécificités des zones et d'atténuer les handicaps. Quant à l'article 10, il stipule que les plans d'aménagement du territoire de wilaya prescrivent les occupations des espaces en matière de réalisation des infrastructures socio-économiques selon la typologie des espaces, la densité des zones de montagnes et les éventuels risques naturels. L'article 11 précise que les zones de montagnes sont des zones à promouvoir, alors que l'article 13, énonce qu'il est créé un fonds pour le développement pour des zones de montagnes, dont les modalités d'affectation sont fixées par la loi de finance Ce fonds est destiné à soutenir le financement des activités et opérations visant la protection, la promotion et l'habilitation des zones de montagnes ainsi que les différentes études y afférent.

## 2-3 : L'espace montagnard de Kabylie

### 2-3-1 : Situation géographique

Après le découpage administratif de 1984, de la Grande Kabylie est partagé entre les wilayates de Tizi-Ouzou et de Bouira et une partie de Boumerdes.

On distingue du Nord au Sud quatre (04) régions physiques :

- **La Chaîne côtière** et son prolongement oriental, le massif YAKOUREN.
- **Le Massif central** bien délimité à l'ouest, qui est situé entre l'Oued Sébaou et la dépression de Draa-El-Mizan - Ouadhias.
- **Le Djurdjura**, souvent synonyme de Kabylie et n'occupant qu'une partie restreinte de la Wilaya dans sa partie méridionale.
- **Les dépressions:** Celle du Sébaou qui aboutit à Fréha - Azazga et Celle de

Drâa-El-Mizan qui s'arrête aux abords des Ouadhias. Ces deux dépressions entourent le massif central. (*Voir la carte des ensembles physiques homogènes*)

La wilaya de Tizi ousou renferme deux (2) bassins versants dont l'un (le bassin du Sébaou) est drainé par l'oued principal Sébaou et ses affluents (Oued Aissi-Takhoukt et Oued Bougdoura) et l'autre par le bassin côtier lequel est drainé par l'Oued Sidi Ahmed Ben Youcef. La Kabylie Maritime inclut Dellys, Tizirt sur Mer et Azeffoun (Port Gueydon).

Composé de plus de 50% de montagne, et caractérisé par une topographie mouvementée, la description faite par Jules Liorel<sup>45</sup> traduit les caractéristiques du territoire de la Kabylie, et propose en même temps une première lecture de la trame territoriale et de la structure villageoise qui le caractérise.

*« ... une ligne de très hautes montagnes se brise en arêtes et en échancrures, des crêtes ondulent comme les vagues d'un océan, des vallées effroyables se creusent, des pitons se dressent comme des écueils ; Sur les crêtes des villages longs, sur les pitons des villages ronds blanchissent couverts de tuiles rouges. Dans les vallées, des hameaux et quelques maisons dispersées sont noyés d'ombre. Pas une ville centrale, pas une route ne parait, qui mette en contact tous ces petits mondes ; rien ne s'y découvre qui y centralise la vie ».*

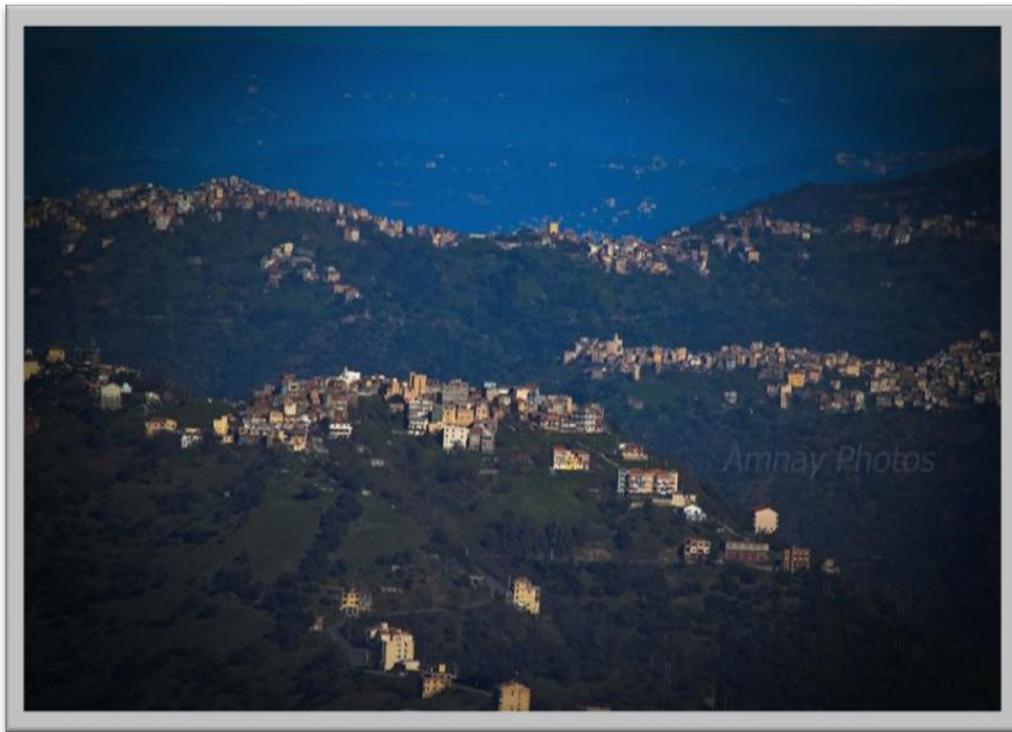


Photo 1: Ensemble de villages des montagnes de Kabylie  
Source : Internet, photos de Kabylie

---

<sup>45</sup> Liorel Jules (1871): Kabylie du Jurjura. Preface du M Emile Masqueray. Paris. ERNEST LEROUX EDITEUR 28, rue Bonaparte, 28

L'espace montagnard de la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur 84%<sup>47</sup> du territoire de la Kabylie. Il est caractérisé par une forte densité de population, répartie sur plus de 1400<sup>48</sup> villages, aujourd'hui en cours de mutation. Conséquence d'un long processus historique, cette forte densité, fait de la Kabylie l'une des zones montagneuses la plus peuplée au monde, en dépit d'un exode en faveur des espaces plus urbanisés. L'attrait de la ville a entraîné une décroissance démographique des villages. Par ailleurs pour des raisons d'emploi, d'équipements et de services, qui se sont concentrés dans la ville et le long du couloir de l'Oued du Sébaou, une bonne partie de la population villageoise se déplace tous les matins du village pour « participer et profiter du progrès et l'évolution » de la ville.

Si cet exode, a encouragé le phénomène d'explosion urbaine en Algérie, il n'en demeure pas moins que l'espace villageois connaît lui aussi des transformations souvent irréversibles

Marqué par une insuffisance voir absence de structures de production économiques ainsi que par une disparité des bases productives traditionnelles, l'espace montagnard de Kabylie reste aujourd'hui encore marginalisé. A titre de rappelle, en 1966 la Kabylie était rurale, et en 1987 le taux d'urbanisation est de 24%<sup>49</sup> de la population urbaine.

La répartition de l'occupation actuelle des terres de la wilaya de Tizi-Ouzou fait ressortir le constat suivant :

- **Le domaine agricole:** La surface agricole utile (SAU) de la wilaya estimée à **98 842 hectares** demeure très réduite (**0,09 Ha/Hab. alors qu'elle est de 0.25 Ha /Hab. à l'échelle nationale**). Cette SAU ne représente que **33, 42%** de la superficie totale de la wilaya et **38, 27 %** de l'ensemble des terres affectées à l'agriculture (**258.252 ha**).

Il est important de noter que compte tenu des contraintes du relief et de la faiblesse de la SAU, cette dernière doit être préservée par des travaux de conservation des sols.

- **Le domaine forestier** représenté par les forêts et les maquis occupe une surface totale de **115.000 Ha**. Ce qui confère à la wilaya de Tizi-Ouzou un taux de boisement de **38.7 %**. L'un des plus élevés du pays, la moyenne nationale est de l'ordre de **20 %**.
- **La Chaîne côtière** et son prolongement oriental, le massif YAKOUREN.
- **Le Massif central** bien délimité
- **Les terres de parcours** ne représentent que **10.6 %** de la superficie totale de la

---

<sup>47</sup> Géographie de l'Algérie

[http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie\\_de\\_l%27Alg%C3%A9rie](http://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9ographie_de_l%27Alg%C3%A9rie)

<sup>48</sup> yesguer Hichem : Enclavement des espaces ruraux, approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages kabyles. Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie, le 09/10/2009, sous la direction de Benjamin STECK, professeur, université du Havre

<sup>49</sup> RGPH 1987

Wilaya, soit **31.494 Ha** destinées au cheptel local, lequel est composé par ordre d'importance des espèces ovine, caprine et bovine.

Le reste du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. **Soit 37.541 Ha (12.7 %** de la surface totale) se partage entre diverses autres occupations à savoir les terres improductives (terrains rocheux et terres fortement érodées), donc non affectées à l'agriculture, ainsi que les lits d'oueds et les agglomérations.

Vu cette diversité qui compose le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, la production agricole reste très insuffisante pour la région, l'agriculture est très réduite en Kabylie, elle est de 5,2%<sup>50</sup> sur le territoire. Cette surface réduite des terres agricoles est la conséquence de l'urbanisation accélérée et envahissante.

Les ressources naturelles qui peuvent être très lucratives pour la région, ne sont pas exploitées ni mises en valeur, comme les forêts et l'étendu de la côte maritime, quant à l'industrie, elle reste très insignifiante, du au relief accidenté.

### **3: LA KABYLIE A TRAVERS L'HISTOIRE**

C'est après l'échec de l'insurrection kabyle en 1871, que l'administration coloniale scinde la Kabylie en deux grands territoires, la grande et la petite Kabylie<sup>55</sup>.

La Grande Kabylie est bordée par la mer entre Boudouaou à l'Ouest et Cap Sigli à l'Est. Les expressions de « Haute Kabylie » ou de « Kabylie du Djurdjura » sont souvent employées comme synonymes de « Grande Kabylie ».

Elle comprend la Haute Kabylie, la Basse Kabylie et la Kabylie maritime. La Haute Kabylie englobe les communes de Tizi-Ouzou, Fort National (Larba Nath Iraten), Michelet (Aïn el Hammam), Azazga (Iazugene), Yakourene et Draa el Mizan.

La Basse Kabylie est celle des plaines et des pénéplaines, Mirabeau (Draa Ben Khedda), Camp du Maréchal (Tadmaït), (Haussonvilliers) (Naciria ou Laaziv En' Zâmour), Bordj Menaïel et Ménerville (Tizi At Aïcha).

Selon Si Amar Boulifa, « la Kabylie du Djurdjura qui correspond à la grande Kabylie est composée d'une façade maritime qui commence de Cap djinet jusqu'au sommet de Yemma Gouraya qui domine Bejaïa, et de la chaîne de montagne du Djurdjura, au sud de la vallée du Sébaou. Ce massif imposant, boisé, est constitué d'un ensemble de montagnes.

---

<sup>50</sup>Babou Omar : communication « l'économie informelle en Algérie, Approche par une enquête mixte dans la wilaya de Tizi Ouzou ». Maître assistant et doctorant en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

<sup>55</sup> Cette appellation est relative, pour la grande Kabylie à l'altitude du sommet de Lalla Khedidja qui culmine à 2.308 mètres et pour la **petite** Kabylie à celle de la chaîne des Babors. Par. Hocine Benhamza : <http://www.kabyles.net/Kabylie-appellation-et-limites,8385>, consulté le 15 avril 2012....



Carte 1 : La Kabylie

Source : [www.google.fr/#q=la+kabylie](http://www.google.fr/#q=la+kabylie)

Il se présente comme un grand mur naturel et infranchissable que les romains ont baptisé Monts Ferratus.

Les premiers contacts avec le monde extérieur, remontent aux phéniciens (carthaginois) qui, par les nombreux comptoirs commerciaux longeant la cote kabyle, ont noué des liens commerciaux »<sup>57</sup>.

Dans son livre, Boulifa .S. A, relate la tentative des romains pour occuper les montagnes du Djurdjura qui semble un échec, car le Mons Ferratus est inaccessible. Les occupants du massif du Djurdjura au moyen âge, participaient aux affaires politiques et religieuses qu'a connues l'Afrique du Nord. C'était un peuple insoumis, défendant et préservant leur indépendance. Toute les tentatives d'occupation, ou de colonisation du massif, est vouée à l'échec, de même pour les turcs qui se sont juste limités à la récupération temporaire des impôts<sup>58</sup>.

«*L'appareil administratif, politique et militaire, mis en place par les turcs en grande Kabylie, a été très sommaire et n'a pas affecté les modes d'organisations sociopolitiques des tribus du massif montagneux*<sup>61</sup> ».

<sup>57</sup> BOULIFA Si Amar : Le Djurdjura à travers l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à 1830. Organisation et Indépendance des ZOUAOUA (Grande Kabylie) J. BRINGAU ; Alger ; 1925

<sup>58</sup> [fr.wikisource.org/wiki/Les\\_Kabyles\\_du\\_Djurdjura/03](http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Kabyles_du_Djurdjura/03)

<sup>61</sup> <http://timkardhit.hautetfort.com/archive/2010/04/30/le-djurdjura-a-travers-l-histoire-boulifa-si-amar.html>

Jusqu'à l'occupation française, la Kabylie resta indépendante et autonome. La politique de colonisation Française est fondée sur la violence économique, avec l'expropriation des terres et le démantèlement des instituts sociopolitiques traditionnels.

Les tribus kabyles combattent sur tous les fronts, leur premier contact avec les troupes françaises a lieu en 1831, près de Médéa, où Ben Zamoun mène au combat les hommes des Iflissen<sup>62</sup>.

En 1844, la vallée du Sebaou est conquise. En Haute Kabylie, Lalla fatma N'Soumer, prend la tête de la résistance à la conquête<sup>63</sup>. La domination française ne prend durablement le dessus qu'après la chute d'Icheriden, forteresse située à 1 065 mètres d'altitude, en juin 1857<sup>64</sup>. En juillet 1857, des tribus de Kabylie se rendent aux français, la capture de Lalla Fatma N'Soumer met un terme à la résistance mais les kabyles se soulèveront plusieurs fois encore jusqu'au début des années 1870.

En 1857<sup>65</sup>, 27 ans après la chute d'Alger, sous la conduite du général Randon et du maréchal Mac Mahon, le Génie militaire va chercher à occuper l'ensemble du pays, notamment la Kabylie contre laquelle sont dirigées plusieurs expéditions.

En marge des projets de la colonisation rurale, due à sa situation dans une région montagneuse difficilement accessible, et à l'absence totale de la population européenne, ce vaste territoire va amorcer sa mutation et connaître ses premières transformations au lendemain de la conquête de la Kabylie en 1871. Les répressions successives, vont fragiliser l'équilibre de la société villageoise, que se soit du point de vue de son organisation économique que social. Les années 1870-1871<sup>66</sup>, ont vu la révolution des cheikhs El Mokrani et El Haddad. Le pays, Jusque-là géré par des militaires dans le cadre des bureaux arabes, sont vu remplacés par des fonctionnaires civils.

Ces derniers qui sont venus de Paris avec une nouvelle « normalisation républicaine »

les chefs de tribus guerrières qui avaient accepté de se soumettre à des généraux n'entendaient nullement obéir à des civils qui perturba l'ordre social traditionnel maintenu jusque-là. Cette erreur politique contribua à l'extension de la révolte. L'insurrection toucha

---

<sup>62</sup> Lorcin Patricia M. E, *Kabyles, Arabes, Français : Identités coloniales*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, p 374 ,2005

<sup>63</sup> Oussedik Tahar, « *LLa Fat'ma N'Soume* », Alger, Entreprise nationale du livre, 1992, p 91

<sup>64</sup> Zirem Youcef, « *Histoire de Kabylie : Le point de vue kabyle* », Yoran Embanner, p 248 ,2013

<sup>65</sup> Adli Y : « La Kabylie à l'épreuve des invasions », Editions Zyriabes, 2004. Read more at <http://www.depechedekabylie.com/contribution/30113-organisation-socio-politique-et-economique-de-la-kabylie-avant-et-apres-1857.html#RivquT3xssLm2mud.99>

<sup>66</sup> Kabylie : L'insurrection de 1871  
<http://encyclopedieberbere.revues.org/1410>

principalement le centre et l'Est du pays.

Les conséquences de cette insurrection se traduisirent par une expropriation massive des biens immobiliers des tribus et leur distribution à des colons venus d'un peu de partout.

### **3-1: Aperçu sur la Kabylie: la wilaya de Tizi-Ouzou**

La Kabylie, est un vaste territoire montagneux, structuré par un ensemble de villages, pouvant atteindre plusieurs milliers d'habitants, et ne descendant que rarement au-dessous de 500 habitants<sup>75</sup>. Qu'ils soient de formes allongées ou circulaires, ces villages sont souvent édifiés sur les sommets de montagne. Selon Pierre Bourdieu<sup>76</sup> «...*Le village est lieu de guet et de protection, d'où le kabyle peut surveiller sans peine ses champs et ses vergers.* »

Aujourd'hui le village Kabyle a connu des étalements sans aucune logique d'articulation avec l'ancien tissu villageois. On passe ainsi d'une morphologie villageoise de type radioconcentrique à un type linéaire le long des routes. Cet étalement du village est le résultat de plusieurs facteurs qu'on abordera plus en détails dans le chapitre consacré au cas d'étude « *le village Taguemount Azouz* ».

On peut citer deux catégories de villages :

- Le village de crête qui occupe le sommet d'une colline. Il se présente comme un tassement de construction qui, autrefois, formait une image assez homogène et discrète (petites maisons en pierre couvertes de tuiles).
- Le village de contrebas qui occupe une position à mi-chemin entre le fond des vallées et le sommet des crêtes.

Comme nous l'avons annoncé plus haut, les données ainsi que les chiffres<sup>77</sup> concernent la wilaya de Tizi-Ouzou. Limitée au Sud par la wilaya de Bouira, à l'Est par Béjaïa, et l'Ouest par Boumerdès, la wilaya de Tizi-Ouzou est ouverte au Nord sur la Mer Méditerranée avec 85 Km de côtes. Administrativement elle est divisée en 21 Dairates et 67 Communes. Elle compte le plus grand nombre de communes à l'échelle nationale.

Le chef-lieu de la Wilaya est la ville de Tizi-Ouzou. Il est utile de souligner que la wilaya de Tizi-Ouzou compte : Une population d'environ 1 127 235 habitants selon le RGPH 2008 et

---

<sup>75</sup> RGPH 1998

<sup>76</sup> Bourdieu Pierre: Sociologie de l'Algérie, collection que sais-je ? Ed, Dahlab, Alger, 1985, p9

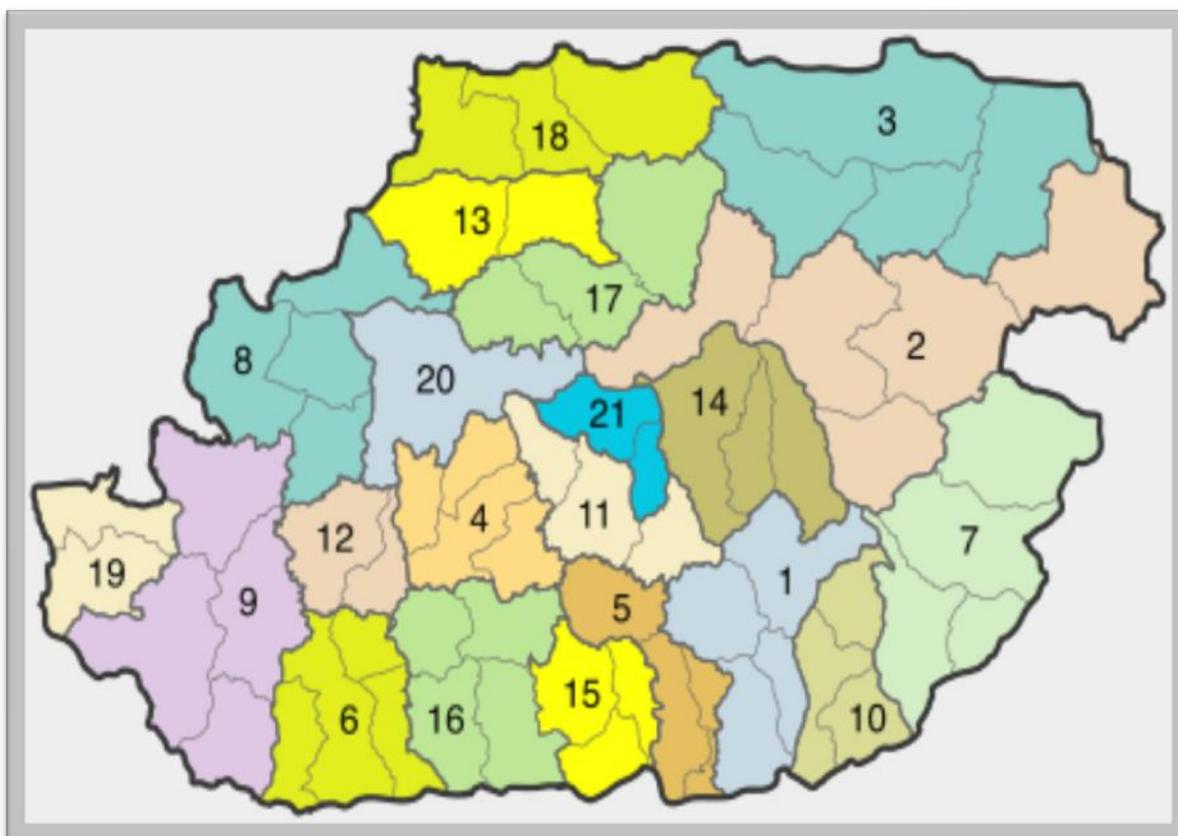
<sup>77</sup> Extrait du rapport de présentation du PAW de la wilaya de Tizi-Ouzou

de 1 139 593 habitants au 31/12/2010<sup>78</sup>. La wilaya de Tizi-Ouzou fait partie de la Région Nord Centre. Elle s'étend sur une superficie de 2 957.93Km<sup>2</sup><sup>79</sup>, soit 0.13% du territoire national.

Par rapport au contexte régional, elle occupe :

- La 6ème place en termes de superficie (8,66%) de la superficie de la Région avec 2 970 km<sup>2</sup>
- Le 2ème rang du point de vue volume de population, soit 10,5%.

La 4ème position en matière de densité.



Carte 2 : Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou

Source : APW de Tizi-Ouzou

1. Ain El Hammam • 2. Azazga • 3. Azeffoun • 4. Beni Douala • 5. Beni Yenni • 6. Boghni • 7. Bouzguene • 8. Draâ Ben Khedda • 9. Draâ El Mizan • 10. Iferhounène • 11. Larbaâ Nath Irathen • 12. Mâatkas • 13. Makouda • 14. Mekla • 15. Ouacif • 16. Ouadhia • 17. Ouaguenoun • 18. Tigzirt • 19. Tizi Gheniff • 20. Tizi Ouzou • 21. Tizi Rached.

Selon le RGPH 2008, les Dairates les plus importantes en termes de population sont :

<sup>78</sup> DPAT de Tizi-Ouzou

<sup>79</sup>Présentation du PAW de la wilaya de Tizi ouzou en date du 11decembre 2011(invité)

- Tizi ouzou avec 127 235 hab
- Draa el mizan avec 89 257hab
- Draa ben khedda avec 83 232 hab
- Azazga avec 80 766hab
- Boughni avec 69 995 hab.

#### **4 : ECOSYSTEMES ET CLIMAT**

La Wilaya de Tizi-Ouzou est caractérisée par des paysages verts, assez variés, offrant une richesse écologique particulière. Cette richesse est le résultat d'une mosaïque d'écosystèmes variables (littoraux, montagnards, forestiers et zones humides).

- **Ecosystèmes du littoral:** Avec un linéaire côtier de **61 Km** et un linéaire terrestre de **85 Km**, le littoral se caractérisent par des espaces côtiers très diversifiés et des falaises comme le cas d'**Azeffoun** et de **Tigzirt**. Etant un écosystème sensible, des actions de préservation sont nécessaire contre tous types de nuisances y compris l'urbanisation démesurée.
- **Ecosystèmes montagnards** de Tizi-Ouzou offrent des paysages rocaillieux d'une beauté exceptionnelle, c'est le cas d'ailleurs des monts de Djurdjura avec toutes ces espèces floristiques et faunistiques, ces affleurements rocheux, ces crêtes couvertes de neige en hiver, ses grottes, ses gouffres et son karst.
- **Ecosystèmes forestiers.** Sur le territoire de la Wilaya de Tizi-Ouzou on trouve soit des forêts naturelles plus au moins inaccessibles, soit des formes de dégradations comme les maquis et les garrigues. Exemple des forêts d'Ait Ouabane, d'Akfadou, du Djurdjura, de Yakourene et de Mizrana. (voir *la carte d'occupation du sol*)
- **Zones humides.** Elles sont représentées essentiellement par les oueds, les rivières ainsi que les barrages comme celui de Draa-El-Mizan et celui de Taksebt et les lacs comme le lac Goulmim. Ces zones attractives sont d'une grande valeur économique, culturelle, scientifique et récréative<sup>84</sup>.

La Wilaya de Tizi-Ouzou se situe sur la zone de contact et de lutte entre les masses d'air polaire et tropical. D'octobre à avril, les masses d'air arctique l'emportent généralement et déterminent une saison froide et humide. Les autres mois de l'année, les masses d'air tropicales remontent et créent chaleur et sécheresse. Les précipitations s'effectuent en grosses pluies peu nombreuses : entre 600 et 1 000mm qui peuvent tomber en quelques semaines sous

---

<sup>84</sup> Op cit 37

forme de pluies de durées variant de quelques heures à quelques jours. Ces précipitations peuvent varier considérablement d'une année à l'autre. Les neiges peuvent être abondantes sur le Djurdjura et l'extrémité orientale du massif central.<sup>85</sup>

## **5 : RESEAU ROUTIER ET INFRASTRUCTURES**

À l'intérieur de la région de Kabylie, particulièrement celle de la wilaya de Tizi-Ouzou, les axes de communication terrestres tirent parti des dépressions du relief : la route d'Alger à Béjaïa passe par la vallée du Sebaou. Les montagnes de Kabylie représentent cependant un obstacle que contourne par le sud le tracé du grand projet d'autoroute Est Ouest.

Il est à signaler un tel projet a des conséquences sur la région, comme la fluidité des transports, l'accessibilité aux autres régions du pays sera plus facile, avec un certain dynamisme régional. Seulement il faut rappeler, que pour partir d'un village à l'autre, dans certain cas relève de l'aventure ! la réfection et le revêtement du réseau routier inter villageois, n'est il pas plus urgent ? L'élargissement des chemins communaux, ou de wilaya est moins cher que ce projet d'autoroute qui mettra à mort tout le commerce de plusieurs villages.

Ce tronçon qui relie Alger à Constantine, permettra de desservir certaines wilayas de l'Est, comme Sétif, Bouira, et Bordj Bou Arreridj, néanmoins, en 2011, les pénétrantes autoroutières qui devaient en assurer la liaison avec Béjaïa et Tizi-Ouzou n'ont pas encore vu le jour, pour des raisons multiples. Les lignes ferroviaires ont bénéficié d'une modernisation du matériel roulant dès la fin des années 2000. Bien que réouverte en juillet 2009, la ligne Tizi Ouzou-Alger, après être restée fermée pendant la période de la décennie noire pour raison de sécurité n'est toujours pas opérationnelle.

En matière de transport aérien, la Kabylie est reliée aux grandes villes étrangères via l'aéroport d'Alger Houari Boumediène.

Le réseau routier de la wilaya s'étend sur une longueur totale de 4965km<sup>86</sup>.

- 609,453km de routes nationales
- 652,273km de chemins de wilaya
- 3703,015km de chemins communaux

C'est un réseau relativement dense constitué à 75% de chemins communaux desservant dans des conditions difficiles une multitude de villages et agglomérations en zone de montagne.

Concernant la dotation en AEP elle est en moyenne de l'ordre de 135 l/j/Hab. Le taux de

---

<sup>85</sup> RGPH 2008 DE Tizi-Ouzou (DPAT)

<sup>86</sup> DTP de la wilaya de Tizi ou zou

raccordement en AEP est de 98,2%<sup>87</sup>

Toutefois il ne faut perdre de vue que des insuffisances sont encore constatées au niveau de certaines localités notamment dans le couloir de Draa-El- Mizan.

*(Voir carte consistance du réseau routier)*

## **6 : SITUATION SOCIALE ET ECONOMIQUE DE TIZI-OUZOU**

### **6-1 : Population et croissance démographique de la wilaya de Tizi-Ouzou**

La wilaya de Tizi- Ouzou fait partie des dix wilayates formant la région Nord centre (Alger, Ain Defla, Béjaïa, Blida, Bouira, Boumerdes, Chlef, Tipaza et Tizi Ouzou) situé à l'Est d'Alger, Tizi- Ouzou est le second pôle démographique de la région, sa position géographique favorable et sa forte capacité d'attraction sur les populations en ont fait la région la plus soumise à la pression de l'urbanisation.

L'exiguïté de la wilaya, son relief accidenté n'empêche pas 1 116 484 habitant (exploitation RGPH 2008) de s'empiler sur les sommets et pentes de la montagne et les quelque rares plaines avec une densité moyenne de 377 habitants /km<sup>2</sup>. Cette population est fortement concentrée dans les nombreux villages (environ 1400)<sup>88</sup> accrochés aux sommets des montagnes.

La consultation de l'annuaire statistique de la Wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que l'exploitation du RGPH 2008 nous ont permis d'avoir les résultats suivant : Entre 1845 à 1856, on estime à 300 000 âmes la population de la grande Kabylie, soit 12% de la population Algérienne qui était de 2 500 000<sup>89</sup> habitants à la même période. De 1906 à 1954, la population de l'arrondissement de Tizi-Ouzou passe à 635 877<sup>90</sup> habitants alors que celle d'Alger de 1 346 746 à 2 364 064 habitants pour la même période , la lenteur dans l'accroissement démographique constatée en grande Kabylie peut s'expliquer par l'amplification des mouvements d'exode et d'émigration.

A titre indicatif, dans certaines localités du tell Algérois une proportion de 57% d'habitants originaires de grande Kabylie (Région d'El-achour). En outre avant 1962, plus de 50% des chefs de familles installés dans la CASBAH d'Alger sont originaires également de la région de Kabylie.<sup>91</sup>

---

<sup>87</sup>Direction de l'hydraulique de la wilaya (DHW)

<sup>88</sup>Yes guer Hicham : thèse pour l'obtention du grade de Docteur en géographie « Enclavement des espaces ruraux. Approche géographique de l'ouverture /fermeture des villages Kabyles ». Université du Havre, le 09 octobre 2009

<sup>89</sup> Annuaire statistique de la wilaya de tizi ouzou : Conçu et élaboré par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi ouzou, Edition 2009/n°24

<sup>90</sup> Idem

<sup>91</sup>Source : Monographie de la wilaya de TIZI-OUZOU (CREAD) Edition 2009/n°24

Le recensement général de 1966 (RGPH) a donné des résultats pour la Grande Kabylie qui confirme sa ruralité, ce n'est qu'après le découpage administratif de 1984, que la population de la wilaya de Tizi-Ouzou commença à s'urbaniser.

1945	1966	1987	1996	1998	2004
16%	25%	49%	52%	54%	58%

Tableau 3 : Evolution du taux d'urbanisation de 1945 à 1998

Sources : Rapport national sur le développement humain – CNES nov. 2001, p. 120.

SNAT 2025 p. 81.

L'analyse empirique de Selim Oualikène sur la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008) donne les résultats suivant:

- La population totale est estimée à 830.758(1966) habitants dont 79 % sont des ruraux.
- Elle est inégalement distribuée sur le territoire ; La densité de population varie entre 20,4 hab/km<sup>2</sup> (communes côtières et extrême Sud de la wilaya) et 507,1 hab/km<sup>2</sup> (zones montagneuses).

Ces chiffres illustrent que plus de la moitié des actifs rémunérés (55 %) de notre zone d'étude tirent leur revenu des travaux agricoles. Enfin, dans l'offre régionale d'emplois, la part du secteur secondaire (soit 18 %) est la plus faible confirmant ainsi la fragilité des structures industrielles de la Grande-Kabylie en 1966<sup>92</sup>.

La lecture de l'article de S Oualikène montre que la population de la Grande kabyle est très concentrée en milieu montagnard, dans des villages accrochés aux sommets des montagnes.

Le nombre d'habitants en 2010 selon les services de la DPAT de la commune de Tizi-Ouzou est de **135 088** habitants, dont 67486 habitants de sexe masculin et 67602 habitants de sexe féminin, avec un taux d'accroissement de 1,5.

104 312 habitants résident dans l'agglomération chef lieu (la ville de Tizi-Ouzou), 27 612 habitants résident en agglomérations secondaires, et le reste c'est-à-dire 3 164 habitants résident en zones éparses. En ce qui concerne la population de la wilaya de Tizi-Ouzou, selon les services de la DPAT le nombre d'habitants pour 2010 est de **1 139 593** habitants dont 564 757 habitants de sexe masculin et 562 409 habitants de sexe féminin, avec un taux

<sup>92</sup> Oualikène Selim: Analyse empirique de la wilaya de Tizi-Ouzou (1962 – 2008) p. 195-209  
 Planhttp://www.crasc-dz.org/IMG/Insaniyat/44-45/Analyse%20empirique%20de%20la%20wilaya%20de%20Tizi%20Ouzou%201962-2008.pdf

d'accroissement de 0,2. Cette population est répartie ainsi : 584 520 habitants résident dans des agglomérations chef lieu, 445 609 habitants résident dans des agglomérations secondaires et 97 037 habitants résident en zones éparses.

(Voir la carte de densité de la population)

- **Population de Tizi ouzou<sup>93</sup>**

Pop totale de Tizi-Ouzou 1954	Pop totale de Tizi-Ouzou musulman 1954	1966
55 497	53 329	53 123

Tableau 4 : Population de Tizi-Ouzou

La population de Tizi-Ouzou pendant la période coloniale, est marquée d'une très faible baisse de population, due probablement à la guerre de libération et l'immigration.

	1977	1987	Taux d'accroissement 77/87	1998	Taux d'accroissement 87/98	2008
Commune de Tizi- Ouzou	67 225	92 412	3,23	117 259	2,188	127 677
Wilaya de Tizi-Ouzou	702 000	936 948	2,93	1 108 709	1,54	1 116 484

Tableau 5: Evolution de la population communale et wilayale de Tizi-Ouzou

Source : RGPH 2008

<sup>93</sup> Mahé Alain: « Histoire de la Grande Kabylie XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> » anthropologie historique du lien social dans les communautés villageois, Ed Bouchene, (deuxième édition corrigée) 2006

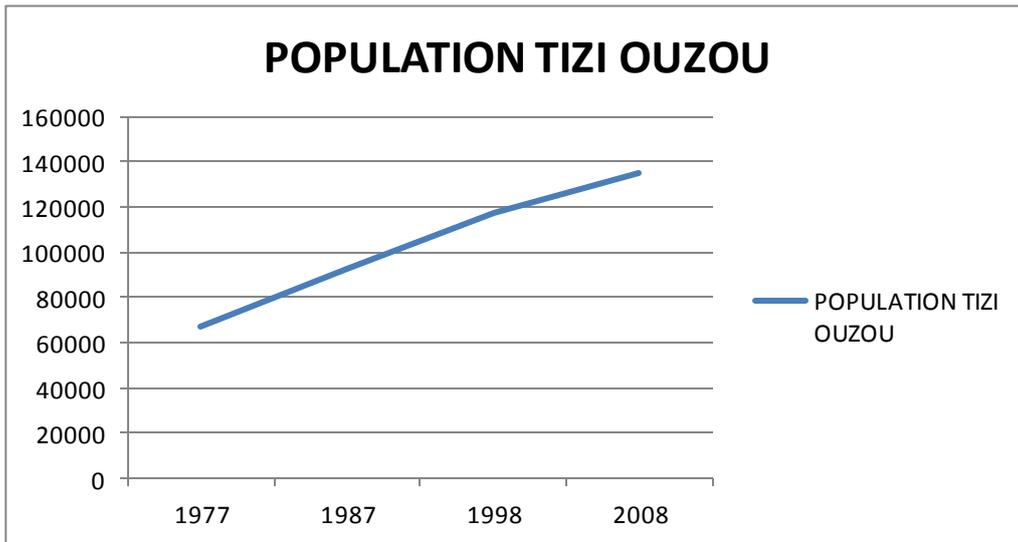


Figure n°2 : Graphe concernant la croissance de la population de Tizi-Ouzou (commune)  
Source : Auteur du mémoire

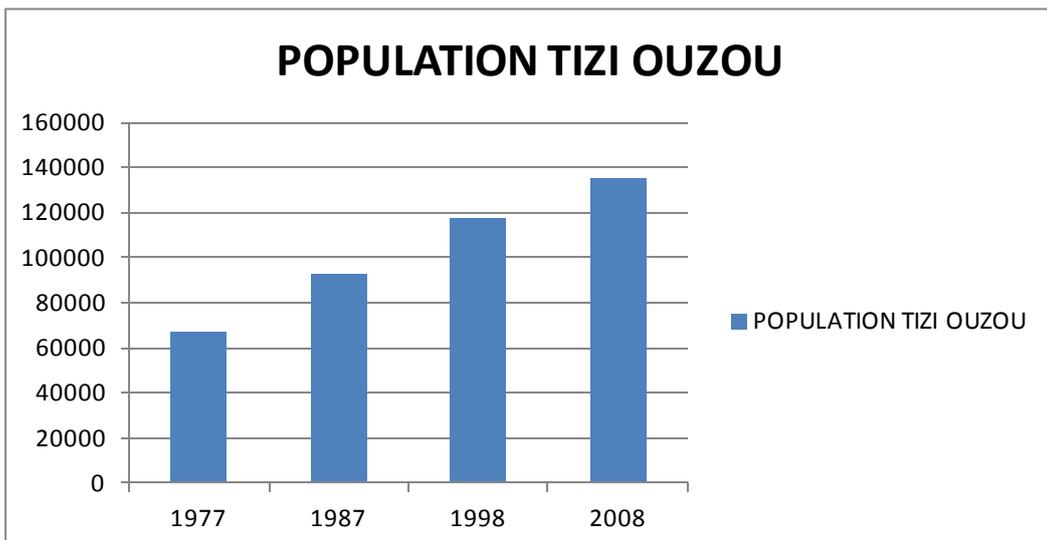


Figure 2 : Evolution de la population de Tizi-Ouzou (commune)  
Source : Auteur du mémoire

Nous observons une croissance continue de la population de la commune de Tizi-Ouzou depuis le recensement de 1977, c'est une ville attractive pour la population villageoise, tandis que la population totale de la wilaya de Tizi-Ouzou croit elle aussi, mais à un rythme plus faible. Il faut souligner que la décennie 1990, marquée par l'insécurité, a poussé de nombreuses populations rurales vers les centres urbains.

### 6-1-1 : Le mouvement migratoire en Kabylie

La Kabylie a une longue tradition d'émigration. Une migration interne existait déjà avant 1830, avant le début de la colonisation française de l'Algérie. Avant cette date, des jeunes kabyles travaillaient pour une courte durée dans les grandes villes algériennes. Selon CHAKER (1985), une tradition du commerce liée à la migration existait déjà chez certaines tribus kabyles avant le début de la colonisation.<sup>96</sup>

Pour KHELLIL (1979 p103)<sup>97</sup>, Pendant cette période, l'exil était appréhendé avec peur par les Kabyles. Ainsi, il suffit qu'un Kabyle quitte son village pour qu'il se sente étranger. Quand à l'émigration de courte durée faite pour des raisons économiques, celle-ci est toujours subie avec tristesse par ceux qui restent au village : notamment les épouses et les mères de familles. ALICHE R, souligne à ce propos : « *Ils ont laissé le pays, ils ont laissé leurs maisons et leurs familles, leurs parents ; ils sont montés dans le bateau et s'en sont allés. Les vieilles et les mères n'ont plus qu'à se tourner vers les gardiens (génies) du pays pour qu'ils les protègent, qu'il ne leur arrive rien de mal, qu'ils gagnent de l'argent et apportent un peu de bien-être à leur famille*<sup>98</sup> ».

### 6-1-2 : L'exode rural

Après l'indépendance, l'Algérie a connu un exode rural important, cette course pour l'occupation des villes est le résultat d'une certitude que les villes offrent de meilleures perspectives d'avenir. Cet exode rural qui se poursuit encore de nos jours vers les villes limitrophes de la Kabylie, comme Boumerdes, Bougie, Bouira et Alger, mais aussi vers Tiaret, Sidi Belabes et Oran.

« *L'insuffisance de travail et d'activités locales et le dynamisme démographique de la Kabylie ont donné, très précocement, à l'émigration un caractère traditionnel qui s'enracine dans une mobilité ancienne et régulée par la société. Les déplacements ont toujours eu un caractère temporaire et ont concerné des membres désignés par le groupe. La forte cohésion sociale et la solidarité de la parenté permettait les départs répétés et organisés vers d'autres régions*<sup>99</sup> ».

---

<sup>96</sup> CHAKER (Salem) : 1985 - « Berbérîté et émigration kabyle », Peuples méditerranéens, 31-32.  
CHAKER (Salem) : 1989/1998 (2e éd.) - Berbères aujourd'hui, Paris, L'Harmattan.  
DIRECHE-SLIMANI (Karima) : 1997 - Histoire de l'émigration kabyle en France au XXe siècle. Réalités  
KHELLIL (Mohand) : 1991 - L'intégration des Maghrébins en France, Paris, Puf.  
[www.langues-de-france.org/chaker.html](http://www.langues-de-france.org/chaker.html)

<sup>97</sup> Mohand KHELLIL : L'exil kabyle. Edition l'Harmattan, 1979-p207 ISBN, 2858021414, 9782858021413.

<sup>98</sup> ALICHE Rachid : Extrait p. 23-24 du roman FAFFA, Mussidan, Federop, France 1986

<sup>99</sup> Direche-Slimani K. : article : Kabylie : L'émigration kabyle. Entre tradition économique et histoire politique  
: <http://encyclopedieberbere.revues.org/1428>

Vivre en ville était synonyme d'autonomie et d'indépendance, avec plus de facilité d'accès à des biens et services publics, comme les écoles, les administrations. Avec les plans nationaux, les programmes spéciaux de développement et les projets industriels des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt et les changements sociaux qui les ont accompagnées, ont sensiblement contribué à l'émergence de petites et moyennes agglomérations urbaines à l'intérieur du pays. C'est ainsi que le découpage administratif de 1984, a vu des villages passés au statut de chef lieu de daïra en milieu rural, favorisant ainsi une meilleure répartition du progrès. Le désenclavement par la création de nouvelles routes et ouverture des pistes, l'électrification rurale et l'alimentation en eau potable, la construction de collèges et lycée, la réalisation des polycliniques dans certains villages, ont largement participé à la création de l'emploi. Par ailleurs on notera aussi la réalisation d'hôpitaux, comme c'est le cas pour la ville d'Azazga et de Draa-El-Mizan ainsi que de grands complexes industriels, à titre d'exemple l'usine SONITEX et l'ONALAIT de Draa-Ben-Kheda, ou encore l'usine ENIEM (ex. SONELEC).

Il faut également signaler la croissance de petites villes et l'émergence de nouvelles logiques résidentielles avec la construction d'immeubles collectifs, à travers la création des ZHUN (zone d'habitat urbaine nouvelle).

Le mouvement d'exode qui se poursuit aujourd'hui dans certaines régions traduit probablement les inégalités territoriales et socio-économiques toujours présentes. Il favorise la marginalisation sur le plan économique d'une partie des territoires, face au mécontentement de la population rurale qui se plaint au regard des nombreux articles publiés dans la presse, d'une faible couverture en terme d'approvisionnement en eau et en énergie, ainsi que de l'état des routes souvent mal entretenues. Le manque d'équipements socioéducatifs, comme les maisons de jeunes, les bibliothèques, les aires de jeux pour les jeunes, constitue aussi un problème. En dépit de ces nombreux déficits une forte population rurale continue à vivre dans les villages, dont la majorité sont situées en altitudes les plus élevées.

## **6-2 : Le secteur de l'industrie**

A partir de 1967, il a eu le lancement du secteur industriel, jugé prioritaire, entant que base d'une économie autocentrée, ainsi le secteur de l'agriculture est délaissé.

Les opérations contenues dans le programme spécial de la wilaya (1968-1971) consistaient à restaurer les activités du secteur traditionnel fortement affaibli par la guerre de libération.

Mais le revenu pétrolier et la stratégie de développement (1967-1977)<sup>100</sup> ont sacrifié ce secteur.

### **6-2-1 : La singularité de la wilaya de Tizi-Ouzou (Le manque d'agriculture pour une société à majorité rurale)**

Pendant longtemps, l'économie de la société kabyle était basée essentiellement sur l'arboriculture et l'artisanat. Les montagnards font pousser l'olivier et le figuier, qui constitue le principal revenu des paysans kabyles, en consommant une partie de l'huile et de figues produit, et l'autre partie était réservée à la commercialisation.

L'entretien avec Mr K Mohand, un octogénaire, citoyen de la ville de Tizi-Ouzou atteste : « Dans les années 40 et 50, l'actuelle rue Lamali Ahmed à Tizi-Ouzou, servait de marché aux figues sèches (Souk Tazarth), celles-ci étaient exportées vers l'Europe ». Quant à l'orge, le blé et les légumes secs étaient importés, car la nature du sol ainsi que le relief ne permettent pas cette culture. C'est pour ces raisons que le paysan kabyle était dans l'obligation de compléter son revenu par l'émigration, la population restante s'occupe de l'agriculture vivrière et aux activités artisanales, principalement la femme, avec la confection de tapis, burnous, couvertures et la poterie.

Les opérations contenues dans le programme spécial de la wilaya (1968-1971) consistaient à restaurer les activités du secteur traditionnel fortement affaibli par la guerre de libération. Mais le revenu pétrolier et la stratégie de développement (1967-1977) ont sacrifié ce secteur.

### **6-2-2: Les conséquences de l'industrialisation**

A partir de 1967, il y a eu le lancement du secteur industriel, jugé prioritaire, entant que base d'une économie autocentrée, ainsi le secteur de l'agriculture est délaissé.

L'industrialisation massive des années 70 qu'avait lancées l'Algérie indépendante par des programmes quinquennaux a réussi à attirer les populations rurales vers les pôles industriels.

A l'instar des autres régions du pays, la région de Kabylie s'est vue assurée un développement économique par des investissements publics. Ce qui a permis la réduction du chômage avec l'offre d'emploi assuré par les différents complexes industriels.

L'industrie de la région se base sur les unités de production d'importance nationale comme :

-ENIEM d'Oued Aissi, complexe africain de l'électroménager

-SONITEX et ONALAIT de Draâ Ben Khedda

---

<sup>100</sup>Oualikene S : analyse empirique de la wilaya de Tizi Ouzou (1962-2008)

- ENEL de Freha - Complexe des équipements électriques
- SNLB de Taboukirt dans la commune de Tizi Rached (unité de meuble)
- IRDJEN - Complexe de produits rouges

Ces usines implantées sur des plaines agricoles, localisées le long d'Oued Sébaou, longée par la RN12, permettant ainsi une bonne accessibilité vers ces usines.

Seulement depuis les années 90, avec la conjoncture économique et sécuritaire, on assiste à une dissolution de plusieurs unités de production publiques, ou bien la compression des effectifs.

COTITEX après sa dissolution, le personnel a été transféré au profit de la CTO (cotonnière de Tizi-Ouzou) qui assure la fabrication des tissus.

La politique économique du pays indépendant avait rompu avec la spécificité géographique et socioculturelle de la région en optant pour les grands projets industriels.

Yesguer Hichem<sup>101</sup> souligne à ce propos :

*« Les politiques Algériennes de développement n'ont pas pris en compte la spécificité montagnarde, chaque région se voyait doter d'investissements, d'équipements, d'infrastructures, semblables qu'elle soit montagnaise ou pas ».*

## **7: LA KABYLIE AUJOURD'HUI**

### **7-1: Une ruralité en baisse**

Les populations urbaines connaissent un accroissement plus rapide (4% en moyenne par an contre 0,4% pour la population rurale)<sup>102</sup>. Les différents recensements confirment cette tendance à la baisse de la population rurale : 68,6% en 1966, 60 % en 1977, 50,3 % en 1987. Ainsi la population rurale algérienne connaît une diminution constante depuis l'indépendance. Cette baisse est encore plus accentuée ces deux dernières décennies, vu les statistiques de l'ONS.

---

<sup>101</sup> YESGUER H : « enclavement des espaces ruraux. Approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages kabyles ». Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie, octobre 2009, sous la direction de Benjamin STECK, professeur, université du Havre

<sup>102</sup> SNAT 2030 qui est sur ligne

Année	Pop. Urbaine	Pop. Rurale	Pop. Totale	Part de la pop. Urbaine
1966	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31.40%
1977	6 686 785	10 262 515	16 948 000	40%
1987	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49.70%
1998	16 966 967	12 133 926	29 100 000	58.30%
2008	23 870 000	10 230 000	34 100 000	70%

**Tableau 6 : Evolution de la population urbaine entre 1966 et 2008**

Source : SNAT p.19

### **Un recul de la natalité (17,12%0)**

Les données sont extraites de l'annuaire des statistiques ainsi que le RGPH 2008

- Une baisse notable du taux d'accroissement (passage de 1,54% entre 1987/1998 à 0,17% entre 1998/2008)
- La mortalité générale et infantile située respectivement autour de 4,97%0 et 17,36%0
- Une nuptialité de plus en plus tardive
- Une structure par âge révélatrice d'une population encore jeune mais qui évolue vers une baisse des tranches de moins de 20 ans (représentant actuellement 30% contre 39% au niveau National).
- l'amélioration de l'espérance de vie (pop de +60 ans représente 10,3% de la pop totale)
- Une augmentation de population agglomérée et une forte diminution de la population éparses

### **7-2: Une population jeune**

Selon le recensement de 2008, les moins de 20 ans constituent à peine, 9,95 % du total des ruraux de la wilaya de Tizi-Ouzou, et la tranche d'âge 20-29 ans représente 11,30 %<sup>103</sup> de cette population en âge de travailler. Actuellement, le taux d'activité en zone de montagne et dans ces espaces villageois, reste insuffisant au regard du nombre importants de jeunes en

<sup>103</sup> RGPH 2008 : répartition de la population selon le sexe et l'âge au 31/12/2008

âge de travailler. En effet en milieu villageois, le taux de chômage moyen, évalué à 25,1 %<sup>104</sup>, touche majoritairement la population jeune, notamment la tranche des 20-29 ans qui représente à elle seule le plus fort pourcentage (11,30 %<sup>105</sup> pour la wilaya de Tizi Ouzou) de tous les demandeurs d'emploi. Le marché de l'emploi se caractérise par la précarité de l'emploi, de mauvaises conditions de travail, l'absence de réglementations, de basses qualifications des employés souvent sans formation professionnelle. A travers ce constat, on suppose que la diminution de la population est une des conséquences de l'émigration interne ou externe.

Selon Bessaoud Omar<sup>106</sup>: *« Les facteurs de progrès ne se sont pas diffusés de manière continue et n'ont pas toujours profité de manière équitable à l'ensemble des populations rurales. L'accessibilité aux services de base pour les populations dites éparses et le fonctionnement aléatoire des infrastructures ont alimenté un sentiment de marginalisation et d'exclusion des populations ces dernières années ».*

Concernant le nombre de ménages pour la wilaya de Tizi Ouzou, celle-ci est de **197 410**<sup>107</sup> avec une taille moyenne des ménages de 5,7, on dénombre 105 195 ménages dans des agglomérations chef lieu avec une taille moyenne des ménages de 5,6. Dans les agglomérations secondaires on dénombre 76 383 ménages avec une taille moyenne de 5,8. Le reste des ménages dans les zones éparses est de 15 832, avec une taille moyenne des ménages de 6,1. La commune de Tizi-Ouzou à elle seule compte 25 661 ménages avec une taille moyenne de 5,3 dont 20 310 ménages dans l'agglomération chef lieu avec une taille moyenne de 5,1, en agglomérations secondaires on retrouve 4 834 ménages avec une taille moyenne de 5,7 et les 517 ménages sont en zones éparses avec une taille moyenne de 6,1.

De ces chiffres et données on conclue que la majorité de la population réside dans des agglomérations chef lieu, ainsi que la concentration des ménages dans ces agglomérations chef lieu. Il y a lieu de signaler que la wilaya de Tizi Ouzou compte **19 588** maisons traditionnelles et 134 271 maisons individuelles. Selon le RGPH version 2010 dans les communes de montagne, c'est la commune d'Aghrib dans la daïra d'azeffoun qui compte le plus grand nombre de maisons traditionnelles, 1 069 et 726 maisons individuelles, suivit de la commune de Draa El Mizan avec 867 maisons traditionnelles et 3 665 maisons individuelles, vient ensuite la commune de Ain Zaouia avec 587 maisons traditionnelles et 1 861 maisons

---

<sup>104</sup> ONS : 2008

<sup>105</sup> RGPH 2008 : répartition de la population selon le sexe et l'âge au 31/12/2008  
CIHEAM : Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes

<sup>106</sup> Omar BESSAOUD : article, La stratégie de développement rural en Algérie

<http://om.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>

<sup>107</sup> RGPH 2008

individuelles, en dernier c'est la commune de Abi Youcef, qui possède le plus faible nombre de maisons traditionnelles, avec 21 maisons traditionnelles et 1 082 maisons individuelles. Pour la commune de Tizi ousou on retrouve 1 347 maisons traditionnelles et 11 157 maisons individuelles.

A travers ces chiffres on déduit que la maison individuelle domine, et ceci se lit dans tout le territoire de la wilaya. C'est une évolution socio-économique qui se manifeste dans cette occupation de la maison individuelle. C'est un nouveau besoin de la population à édifié des maisons qui répondent a leur exigences et leur mode de vie.

Ceci confirme la mutation de l'habitat traditionnel, qu'on devra éclairer dans notre cas d'étude, avec les facteurs induisant cette transformation, et le devenir du patrimoine vernaculaire des villages.

### **7-3 : La répartition du parc logement total des MOC et le statut d'occupation du logement**

Pour comprendre cette occupation ainsi que leur lieu d'édification, un aperçu sur la répartition des logements semble nécessaire.

Selon le RGPH version 2010 le nombre de logements total wilaya est de **269 559**, dont 142 039 logements dans des agglomérations chef lieu, 103 817 logements dans des agglomérations secondaires et 23 703 logements en zones éparses. De ces logements on dénombre 185 432 logements habités, 42 775 logements secondaires, 39 175 logements inhabités et 2 176 à usage professionnel. Le taux d'occupation par logement est de 6,1.

La commune de Tizi-Ouzou compte 32 607 logements avec un TOL de 5,6. Ces logements sont repartit ainsi : 26 689 logements en agglomération chef lieu, 5 367 logements en agglomérations secondaires et 551 logements en zones éparses. On retient également que 24 164 logements sont habités, 3 372 logements secondaires, 4 217 logements inhabités et 854 logements à usage professionnel.

A signalé qu'après la commune de Tizi-Ouzou, c'est la commune d'Azazga qui possède le plus important nombre de logements, avec 8 714 logements suivit de la commune de Draa El Mizan avec 7 959 logements, Draa Ben Kheda avec 7 817 logements et Larba Nath Irathen avec 7 724 logements.

On déduit de cette analyse, le nombre important de logements concentrés dans des agglomérations chef lieu.

Concernant le nombre de logement pour la commune d'Ait Mahmoud, on constate une certaine concentration de logement dans le chef lieu, c'est-à-dire dans l'agglomération de Taguemount Azouz.

## HABITAT

DISPERSION	CONSTRUCTIONS	LOGEMENTS			
		HABITE	INHABITE	A USAGE PROF,	TOTAL LOGEMENTS
AGGLOMERATION CHEF LIEU	1 688	1 058	913	0	1 971
AGGLOMERATIONS SECONDAIRES	812	515	485	0	1 000
ZONE EPARSE	96	38	63	0	101
TOTAL	2 596	1 611	1 461	0	3072

**Tableau 7 : Nombre de constructions et de logements dans la commune d'Ait Mahmoud**

Source : APC d'Ait Mahmoud

Le nombre de logements d'après le RGPH 2008 de la commune d'Ait Mahmoud nous donne les chiffres suivants : Un total de 3072 logements pour l'ensemble de la commune répartis ainsi : 1971 logements pour l'agglomération chef lieu, 1000 logements pour les agglomérations secondaires et 101 logements pour la zone éparse.

Effectif M.O.C.				Taille moyenne des ménages			
ACL	AS	ZE	Total	ACL	AS	ZE	Total
1084	532	38	1654	4,5	4,8	5,6	4,6

**Tableau 8 : Répartition des ménages ordinaires et collectifs selon la dispersion et la taille moyenne des ménages**

Source : APC d'Ait Mahmoud

La concentration des ménages ordinaire et collectif de la commune dans l'agglomération chef lieu, est de 1087 avec un une taille moyenne des ménages de 4,5, tandis que la moyenne pour la wilaya de Tizi-Ouzou est de 5,68<sup>108</sup>.

<sup>108</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Tizi ousou : Année 2008 DPAT. Edition 2009 /n° 24

Habité	Logement secondaire	Inhabité	À usage professionnel	Total	T.O.L.
1613	1148	306	1	3068	4,8

Tableau 9 : Répartition du parc logement total des M.O.C. Statut d'occupation du logement et taux d'occupation du logement (T.O.L.). (RGPH 2008)

Le TOL donné pour la commune est de 4,8. La moyenne du TOL a l'échelle de la wilaya de Tizi Ouzou, selon l'annuaire des statistiques de 2009 est de 5,82. Le nombre de logements secondaires est de 1148, on suppose par la, que les propriétaires vivent en dehors du village, soit dans les villes du pays, ou à l'étranger, quant aux logements inhabités, ça suppose que les propriétaires ont construit de nouvelles maisons, et laissant ainsi l'ancienne habitation à l'abandon, ce sont souvent des maisons traditionnelles. C'est une conséquence de la mutation de l'habitat villageois. Notre travail de terrain nous a amené à constater cette situation du bâti traditionnel, qu'on va développer dans les prochains chapitres de ce travail de recherche.

Nombre de pièces								
1	2	3	4	5	6 et plus	N.D.	Total	T.O.P.
215	350	428	293	165	131	31	1613	1,75

Tableau 10 : Répartition des logements habités selon le nombre de pièces (RGPH 2008)

Le tableau nous renseigne sur le type de logement, et sa lecture nous indique que le logement de type F3 ou de trois pièces est majoritaire, avec 428 logements, suivi de 350 logements à deux pièces, 293 logements à quatre pièces, 165 logements à cinq pièces et de 131 logements à six pièces et plus. Sur le terrain objet de notre recherche, nous avons constaté que la majorité des logements a une pièce, sont des maisons traditionnelles qui ont subi des modifications, nous donnerons plus d'explications et de détails dans le chapitre concernant le cas d'étude.

Immeubles	Maison individuelle	Maison traditionnelle	Autres-Ordinaires	Construction Précaire	N.D.	Total
36	1349	193	7	2	26	1613

Tableau 11 : Répartition des logements habités selon type de construction (RGPH 2008)

Nous distinguons la domination du logement individuel, selon le RGPH 2008, sur l'ensemble des maisons individuelles, plus de 80% sont des constructions récentes, construites avec un style moderne, ces chiffres montrent d'une façon irréfutable la transformation profonde de l'habitat villageois.

Cuisine	S.D.B.	W.C.	Réseau Electrique	Gaz Naturel	Réseaux d'égouts	A.E.P.
76,3	61,2	88,1	96,4	0,1	80,2	92,4

Tableau 12 : Structure des logements habités disposant de commodités (RGPH 2008)

D'après la lecture du tableau, on constate que plus de 93% des constructions ont bénéficiées des VRD, contrairement aux vieilles maisons traditionnelles ne disposant d'aucun confort ni commodités.

Véhicule	T.V.	Réfrigérateur	Cuisinière	Lave linge	Climatiseur
20,7	92,3	93,2	77,9	22,3	8,0

Tableau 13 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs en % (RGPH 2008)

C'est à travers les résultats des tableaux, que nous déduisons la mutation de la population dans leur mode de vie, plus de 88% de logements de la commune d'Aït Mahmoud sont équipés de téléviseur, cuisinière et de réfrigérateur, c'est un changement de comportement dans la vie quotidienne de la population, drainant ainsi une nouvelle organisation de l'espace habité.

De ces statistiques, s'affiche l'engouement de la population à s'installer en ville, la concentration des logements dans les villes chef-lieu, suppose un certain nouveau type de comportement de cette population.

## 8: L'ESPACE VILLAGEOIS EN KABYLIE

### 8-1 : Implantation et paysage

La situation géographique des villages de Kabylie, et notamment l'influence des conditions climatiques, a déterminé une typologie d'habitat spécifique du point de vue morphologique et spatial.

Si la description du poète et chanteur Aït Menguellet<sup>109</sup>, insiste sur l'image que nous renvoie l'espace montagnard de Kabylie, elle traduit aussi l'importance de la densité villageoise qui caractérise ce territoire. « *Mon pays, est tel un collier surplombant les montagnes...* ». La métaphore qu'utilise le poète rejoint la description qu'en fait Martial Remond. « *Au long des crêtes secondaires qui, dévalant la chaîne maîtresse du Djurdjura, composant essentiel de la Kabylie centrale, des chapelets de villages semblent, à distances, une suite impressionnante*

<sup>109</sup> Aït Menguellet : Chanteur et poète Kabyle

*de fortins ; En réalité, amas de demeures entassées et comme peureusement blotties les unes contre les autres ».*<sup>110</sup>

Pour de nombreux auteurs la situation stratégique qu'occupent les villages de Kabylie est surtout due à des raisons défensives. Ainsi la position sur les sommets leur procure un sentiment de sécurité, en dominant et observant toutes incursions et attaques étrangères.

En effet pour Mebarek KACI<sup>111</sup> : *« La Kabylie ... c'est plutôt une citadelle naturelle imprenable où dévalent, à partir de la chaîne du Djurdjura, les nombreuses crêtes secondaires portant une suite impressionnante de villages et composant l'essentiel de l'armature du massif kabyle. La nature s'était chargée d'offrir d' inexpugnables remparts renforcés par les murs aveugles des maisons jointives et de leur pourtour. En somme, c'est une foule de villages compacts, repliés sur eux mêmes et campés sur les crêtes avec une farouche attitude défensive ».*

Si aujourd'hui l'hypothèse défensive reste probable, il faudrait aussi admettre en accord avec les hypothèses d'Amos Rapoport que le contexte culturel, le mode de vie ainsi que les traditions et coutumes de la population, ont aussi influencé, le mode de production de l'espace bâti. En effet pour Rapoport, la construction d'une maison *"est un phénomène culturel, [si bien] que sa forme et son aménagement sont fortement influencés par le milieu culturel à laquelle elle appartient"*<sup>112</sup>. Si les constructions restent fortement influencées par l'environnement physique qui fournit certaines possibilités parmi lesquelles il faut faire un choix, la forme de la maison se fait aussi en fonction des interdits, des coutumes et des voies traditionnelles de la culture.

La description qu'on a fait Masqueray<sup>113</sup>, se base sur des éléments de son histoire et analyse son fonctionnement comme suite. *« Toutes les maisons s'ouvrent sur ces ruelles. De même que les costumes des hommes, vêtus du burnous, ne se distinguent entre eux que par la propreté, les maisons des riches ne l'emportent sur celles des pauvres que par les dimensions des pièces, mais sont distribuées de même sorte, et servent exactement aux mêmes usages ».*

---

<sup>110</sup> Martial Rémond : Au cœur du pays Kabyle ; Éditions Baconnier-Hélio, 1932 - 189 pages

<sup>111</sup> KACI Mebarek: Maître-assistant, Département Architecture, université de Blida, L'architecture rurale traditionnelle en kabylie, un patrimoine en péril, revue vie de ville ; n°05, mai 2006

<sup>112</sup> Rapoport. A, 1972, "Pour une anthropologie de la maison", Dunod, Paris.

<sup>113</sup> Masqueray E: formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurdjura, [www.persee.fr/web/.../remmm\\_0035-1474\\_1983\\_num\\_36\\_1\\_2011](http://www.persee.fr/web/.../remmm_0035-1474_1983_num_36_1_2011)

## 8-2 : Transmission du patrimoine vernaculaire de Kabylie

Pour Mustapha JLOK IRCAM, l'habitat vernaculaire a pour point de départ les besoins et l'application des **savoir-faire** de l'humain et pour finalité la satisfaction de ses besoins. Le bâti est considéré comme un vecteur d'une culture constructive.<sup>114</sup>

Selon Hassan Fathy : « *Tout peuple qui a produit une architecture a dépassé ses lignes préférées qui lui sont spécifiques que sa langue ses coutumes ou son folklore (...) on rencontrait sur toute la terre des formes et des détails architecturaux locaux et les constructions de chaque région étaient le fruit merveilleux de l'heureuse alliance de l'imagination du peuple et des exigences de l'espace* ». <sup>115</sup>

Il semble de nos jours que la mise en patrimoine de ces maisons traditionnelles, est la réponse au besoin de s'identifier, car le patrimoine est un miroir qui renvoie aussi à sa propre culture. A ce propos CHOAY Françoise<sup>116</sup> souligne à juste titre, que « *le patrimoine aurait ainsi perdu sa fonction constructive au profit d'une fonction défensive qui assurerait la recollection d'une identité menacée* ». L'architecture vernaculaire et le patrimoine en général sont des enseignements de rapports aux autres, à l'environnement, à la mémoire et à la rationalité, cet équilibre est synonyme d'utile, d'harmonieux et de vérité, dans le sens où le patrimoine permet une lecture de toute une organisation sociale.

Préserver et sauvegarder ces villages est aujourd'hui une nécessité, afin de transmettre ce patrimoine à la nouvelle génération héritière des valeurs ancestrales.

## 9: LA PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA KABYLIE

### 9-1 : La Kabylie en devenir

La Kabylie est caractérisée par un relief accidenté et montagneux, elle est l'une des plus peuplées du pays<sup>117</sup>. En effet, son relief accidenté a profondément conditionné le développement de la région, en favorisant le couloir de Sébaou (plaine fertile). Cette contrainte, combinée dans le passé, aux insuffisances en matière d'effort de développement ont été à l'origine de la marginalisation de beaucoup de zones, notamment celles qui se trouvent au Nord et au Sud de la wilaya de Tizi-Ouzou. Ce type de développement, caractérisé par les incohérences des politiques sectorielles a engendré d'importants

---

<sup>114</sup> JLOK IRCAM Mustapha: Patrimoine architectural présaharien  
<http://www.ircam.ma/doc/divers/Patrimoinearchitectural.pdf>

<sup>115</sup> Fathy H: Construire avec le peuple. La bibliothèque arabe Sindbad, 1970, p51

<sup>116</sup> CHOAY Françoise, 1996, L'allégorie du patrimoine, Paris, Éditions du Seuil, p. 182.

<sup>117</sup> ARMATURE URBAINE - Office National des Statistiques  
[www.ons.dz/IMG/armature2008-%20FINAL\(1\).pdf](http://www.ons.dz/IMG/armature2008-%20FINAL(1).pdf)

disfonctionnements territoriaux et des inégalités spatiales avec l'apparition de zones à handicaps. Ainsi, malgré les efforts de développement des dix dernières années (depuis 2000), la Kabylie enregistre toujours des déficits en termes d'offres d'emploi compte tenu de la saturation relative du secteur agricole et du faible dynamisme de l'industrie alors que le tourisme n'arrive pas à se positionner malgré la forte potentialité que recèle la région<sup>118</sup>.

Aujourd'hui ce sont les secteurs de l'administration, du commerce, des transports et des services qui sont pourvoyeurs d'emplois. A tous cela s'ajoutent les écarts de développement, constatés entre les territoires dans les domaines socio-économiques et infrastructurels.

L'urbanisation quant à elle, est confrontée à des problèmes liés aux contraintes du relief mais aussi à la problématique complexe du foncier auxquelles s'ajoutent les difficultés liées à la mise en œuvre d'une véritable politique urbaine et de la ville dans l'optique de faire d'en faire le moteur de développement du territoire en complémentarité avec le monde rural, aujourd'hui marginalisé<sup>119</sup>.

Il y'a lieu de noter que : Comparativement aux autres régions montagneuses du pays qui ont connu un fort exode de leur population, les zones montagneuses de Kabylie connaissent une occupation humaine très importante. Cette occupation démesurée par rapport à sa capacité, aura pour conséquence la mise en péril des écosystèmes face à l'augmentation de la population<sup>120</sup>.

Pour le BET (chargé de l'étude du PAW), Centre National des Technologies et du Consulting « *Cet état de fait devra militer pour réunir les conditions permettant l'émergence de nouveaux pôles et sous pôles économiques avec des fonctions spécifiques(en exploitant les potentialités locales) et qui devraient graviter autour du pôle de croissance principal de la wilaya, à savoir la ville de Tizi-Ouzou* »<sup>121</sup>.

Par ailleurs la wilaya de Tizi-Ouzou qui s'étend sur une superficie dominée par les ensembles montagneux, présente de nombreuses contraintes pour le développement économique, infrastructurel et pour son urbanisation. Ces contraintes physiques rendent les voies de communications difficiles et engendrent des surcoûts d'investissements se rapportant aux

---

<sup>118</sup>Saboun Lamia : « le rôle du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique : cas de la commune de Tizirt », Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un Master en Science économique, sous la direction de Mr ABRIKA Belaid en sep 2013

<sup>119</sup> DIRECTION de la planification et de l'aménagement du territoire de Tizi ouzou

<sup>120</sup> DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DU SUIVI Budgétaire de la wilaya de Tizi ouzou

- Présentation du plan d'aménagement du territoire de la Wilaya de Tizi ouzou par BET, le Centre National des Technologies et du Consulting en date du 13.12.2011 au siège de l'APW de Tizi ouzou

- Invité (auteur) à la séance de présentation suivi d'un débat

<sup>121</sup> BET : Centre National des Technologies et du Consulting. Présentation du PAW de Tizi ouzou, phase diagnostique en date du 13/12/2011 au siège de l'APW de Tizi ouzou (invité)

réalisations et à la réhabilitation des infrastructures et équipements socio-économiques.

## 9-2 : Les potentialités touristiques de la wilaya

De par la variété de ses Richesses naturelles, la région de Kabylie est considérée comme une des régions les plus touristiques du pays. Elle renferme un potentiel naturel alternant entre un tourisme culturel, balnéaire (région côtière) et climatique (région de montagne) auquel il faut ajouter une richesse artisanale.

- **Naturelles** : la plus importante est la chaîne du Djurdjura, qui culmine à 2 308m, chargée naturellement de la préservation des atouts et des richesses de la région.



Nous citerons parmi les sites touristiques : Tala Guilef, Lalla khedidja, le lac d'Agoulmime, le Gouffre du Boussouil, la Grotte du Macchabée et le Pic d'Azrou N'thour, qui sont intégrés au parc du Diurdjura.

Photo 2 : Massif du Djurdjura  
Source : Revue de l'APW « Agraw »

La façade maritime : se présente comme un massif montagneux parallèle au littoral avec des falaises abruptes, des collines accidentées couvertes de forêts et de maquis, les plages sont souvent formées aux embouchures des oueds.

Les plus importantes sont : Tizirt (Tassalast, la grande plage, la plage de Feraoun) Azeffoune (caroubier, plage de la ville, petit paradis, sidi khelifa).



Photo 3 : Grande plage de Tizirt.

Source : Revue de l'APW « Agraw »

La forêt est omniprésente avec toutes ces variantes. Forêt dense, sous bois et maquis, qui représentent un véritable tapis végétal. On pourra citer à titre d'exemple la forêt de Yakourene, des Ait Ghobri, de Mizrana de Tigrine, de Boumahni...

Le barrage de TAKSEBT, véritable joyau de verdure au pied du Djurdjura, possède lui aussi un véritable potentiel touristique.

➤ Culturelles, culturelles et artistique

Le village kabyle constitue la figure de proue, avec son histoire, son organisation, sa conception, il incarne le symbole de la Kabylie. Ces villages en nombre important coiffent la quasi-totalité des sommets des montagnes, une histoire multimillénaire, des traditions ancestrales, un savoir faire local indéniable avec un artisanat original.

Les nombreux sites romains constituent eux aussi des lieux touristiques incontournables.



Photo 4 : Ruines romaines de Tizirt  
Source : Revue de l'APW « Agraw »



Photo 5 : Azrou N'thor Iferhounene culminant à 1850 m d'altitude  
Source : Revue de l'APW « Agraw »

En ce qui concerne le culturel, le territoire de la wilaya renferme 730 Mosquées dont 02 remontent au 17 siècle, celle de Taourirt mimoun (dans la Daira de beni yenni) et celle de Sidi abderrahmane Illoula. On citera également les 18 écoles coraniques (zaouias) avec un institut islamique à Sidi Abederrahmane Illoula.

Le culte des saints est très répandu, leur célébration est périodique à travers des Ziyara et Zerda.

Artisanales :

- ✓ Bijouterie : celle en argent, principal ornement de la femme kabyle, est le plus répandu des artisanats traditionnels de la Kabylie.
- ✓ La poterie : à l'origine, c'était un artisanat utilitaire, sa production est très riche de symboles.
- ✓ Le tissage : c'est une activité familiale pour satisfaire des besoins domestique.

Pour AKKACHE Dahbia : « *chaque village a ses propres fabrications artisanales, on peut facilement acheter poteries, tapis, couvertures, vannerie, ou bijoux dans un centre officiel,*

*mais le plus intéressant est de courir la montagne pour en trouver sur le lieu de fabrication. Ils seront tous marqués du double sceau de l'authenticité et de la qualité<sup>122</sup> ».*

Ces dernières décennies, ces deux activités (poterie et tissage) ont vu une régression et une dévaluation de la qualité, par le manque de matière première, tel que le colorant végétal et son remplacement par des produits chimique et synthétique.

Dans le cadre de l'élaboration et de sa mise en œuvre le SD définit les orientations stratégiques en matière d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable<sup>123</sup>. A ce titre la wilaya de Tizi ousou fait partie de la région Nord centre, qui constitue un ensemble cohérent et homogène pour lancer l'activité-compétitivité et rationalisation de l'investissement<sup>124</sup>.

Le tourisme vert, mais aussi le tourisme balnéaire avec les 80 km de façade maritime des communes côtières (Mizrana, Iflicen, Tizirt, Azeffoun et Ait chafaa), constituent une autre facette de la wilaya. Le tourisme culturel : l'architecture vernaculaire de la Kabylie avec son caractère spécifique (socio-économique)

## **CONCLUSION DU CHAPITRE I**

Dans ce premier chapitre on a donné un bref aperçu et un constat sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, composé dans sa majorité par des villages à caractère rural. En dépit de leur nombre important, la maison traditionnelle obéit au même model pour l'ensemble des villages.

Le village Kabyle a connu de nombreuses transformations, souvent sans aucune logique d'articulation avec l'ancien tissu villageois traditionnel, passant ainsi d'une morphologie villageoise de type radioconcentrique à un type linéaire le long des routes. Cet étalement du village est le résultat de plusieurs facteurs.

Alors que le village continu à s'étendre et à se densifier en terme de construction qui sont souvent des maisons contemporaines sans aucun lien avec la maison traditionnelle, on observe paradoxalement une baisse du poids démographique du village kabyle. A la lumière des statistiques fournies par le RGPH 2008 cette situation se confirme dans de nombreux cas.

---

<sup>122</sup> AKKACHE MAACHA Dahbia : *Art et artisanat traditionnels de Kabylie*, article dans la revue campus. ISSN1112-783x décembre 2008. N°12

<sup>123</sup> Document de l'APW de Tizi ousou

<sup>124</sup> Idem

Souvent ces maisons, comme nous avons pu le constater sont des habitations inoccupées, construites comme résidences secondaires pour les villageois résidant en ville.

Actuellement le village Kabyle, se transforme et se dépeuple et connaît une mutation du point de vue sociale et spatiale.

Les villages kabyles, derniers témoins d'un mode de vie et d'un savoir faire local en matière d'habitat et d'architecture connaissent aujourd'hui des mutations profondes, sans que des mesures de sauvegarde et de protection n'aient été entreprises. Délaissés, ces lieux de mémoires disparaissent les uns après les autres à un rythme effrayant. On assiste ainsi à une mutation de la vie sociale et de l'habitat villageois, qui a engendré une situation incontrôlée de l'espace villageois.

Dés les années 70, le village a commencé à s'étendre. C'est ainsi que les sociétés villageoises en tant que terroir au sens d'organisation sociale et spatiale dégagent des modèles qui connaissent des mutations suite à l'influence de facteurs tant exogènes qu'endogènes.

Pour mettre un frein à ce développement anarchique, l'Etat a mis en place plusieurs des instruments d'urbanisme sans pour autant freiner ces mutations. Ces instruments, qui renvoient à l'espace urbain et non pas aux espaces villageois de montagne, sur le territoire ont pu avoir comme nous le verrons plus loin des conséquences sur les aménagements et soulèvent dès lors la question de l'inadéquation des nouvelles constructions au contexte environnemental existant.

La région de Kabylie connaît un dynamisme socio-spatial assez important souvent en contradiction avec les règles du système traditionnel. Si la structure spatiale hiérarchisée du village originel reflétait l'image d'une organisation sociale équilibrée, et en harmonie avec son environnement, aujourd'hui un ensemble d'éléments organisationnels nouveaux sont venus perturber cette harmonie. Du fait des standardisations des techniques de construction modernes, la maison traditionnelle a été délaissée. La période allant de 1970 à 1990, a vu se définir de nouvelles techniques de construction, pratiques, et de nouvelles façons de conception et de penser la nouvelle construction, souvent au détriment de l'ancienne habitation. Ceci a engendré des mutations aussi bien du cadre bâti que de la structure même du village.

Le prochain chapitre se propose ainsi d'aborder dans les détails, à partir du cas d'étude le village de Tagmout Azouz, les mécanismes qui ont engendré ces mutations.

## CHAPITRE II

### PRESENTATION DU VILLAGE DETAGUEMOUNT AZOUZ

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>52</b>
<b>1: LE CONTEXTE DU CAS D'ETUDE</b> .....	<b>54</b>
1-1 : présentation générale du village de Taguemount Azouz.....	55
1-2 : Caractéristiques physique et naturelles .....	57
<b>2 : EVOLUTION HISTORIQUE DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ.....</b>	<b>58</b>
2-1 : Histoire et peuplement .....	58
2-2 : Organisation du village de Taguemount Azouz avant l'occupation française.....	61
2-3 Organisation du village de Taguemount Azouz au lendemain de la colonisation.....	62
2-4 Le Village après l'indépendance : architecture traditionnelle en transition .....	65
<b>3 : LE CADRE VILLAGEOIS ET SON EVOLUTION.....</b>	<b>66</b>
3-1 : Le noyau initial.....	67
3-2 : La première extension .....	73
3-3 : La deuxième extension .....	77
3-4 : La troisième extension.....	79
3-5 : Les extensions nouvelles le long des axes .....	83
<b>4 : MORPHOLOGIE DU TISSU VILLAGEOIS DE TAGUEMOUNT AZOUZ .....</b>	<b>84</b>
4-1: La structure villageoise de Taguemount Azouz .....	85
4-2 : L'espace public.....	89
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE II.....</b>	<b>94</b>

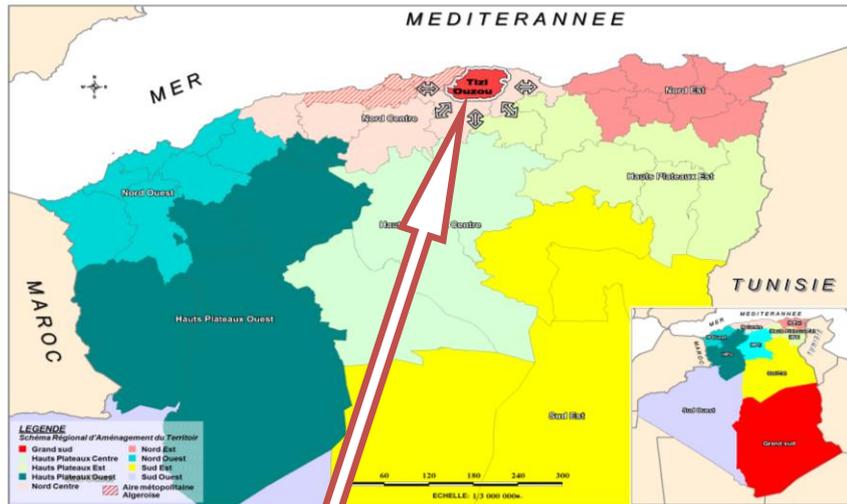
## **INTRODUCTION DU CHAPITRE II**

Ce chapitre consacré à notre cas d'étude ambitionne de faire une présentation du village de Taguemount Azouz ainsi que de son environnement immédiat, afin de saisir les mutations qu'il a subit aussi bien du point de vue socioéconomique, historique, géographique, qu'architectural et urbanistique.

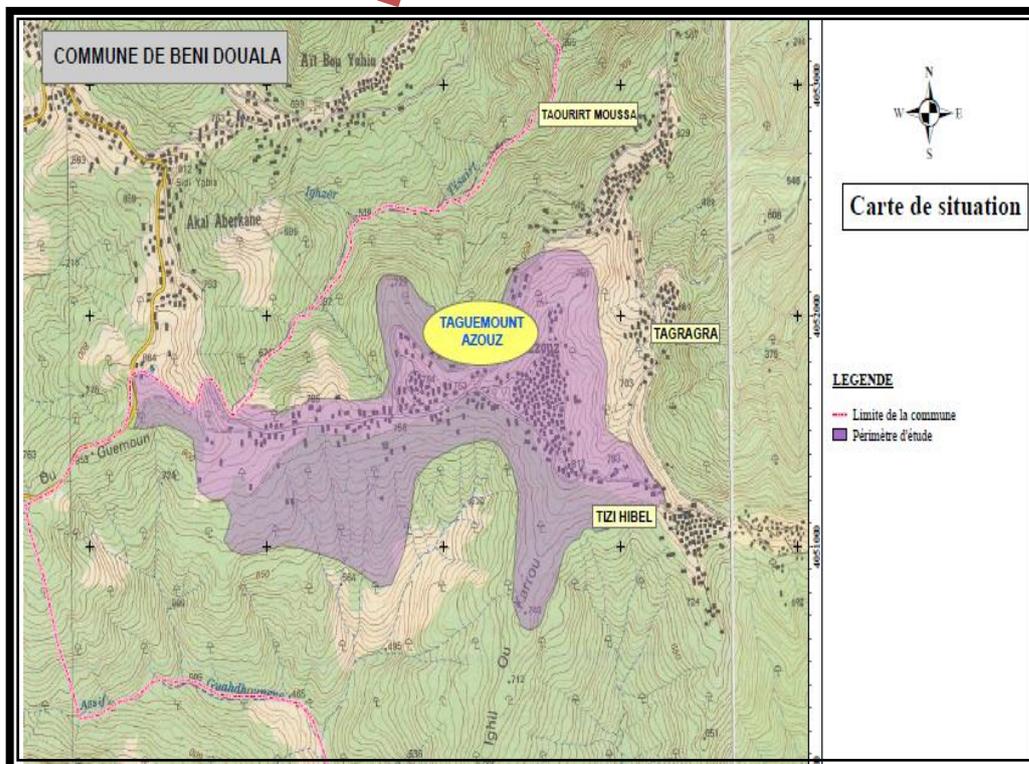
Pour appréhender la question des mutations de l'habitat villageois, la démarche analytique consiste à faire dans un premier temps une lecture du village de Taguemount Azouz à travers son évolution historique, pour comprendre son étalement et son organisation actuelle. Dans un deuxième temps, nous aborderons la question de la structure villageoise, son évolution et ses mutations dans les différentes entités qui compose le tissu villageois.

## 1: LE CONTEXTE DU CAS D'ETUDE

Le village de Taguemount Azouz est l'agglomération chef lieu de la commune d'Ait Mahmoud, l'une des communes qui compose la daïra de Beni Douala. Située au centre de la commune, elle est composée de quatre villages : Taguemount Azouz, Tizi hibel, Agueni Arous et Tagagra.



Carte de Situation de Tizi-Ouzou dans le contexte national.



Carte de Situation de Taguemount Azouz dans son contexte régional.  
Source: BET ADS PROGRESS.

## **1-1 : présentation générale du village de Taguemount Azouz**

La commune d'Ait Mahmoud est située à 18km au Sud-est de la ville de Tizi-Ouzou. Elle s'étend sur une superficie de 2.573 hectares. Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la commune de Béni douala, à l'Est par la commune de Larba Nath Irathen et au Sud par les Ouadhias. Sa population est de 7.699 habitants d'après le RGPH de 2008, avec une densité de 299hab/km<sup>2</sup>. La commune d'Ait Mahmoud est composée de l'agglomération de Taguemount azouz en tant qu'agglomération chef lieu (ACL), de Taourirt Moussa et Ath Khalfoun en tant qu'agglomérations secondaire, ainsi que d'une zone éparses comme Tizi N'tlakht appelée aussi Thakrarth.

Le village de Taguemount Azouz est situé à trois kilomètres du chef lieu de la daïra de Béni douala. Il est classé Agglomération Chef-lieu<sup>125</sup> de la commune d'Ait Mahmoud après le découpage administratif de 1984, et enregistre une population de 4.931 habitants (RGPH 2008), soit 68,70% du total communal. (Voir la carte d'aménagement. PDAU phase II)

Le village de Taguemount Azouz se situe dans la zone de moyenne montagne, occupant le mamelon d'une colline, dont le sommet culmine à 805 m d'altitude. Cette situation stratégique lui procure des vues panoramiques. On aperçoit toute la chaîne du Djurdjura et la majeure partie de la Kabylie. Au-dessous du village, d'étroites chaînes s'éloignent dans toutes les directions, la vue sur toute la chaîne du Djurdjura du côté sud, et du côté opposé c'est-à-dire du côté Nord, on aperçoit de profonds ravins qui descendent jusqu'à la plaine du Sébaou. (Voir carte des pentes).

Le village Taguemount-Azouz est limité au Nord-Ouest par Taourirt Moussa Ou amar, au Sud-Est par Agouni Arous et par Tizi Hibel, au Sud par un ravin, à l'Ouest par le village Ichardiouene, au Nord Ouest et au Nord par la commune de Béni douala. Il est desservi par le chemin de wilaya (CW 100) qui commence au lieu-dit Akal Aberkan à Béni Douala, accessible également de la RN 30, qui dessert aussi Tizi hibel et Taourirt Moussa Ou Amer.

---

<sup>125</sup> Selon la loi n°06 – 06 du 20 février 2006 portant loi d'orientation de la ville aux termes des deux articles ci – après :

Art 3: Ville: Agglomération ayant une taille de population et disposant de fonctions administratives, économiques, sociales et culturelles.

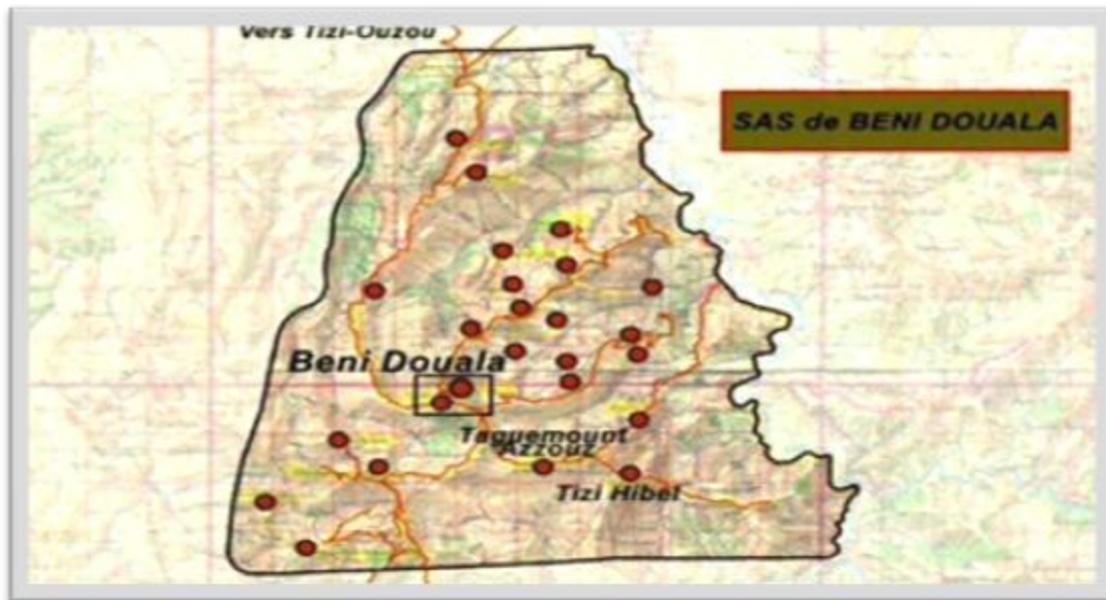
\* Ville moyenne: population entre 50 000 et 100 000 habitants.

\* Petite Ville: population entre 20 000 et 50 000 habitants.

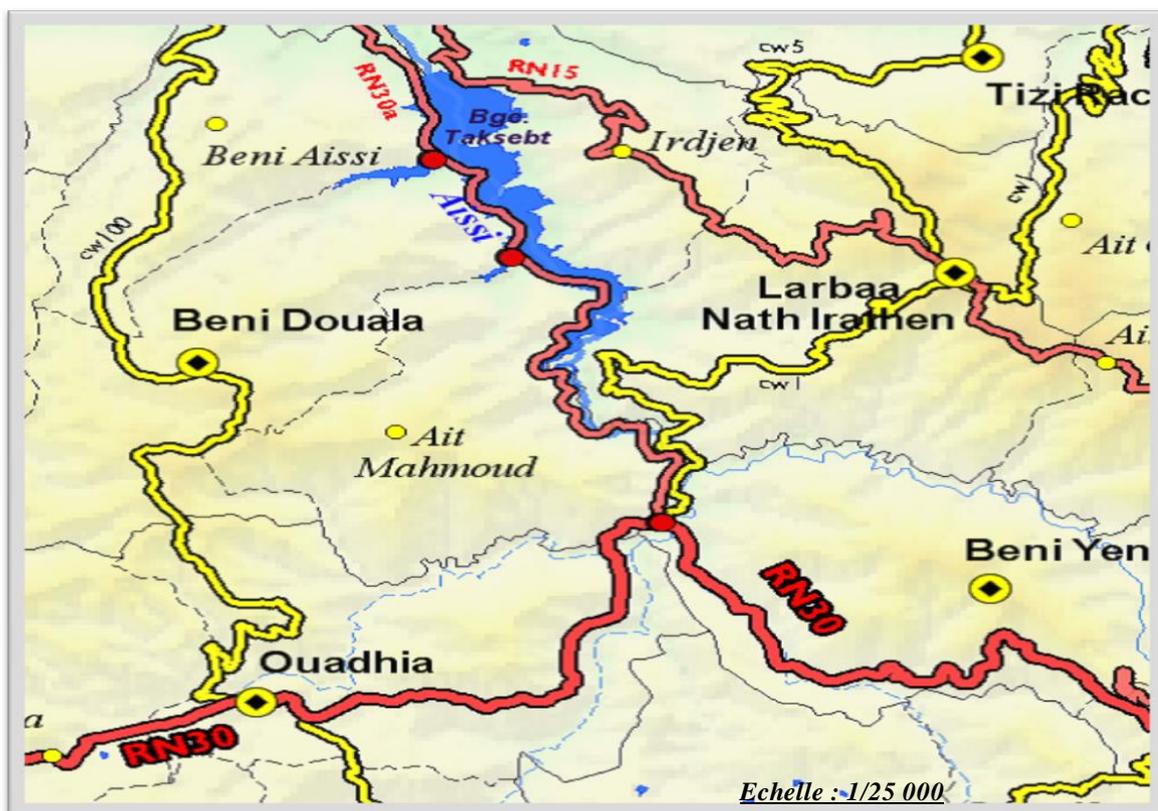
\* Agglomération urbaine: population d'au moins 5000 habitants.

Art 5 : Classement des villes par leurs fonctions et leur rayonnement au niveau Local, Régional, National, International et leur patrimoine historique, culturel et Architectural.

JO n°15 du 12 Mars 2006



Carte du Réseau routier traditionnel du Arch d'AIT AISSI (1945).  
 Source : Numérisation GéLamBre (Gérard Lambert)<sup>126</sup>.



Carte d'accessibilité  
 Source: Extrait de la carte, Consistance du réseau routier de la commune d'Ath Mahmoud (Révision du PDAU d'Ait Mahmoud phase I, (2012)

<sup>126</sup> Ancien instituteur à l'école primaire du village au début des années 70

Cette carte nous renseigne sur le réseau routier de la commune d'Ait Mahmoud, c'est un réseau régulier et hiérarchisé, qui n'est que la combinaison de la structure régionale traditionnelle et du nouveau réseau routier, urbain et villageois.

## **1-2 : Caractéristiques physique et naturelles**

Pour connaître ces dernières, on a eu recours aux différents travaux réalisés par la Direction de l'urbanisme et de la construction, dans le cadre de l'élaboration du PDAU de la commune d'Ait Mahmoud et les deux POS du village de Taguemount Azouz, ainsi que la révision du PDAU de la commune d'Ait Mahmoud. On a du également établir des cartes avec la collaboration du BET SCP ADS progresse (cf. les cartes ci-dessous) pour résumer ces caractéristiques.

### **1-2-1 : Relief**

L'analyse de la carte des altitudes du village de Taguemount Azouz, montre que le village est composé d'un relief très accidenté. L'altitude varie suivant les pentes réparties comme suit.

- \* Une première zone d'une altitude de 700 à 800M, avec une pente de 25% à 30%
- \* Une deuxième zone, d'une altitude de 600 à 700M, avec une pente de 12% à 25%
- \* Une troisième zone d'une altitude de 400 à 600M, avec une pente inférieure a 12%

*(Voir la carte des altitudes)*

Le village Taguemount Azouz fait partie d'un territoire constitué par un massif montagneux et structurel qui a résulté d'un processus sédimentologique et tectonique qui n'est en fait que le prolongement de la chaîne du Djurdjura née de l'époque tertiaire.

C'est une région montagneuse avec des vallées étroites et encastrées au relief accidenté, caractérisée par des ruptures de pentes et des dénivellations abruptes, donnant des crêtes qui culminent à plus de 800m d'altitude.

Quant à la géologie du terrain, la carte indique la formation du socle cristallin d'âge protérozoïque et paléozoïque, elles sont représentées comme suit : « *Les phyllades conglomérats et quartzites*<sup>127</sup> ».

### **1-2-2 : Hydrographie**

Le territoire communal d'Ait Mahmoud, dont fait parti le village de Taguemount azouz, est sillonné par un réseau hydrographique assez dense, en particulier sur le versant est ou l'Oued Aissi constitue un bassin de réception de toutes les eaux qui ruissellent à partir de ce versant.

---

<sup>127</sup> PDAU de la commune d'Ait Mahmoud

Très nombreux dans cette zone, les ruisseaux tracent les bassins versant des talwegs très étroits. Leurs débit est généralement faible et leur validité ne dépend que du régime pluviométrique.

### **1-2-3 : Végétation**

Taguemount Azouz est inscrite dans un environnement où la vocation principale est l'agriculture de montagne, notamment, l'arboriculture rustique comme le figuier et l'olivier qui jouent, toutefois, un rôle non négligeable dans l'économie familiale.

### **1-2-4 : Le climat**

Sur le plan des données climatiques, la région apparaît bien ventilée et arrosée, elle reçoit annuellement 1035mm d'eau en moyenne le volume maximal des précipitations est enregistré en Décembre-Janvier (159 et 157mm) et le minimum en Juillet-Aout (3et 7mm).

Quant au climat et à cause de sa situation géographique et son relief accidenté, celui-ci est assez rude, froid en hiver, chaud en été. (*Voir carte récapitulative*)

## **2 : EVOLUTION HISTORIQUE DU VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ**

### **2-1 : Histoire et peuplement**

Le village de Taguemount Azouz fait partie de la commune d'Ait Mahmoud. Historiquement Ait Mahmoud est une tribu rattachée à la confédération ou Arch des Ath Aissi.

D'après un extrait de la revue Africaine,<sup>128</sup> le premier occupant de la région des Béni Aissi était à l'origine des « Ouled Sidi Aissa», qu'on surnomma « El' Aisaoui ».

Avant la colonisation le périmètre des Béni Aissi, s'étendait sur les Maatkas, les Béni Zmenzer, les Béni Douala et les Béni Mahmoud. Après la conquête de la Kabylie en 1856, la confédération des Ath Aissi comptait sept (07) tribus : Ath Mahmoud, Ath Douala, Iferdion, Ath Amar ou Fayed, Ihesnaoun, Ath Zmenzer et Ath Abdelmoumen. Ce n'est qu'avec l'arrêté du 25 aout 1880<sup>129</sup> que les Ath Douala et Ath Mahmoud deviennent des Douars en totalité.

*(Voir carte des confédérations et des tribus de la Kabylie)*

---

<sup>128</sup> Revue africaine : juin 1859 p 362 : les « Beni-Aici »

<sup>129</sup> Liorel-jules : Races Berbères. Kabylie du Jurdjura\_1892. P290  
Insurrection des Ait Mahmoud en juin 1871

Noms des communes	Date et nature des actes ordonnant le démembrement	Noms des territoires distraits	Superficie	Noms des communes		Superficie totale
				Formées avec ces territoires	auxquelles ils ont été réunis	
Issers (c.m)...	A.G. 3 avril 1884	Douar de Tikobain	4 105	Rebeval	Dellys (c.m.)	35 419
		<b>Tribus de Douala, de Beni Mahmoud et de Beni Aissi</b>	7 650	”	<b>Fort-National (c.m.)</b>	30 023
		Partie de la tribu de Maatka et fraction d'Ouled Yaya et Moussa	10 911	”	Draa-El-Mizan (c.m.)	56 091
	D. 17 avril 1884	Douar d'Ouled Aissa	3 759	”	Bois-Sacré	9 695
		Cap Djinet, douars d'Ouled Smir, de Raicha et fraction de Rouafa	13 236	”	Bordj-Menael	17 436
		Fraction d'Azazna	2 043	”	Isserville	12 628

Tableau 14 : Les grandes tribus de la Kabylie<sup>130</sup>.

<sup>130</sup> Source : Gouvernement général de l'Algérie : 1884 p32. Rattachement des Béni Mahmoud à la commune de Fort-National. Numérisation GélamBre(Gérard Lambert)

Bien que la bibliographie à laquelle nous avons pu avoir accès ne nous ait pas permis de trouver une trace quelconque de l'occupation arabo-musulmane ou ottomane, l'influence de cette dernière est cependant perceptible avec l'existence de la mosquée et de l'école coranique, quant à la période de sa fondation, nous ne possédant pas d'éléments susceptible de nous aider à situer l'époque de sa réalisation, néanmoins on suppose que sa fondation date du 18<sup>siècle</sup>, comme le souligne SALHI M<sup>ed</sup> Brahim<sup>131</sup> : « *on notera ainsi pour la Kabylie du 18<sup>siècle</sup>, une ouverture sur le monde arabo-islamique et une dynamique d'articulation avec l'universel* ».

Cette mosquée, qui fut démolie suite à l'insurrection des Ait Mahmoud, sera reconstruite à l'identique quelque années plus tard. A ce sujet Liorel-Jules écrit: « *seul un détachement va connaître les villages abandonnés des Ait Douala et des Ait Mahmoud. On avait remarqué [...] pour punir cette attitude hostile, l'on fit sauter à la mine la Kouba du sidi Mohammed el hadj, un des ancêtres. Le colonel Méric fit également sauter le minaret d'une zaouia du toufik Taguemount azouz, pour punir les habitants de n'avoir pas livré les otages notamment leur mokaddem.* »<sup>132</sup>

Face à l'absence de document écrit concernant l'installation des premières familles, on se référera aux hypothèses avancées par Henri Genevois<sup>133</sup> dans son livre sur Taguemount Azouz, elles-mêmes fondées sur la tradition orale.

La première hypothèse suppose que les Ath ou Karou, grâce à un de leurs ancêtres Bou-Arour venu du village voisin Tizi hibel, ont fondé le village de Taguemount Azouz.

La deuxième attribue cette ancienneté à la famille des Ath Azouz, une grande et ancienne famille, qui donnera son nom au village de Taguemount Azouz. Selon cette deuxième hypothèse, les origines du village de Taguemount Azouz seraient postérieures à celles du village voisin Tizi Hibel. Cette hypothèse a d'ailleurs été reprise par Wadi Bouzar<sup>134</sup> dans son ouvrage « La mouvance et la pause ».

Par la suite l'arrivée successive et espacée dans le temps d'autres familles des villages environnant, comme Ath Yanni, les Ouadhias, y compris de la région de Bouira à la

---

<sup>131</sup> SALHI M<sup>ED</sup> Brahim : la tariqa Rahmania, de l'avènement à l'insurrection de 1871, p9

<sup>132</sup> Liorel-jules : Races Berbères. Kabylie du Jurdjura\_1892. P290: Insurrection des Ait Mahmoud en juin 1871

<sup>133</sup> Genevois Henri, ... p 106.

<sup>134</sup> Bouzar Wadi: la MOUVANCE ET LA PAUSE, regards sur la société algérienne (essai) préface de jean DUVIGNAUD. 1983

recherche d'un emplacement assez sécurisant pour construire leur maisons, selon Genevois ceci permis au village de s'agrandir<sup>135</sup>.

## **2-2 : Organisation du village de Taguemount Azouz avant l'occupation française**

Semblable à tous les autres villages, l'organisation du village de Taguemount Azouz atteste selon Hacene Ali<sup>136</sup> de la vigueur dans la gestion et l'organisation. Pour ce diplômé de la Médarsa et de l'école supérieur des lettres de l'université d'Alger, « *Le village, que nous appelons « **tadhart** », est une agglomération de plusieurs familles qui vivent ensemble. Certains villages ont une population importante; « mon village natal »<sup>137</sup>, dans la commune de Fort-National, compte 4.000 âmes environ <sup>138</sup>».*

Avant la conquête, le village était administré par la **Djama**« **tadjmaïth** », assemblée d'hommes adultes. Elle rendait également la justice, et ses décisions avaient le mérite d'être rapides, définitives et gratuites. Tous les intérêts du village étaient soumis au contrôle de la **Djema** et rien ne se faisait à son insu.

*'Elle se réunissait fréquemment dans un lieu public et tous les assistants avaient dans ce forum kabyle voix délibérative.*

*La **Djema** choisissait donc un chef chargé du maintien de l'ordre, et qui exécutait, sous le contrôle de cette assemblée, les décisions qu'elle rendait.*

*Ce chef s'appelait « **l'amine** ». Les Kabyles l'appelaient aussi « **ameksa** » (Le berger) parce qu'il était chargé de veiller sur les intérêts du village. Le **tamine** était choisi dans les familles les plus influentes et aussi les plus riches.*

*Le mode d'élection était simple et n'occasionnait pas de frais. Quand un candidat réunissait toutes les voix par ses qualités dominantes ou son origine maraboutique, il était choisi uniquement par les notables qui le priaient au besoin d'accepter le mandat et il était ensuite*

---

<sup>135</sup> Comme le souligne H G : au début ces familles s'étaient implantées dans des fermes hameaux situées dans les environs du village, sur la crête en allant vers Béni Douala ; les ruines (Ikherban), le col du lion (Tizi Bouar), le petit rochet (Tazrout), l'eau jaunâtre (Aman iwragen), le chêne du sommet (Tiggit ouqerrou), le plateau de la fougère (Agouni Ifilkou)... la sainte bienfaitrice (yemma-Mmelkhir) et Elqennar ou demeurait le roitelet chemloul.(p 107)

<sup>136</sup> HACENE ALI: Né le 4 Octobre 1875 à Taguemount Azouz (Grande Kabylie), il est diplômé de la Médarsa et de l'école supérieure des lettres de l'université d'Alger.

Il publie en 1925 sous le titre « les MAHAKAMAS » un ouvrage de référence sur le fonctionnement de la justice musulmane en Algérie à travers les textes législatifs qui la régissent.

En 1929, il donne, au bulletin de la société de géographie d'ALGER une étude sur les « çofs kabyles », le sujet appartenait à la vieille anthropologie coloniale et à l'auteur n'en renouvelait pas l'approche

<http://timkardhit.hautetfort.com/archive/2010/11/14/les-cofs-kabyles-ali-hacene>

<sup>137</sup> Repris dans le livre d'A HACENE, il cite le village de Taguemount azouz, dont il est originaire

<sup>138</sup> <http://timkardhit.hautetfort.com/archive/2010/11/14/les-cofs-kabyles-ali-hacene.html>

acclamé par tout le village. Le village se composait de plusieurs fractions dont les familles étaient unies par des liens de parenté. On appelait ces fractions « **takheroubth** » (**kharouba**). A la tête de chaque **kharouba** il y avait un chef appelé « **tamen** » (le responsable) Indépendamment des **kharoubas**. Dans chaque village, il existait ordinairement deux çofs nettement opposés l'un à l'autre. Quelquefois, il y en avait trois ou même quatre. Chaque çof portait un nom qui le distinguait de l'autre. Ces noms étaient souvent empruntés à la topographie locale. Ainsi, on disait :çof **agherbi**(le çof de l'Ouest), **acherki** (de l'est), **alemas**(du milieu),**oufella** (d'en haut),**bouadda** (d'en bas), etc. Quelquefois,

Le çof prenait le nom de celui qui le dirigeait. « Il existait dans le village de Taguemount azouz le çof d'« **Aït-Chemloul** », dont personne n'a pu donner une explication satisfaisante »<sup>139</sup>.

Pour Genevois, dans le village de Taguemount azouz, les çofs étaient organisés deux par deux, les At-Mammar et At-Abd-leqwi d'une part, les At-Ouqerrou et At-Chamloul d'autre part, ensuite avec la division, c'est plutôt les çofs « le coté d'ici »(thama yagui) et le « coté de la bas »(thama yadhi) dont le périmètre est bien délimité par la rue (Aznik) qui part de Tizi asker jusqu'à la mosquée de Bou jellab azegzaw, chacun avait sa propre Tajmaïth et immolait sa Timechret<sup>140</sup>, ainsi que les Ihellayen<sup>141</sup> qui ne parcourent que les rues de leur coté respectif. Il y avait aussi une particularité dans le village de Taguemount Azouz, les adultes étaient organisés en vigiles, une garde nocturne pour veiller à la sécurité des villageois. Chaque vigile comptait douze membres, désignés par un tirage au sort. « Les groupes dits « **tiassassine** ». Ces groupes, composés d'hommes en état de porter les armes, étaient désignés à tour de rôle aux corvées du village auxquelles tous les habitants étaient tenus, à l'exception des marabouts<sup>142</sup> ».

### **2-3 Organisation du village de Taguemount Azouz au lendemain de la colonisation**

Au lendemain de la colonisation de la Kabylie, Taguemount Azouz fût l'un des premiers villages d'installation des missionnaires chrétiens. Taguemount Azouz est doté en 1873 d'une école dirigée par les Pères blancs, l'une des premières à être construite en Kabylie. Elle fut suivie en 1892 d'une école tenue par des sœurs blanches pour filles.

---

<sup>139</sup> HACENE A. : op cit 12

<sup>140</sup> **Timechret** : est une tradition ancestrale, kabyle, qui se veut avant tout, sociale. C'est un moment festif et de partage. Ce rituel au sacrifice collectif de bœufs, partager ensuite en part égale pour chaque famille.

<sup>141</sup> Ihellayen : groupe de jeunes qui circulent pendant les nuits du Ramadan chantant et battant du tambourin, pour éveiller les dormeurs en vue du repas.

<sup>142</sup> Genevois H: page 114



Photo 3 : Notre Dame de l'Assomption.  
Source : photographie de l'association du village.



Photo 4: Résidence des Sœurs Blanches transformée en centre de formation.  
Source : photographie de l'association du village

L'école comptait 45 élèves en 1880, et plus de 100 élèves en 1885, et certains adultes bénéficient des cours du soir. Selon un rapport général publié en 1909<sup>143</sup>, l'école de Taguemount Azouz était l'une des plus fréquentées de la Kabylie.

---

<sup>143</sup> Bulletin-Mission des pères blancs : Gallica.bnf.fr/ebooks

Dans un article consacré aux écoles catholiques dans la Kabylie du 19<sup>ème</sup> siècle, Karima Direche<sup>144</sup> nous renseigne sur la difficulté et la stratégie des missionnaires pour opérer dans une région montagneuse telle que la Kabylie.

L'école de Taguemount Azouz est un exemple qui explique la difficulté des pères blancs à drainer des enfants pour cet enseignement. Bien que le village soit assez peuplé, la méfiance de la population vis-à-vis de cette structure était grande. La stratégie des missionnaires était d'attirer en premier les fils des notables et les personnalités influentes dans le village. Pour son ouverture, il a fallu sensibiliser l'Amin du village à envoyer ses neveux, pour donner l'exemple à la population. Ce dernier incita la population à envoyer leurs enfants chez les missionnaires, et son engagement était rémunéré de cinquante centimes<sup>145</sup> pour chaque nouvel enfant inscrit.



Photo 5: Classe des élèves avec un père blanc  
Source : Photographie d'archives<sup>146</sup>

<sup>144</sup> Dirèche Karima, « Les écoles catholiques dans la Kabylie du XIXe siècle », Cahiers de la Méditerranée [En ligne] 75 | 2007, mis en ligne le 21 juillet 2008, Consulté le 03 décembre 2011. URL : <http://cdlm.revues.org/index3333.html>

<sup>145</sup> Idem

<sup>146</sup> Site internet : Tadjemaith Taguemount Azouz

L'école des Pères blancs enregistre d'excellents résultats, elle est sollicitée par des élèves venants de villages alentours où n'existent pas encore d'écoles.

En 1946<sup>147</sup>, pratiquement chaque village devient centre municipal et tous faisaient partie de la commune mixte de Fort National. C'est ainsi que Taguemount Azouz devint un centre municipal avec une population de 2279 habitants<sup>148</sup>, et deux écoles<sup>149</sup>.

Avant 1962, année de l'indépendance, l'habitat villageois était un habitat traditionnel, caractérisé par une organisation et une architecture de type rural. Sa conception est une réponse aux besoins de la population.

La maison kabyle est ainsi organisée de sorte à assurer l'intimité à la famille par rapport au groupe social, « *La coexistence sous le même toit de toute la famille élargie, la polyvalence des pièces, la fonction de production combinée avec celle d'habitation sont autant de traits qu'on retrouve également dans la plupart des habitats* »<sup>150</sup>.

## **2-4 Le Village après l'indépendance : architecture traditionnelle en transition**

Après l'indépendance, le village s'est étalé sur le long de la ligne de crête, avec des ramifications qui n'obéissent plus à la même logique d'extension.

Pour comprendre cette transformation observée dans le village concernant l'habitat traditionnel, nous rejoignons l'analyse de Rachid Oulebsir qui souligne, et à juste titre, ce qui suit : « *Après l'indépendance, l'exode rural a desséché nos hameaux que l'émigration a déjà vidés. Avec le temps les familles ont grandi, de nouvelles idées sont venues perturber*

---

<sup>147</sup> Sources : Création des 32 centres municipaux Mise sur site le 11-11-2010

Document N °4 de la série : paru 25 janvier 1946-rubrique : CENTRES MUNICIPAUX

<sup>148</sup> Martin Pierre: En Kabylie, dans les tranchées de la paix. Edition : Beyrouth : 1953

Pierre Martin s'est rendu à Taguemount Azouz fin des années 40 pour installer un chantier. Il était à la tête d'un groupe de volontaires, originaires de différents pays et qui offrent leurs vacances à cette association humanitaire qu'est le Service Civil International (SCI).

L'administrateur civil de Fort-National a contacté cette association humanitaire (équivalente mais moins importante que La Croix rouge) pour préparer la plate-forme de la future maison communale (la mairie) de Taguemount Azouz

Pierre M a donc, à la fin de cette expérience qui a duré quatre mois, écrit ce livre non pas pour expliquer ce qu'ils ont fait à Taguemount Azouz mais pour parler de leur expérience particulière, au cœur de la Kabylie alors que leur culture à eux (européenne, américaine...) les éloigne tant de celle du village de Taguemount Azouz

Il en a profité pour décrire les maisons kabyles de cette époque (architecture), il a parlé des carrières de pierre...

<sup>149</sup> En plein guerre, en 1959 Oudinot qui régnait sur la région (Béni Douala au sens élargi) parlait d'un projet d'écoles dans plusieurs villages dont celui de Taguemount Azouz à « El Vir ». Oudinot lui-même a installé un campement militaire à El Vir. Mais la guerre a fait que ce projet a été négligé et c'est après 62 que cette école ouvre ses portes.

<sup>150</sup> COTEMARC: *L'habitat rural en Algérie : formes et mutations*, Editions du CNRS, 1988

*l'harmonie des vieilles maisons des aïeux. L'émigré de retour a ramené dans sa mémoire une vision nouvelle. On a démoli par nécessité, la terre étant rare, pour construire de grosses bâtisses, copies parfois réussies, mais souvent ratées, des maisons européennes. Dans une compétition bien kabyle, on s'est donné à l'édification de bâtisses à plusieurs étages qui ne seront occupées que durant la période estivale restant vides l'année durant <sup>151</sup>».*

Le village est composé actuellement d'un noyau hérité de la période précoloniale (ancien noyau), sa structure villageoise est essentiellement dictée par la topographie du terrain.

La structure actuelle reste d'ailleurs toujours caractérisée par un aspect traditionnel villageois, où le fait urbain est très peu développé et les limites du tissu villageois ne présentent aucun élément ou indice de la fin d'une étape d'urbanisation.

### **3 : LE CADRE VILLAGEOIS ET SON EVOLUTION**

Les villages se ressemblent du point de vue de leur structure et de leur situation géographique. Par économie de terrain et par souci de défense, les villages de Kabylie sont le plus souvent édifiés sur les sommets des collines. Les pentes sont réservées pour les cimetières et les terrains à bas-relief à l'agriculture. Le village de Taguemount Azouz obéit à cette description. Le sommet de la colline est dominé par une mosquée, alors que le cimetière dans la partie basse se trouvait initialement à la périphérie du village.



Photo 6 : la représentation du village kabyle de Taguemount Azouz.  
Source : Photographie de A Karim.

<sup>151</sup> Oulebsir Rachid: Kabylie : les dernières maisons des ancêtres, article, LE MATIN.dz  
Sur ligne : <http://www.lematindz.net/news/14454-kabylie-les-dernieres-maisons-des-ancetres.html>

Un aperçu sur l'évolution historique du village semble important dans le cas de notre recherche. Pour Carlo Aymonino<sup>152</sup> « *s'il est possible de le décrire on ne peut négliger, l'étude des périodes antérieures qui ont conditionnée son développement et l'ont littéralement formée* ». Avec le temps l'extension en tache d'huile du village s'est graduellement développée autour de ce premier noyau, avec une première, puis une deuxième et enfin une troisième extension, qui se prolongera dès les années 1970 par des extensions linéaires le long des axes. Nous avons ainsi distingué cinq entités, correspondant chacune à l'évolution historique du village de Taguemount Azouz. (*Voir la carte de l'évolution du village*).

### **3-1 : Le noyau initial**

De forme radioconcentrique le tissu du noyau initial du village s'organise autour de la mosquée de ***Bou-JellebAzegzaw***. C'est autour de ce lieu sacré que se sont construites les maisons, distribuées par des ruelles étroites qui se confondent avec les constructions.

La maison kabyle traditionnelle « axxam » grandit au même rythme que la famille. Quand le fils se marie, il construit une maison à côté de celle des parents, à l'image du modèle de la maison initiale. Les maisons reproduites par les enfants sont ainsi identiques à celles des parents, qui eux mêmes ont reproduit celles de leurs ancêtres. C'est ainsi qu'avec le temps, les générations successives ont formé un ensemble de maisons accolées pour former ce premier noyau.

Pour Henri Genevois c'est autour de la mosquée, que « *les vieilles maisons, affaissées sous le poids des intempéries plus que des ans, se blottissent et s'étouffent mutuellement. Des rues concentriques, fort étroites impossible à discerner de dehors* »<sup>153</sup>.

---

<sup>152</sup> Repris par SRITI Leila : Architecture domestique en devenir. Forme, usages et représentations, le cas de Biskra. Année universitaire 2012-2013  
(Thèse de doctorat. Option : Architecture en milieu xarides et semi-arides), Sous la direction de Tabet-Aoul Kheira, professeur à l'université d'Oran

<sup>153</sup> Genevois Henri, p. 81



Photo 7 : La mosquée de *Bou-Jellab Azegzaw*.  
Source : Photographie de l'auteur



Figure 3 : Aznik bwada, qui ceinture le noyau initial .  
Source : Google Earth.

Les maisons correspondant au noyau initial, sont pratiquement toutes identiques, construites sous le même modèle, avec une parfaite intégration au site. La description qu'en fait Mouloud Feraoun dans "La terre et le Sang", souligne en effet le lien étroit de la maison avec son environnement.

*« Le village est un ensemble de maisons et les maisons sont faites d'un assemblage de pierres, de terre et de bois. C'est à peine si elles laissent soupçonner la naïve intervention de*

*l'homme-maçon. Elles auraient poussé toutes seules, telles qu'elles s'offrent à leurs occupants, que cela ne serait pas un miracle sur cette terre ingrate avec laquelle elles se confondent »<sup>154</sup>.*

Elles sont perpendiculaires aux courbes de niveau, ce sont des maisons accolées les unes aux autres organisées autour d'une cour intérieure « *El hara* ». Elle est en longueur, pas très spacieuse, et commune à toutes les familles qui la partagent.



Photo 8Photo n°6 : Vue sur l'ancien tissu villageois (les années 50).

Source : archive de B. Issad

Sur la rue qui ceinture le noyau initial, sont positionnés les deux Thijmouyaa, une à l'Est et l'autre à l'Ouest, appelées respectivement thajmaïth oufêla et thajmaïth ath chamloul. Probablement disposées de la sorte, afin de guetter la moindre intrusion, et contrôler les accès menant au village, comme il est souvent d'usage dans les villages de Kabylie.

---

<sup>154</sup> Feraoun Mouloud, « *La terre et le sang*, ....



Photo 9 : Les traces de *thajmaith oufella*

Source : Photographie de l'auteur

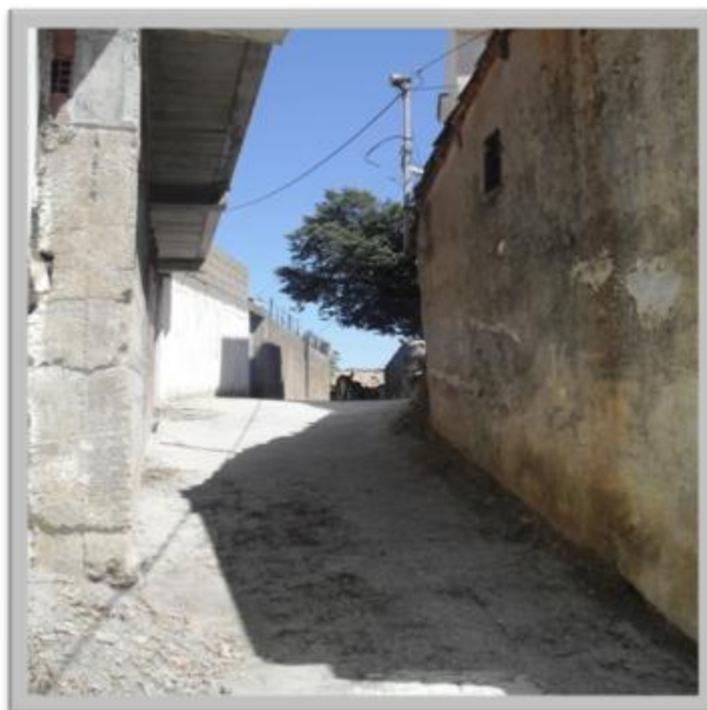


Photo 10 : *Aznik Oufella*.

Source : Photographie de l'auteur

La position est stratégique car elle est située à l'intersection des deux rues, celle qui mène vers la mosquée par *aznik oufela* qui signifie du haut, et l'autre rue qui mène vers *aznik bwada*, qui mène vers *thajemait ath chamloul*.



Photo 11 : *Aznik bwada*.

Source : l'auteur : Rue qui relie les deux thijmouyaa



Photo 12 : Thajmaith Ath-chemloul en 1970<sup>155</sup>

Source : Photographie d'archive de B. Ramdane

---

<sup>155</sup> Photographies d'archive sur ligne, site thajmaith, Taguemount azouz

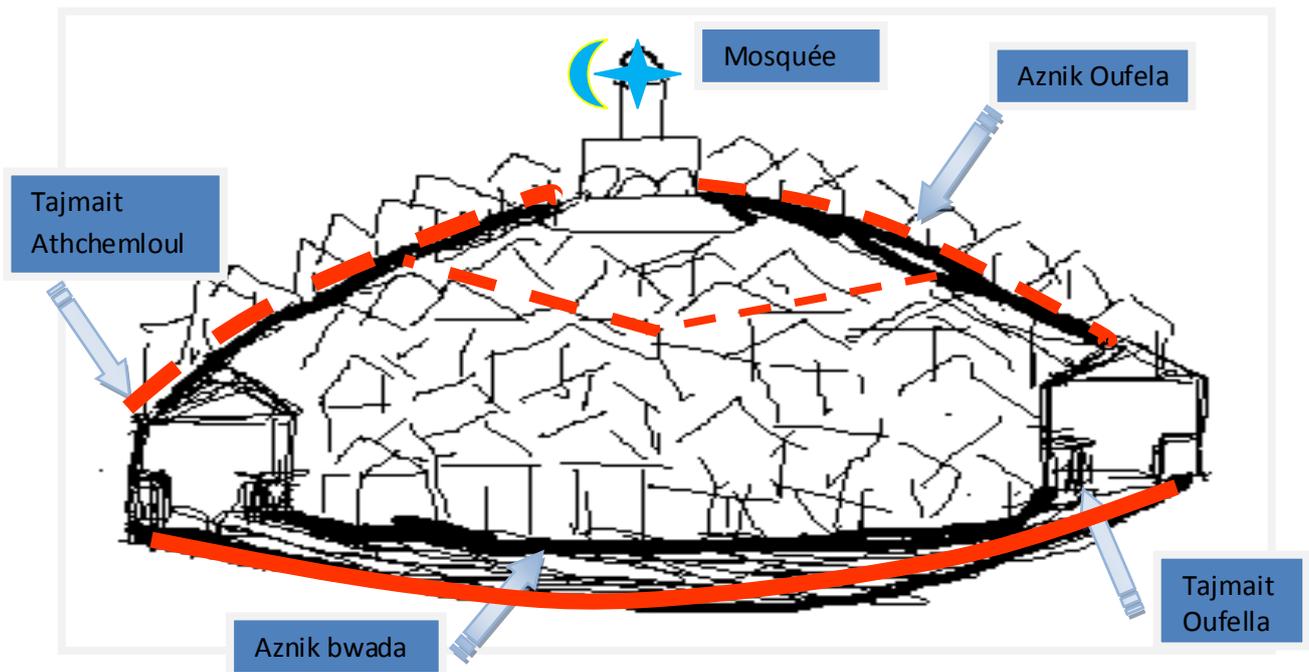


Figure 4 : Schématisation de l'organisation du noyau initial.  
 Source : Auteur du mémoire

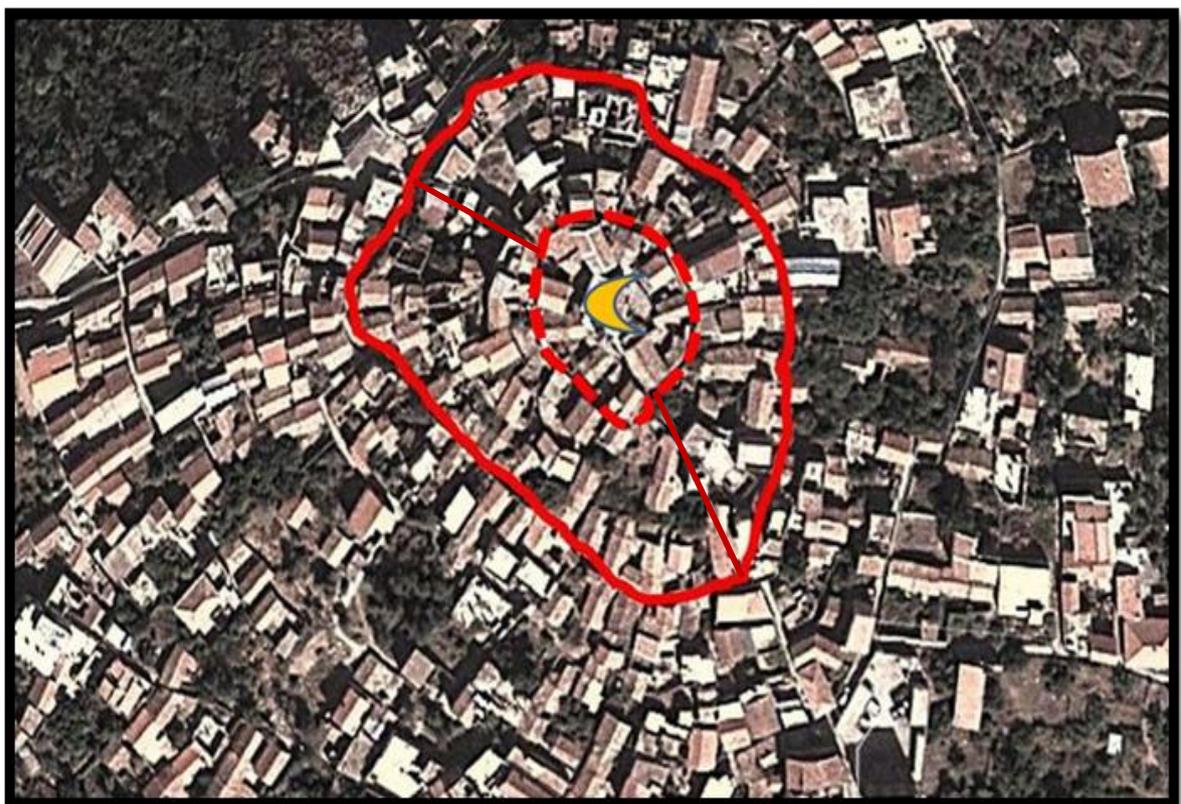


Figure 5 : Noyau initial du village  
 Source : Google Earth



### 3-2 : La première extension

La première extension du village, sur le versant Nord, a permis le dédoublement de thajemaith oufella par thajemaith bwada, reliée entre elles par la rue qui longe « *Belhenni* » et le ravin du chacal.



Fig.II-: 1<sup>ère</sup> Extension du village  
Source : PDA U 1996

Les relevés de maisons que nous avons effectuées dans le cadre de ce travail, ont mis en évidence une typologie semblable à celle du noyau initial. En effet les maisons partagent la même cour, de forme allongée relativement étroite, s'intégrant au relief accidenté. Les maisons sont accolées les unes aux autres par un mur mitoyen.

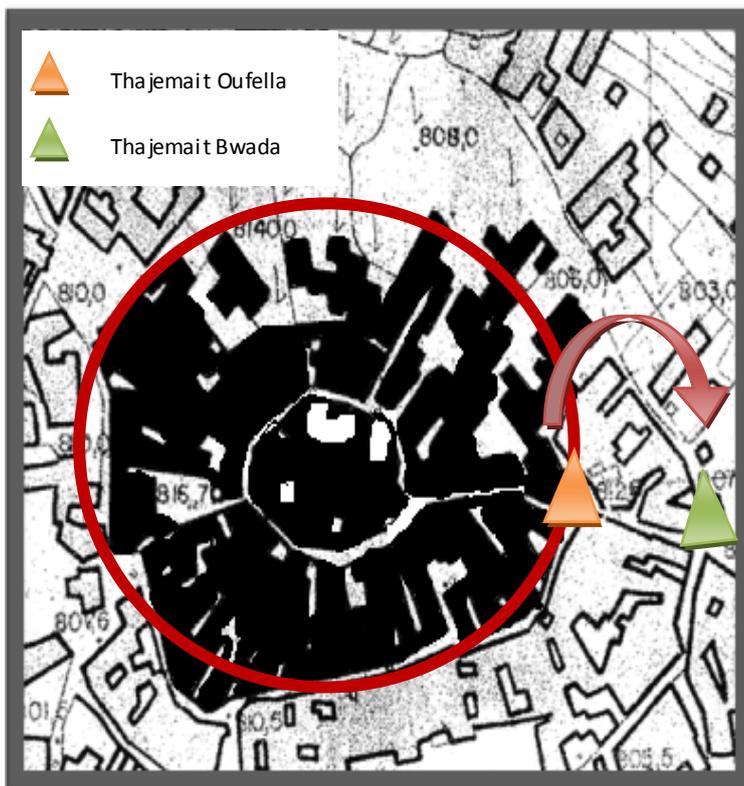


Photo II- : Maisons mitoyennes  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 14 : Cour « *El hara* » dans le tissu traditionnel  
 Source : Photographie de l'auteur

C'est à partir de ce noyau initial que vont se faire les premières extensions du village.



Carte 5 : Dédoublément de Thajemait  
 Source : PDAU 1996

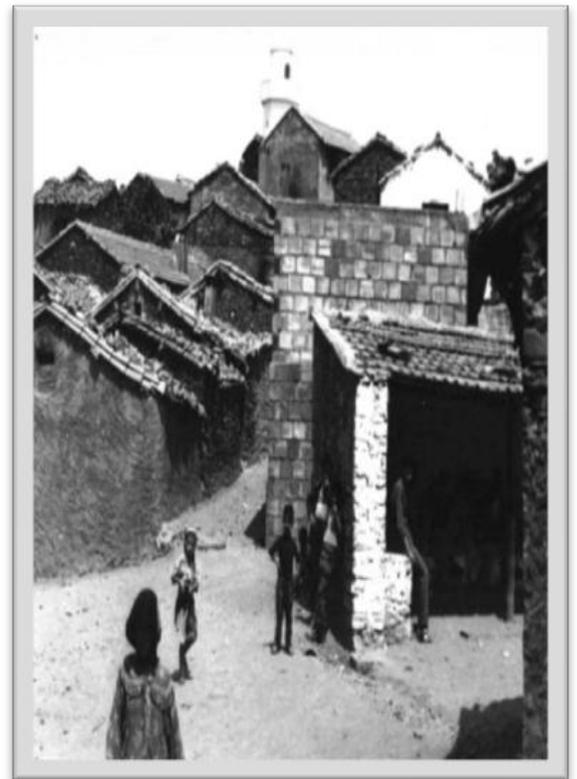


Photo 15 : Thajemait bwada  
 Source : Photographie d'archive (années 70)

La description que fait Henri Genevois, de cette première extension explique bien que toute la ceinture initiale s'est élargie de façon radioconcentrique, en aboutissant aux thijmouyaa déjà citées.

«Les habitations construites sur la périphérie du village, dépourvues d'ouvertures sur le dehors, portes ou fenêtres ont l'apparence des remparts dressés en face des agresseurs éventuels... Les quartiers susnommés étaient bâtis au lieu-dit Aâfir, mot qui signifie peut être 'clôture, retranchement »<sup>156</sup>.

L'extension qui s'est faite sur la partie SUD est plus dense que celle effectuée du côté Nord. On suppose que la concentration des maisons dans cette partie du village est due au relief qui est moins accidenté, ainsi qu'à un meilleur ensoleillement. Nous avons en effet pu constater lors de notre travail in situ, que les maisons donnant sur cette rue ont un accès par la rue du premier tracé, confirmant l'existence de maisons remparts.

Figure 6 : Croquis du village où les maisons sont dressées comme un rempart

Source : Archive de l'association Thizizwit



Photo 16: Des maisons donnant dos à la ruelle

Source : <http://lemcella.blogspot.com/>

<sup>156</sup> Genevois Henri: villages de Kabylie, ENAG EDITIONS

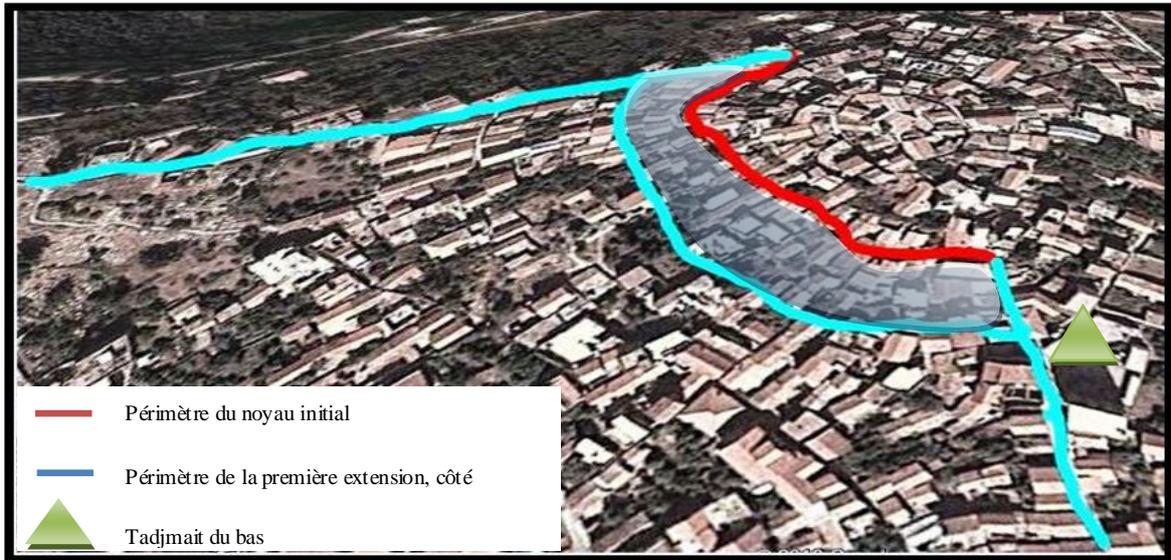


Figure 7 : Extension du noyau initial vers le Sud  
 Source : Google Earth

La première extension du côté Sud du noyau initial est schématisé ainsi :

nous remarquons la même organisation que le noyau initial, l'entrée vers la cour centrale se fait de la rue du bas, la différence, est l'inexistence d'Askif, et les maisons sont regroupées autour de cette cour, tout en donnant un mur aveugle sur l'extérieur, créant ainsi un rempart sur le village.

Ensuite une autre extension vient se collée sur la partie existante, et donner ainsi un tissu dense.

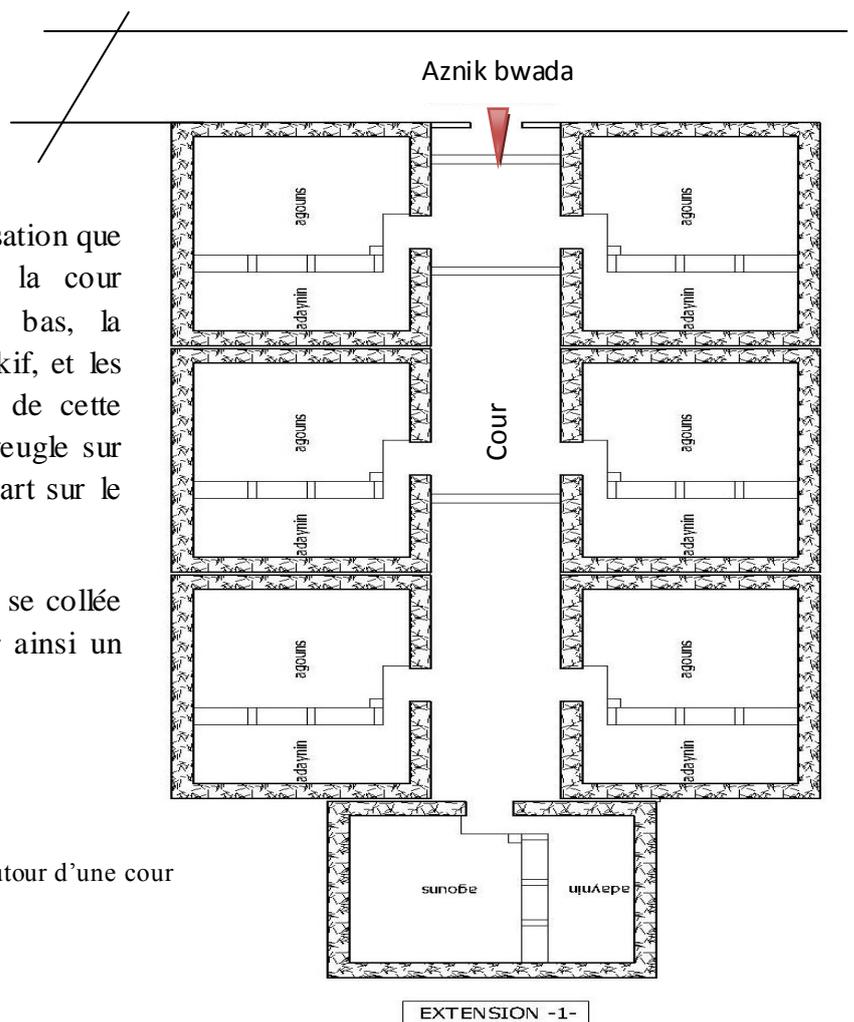
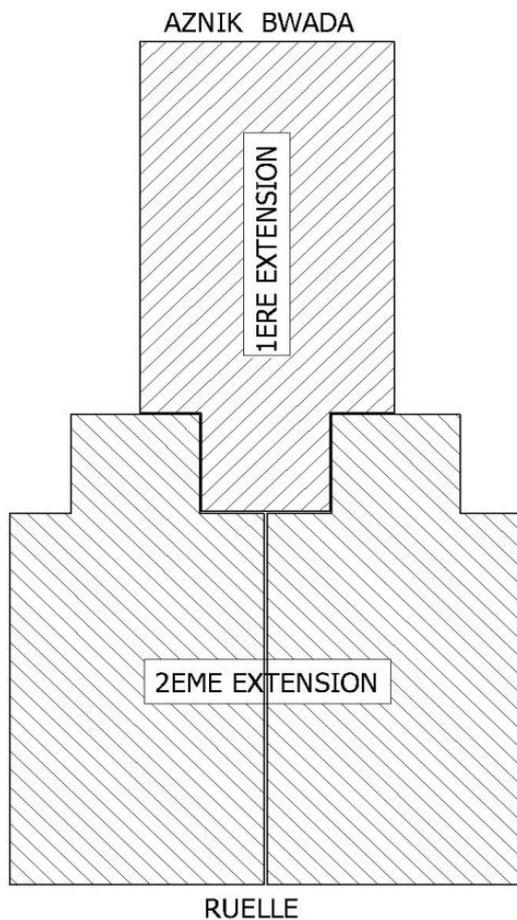


Figure 8: Assemblage de maisons autour d'une cour de la première extension  
 Source : Auteur du mémoire

### 3-3 : La deuxième extension



Carte 6 : Extension du village sur le coté Ouest  
Source : PDAU 1996



Selon Henri Genevois c'est vers la fin du XIX siècle que le village commence à s'étendre en direction du versant Ouest, qui offrait d'avantages de facilités. Les maisons qui y sont construites sont identiques à celles réalisées dans le noyau initial. Cependant l'espace cour « *El hara* » s'est privatisé, et les maisons se sont en quelque sorte individualisées, avec pour chacune sa propre cour. Il s'agit là, d'une mutation de l'habitat villageois.

Figure 9: Assemblage des entités suivant les extensions  
Source : Auteur du mémoire

« A la fin du 19ème siècle, l'instauration de la paix entre tribus et une importante augmentation de la population obligèrent Taguemount-Azouz à sortir de ses retranchements pour éviter l'étouffement. Cette expansion se réalisa presque uniquement sur le versant ouest mieux exposé. Il s'y trouvait un vaste terrain dépouillé d'arbres, lequel s'étendait des aires des At-Ou-Amara, à mi-pentes du chemin de Taqrart jusqu'à Tizi N'Tachacht où est bâtie l'ancienne école des garçons. On construisit donc sur ce terrain des maisons calquées sur le plan traditionnel, les cours intérieures furent plus vastes et plus aérées ». (p85)<sup>157</sup>

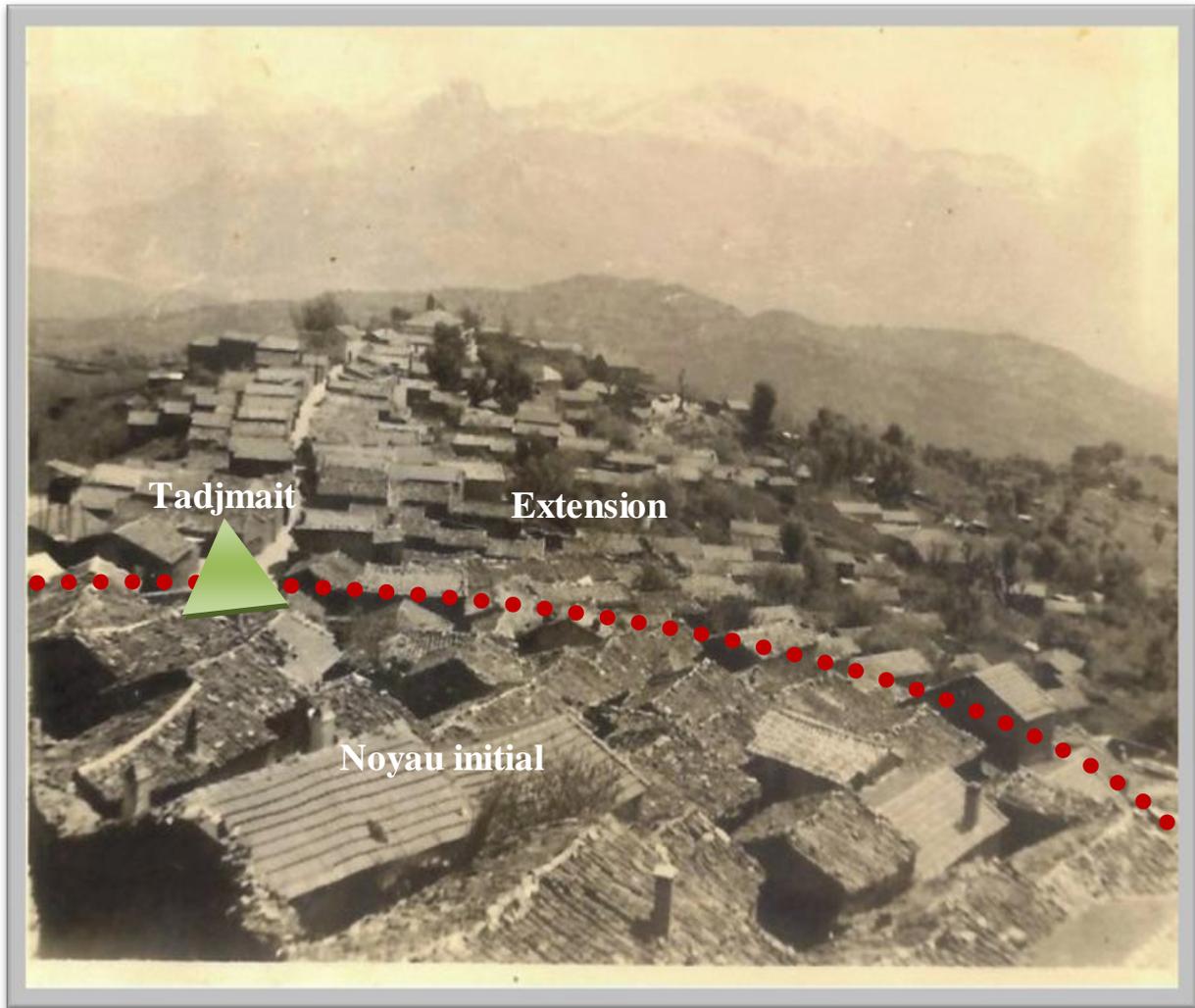


Photo 17 : Vue de la mosquée sur le village les années 50  
Source : Archives de l'association du village

Toujours selon Henri Genevois « De nouveaux quartiers apparurent avec leurs ruelles et leurs impasses d'accès aux maisons particulières. C'est ainsi que la partie supérieure du chemin de Taqrart se transforma progressivement en rue large, mais impraticable aux véhicules en raison de sa Pente. »

<sup>157</sup> Genevois Henri: VILLAGES DE KABYLIE, tome 1, At-yanni et Taguemount azouz ENA C-EDITIONS

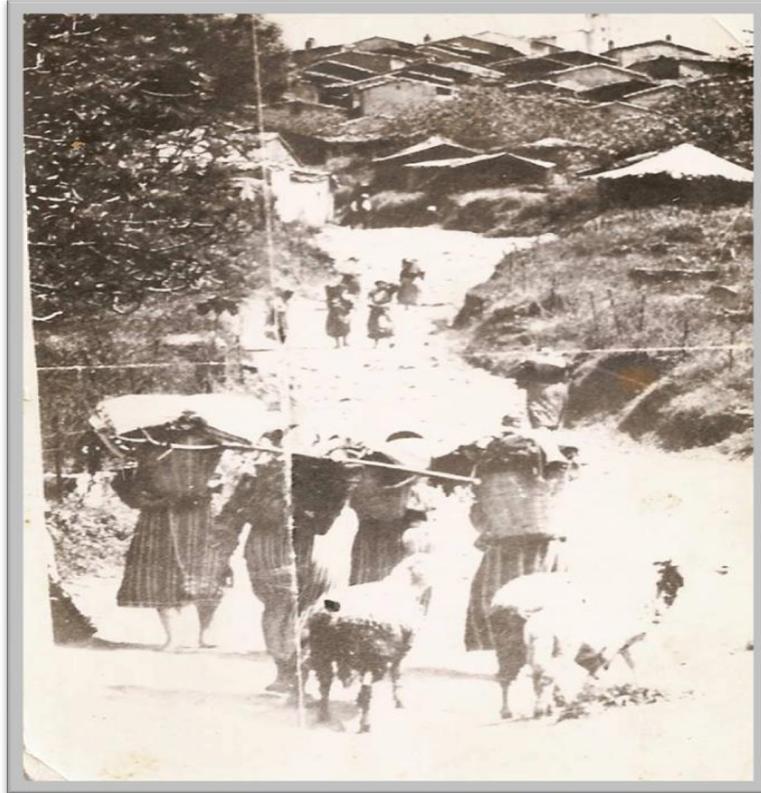


Photo 18 : A znik Takrarth les années 50(groupe de femmes revenant des champs)  
Source : archive: Mr. B. Issad

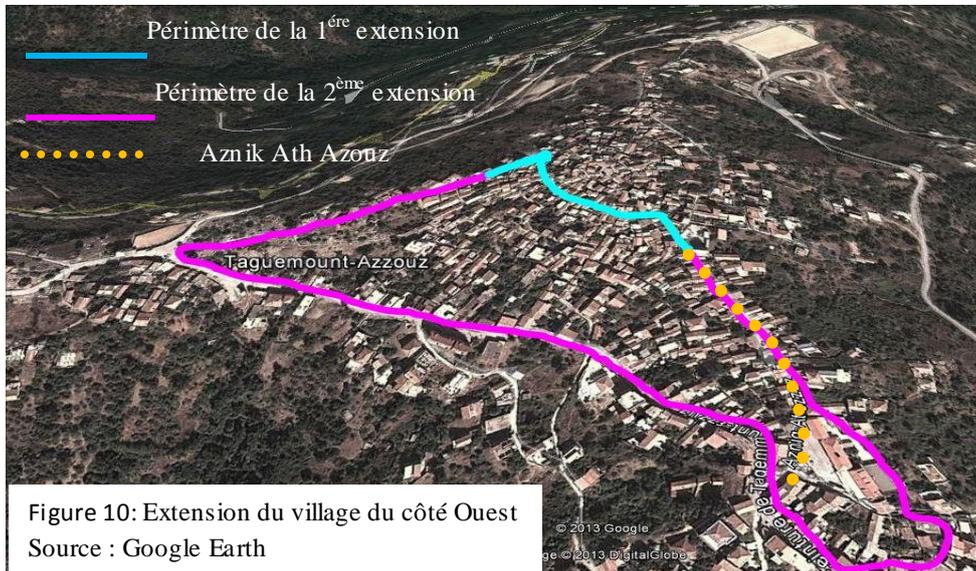
### 3-4 : La troisième extension

La troisième extension résulte du prolongement qui s'est effectué d'abord de thajemaith du bas à l'endroit où est bâtie l'école des pères blancs, pour ensuite se prolonger vers le versant Ouest, le long des chemins qui mènent au village.

Photo 19: Ancienne école des pères blancs : école primaire actuelle  
Source : Photographie de l'auteur



Sur cette partie du village, nous constatons une concentration de maisons sur le versant ouest, mais ne dépassant pas le chemin ou la rue commerçante, où est bâti l'ancienne mairie du village.



L'implantation des maisons sur la rue qui mène de Thajmaith bwada, du bas, vers Thighilt laarbi, est la plus importante. Les maisons sont construites de part et d'autre de cette rue qui est plus large, appelée rue des Ath azouz « *aznik ath azouz* » du nom des familles qui l'occupent, comme on l'a cité dans l'historique du village. Elle prend naissance de Thajmaith bwada jusqu'à l'ancien monastère des missionnaires, où une école a été construite pour les garçons.

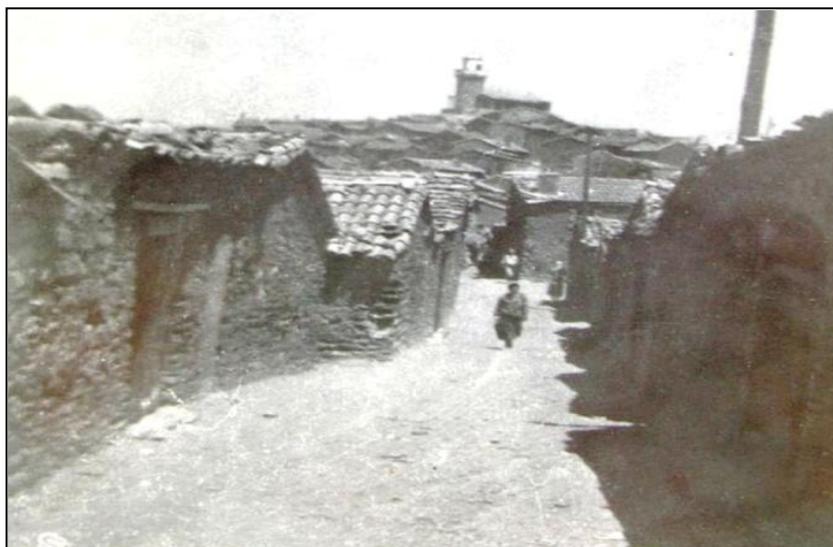


Photo 20: Aznik Ath Azouz les années 50  
Source : Archive de l'association du village

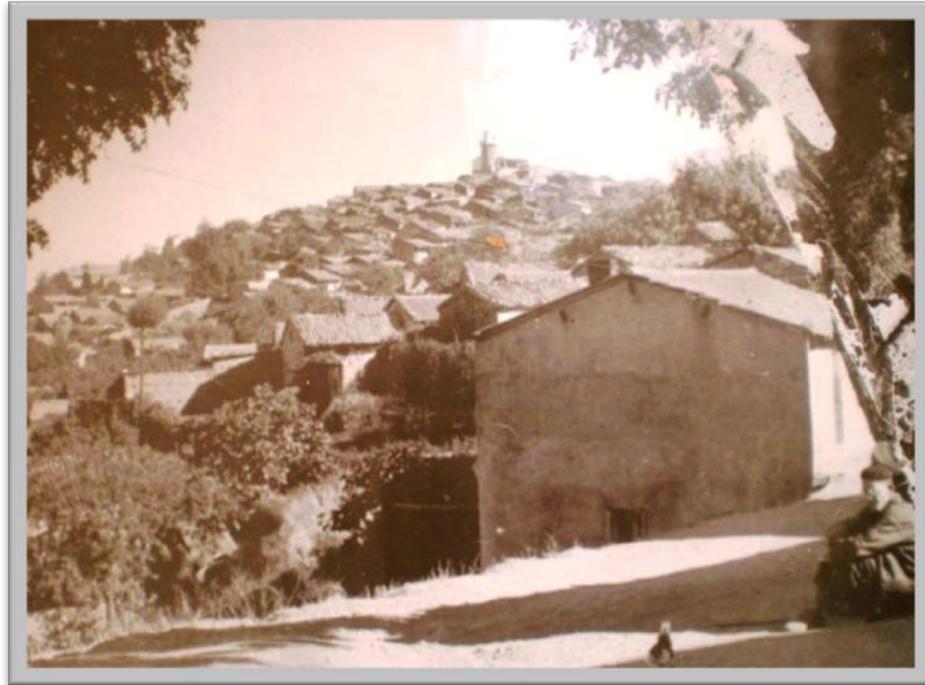


Photo 22: Vue sur le village de la place de thighilt laarbi  
Source : Archive de l'association du village



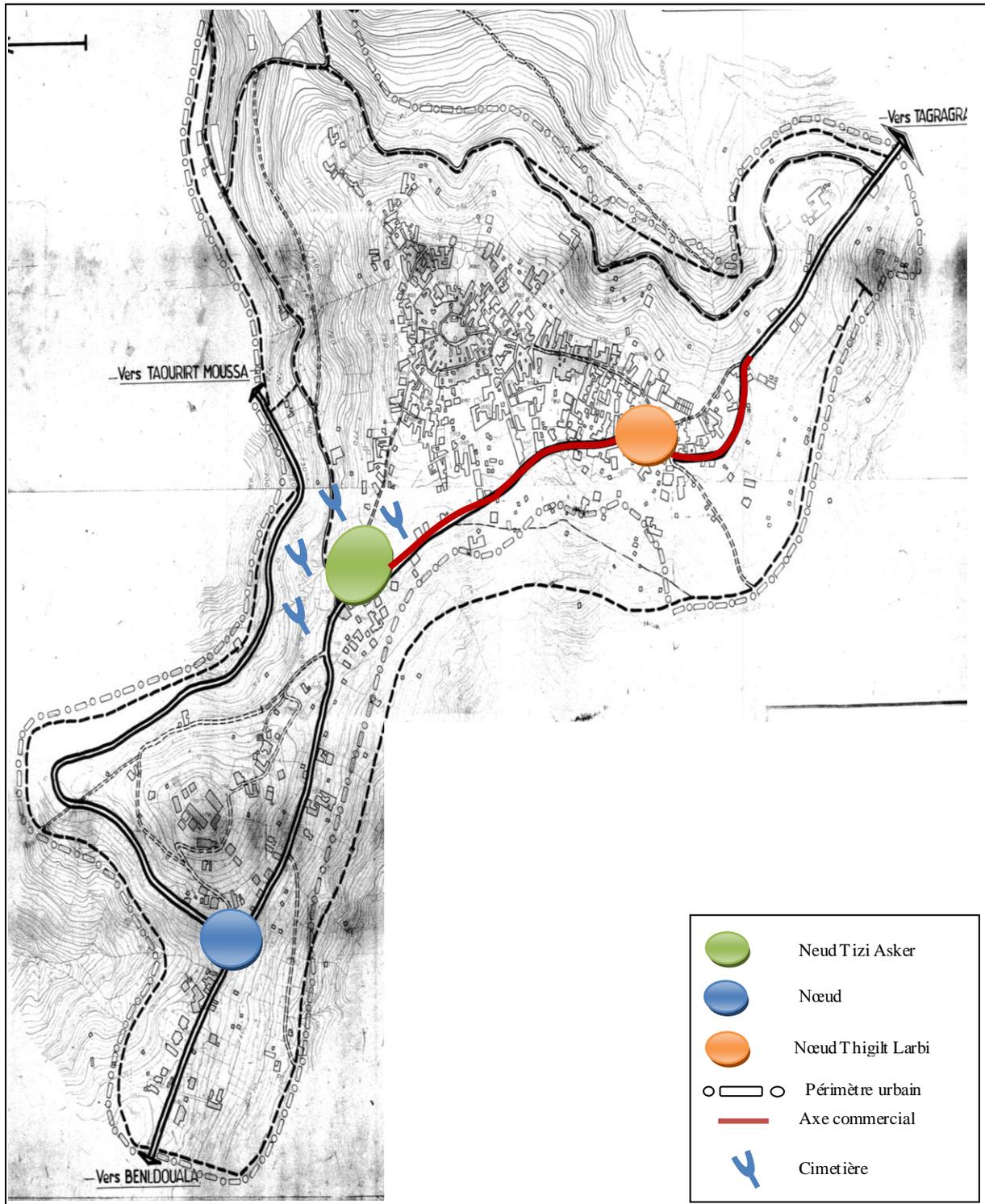
Photo 22: Place Tizi Asker actuelle et en 1946  
Source : Auteur & Archives de l'association du village

La période postindépendance, allant de 1962 jusqu'en 1978. On voit apparaître durant cette période les premières constructions le long des voies, avec une architecture nouvelle<sup>158</sup>, qui garde néanmoins un aspect rural. La plus importante implantation fut le long du chemin qui mène de Tizi asker jusqu'à la place de Thigilt larbi, c'est-à-dire le long du chemin qui

---

<sup>158</sup> Nous reviendrons plus en détails sur cette notion de typologie nouvelle, dans le troisième chapitre.

auparavant était un axe exclusivement commercial. On y retrouve un moulin à huile, un café, une boulangerie, la mairie et le cimetière du village. Ce dernier qui était à la périphérie se retrouve à présent à l'entrée du village. On observe aussi de nouvelles maisons le long du chemin qui y va de Tizi asker vers Béni douala.



Carte d'Extension tentaculaire du village

Source : PDA U 1996

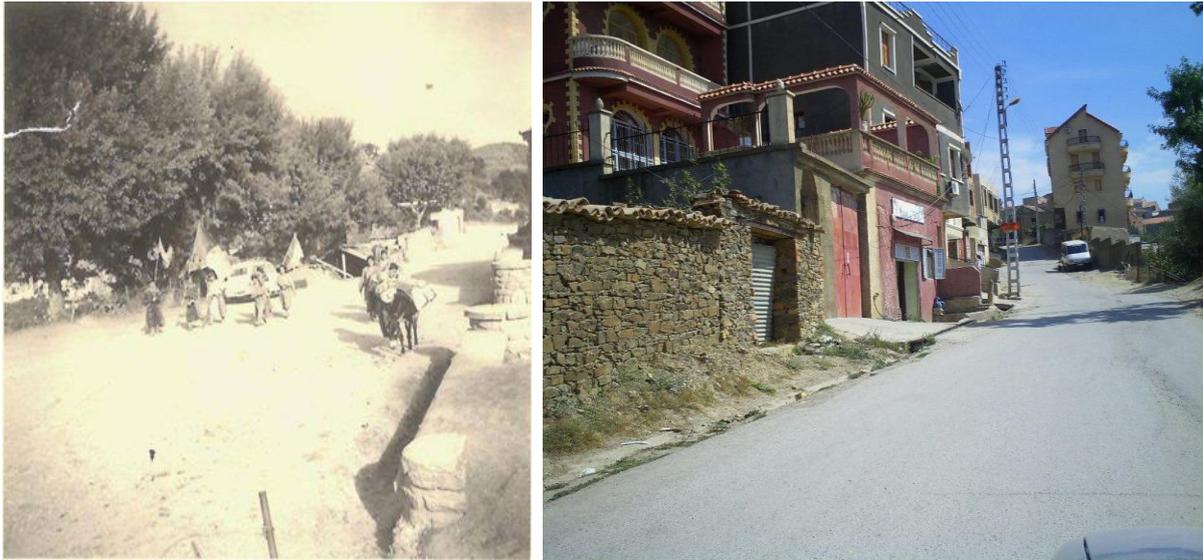


Photo 23: Village et nouvelles bâtisses années 60 & 2013 le long du chemin commercial  
 Source : Photographie A. Karim

### 3-5 : Les extensions nouvelles le long des axes

De nos jours, l'extension a pris un essor important. Une extension qui se fait le long des voies et des pistes, mais aussi dans les champs, sans véritable logique. On y retrouve des immeubles à façades urbaines avec des commerces aux RDC, qui dénaturent complètement l'harmonie de l'espace paysager et environnemental. Cette évolution, ou plutôt cette mutation est aussi la conséquence d'un certain nombre de facteurs « démographiques, économiques et politiques ».



Photo 25: Extension côté Est  
 Source : Auteur



Photo 25: Extension côté Ouest  
 Source : Auteur



Photo 26 : Nouvelles constructions avec extension du village  
Source : Photographie de l'auteur

#### **4 : MORPHOLOGIE DU TISSU VILLAGEOIS DE TAGUEMOUNT AZOUZ**

Le village de Taguemount Azouz a connu une croissance démographique accéléré jusqu'au RGPH 1998, ce qui a entraîné un éclatement du village, avec un désordre dans l'accroissement de celui-ci, engendrant ainsi une séparation entre le village et l'architecture, c'est-à-dire, une perte du lieu. Le village a perdu son caractère d'hierarchie et de structure spatiale, contrairement au tissu villageois ancien. (Voir les tableaux de la population)

Si on se réfère à la méthode de Kiven Lynch, après avoir déterminé la lisibilité d'endroit, en y administrant une expérience, qui s'est composée des observations, et des entretiens.

Selon K Lynch, les éléments de la ville peuvent êtres classées en cinq : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds et les points de repères.

#### 4-1: La structure villageoise de Taguemount Azouz

##### ➤ Les voies

*C'est le parcours suivi pour aller d'un point à un autre, voie publique : route, chemin, rue appartenant au domaine public et ouvert à la circulation générale<sup>159</sup>.*

Le noyau initial constitue le centre du village, c'est également le tissu le plus ancien. L'analyse historique ainsi que les cartes du réseau viaire mettent en évidence une structure radioconcentrique. Le tracé structurant ce noyau correspond aux deux voies : Aznik oufella et Aznik bwada. La première suit la ligne de crête sur laquelle vient s'implanter la mosquée du village, tandis que la rue du bas suit la courbe de niveau sur laquelle s'implantent les maisons de type traditionnel, à l'exception de quelques maisons récentes. De la mosquée on distingue les deux parties : la partie du haut qui est plus dense, où les maisons sont collées les unes aux autres, et la partie du bas plus étendue et plus aérée (photo 14).

Ces deux voies se prolongent sur deux axes différents. La première sur l'axe d'Aznik Ath azouz en démarrant par Thajemait Bwada pour aboutir à la place de *Thigilt Larbi*, une petite place à l'échelle du quartier. La deuxième se prolonge à partir de Thajemait Ath Chamloul, le long de l'axe Takrarth en traversant le cimetière du village pour aboutir à la place de Tizi Asker. Le tissu villageois s'intensifie là où le bâti est plus dense, les axes d'Aznik Ath Azouz et Abridh Takrarth se ramifient en un réseau de ruelle, ou impasses permettant l'accès à l'intérieur des quartiers plus compacts qui sont formés de plusieurs maisons appartenant à la même famille (thakharoubth)<sup>160</sup>.

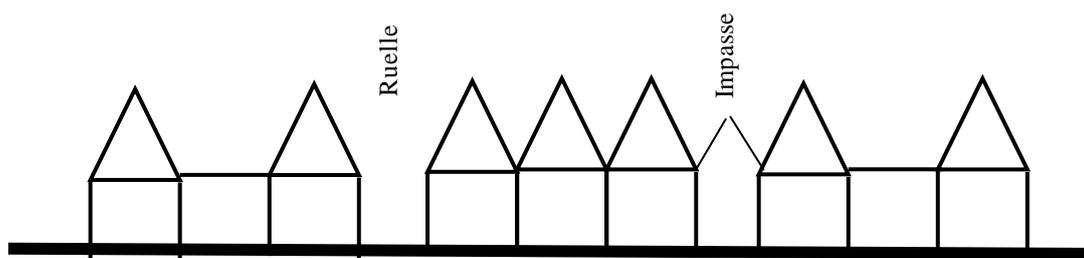


Figure 11 : Schématisation de l'organisation des impasses d'Aznik Ath Azouz.

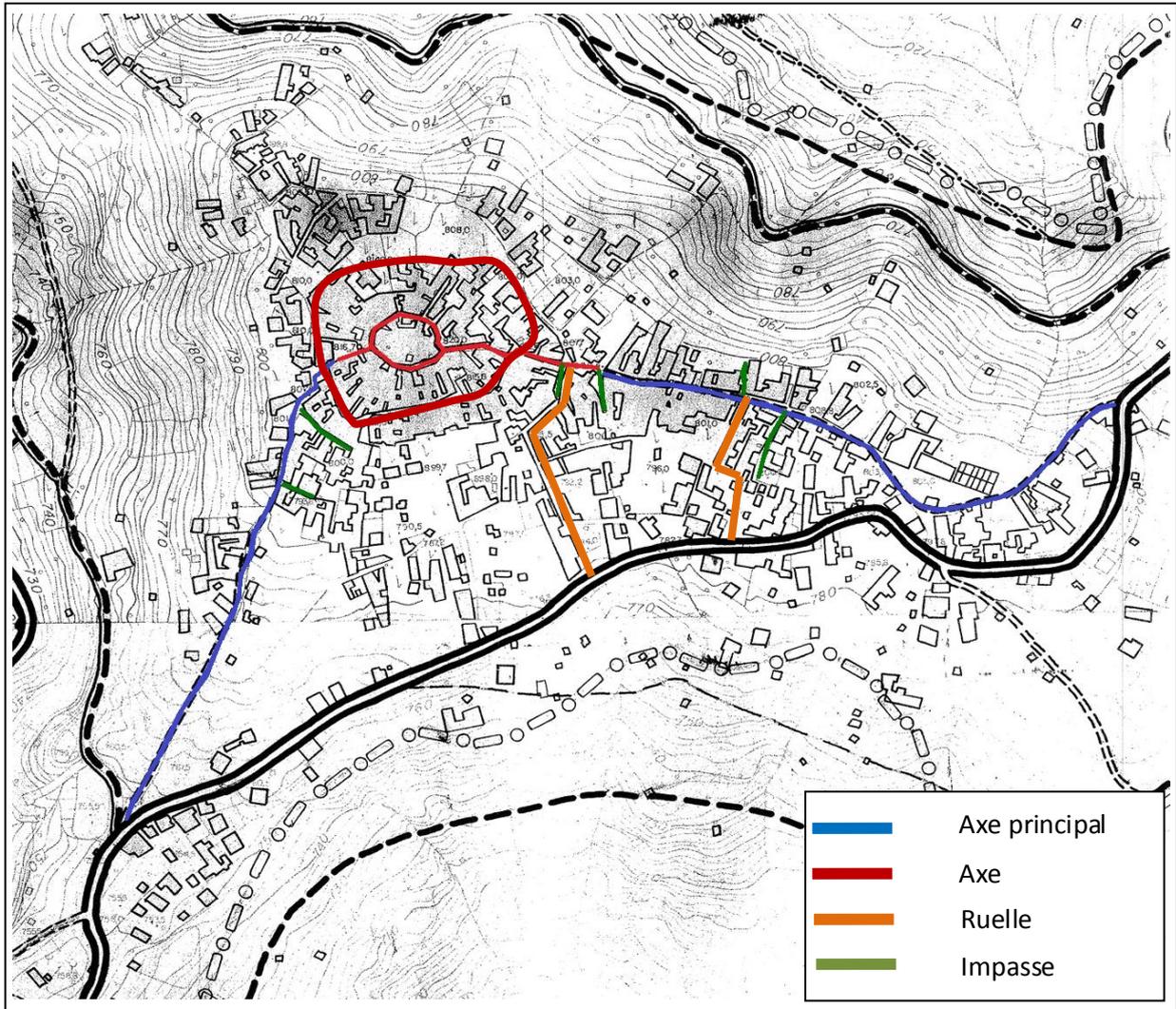
Source : Auteur

##### ***Le tracé des voies secondaires***

Ce sont des ramifications étroites et piétonnes, souvent en pente, par rapport à l'axe principal. Ces ruelles sont en méandres où chaque segment de la ruelle est occupé par un ensemble de famille du même ascendant.

<sup>159</sup> La ROUSSE

<sup>160</sup> Thakharoubth ou Adhroum, ensemble de la même famille ayant le même ancêtre.



Carte de Hiérarchisation de la voirie

Source : PDAU 1996

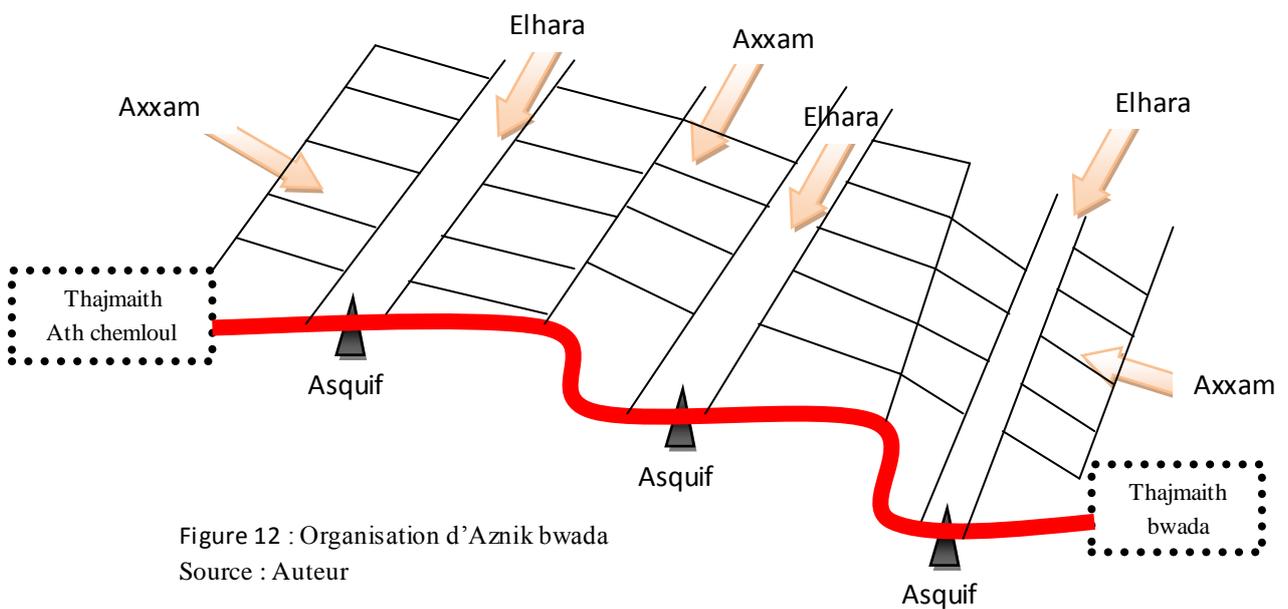


Figure 12 : Organisation d'Aznik bwada

Source : Auteur



La présente illustration montre un segment de la ruelle en méandre, représentant Aznik bwada. On remarquera la forme arrondie des angles des murs extérieurs des maisons.

Photo 28: Aznik bwada  
Source : Auteur



Photo 28 Aznik bwada  
Source : Auteur

Ces voies se particularisent par les façades qui les bordent, ces dernières sont pratiquement aveugles, à l'exception des nouvelles maisons construites ces dernières décennies.

- Absence de commerces
- La largeur des voies varie de 2m à 5m
  - \* 2m pour la rue (Aznik Oufella), et la rue (Aznik Bwada), par contre la rue principale (Aznik Ath Azouz), cette dernière est de 5m, carrossable.

\* Les ruelles internes, ou les impasses ne dépassent pas les 1,5M, il y a lieu de signaler l'absence de végétation, ou d'arbres sur les voies.

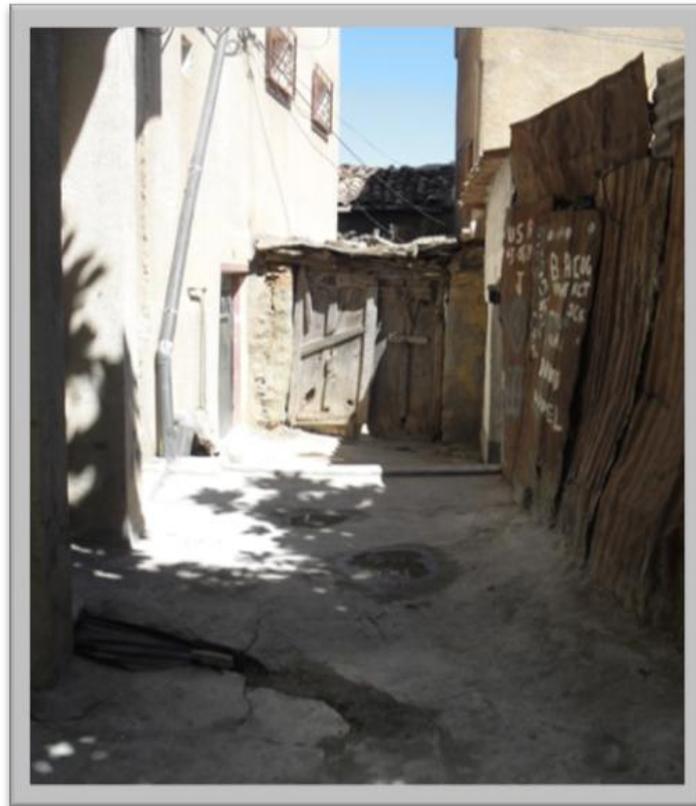


Photo 29 : Impasse dans le tissu traditionnel  
Source : Auteur

- **Les limites** : Dans le cas du village de Taguemount Azouz, les limites avec les autres villages sont pratiquement confondues.
- **Les quartiers** : Dans notre cas d'étude, les quartiers sont représentés par les familles, « ADHROUM », car le caractère relevant du type de bâti est le même pour toutes les habitations. La notion du haut et du bas est relatif à la topographie du village.
- **Les nœuds** : On peut distinguer un ensemble de nœuds hiérarchisés, le plus important est le nœud de Tizi Askar, correspondant à la grande place du village, est aussi un arrêt du transport des voyageurs. C'est à partir de ce nœud que se ramifient l'ensemble des voies qui composent le village, avec des directions bien précises.  
On peut citer d'autres nœuds, mais à moindre importance, comme « Embranchement », et la place de « Thigilt Larbi ». (Voir carte d'extension du village)
- **Les points de repères** : La mosquée, par sa forme singulière, sa situation et par la teinte blanchâtre. L'édifice de l'école des pères blancs avec le clocher.



Photo 31 : Clocher de l'église élément de repère  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 31 : Minaret élément de repère  
Source : Photographie de l'auteur

#### 4-2 : L'espace public

L'accès au village se fait par la place de **Tizi asker**. On traverse d'abord le cimetière pour arriver à Thajemaith Ath Chamoul, qui s'ouvre sur deux rues, Aznik Oufella et Aznik Bwada. Ces deux rues débouchent d'abord à Thajemait Oufella, avant de se prolonger vers Thajemait Bwada puis Aznik Ath Azouz pour aboutir enfin à **Thigilt Larbi**. De cette place, la rue se divise en deux voies mécaniques ; l'une rejoint la place de Tizi Asker par une rue commerçante, et l'autre rejoint l'école des sœurs blanches.

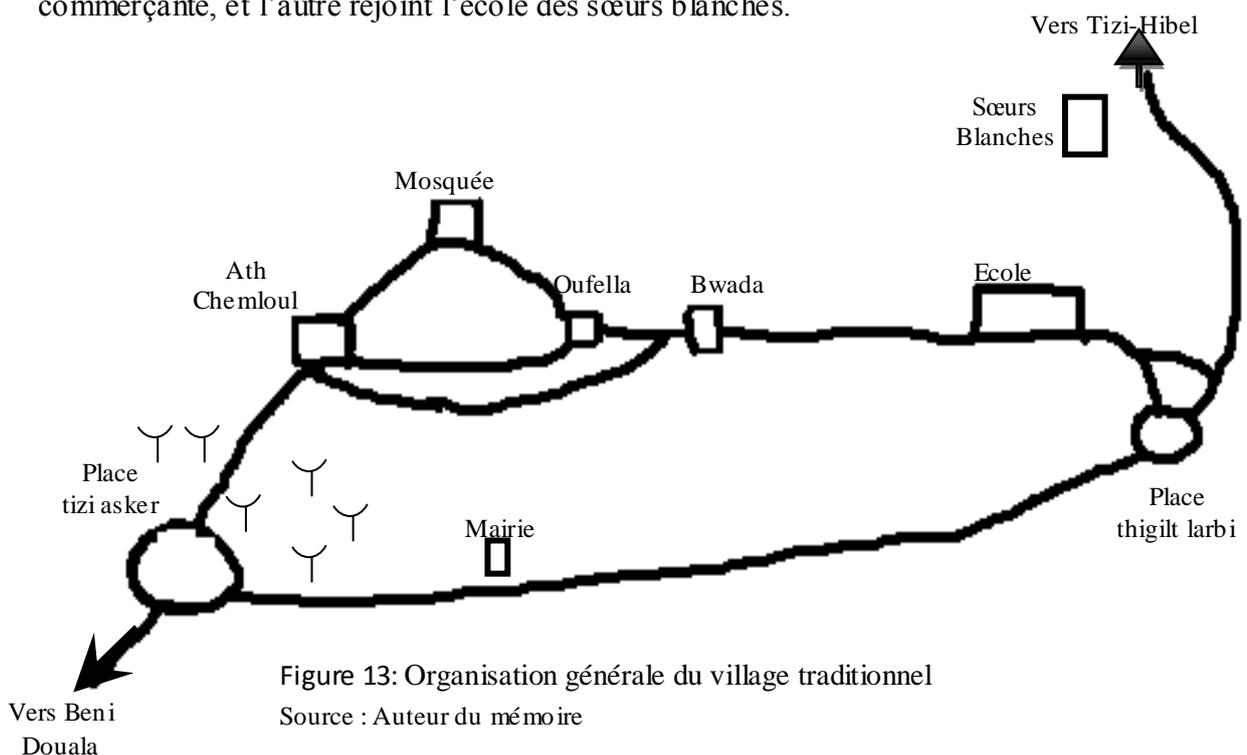


Figure 13: Organisation générale du village traditionnel

Source : Auteur du mémoire

➤ *Les Djemaas ou Thijmouias*

Thajemaith, avant l'indépendance du pays avait le rôle d'une institution politico-administrative de base, elle gérait les affaires internes du village, c'était la seule représentation des villageois à l'extérieur. A Mahé dans son livre souligne : le mot (thajemait) désigne à la fois l'institution et l'édifice qui l'abrite. Ce bâtiment dispose toujours d'une large ouverture, qui permet à l'ensemble du corps des citoyens d'assister. « Ces *thijmouias* consistent en des tronçons de rues de village garnis d'un toit et flanqués de banquettes ».

On dénombre deux Thijmouias :

- Thajemaith Ath Chamoul qui est située à l'Est du village, et Thajemaith Oufalla qui est dédoublée par :
- Thajemaith Bwada, plus spacieuse qui offre une vue splendide sur le versant Ouest du village.

Initialement construites de façon traditionnelle, Thijmouias ont aujourd'hui changé d'aspect et ont été reconstruites en utilisant de nouveaux matériaux.



Photo 32 : Thajemaith Ath Chamoul actuelle  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 33: Thajemaith Bwada actuelle  
Source : Photographie de l'auteur

### ➤ *Les places*

La plus importante est **Tizi Asker**, lieu de rassemblement et de rencontre de la population. Nous citerons aussi la place de **Thigilt Larbi**, située en face de l'ancienne école des pères blanc, dont l'importance est moindre, due essentiellement à sa position au milieu du village.

Avec l'étalement du village, d'autres places sont apparues et assez fréquentées, à l'instar de la place dite *l'Embranchement* par rapport à sa position au carrefour de deux routes, l'une qui mène au village de Taguemount Azouz et l'autre qui continue vers le village de Taourirt Moussa Ameur.

### *L'espace religieux*

Selon Wadi Bouzar<sup>161</sup> (p 264) les marabouts venus de Saquia lhamra auraient eux aussi joué un rôle dans la formation du village. Relaté par Genevois, Tout au début, Jeddi M'hend ou Sadoun un saint errant et chantre des louages du prophète, a fini par avoir une résidence au village suite à l'achat d'un terrain chez les At Ammar qu'il défricha. Il s'y installa avec les siens, pour laisser ensuite une descendance composée de trois fils et une fille. Les garçons se nommèrent Ali, Ou sadoun et Hadouch, la fille Yemma Melkhir. Les descendants d'Ali sont les Si Ali et les At Sadoun qui seront ensuite destitués de leur titre de marabouts<sup>162</sup>.

Nous citerons deux autres saints vénérés : ce sont Sidi Ameur ou Taleb et Jeddi Wejriw. Le premier aurait été un savant qui établit une zaouia (tamaammert), pour qui Jeddi M'hend ou sadoun confia l'instruction de ses enfants. Jeddi Wejriw aurait été le khodja de sisi l'hadj ou zeggane (un marabout du village voisin (taourirt moussa ameur) établit au départ à Taguemount Azouz). Il y aurait deux autres familles maraboutiques installées en dernier au village, ce sont les At taleb, originaire de Tagragra un village voisin et les At Ameur originaire des Ait bou yahia.

C'est dans la partie centrale, correspondant au noyau initial du village, que fut érigée la première mosquée. Elle fut construite sur le plus haut point, visible de toutes les directions. Appelée « VOU JELAV AZEGZAW ». C'est la dénomination de la mosquée de Taguemount Azouz depuis sa construction.

Le village compte aussi plusieurs lieux saints, que nous avons pu identifier lors de nos enquêtes, et nos entretiens avec quelques vieux du village. Selon les dires de ces derniers :

---

<sup>161</sup> Bouzar Wadi : « *la mouvance et la pause* ». 1983 p 264

<sup>162</sup> Genevois Henri: villages de Kabylie ENAG EDITIONS

certains de ces saints sont annuellement célébrés, jusqu'au jour d'aujourd'hui: nous pouvons citer :

Yema Melkhir, Amravedh Mouh, Jedit Wejriou, Voujellav Azegzaw, Thauririth Bwegni.(Voir cartes)

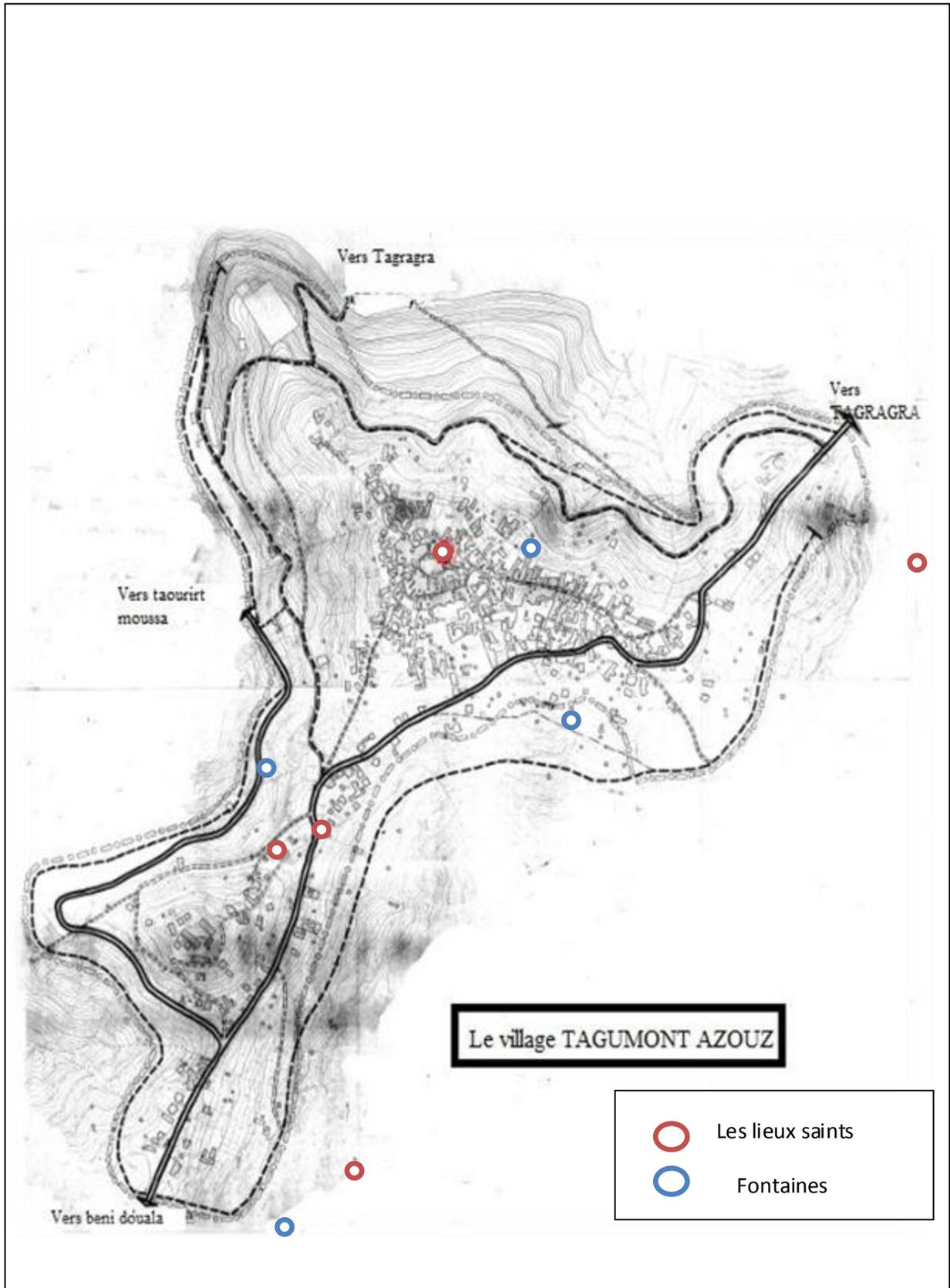
Lors de ces célébrations l'occasion est donnée aux villageois de se retrouver.

### *Les fontaines*

A l'aide de la population, on a établi la liste des fontaines du village, les plus fréquentées comme :

Thala guighil, Thala oulmane, Thala tagzidine, Thauit ath taleb, alors que d'autres faute d'entretien sont abandonnées.

D'après les villageois, pendant les années 70, avant l'adduction des foyers au réseau d'AEP, il y avait au village trois fontaines branchées sur la conduite d'AEP, à des endroits différents : une à Thajemait Ath Chamloul, l'autre à Thajemait Bwada et la dernière à Thigilt larbi. Construites pour alimenter les villageois en eau potable. Elles ont été démolies après que les maisons soient branchées en eau potable. (voir carte des fontaines et des lieux saints).



Carte des fontaines et des lieux saints  
Source : PDAU 1996

## CONCLUSION DU CHAPITRE II

Dans ce chapitre, nous avons donné un aperçu sur le village de Taguemount Azouz, objet de notre cas d'étude, on conclut que le village s'est étiré après les différentes extensions qu'il a subit pour arriver à l'image qu'il dégage actuellement.

Ce qui ressort de ce chapitre, est certainement l'évolution du village à travers son historique et ses extensions, faisant ainsi ressortir les différentes entités qui compose le village de Taguemount Azouz. A travers l'évolution du village, nous avons constaté également l'introduction des nouvelles techniques et les nouveaux matériaux, qui auparavant étaient strictement locaux, obéissant à une tradition particulière, les nouvelles technologies et l'évolution des méthodes de construction ont introduit des styles et des éléments totalement étrangers à l'environnement local. Le neuf l'emporte sur l'ancien et s'impose dans le paysage villageois, avec un très fort impact visuel car il ignore les typologies, les structures et les techniques de construction locales. Le scénario qui en résulte est répétitif : **D'immenses bâtisses dominant les ruines de vieilles maisons traditionnelles.** Les nouvelles constructions incarnent une architecture née avec la mondialisation sans frontières, qui fait en général peu de cas des caractéristiques locales

Des relevés ont été effectués dans chaque entité que nous devons voir dans le chapitre suivant, néanmoins ce chapitre a permis de mettre en relief la typologie de l'habitat qui correspond à chacune des entités, ensuite on a fait ressortir la morphologie et la structure villageoise à travers ses voies, les nœuds, les points de repères ainsi que les espaces publics qui composent le village de Taguemount Azouz.

## CHAPITRE III

# LE VILLAGE DE TAGUEMOUNT AZOUZ : LES FACTEURS AYANT INDUIT SA MUTATION

<b>INTRODUCTION</b> .....	96
<b>1 : TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE</b> .....	97
1-1 : Le fonctionnement du model traditionnel .....	98
1-2 : La construction de la maison traditionnelle .....	99
1-3 : L'organisation spatiale de la maison traditionnelle .....	101
<b>2 : LA TYPOLOGIE DANS LES DIFFERENTES ENTITES</b> .....	103
2-1 Le noyau initial : la typologie originelle .....	103
2-2 : La première extension .....	107
2-3 : La deuxième extension .....	107
2-3 : La troisième extension.....	109
2-4: Les extensions nouvelles le long des axes .....	112
<b>3 : LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE</b> .....	114
3-1 : Les transformations de la maison traditionnelle à l'intérieur du village : le besoin d'espace.....	121
<b>4 : LES CONSTRUCTIONS EN DEHORS DU VILLAGE</b> .....	124
4-1 : L'apport de l'émigration .....	125
<b>5 : FACTEURS LIES A LA MODERNITE</b> .....	128
5-1 : La modernité et les changements sociaux.....	128
5-2 : Du bâti traditionnel aux nouvelles constructions .....	129
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE III</b> .....	133

## **INTRODUCTION**

Si les deux premiers chapitres se sont intéressés au contexte et aux conditions dans lesquelles sont apparues les transformations de l'espace villageois, nous aborderons dans le troisième et quatrième chapitre les questions des modalités d'emprunt ou d'adoption dont témoignent les nombreuses constructions, à l'origine des mutations observés au sein du village de Taguemount Azouz.

Nous reviendrons ainsi sur notre hypothèse de départ qui consiste à mettre en avant trois principaux facteurs ayant induit ces mutations. Il s'agit de :

- l'accroissement démographique des années 1970,
- l'apport de l'émigration et
- le rôle des instruments d'urbanisme.

Le troisième chapitre abordera les différentes modifications de l'habitat villageois, en évaluant les incidences de l'accroissement démographique des années 1970 et l'apport de l'émigration, alors que le quatrième chapitre abordera la question du rôle et des retombées des instruments d'urbanisme.

Afin d'évaluer les changements et les mutations de l'espace villageois nous aborderons tout d'abord la question de la typologie architecturale présente dans chacune des cinq entités de notre cas d'étude.

## 1 : TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

La structure villageoise est caractérisée par la répétition de la maison ou « Axxam », qui est l'élément de base, et le point de départ de l'organisation villageoise. Imbriquées les unes aux autres, les maisons kabyles, prennent en considération l'ensemble des contraintes de la région, ainsi que le mode de vie de la population villageoise.

Le village est composé d'un tissu très dense, constitué principalement, des maisons traditionnelles qui se regroupent autour d'une cour, qui donne sur la ruelle à travers *asquif*.

On passe ainsi de la rue, à la ruelle ou l'impasse, puis au *asquif*, avant d'arriver à la cour ou *el hara*. Cette succession d'espaces, crée un système de hiérarchisation, assurant une plus grande intimité de la maison.



Photo 33 : Densité de l'habitat autour de la mosquée  
Source : Photographie de A. Karim

Afin de comprendre l'évolution de l'espace villageois, un aperçu sur la maison originelle est nécessaire.

## 1-1 : Le fonctionnement du modèle traditionnel

Pour comprendre la maison traditionnelle et ses transformations, il est utile de cerner dans un premier temps le fonctionnement de la maison kabyle. Pour ce faire, nous avons fait référence aux nombreux travaux sur la maison kabyle et nous avons aussi effectué des relevés dans chacune des entités qui constituent le village de Taguemount Azouz.

Cette analyse nous permet également de saisir d'une part l'organisation spatiale de l'unité de base et la polyvalence fonctionnelle des espaces internes, et d'autre part les techniques et les matériaux de construction utilisés.

La maison traditionnelle aujourd'hui en voie de disparition emporte avec elle tout un héritage et un savoir faire d'une population. Elle est caractérisée par la complexité des espaces qui la compose traduisant la culture de l'habitat local. La maison en elle-même est présentée comme un ensemble de fonctions dans un espace fermé, qui est en même temps dédiée à un usage collectif. La cour (El hara) est un espace regroupant plusieurs familles, et permet de garder les liens familiaux de l'ensemble des familles vivant autour de celle-ci.

L'habitat villageois est conçu en harmonie avec son environnement, en liaison avec la topographie de l'aire géographique qui lui est propre et ses occupants. A l'origine le bâti villageois traditionnel, offrait des constructions à un niveau. Dans les anciens noyaux, ces maisons sont groupées selon une organisation spécifique à chaque village, et favorisent un urbanisme dense, et une typologie particulière, caractérisée par une dualité entre le plein et le vide. Ceci définit l'un des principes de composition de l'habitat traditionnel villageois. La notion du vide se matérialise par différentes formes dont la principale et la plus significative est le vide central qui prend la forme de la cour (El hara).

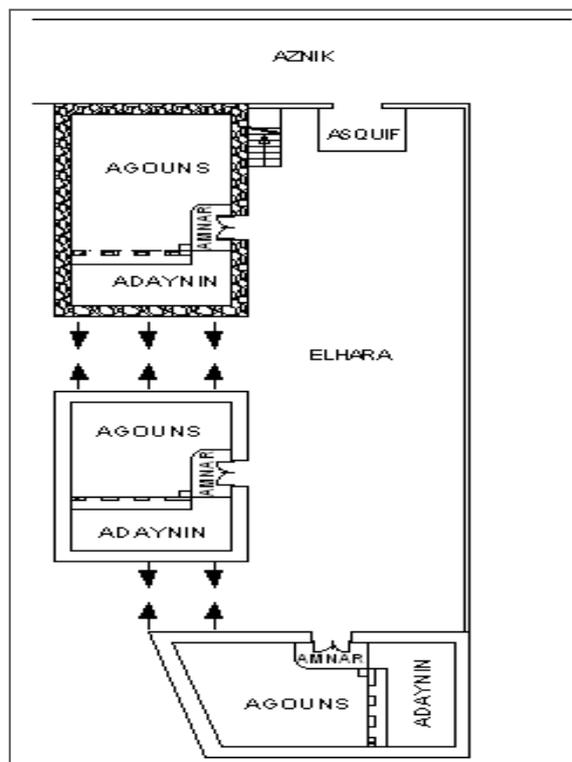


Figure 14: Schématisation d'un groupement de maisons autour de El'hara  
Source : Auteur du mémoire

## 1-2 : La construction de la maison traditionnelle

Pendant longtemps, la conception et la construction de la maison fut une production collective prise en charge par des maîtres maçons, des ouvriers, des artisans qui, de générations en générations, se transmettaient les savoir-faires ancestraux.

La solidarité villageoise se manifeste lors de la construction d'une nouvelle maison c'était l'affaire de tout le village, car la tâche est dure pour qu'elle soit accomplie par un seul homme. « *Aucun engin n'est disponible pour faciliter une quelconque étape. Les pierres, le bois, les tuiles, les claies de roseaux et l'argile, sont les matériaux qu'il faut amener de loin, à travers des sentiers muletiers* »<sup>163</sup>. Les maisons kabyles ont toutes des points communs. Elles sont construites avec des matériaux locaux, tels que la pierre, la terre, le bois et la tuile ronde ou romaine en terre cuite d'argile. La diversité des matériaux, des carrières, ainsi que les exigences architecturales ont engendré plusieurs types de murs et de couvertures qui diffèrent en fonction des villages, par leurs dimensions, la nature de leur composition, et leur texture extérieure<sup>164</sup>.

A Taguement Azouz la pierre de schiste est le matériau de construction le plus communément utilisé. Il provient d'un même gisement, commun à tous les villageois. Pour la construction des maisons le transport se faisait à l'aide d'un cortège d'hommes, qui se mettaient en file indienne de la carrière jusqu'au chantier. Les pierres passaient ainsi de main en main sur plusieurs mètres. Le long tronc d'arbre était aussi traîné par ce cortège d'homme, quant aux tuiles, elles étaient fabriquées en terre rouge localement, puis séchées et cuites avant d'être utilisées sur le chantier. La construction d'une bâtisse était un travail collectif et bénévole comme le dit si bien l'adage kabyle « *Assa Felli, Azekka Fellak* »<sup>165</sup>. C'est ce qui explique la ressemblance des habitations, qui semblent être produites par le même maçon et selon le même plan.

Sous les orientations d'un maçon, la bâtisse est édiflée sans usage de piliers ou de ferrailage.

---

<sup>163</sup> Bahia A mallal : « Dans le giron d'une montagne » (chronique) Editions Achab

<sup>164</sup> Inspirée de la communication « Réhabiliter l'architecture traditionnelle méditerranéenne » Symposium régional Marseille, le 23, 24 et 25 de septembre 2005

Radhia BEN M'BAREK : Architecte principale à l'Institut National du Patrimoine de Tunisie-Chef de service des sites culturels et des ensembles historiques et traditionnels -responsable de la Médina de Tunis.

Elaboration d'études de restauration et de suivi de chantiers de plusieurs monuments historiques (ex : palais et mosquées dans la Médina de Tunis)

Etablissement des dossiers d'expertise et de diagnostic des édifices historiques Participation au projet STRABON (système d'information multilingue et multimédia sur le patrimoine culturel et le tourisme en Méditerranée) en tant que chef d'action pilote de la Médina de Tunis

<sup>165</sup> Traduction : « Aujourd'hui, c'est mon tour, demain ça sera le tiens »

Une poutre faitière la traverse horizontalement, joignant ainsi les murs pour solidifier et stabiliser la structure. Elle est en général faite de grosses poutres (**isoulass**), le plus souvent en frêne. Elles sont placées en travers suivant la longueur de la maison.

Les chevrons carrés ou ronds posés transversalement, servent de liteaux, ils sont fixés aux poutres par des cordes en diss (graminée vivace du tell) et opposés deux à deux. Les parties, souvent fourchues, qui donnent sur le mur, sont entourées de mortier. Les intervalles sont comblés de roseaux ou de branchages. On étale ensuite une couche de mortier de terre. Les tuiles sont disposées avant que le mortier ne sèche. Elles sont donc enfoncées dans le mortier et imbriquées en écaille. Sur la partie haute de la toiture, on place une rangée de tuiles faitières. On commence l'opération sur l'un des pignons et l'on progresse du bas vers le haut. On peut distinguer des rangements d'écoulement (tuiles en creux) et des rangées de recouvrement (tuiles en saillies). Au sommet, on finit en plaçant une rangée de tuiles faitières de même nature que les autres. Par mesure de précaution, des pierres sont posées sur la couverture en tuiles.

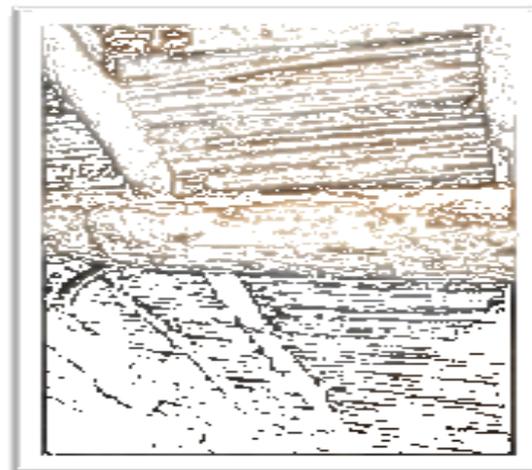


Photo 34 : Assalas

Source : Photographie de l'auteur

Les murs sont constitués de pierres hourdées, dont l'épaisseur varie de 15 cm à 100 cm. Elle peut atteindre 100 cm à la base pour être réduite sur la partie supérieure du mur. Le cloisonnement est un mur de 15 ou 20 cm.

Le mortier est composé de terre additionnée de paille hachée pour lui donner plus de résistance et de cohésion. A l'intérieur un crépissage au mortier est employé pour le revêtement des murs. Cet enduit est composé de terre glaise, de bouse de vache et de paille finement hachée, la protection du mur est renforcée en surface par l'application d'un enduit de dressage en terre blanche (thoumlilt).

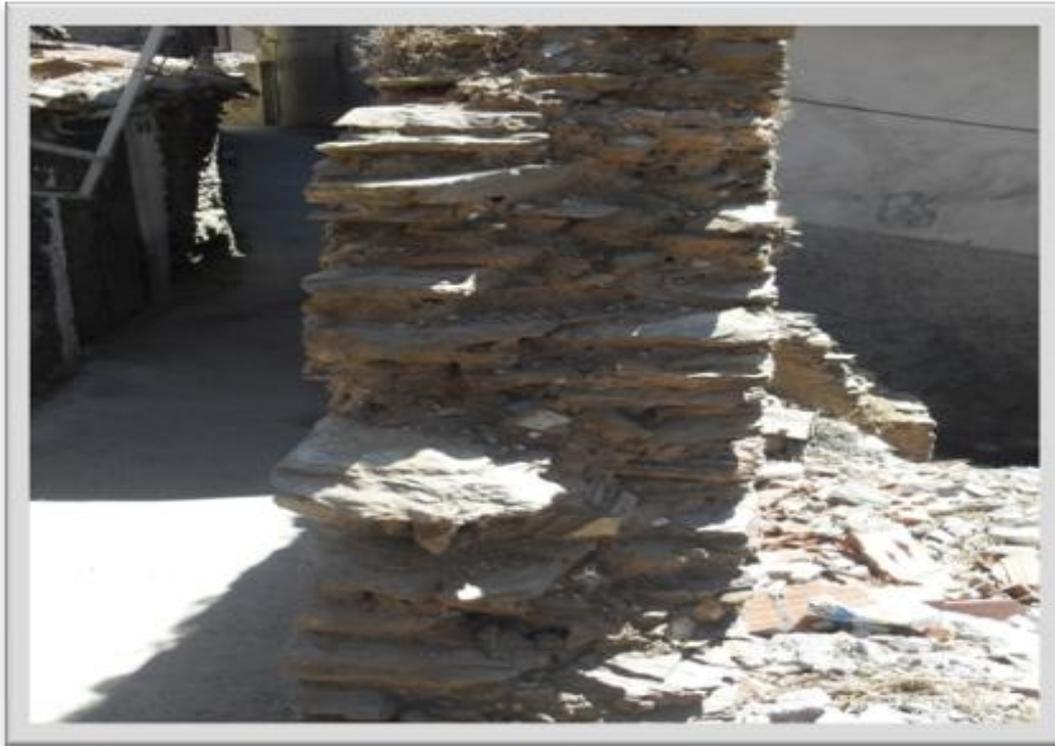
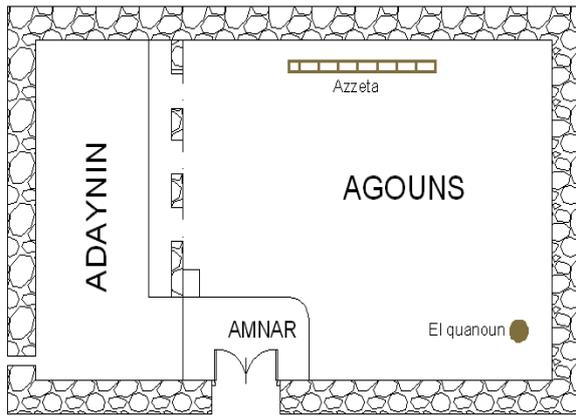


Photo 35 : Composition d'un mur  
Source : Photographie de l'auteur

### **1-3 : L'organisation spatiale de la maison traditionnelle**

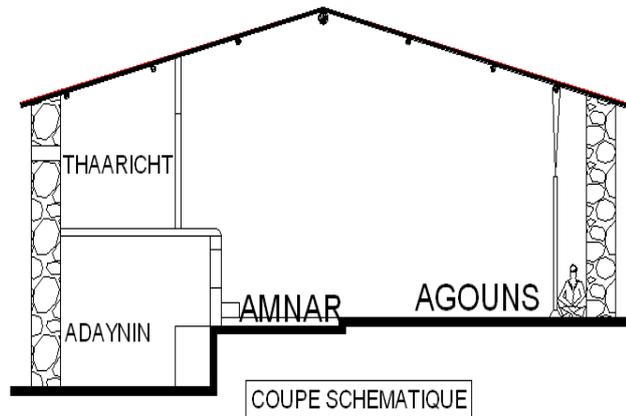
L'organisation spatiale de la maison traditionnelle obéit au même model. La différence se situe au niveau des dimensions, c'est-à-dire la superficie de l'assiette foncière qui devra recevoir cette maison. La maison est composée d'une pièce centrale, lieu de rassemblement de tous les membres de la famille, c'est également le lieu où se déroule toute les activités, comme les travaux de tissage et la préparation des repas. On y trouve les jarres en terre, « Ikouffane » qui servaient à stocker les céréales et les figues sèches. Le kanoun, coin pour cuisiner et se réchauffer en hiver se trouve à même le sol. Adaynin, est l'espace mitoyen à la grande pièce, servait d'étable pour les animaux. Cette conception permettait de réduire l'utilisation du bois pour se réchauffer en hiver, et permettait de s'occuper de ces animaux pendant la nuit, en leur donnant a manger sans pour cela sortir de la maison. La grande pièce ou Aghouns et adaynin sont desservis par la même porte, celle-ci donnant directement sur le seuil de la maison« Amnar », une marche large et peu élevée à l'entrée de 15 à 20cm de haut qui empêche la pluie de pénétrée en hiver. Au dessus du adaynin, nous avons « thaarichth », ce grenier de produit de consommation, est aussi utilisé comme chambre à coucher, celle-ci est pourvue d'une petite ouverture pour assurer l'aération.



VUE EN PLAN

Figure 16 : Relevé d'une maison kabyle traditionnelle située dans le noyau initial, à son premier âge, n'ayant pas subie de transformations.

Figure 16 : Coupe schématique qui met en évidence la répartition en duplex de l'espace intérieur de la maison traditionnelle.



COUPE SCHEMATIQUE

Source : Auteur du mémoire



Photo 36 : Ikoufan

Source : Photographie de l'auteur

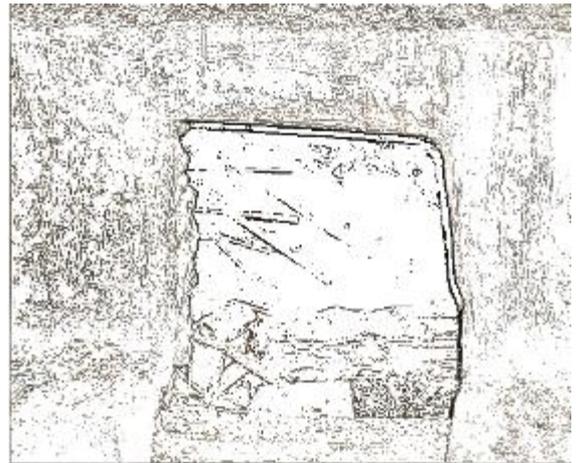


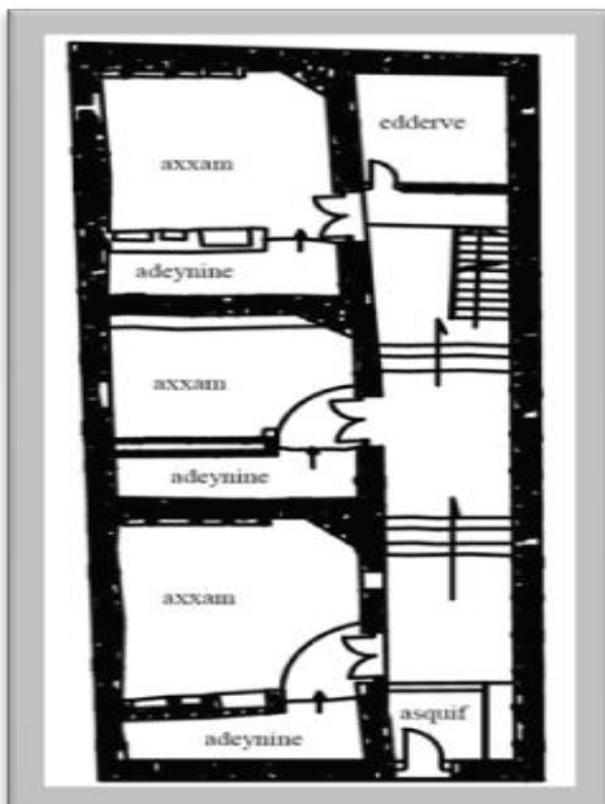
Photo 37: Almadhwadh

Source : Photographie de l'auteur

Nous verrons dans ce qui suit comment à évolué la maison kabyle de Taguemount Azouz, en identifiant pour chacune des entités un exemple représentatif. Les relevés effectués nous ont permis d'identifier deux typologies principales.

## 2 : LA TYPOLOGIE DANS LES DIFFERENTES ENTITES

### 2-1 Le noyau initial : la typologie originelle



Le premier relevé est situé dans le noyau historique. Il s'organise autour d'une cour regroupant un ensemble de familles. Autour de cette cour « Elhara » on retrouve les traces des maisons et leur assemblage. L'accès vers la cour se fait par un seuil que l'on appelle Asquif. Le rapport entre Asquif et la maison n'est jamais direct, ces deux espaces sont séparés par l'espace intermédiaire de la cour (Elhara), cette dernière est considérée comme seuil entre l'espace familial et l'espace collectif.

Figure 17 : Relevé « A » d'un type de construction

Source : Auteur du mémoire



Photo 38 : Groupement de maisons du Relevé « A »

Source : Photographie de l'auteur

La cour est reliée à la ruelle par Asquif. L'espace ainsi délimité souvent par une clôture, est configuré selon un système fermé qui permet de privatiser cet espace semi collectif. La structure de la maison dans le sens large, c'est-à-dire regroupant l'ensemble des maisons, El hara et Asquif, se développe selon un processus diachronique de saturation de l'espace de la parcelle.

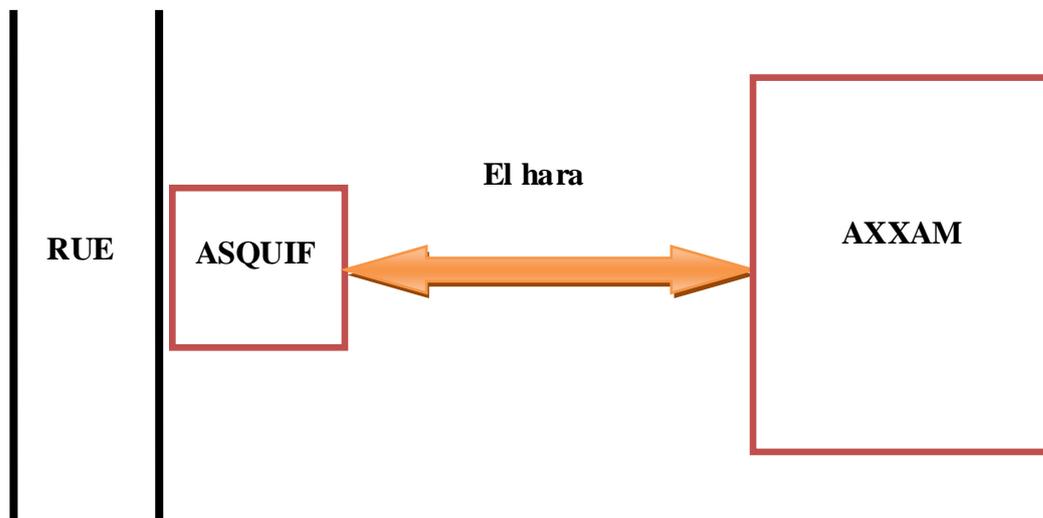


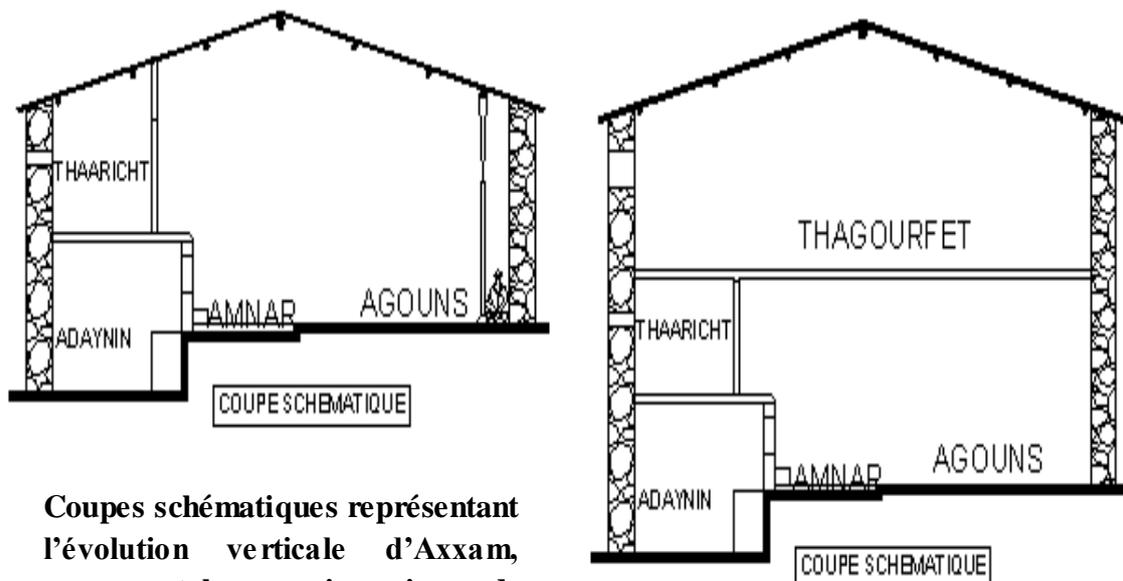
Figure 18: Organisation des espaces extérieurs

Source : Auteur du mémoire



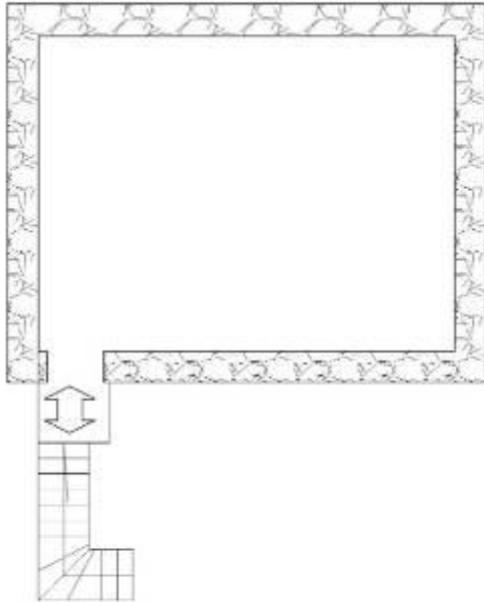
Photo 39 : Asqif  
Source : Photographie de l'auteur

Le relevé a permis de retracer les différentes phases de densification de la parcelle. Elle se manifeste par des rajouts successifs dans l'espace de la cour, comme par exemple l'espace réservé à la cuisine extérieure. L'évolution du bâti s'est faite aussi bien horizontalement que verticalement. Avec le rajout de volumes en élévation, on voit l'apparition d'un élément nouveau : la cage d'escaliers. Ces derniers permettent de distribuer la chambre (Thagourfets), qui acquiert une certaine indépendance. La chambre fait partie dans ce cas de l'unité d'habitation collectif, qui est en même temps isolé grâce à ce dispositif d'accès individuel.



**Coupes schématiques représentant l'évolution verticale d'Axxam, annonçant les premiers signes de mutations de la vie sociale.**

Figure 19 : Evolution de la maison traditionnelle  
Source : Auteur du mémoire



**THAGHORFETS**

Figure 20 : Vue en plan de THAGHORFETS  
Source : Auteur du mémoire

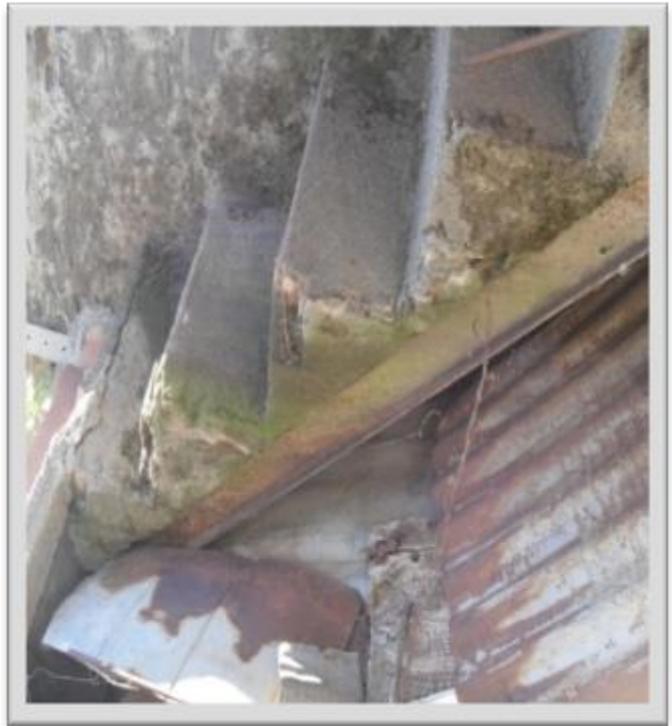


Photo 40 : Escalier à l'intérieur d'une cour  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 41 : Thagourfets  
Source : Photographie de l'auteur

## 2-2 : La première extension

La maison traditionnelle appartenant à la première extension se présente ainsi suivant le relevé effectué dans cette partie du village.

Schématiquement, on retrouve la même organisation que le noyau initial, un ensemble de maisons autour d'une cour centrale cette dernière est en longueur, suivant la topographie du site, néanmoins, on relève de cet assemblage,

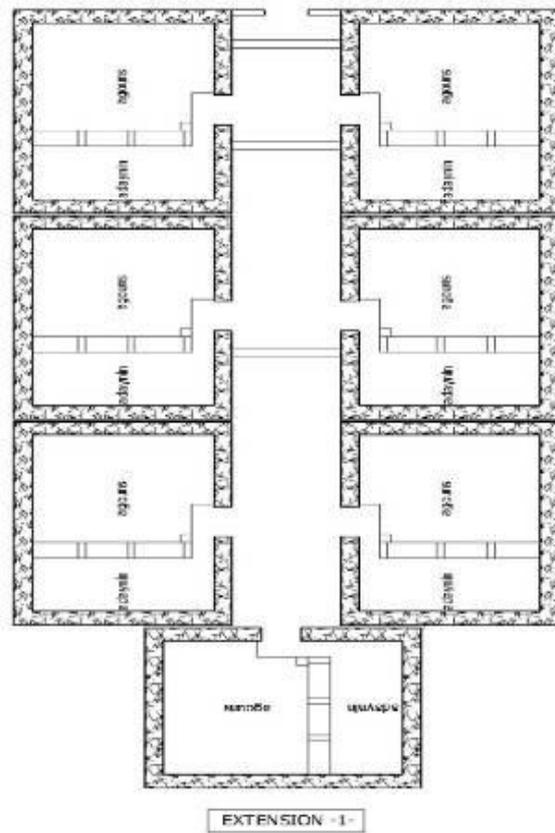


Figure 21 : Relevé « B » d'un type de construction

## 2-3 : La deuxième extension



Photo 42: Impasse

Source : Photographie de l'auteur

Photographie d'une impasse, distribuant des maisons appartenant à la même famille, l'impasse porte le nom de la famille qui y habite « Adhroum ».

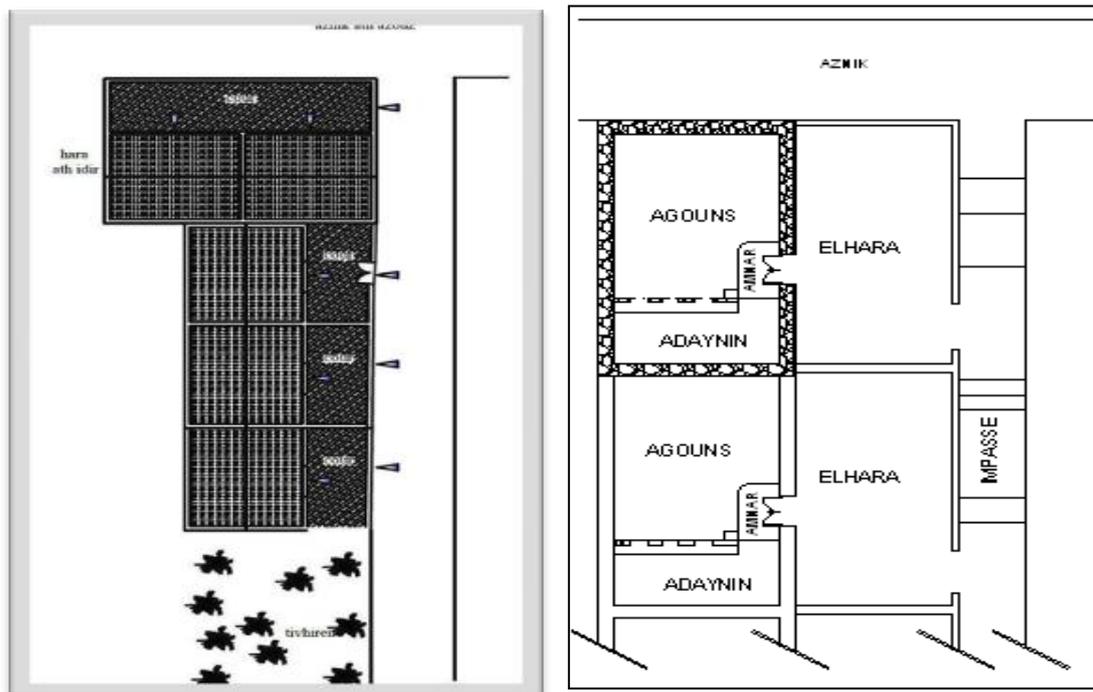


Figure 22 : Relevé « C » de maisons traditionnelles dans la deuxième extension  
 Source : Auteur du mémoire

Nous remarquons que la maison traditionnelle est identique à celle édifée dans les entités précédentes. Par contre dans cette entité, chaque maison possède sa propre cour, distribuée par un chemin commun, qui est une impasse. Le relevé qu'on a effectué sur cette partie du village, explique l'assemblage des maisons, et la nouvelle organisation de la structure familiale.

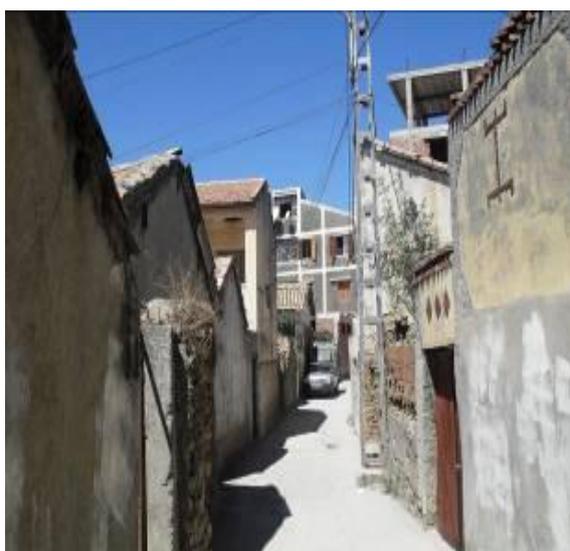


Photo 43: Aznik Ath Azouz  
 Source : Photographie de l'auteur

On observe une certaine autonomie dans la cellule familiale. C'est l'apparition de quartiers dont les familles occupent le même espace. Cet espace qui généralement porte le nom de la famille qui s'est installée. Ces maisons sont accessibles de l'axe principal par des ruelles ou des impasses qui prennent naissance à partir de ce dernier. On remarque une exigüité de la cour, et l'introduction d'un espace jardin dans certaines maisons.

### 2-3 : La troisième extension

Ce prolongement s'est effectué d'abord de Thajemait du bas à l'endroit où est bâtie l'école des pères blancs, pour ensuite se prolonger vers le versant Ouest.

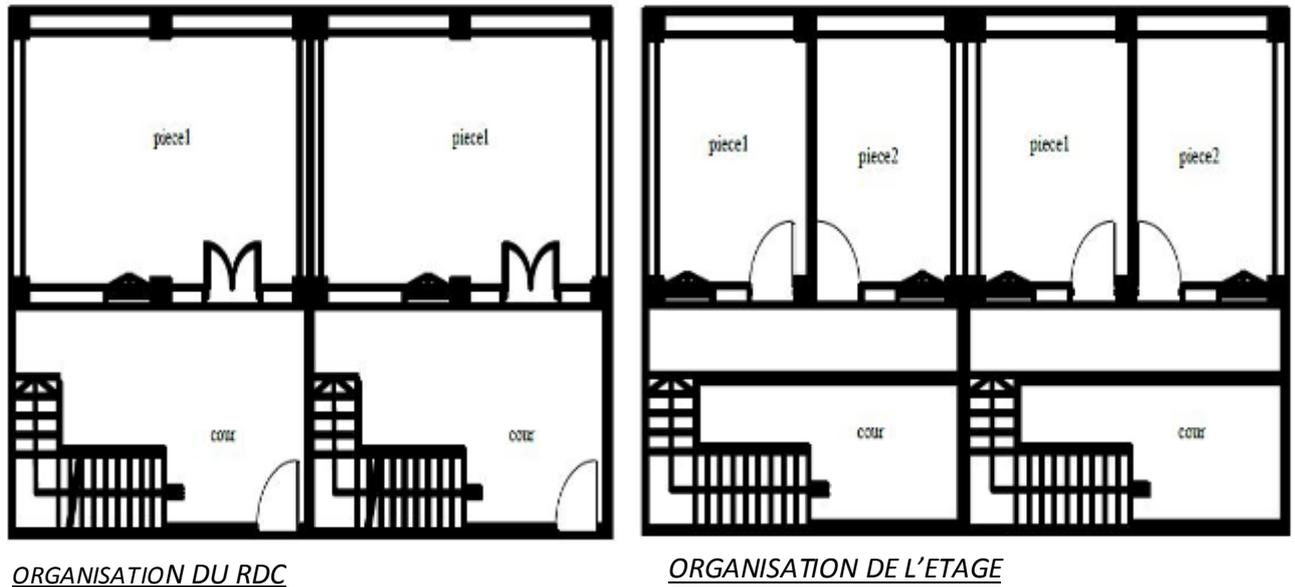


Figure 23 : Relevé « D » de maisons de la communauté chrétienne  
Source : Auteur du mémoire



Photo 44 : Maisons de la communauté chrétienne  
Source : Photographie de l'auteur

Pendant la période coloniale, les maisons continuent à garder une typologie semblable à celle de la maison kabyle, à l'exception des maisons occupées par la communauté chrétienne, qui affichent les premiers signes de modernisation. On remarquera essentiellement la séparation des espaces et des fenêtres donnant sur la cour intérieure de la maison. Cette maison qui symbolise une forme d'émancipation, sera graduellement adoptée, pour les nouvelles constructions. Le relevé effectué sur une maison occupée par la communauté chrétienne traduit en effet ce changement typologique.

Ce sont généralement des maisons construites en briques et mortier de ciment, et dans le gabarit ne dépasse pas le RDC. La transformation en R+1 est faite à la fin des années 60, selon les témoignages des villageois. On constate que l'emplacement de ces maisons est très proche de la mission chrétienne, qui est située sur Aznik Ath Azouz.

C'est probablement l'une des premières influences sur le bâti villageois

La lecture du livre d'Henri GENEVOIS, consacré au village de Taguemount azouz, nous fait savoir que lors de l'installation des pères blancs au village, le monastère des missionnaires, fut édifié à l'extérieur, loin des habitations et de la population. Comme le témoigne la photo n°1 chapitre II. La communauté chrétienne s'est installée à proximité de ce monastère et les premières constructions, adoptent une typologie complètement différente de la maison kabyle.

Il faut rappeler que le monastère a été construit en 1873 comme signalé dans la partie consacrée à l'historique concernant le village de Taguemount Azouz, et qu'à cette période le village se limitait aux deux Thijmouyas, celle n'Ath chamloul et Thajmat bwada.

La majorité des maisons construites pendant la période coloniale adoptent le modèle de la maison kabyle, à l'exception des maisons occupées par la communauté chrétienne.

Ces dernières sont agencées de façon différente. Les espaces sont séparés et possèdent des fenêtres donnant sur la cour intérieure de la maison. Cette maison qui symbolise une certaine émancipation, fut le premier modèle qui a été reproduit par cette communauté, pour leur nouvelle construction. Il y a lieu donc de parler de l'influence des pères blancs sur certaines maisons situées au centre du village avant l'indépendance.

Notre travail de terrain nous a conduit à visiter un ensemble de maisons traditionnelles, entre autre la maison appartenant à la famille A. M.L, qui présente cette particularité. De l'extérieur rien ne la différencie des autres maisons traditionnelles, mais l'agencement intérieur reste

influencé par la culture occidentale du propriétaire (frère de Mr A. M.L). Son grade d'instituteur pendant les années 50, a certainement facilité cette ouverture vers l'autre. On retrouve une bibliothèque ainsi qu'un revêtement au sol avec des carreaux de carrelage et une cheminée.



Photo 45 : cheminée de la maison de Mr A. ML  
Source : Photographie de l'auteur

Par ailleurs l'influence de l'architecture de l'édifice religieux des pères blancs et des sœurs blanches, a aussi participé à l'émergence d'une typologie nouvelle complètement différente du modèle traditionnel. Cet apport est l'une des premières mutations de l'architecture villageoise, qu'il a été possible d'observer.

Comme on a aussi constaté que la maison de X<sup>166</sup>, avec l'extension de thagourfts sur la maison traditionnelle, s'est faite dans un style semblable.



Photo 47 : Extension verticale  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 47 : Ecole des pères blancs  
Source : Photographie de l'auteur

<sup>166</sup> L'identité du propriétaire inconnue, une maison en ruine abandonnée

Nous remarquons une certaine similitude dans le traitement des ouvertures (fenêtres), avec l'agencement des tuiles que l'on retrouve dans la maison traditionnelle.

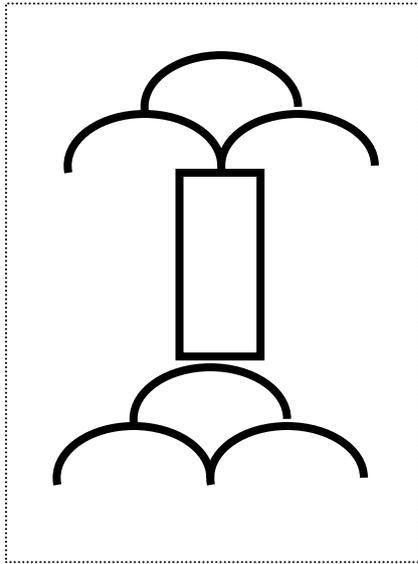


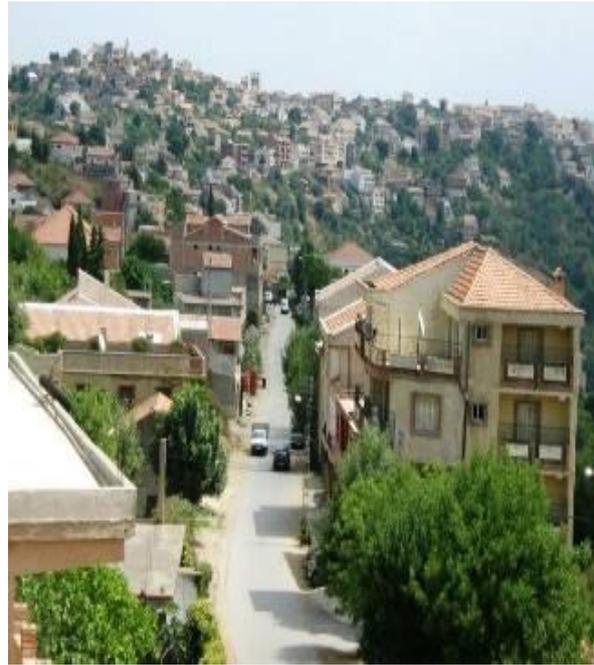
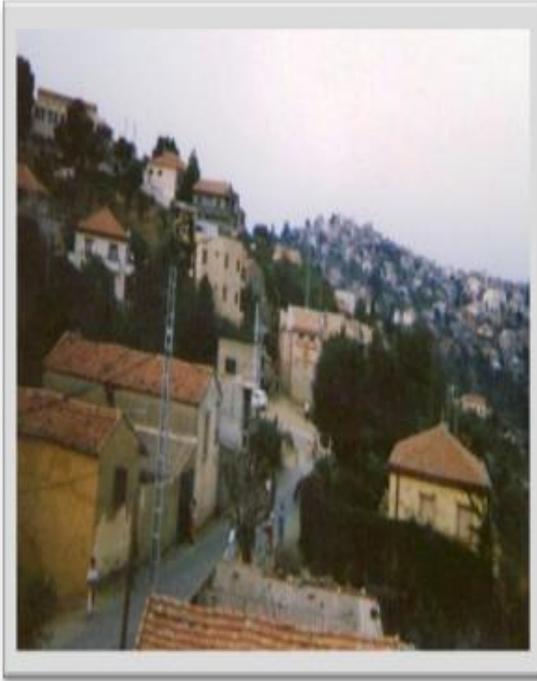
Photo 48 : Détail de décoration  
Source : Photographie de l'auteur

Ce même détail qui selon certains témoignages, est conçu pour laisser pénétrer la lumière et éviter la pénétration des chats à l'intérieur du grenier, a été cité par René Maunier dans son ouvrage, « *la construction collective de la maison Kabyle* » en 1926.

#### **2-4: Les extensions nouvelles le long des axes**

Suite aux extensions successives, le débordement du village vers sa périphérie s'est essentiellement concentré, comme nous l'avons déjà souligné le long des voies et des pistes. Ces extensions sont caractérisées par l'apparition de nouvelles typologies, avec la construction d'immeubles urbains, marquant la rupture avec la configuration de l'espace villageois. Si les maisons étaient identiques dans un passé récent, on constate aujourd'hui une multitude de style et de gabarit.

Quand les moyens financiers le permettent, le villageois construit en dehors de l'ancien tissu villageois. Il construit en général une grande maison le long du chemin carrossable pour faciliter l'approvisionnement des matériaux de construction, mais surtout pour consacrer le RDC à des locaux à usage commercial s'ouvrant directement sur la rue. En occupant les terrains proches des voies et des servitudes (réseaux d'assainissement, alimentation en eau potable, gaz, électricité), ces nouvelles bâtisses ont une retombée financière plus importante, même si leur réalisation reste coûteuse (coût élevé pour acheminer les matériaux de construction)



**Photo 49:** Le village et les nouvelles constructions des années 70 à 2013 le long du chemin communal  
Source : Photographies de l'Association du village et de l'auteur



**Photo 50 :** Mutation de l'habitat villageois  
Source : Photographie de l'auteur et de A Karim

Les photographies permettent de visualiser ce mode de surconsommation foncière de l'espace villageois, ainsi que les différentes mutations de l'habitat villageois. Les relevés que nous avons effectués en sont d'ailleurs très représentatifs. (Voir cartes des Mutations de l'habitat villageois à Taguemount Azouz).

### 3 : LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE

Avant d'aborder ce point, il y a lieu de donner un aperçu sur la dynamique démographique du village, suivant les différents résultats des recensements.

Notre recherche sur l'évolution de la population, après consultation de l'annuaire des statistiques de la DPAT de Tizi-Ouzou, ainsi que, le suivi de certaines études de PDAU, que la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi Ouzou a élaborées. Nous révèlent ce fait de décroissance de la population de la commune d'Ait Mahmoud contrairement à la croissance de l'habitat, déjà, citée. Pour développer ce point, concernant la population et l'habitat, on a du exploiter les données du RGPH 2008, ainsi que les résultats des différents recensements déjà effectués, pour avoir un aperçu sur l'évolution de la population et la dynamique qui en résulte. De même qu'on a eu recours à certains entretiens.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H) établi en 2008 par les services de l'APC de AIT-MAHMOUD, nous a permis de relever les données indiquées dans les tableaux suivants.

DISPERSION	MENAGES	POPULATION		
		MASCULIN	FEMININ	TOTAL (M+F)
AGGLOMERATION CHEF LIEU	1 084	2 395	2 536	4 931
AGGLOMERATIONS SECONDAIRES	526	1 267	1 241	2 508
ZONE EPARSE	38	113	101	214
POPULATION NOMADE				0
POPULATION COMPEE A PÄRT				0
SANS DOMICILE FIXE				0
TOTAL	1 648	3 775	8878	7 653

Tableau 15 : population de la commune d'Ait Mahmoud  
Source : RGPH 2008

Nous pouvons lire à travers ces résultats que l'agglomération chef lieu de la commune, (Taguemount Azouz), est la plus peuplée avec 4931 habitants, suivi de l'agglomération secondaire avec une population de 2508habitant, ensuite la population de la zone éparse avec une population de 214habitants, ce qui donne un résultat de 7653habitants pour la commune d'Ait Mahmoud.

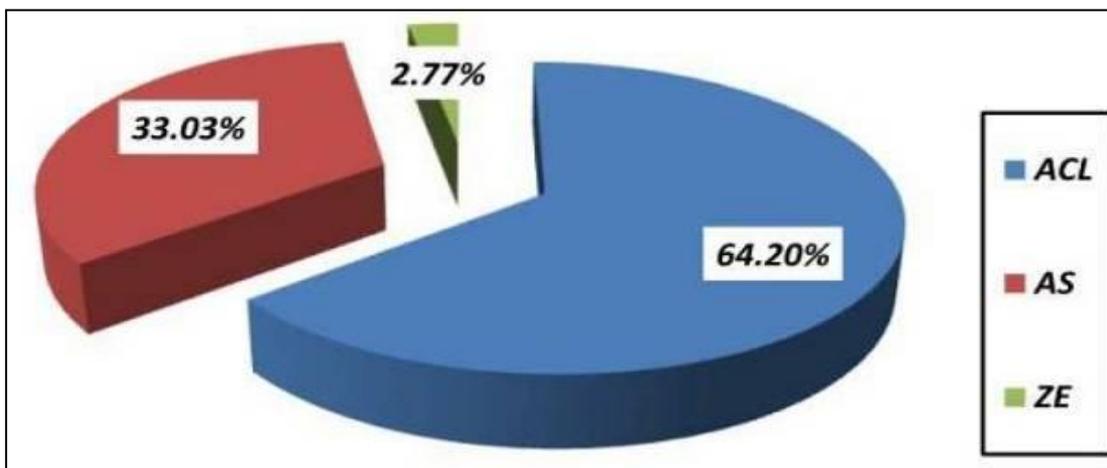


Figure 24 : Répartition générale de la population de la commune d'Ait Mahmoud

Source : Révision du PDAU d'Ait Mahmoud

R.G.P.H. 1977	1987	Taux d'accroissement 1977/1987	1998	Taux d'accroissement 1987/1998	2008
7516	8701	1,47	9369	0,67	7653

Tableau 16 : Evolution intercensitaire de la population. (Commune d'Ait Mahmoud)

Source : révision du PDAU d'Ait Mahmoud

Ce tableau nous indique que la population de la commune avait un taux de croissance de sa population entre les deux recensements de 1987 et 1998 de l'ordre de 1,47, contrairement au dernier recensement de 2008, le taux de croissance démographique entre 1998 et 2008 est de 0,67. Nous supposons à travers ces chiffres, une probable émigration de la population, à partir de 1998.

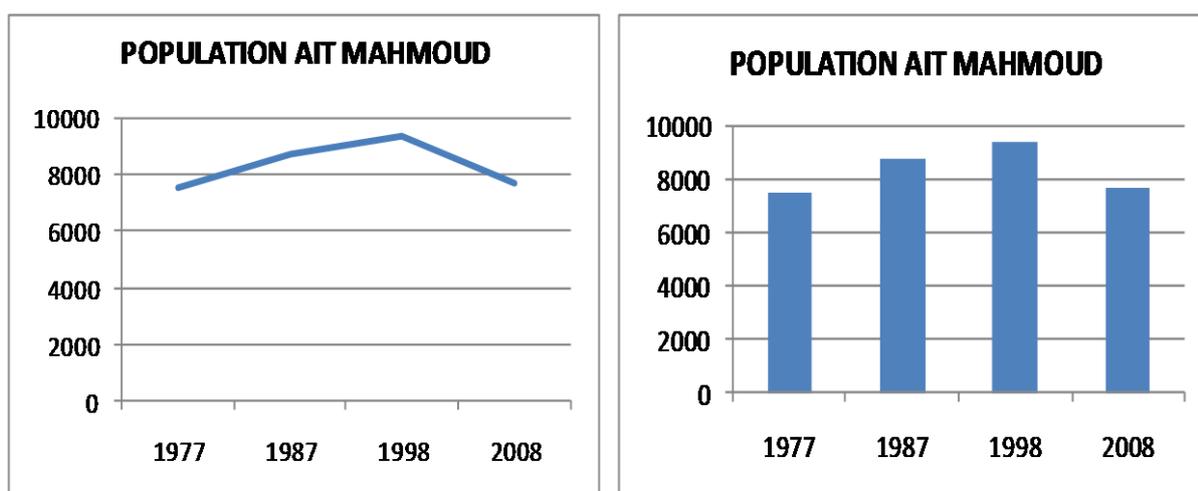


Figure 25 : Croissance de la population jusqu'au recensement de 1998, suivie d'une baisse de la population, en espace de dix ans une diminution de 1716 habitants.

Source : Auteur du mémoire

Entre 1987 et 1998, la population de la commune d'Ait Mahmoud passe de 8701 habitants à 9369 habitants en l'espace de dix (10) ans. Le taux d'accroissement annuel moyen constaté est de l'ordre de 0,68 %, considéré comme un faible taux. Vu le manque d'investissement et le sous équipement, la commune d'Ait Mahmoud demeure très peu attractive.

Ces deux graphes illustrent la décroissance de la population de la commune d'Ait Mahmoud, après le recensement de 1998, on lit une baisse démographique, la population de 2008 approche le nombre de la population donnée au recensement de 1977.

Autour de la question de cette diminution de la population depuis la décennie de 1998 à 2008, les raisons sont multiples, on retient essentiellement les raisons économiques qui ont poussés cette population à émigré vers les villes de l'intérieur du pays ou à l'étranger.

RGPH			ACL			RGPH 2008	
RGPH 1987			RGPH 1998				
Pop.	%	Taux %	Pop.	%	Taux %	Pop.	%
5386	61,9	0,57	5737	60,87	-0,80	4931	64,2

Tableau 17 : Population de Taguemount Azouz (A.C.L) à travers les différents recensements

Source : RGPH 2008

L'analyse des tableaux concernant la commune d'Ait Mahmoud peut être appliquée pour l'agglomération de Taguemount Azouz, vu que sa population représentée est de 64,20% de l'ensemble de la commune. L'agglomération de Taguemount Azouz comptait 5386 habitants au RGPH de 1998, et 4931 habitants au RGPH de 2008, et pour la période de 1998-2008, le taux d'accroissement annuel moyen constaté est de -2% pour la commune, à souligné que la population de l'ACL Taguemount Azouz représentait 60,87% de la population communale en 1998 et 64,20 lors du RGPH de 2008, avec un taux d'accroissement qui est de -0,80%, c'est donc un village qui ne dispose pas de stratégie pour maintenir la population au village pour éviter l'émigration et l'exode rural.

ménage	masculin	Féminin	Total (M+ F)
1084	2395	2536	4931

Tableau 18 : Population de Taguemount Azouz

Source : RGPH 2008

La population de Taguemount Azouz est de **4931** habitants, pour **1084** ménages, avec 2536 de sexe féminin et 2395 de sexe masculin. Les chiffres représentés font état du nombre important de logements non occupés.

Naissances			Décès			Mariages	Divorces
masculin	Féminin	total	masculin	féminin	total		
00	00	00	15	16	31	101	22

Tableau 19 : Naissance- Décès-Mariages

Source : RGPH 2008

Le recensement de 2008 donne un taux d'accroissement de (-2.0), ce qui explique une baisse démographique, engendrée par la baisse de natalité et le départ d'un grand nombre de cette population vers les grandes villes ainsi que vers l'étranger, les résultats du RGPH de 2008, font état de cette diminution.

Les chiffres indiquent, en une année, il y a eu plus de décès que de naissances. C'est également le fait que la maternité d'accouchement est au chef lieu de la daïra de Béni Doula, ou bien par mesure de précaution, les accouchements se font dans des cliniques privées à Tizi-Ouzou, lors de notre entretien avec un habitant du village sur le pourquoi du déplacement sur la ville de Tizi-Ouzou, pour l'accouchement de sa femme, la réponse est que c'est difficile de déplacer son épouse la nuit avec ce temps d'insécurité, et là, il prend toutes ses précautions pour la programmer dans une clinique privée.

Comme la commune d'Ait Mahmoud, le village de Taguemount Azouz suit une croissance importante jusqu'à l'année 1987, suivie d'une légère croissance pour la décennie 88-98, et depuis c'est une décroissance.

Il suffit de visiter le village en hiver, comme c'était le cas lors de notre travail de terrain, le constat est que c'est un village presque vide, on a eu à parcourir le long de l'axe qui relie les deux Thidjmouia sans rencontrer un villageois

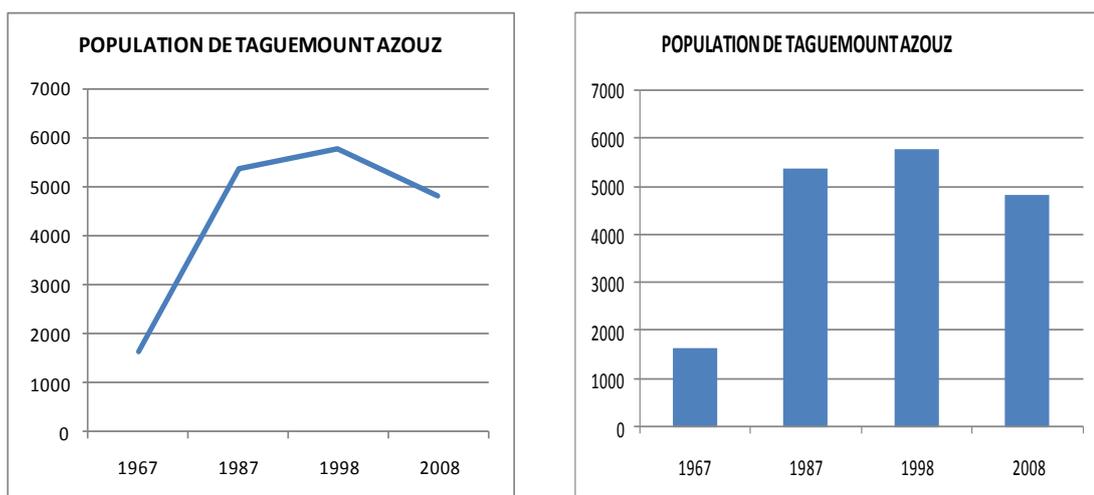


Figure 26: Evolution de la population de Taguemount Azouz

Source : RGPH 2008

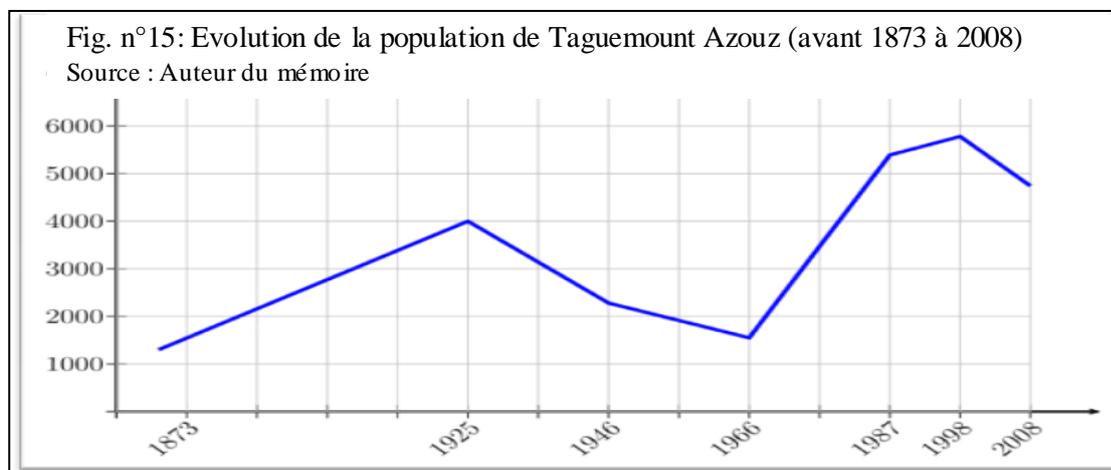
Ces diagrammes confirment les chiffres donnés dans l'annuaire statistique de la wilaya<sup>167</sup>, ainsi, l'ensemble des villages de la wilaya, observe le même décroissement pendant la décennie 1998-2008, seules les communes situées sur les plaines donnent des chiffres en croissance de leur population, de même pour certains chef-lieu de daïra, même si ces derniers sont situés sur les hauteurs de la Kabylie, le statut de chef-lieu de daïra, leur procure certains avantages comme les équipements de base, qui maintiennent la population en leur offrant de l'emploi surtout dans les administrations, ajouté à cela, la construction des logements sociaux pour réduire l'exode rural vers les villes.

Notre recherche bibliographique et la documentation consultée, qui traitent l'aspect démographique de la kabylie et de Taguemount Azouz en particulier, a abouti aux résultats mentionnés dans le tableau et le diagramme suivants :

Le chiffre **1304** correspond au nombre d'habitants du village lors de l'installation des pères blancs, citée dans la statistique de la population fournie par Hanoteau-Letourneux (la Kabylie et les coutumes kabyles. Tome premier-Edition 1893), quant au chiffre de **4000** habitants, il a été avancé par Ali Hacem dans ses travaux sur l'organisation du village kabyle, où il a pris comme exemple le village de Taguemount Azouz, son village natal. Lors de la construction de la mairie de Taguemount Azouz en 1946, le village compté **2279** habitants comme cité plus haut, et les autres chiffres, sont donnés par les différents recensements.

Année	Population
Av 1873	1304
1925	4000
1946	2279
1966	1650
1987	5386
1998	5775
2008	4931

Tableau n°6 : Evolution de population de Taguemount Azouz  
Source : Auteur du mémoire



<sup>167</sup> Annuaire statistique de la wilaya de Tizi -Ouzou : Année 2008 DPAT. Edition 2009 /n° 24



Photo 51: Evolution du cadre bâti du village de Taguemount AZOUZ

Source : Photographie de l'auteur

### Evolution intercensitaire de la population

Pour mieux analyser la situation démographique de Taguemount Azouz, ainsi que son évolution à travers les différents recensements, ce tableau nous semble indispensable.

Commune et Daira	RGPH 1977	RGPH 1987	Taux d'accroi 77/87	RGPH 1998	Taux d'accroi 87/98	RGPH 2008
Tizi ouzou ACL	67 225	92 412	3,23	117 259	2,188	135 088
Beni douala ACL	14 621	19 377	2,86	21 891	1,12	21 551
Ait Mahmoud	7 516	8 701	1,47	9 369	0,67	7 699
Total Daira/Beni douala	33 980	45 026	2,85	51 291	1,14	48 995
Total Wilaya /Tizi Ouzou	702 000	936 948	2,93	1 108 709	1,54	1 127 165

Tableau 20 : Evolution intercensitaire de la population

Source : RGPH 2008

Ces chiffres que nous allons interpréter par des diagrammes, pour une meilleur lecture.

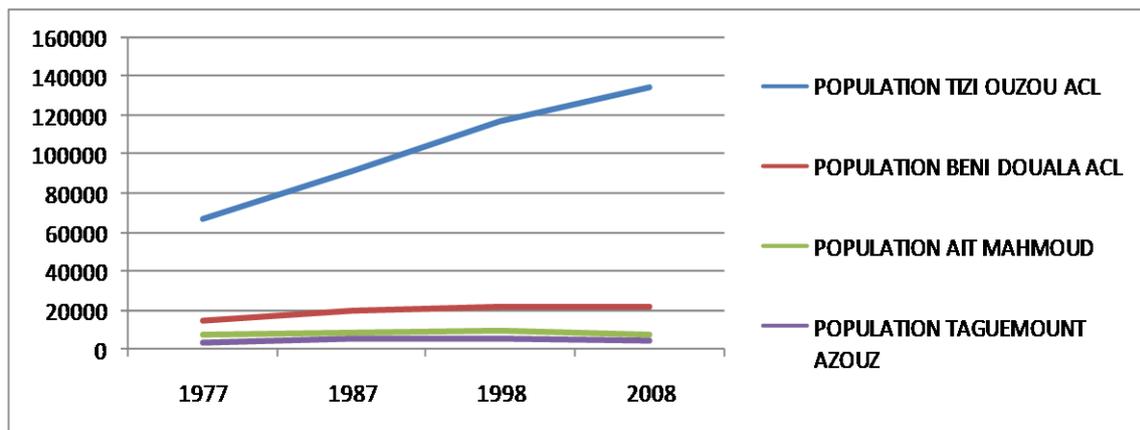


Fig. n°16: Evolution intercensitaire de la population

Source : RGPH

L'interprétation des graphes et tableaux donne le même constat ; une croissance pour la ville de T-O et une nette décroissance pour la commune d'Ait Mahmoud et l'A.C.L de Taguemount Azouz.

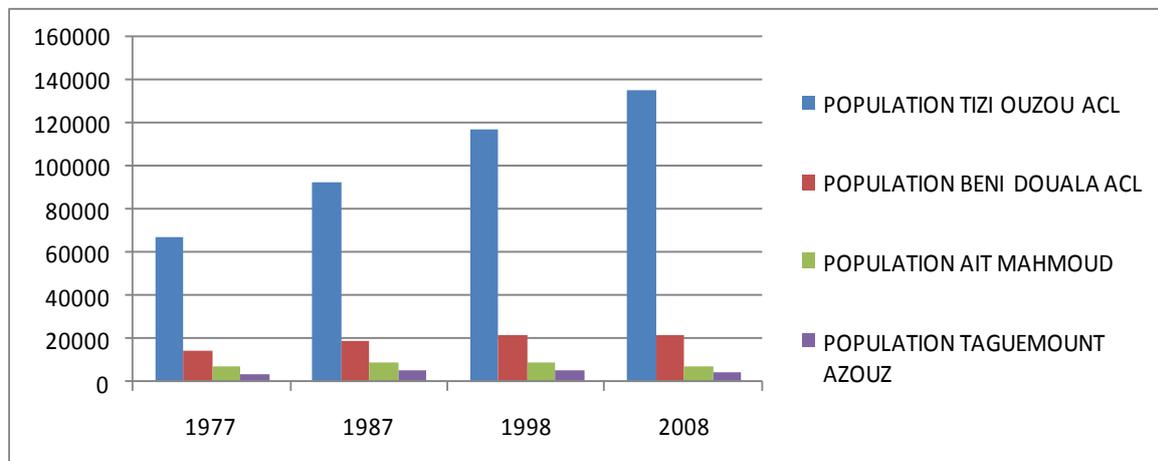


Figure 27: Evolution intercensitaire de la population  
Source : RGPH

A l'instar de nombreux villages de Kabylie, la croissance démographique non contrôlée des années 1970, a engendré un boom dans le domaine de la construction au village de Taguemount Azouz. Comme nous l'avons vu précédemment, cette période a enregistré une nette augmentation de sa population. Caractérisée par l'abondance de l'habitat traditionnel au profit de nouvelles constructions, cette situation a accéléré la dégradation des ressources naturelles ainsi que la démolition de nombreuses maisons anciennes, en apportant de nombreuses modifications.

Pour Rachid Sidi Boumedine<sup>168</sup> les mutations de l'habitat villageois de Taguemount Azouz ont touché le cadre bâti, en donnant une nouvelle image au village.

Encouragé par la poussée démographique, cette rupture avec l'espace traditionnel, marque le nouveau visage de Taguemount Azouz. Face aux nouveaux besoins et aux exigences du nouveau mode de vie, les transformations de l'espace traditionnel du village et les modifications vont continuer au delà des années 80. Le travail in situ ainsi que les relevés que nous avons effectués, révèlent d'une part des actions entreprises en vue de transformer la maison traditionnelle et d'autre part la construction de nouvelles maisons qui ont entraîné un étirement du village en dehors de son espace initial. Ces nouvelles constructions construites à la périphérie du village, le long des voies, sont marquées par l'adoption d'un nouveau style architectural imitant les villas des lotissements qui se développent dans les villes. Si dans le

<sup>168</sup>RACHID Sidi Boumedine : Article, L'architecture familiale en Algérie. URBAMA, Université de Tours

commentaire précédent de la figure n°13, le graphe de la population du village indique une baisse démographique à partir de 1998, la poussée démographique post indépendance a donné une nouvelle forme d'occupation de l'espace habité.

### **3-1 : Les transformations de la maison traditionnelle à l'intérieur du village : le besoin d'espace**

Avec l'essor démographique, le besoin d'espace se fait ressentir et se traduit de plusieurs façons différentes. Les premières modifications sont en général des transformations à l'intérieur de la maison traditionnelle, comme la construction de Thagourfets. Ou bien la suppression d'Adayenin pour faire un espace plus grand. L'enveloppe des maisons traditionnelles a été maintenue, comme c'est le cas pour la maison familiale de Madame A.Yamina. L'intérieur de la maison traditionnelle a subi des transformations en éliminant « *Adaynin* » (étable), et en intégrant un revêtement au sol.



Photo 52: Intérieur transformé d'une maison  
Source : Photographie de l'auteur



Photo n°24 : Maison construite en 1965  
Source : Photographie de l'auteur

Nous avons aussi constaté le rajout ou la construction de nouvelles pièces en brique et sans ossature dans la cour créant une densification du tissu. Parfois, la densification se fait verticalement, par l'addition d'une ou deux pièces à l'étage avec coursive, accessible par un escalier, copiant ainsi le modèle de la communauté chrétienne, qui représentait une certaine évolution.

L'autre cas de figure que nous avons aussi relevé in situ, concernant la démolition de la maison familiale pour construire une nouvelle habitation plus grande occupant toute la surface de la parcelle, donnant ainsi une maison compacte dépourvue de cour avec accès directe sur la rue.

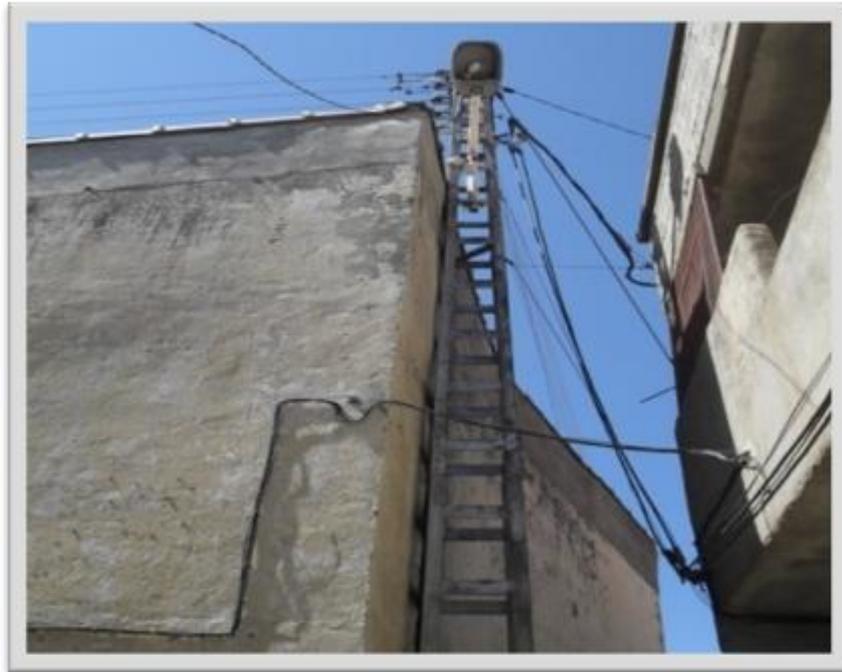


Photo 54 : Nouvelle construction au centre du village  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 54 : Nouvelles constructions après un partage  
Source : Photographie de l'auteur

Le partage de la cour (El hara) par les frères a généré plusieurs parcelles et une sur densification du tissu. La maison traditionnelle qui revient aux filles, est restée quand à elle à l'abandon.

Nous avons aussi observé le cas de la subdivision de la maison familiale, dans le cas d'une succession. Ainsi lors du partage, l'ancienne maison revient aux filles « *axxam atwaliyin* » tandis que la cour et le jardin sont partagés entre les garçons.

On citera également le cas de la maison des « Ath Si Ali », qui de l'extérieur est semblable à toutes les maisons traditionnelles, alors que l'intérieur de cette dernière est reconstruit avec de nouveaux matériaux, tout en conservant la distribution initiale mais affectés à d'autres usages. C'est ainsi que *Thaarichth* est transformée en chambre sous forme de mezzanine et *Adaynin* en "salle à manger", quant à la cuisine, elle communique avec la grande salle à travers une nouvelle ouverture.

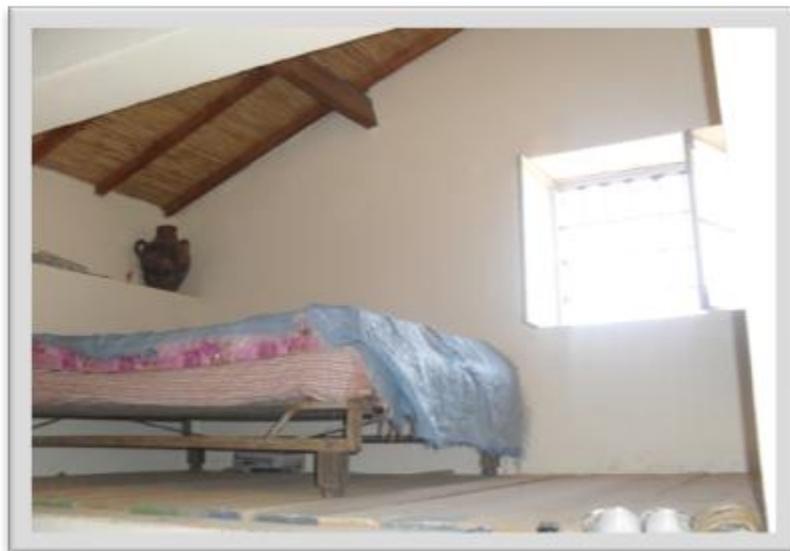


Photo 56: Transformation de *thaarichth* en chambre  
Source : Photographie de l'auteur (maison des Ath Si Ali)

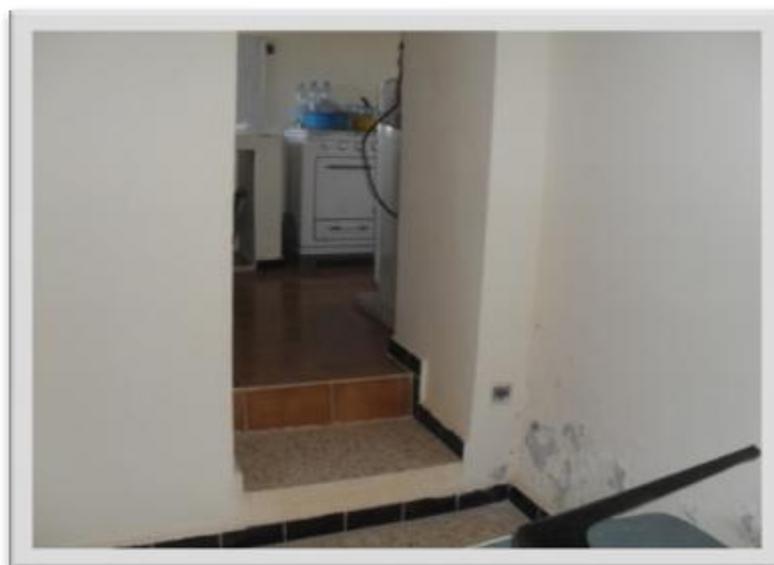


Photo 56: La cuisine à l'intérieur d'une maison traditionnelle  
Source : Photographie de l'auteur (maison des Ath Si Ali)

Si une partie de la population villageoise tente de sauvegarder la maison des aïeux, beaucoup considère la maison traditionnelle comme un symbole de sous développement et sont plutôt favorables à la construction d'une construction moderne.

#### **4 : LES CONSTRUCTIONS EN DEHORS DU VILLAGE**

Depuis les années 1980, la construction en dehors du village, le long des chemins carrossables, tend à se généraliser. Comme nous l'avons déjà signalé, la périphérie présente plus d'avantages et d'atout en terme économique, que le noyau ancien.



Photo 57 : Extension du village de Taguemount Azouz  
Source : Photographie de B Melissa

Nous citerons la maison de Mr AB, père de 8 enfants, qui après avoir longtemps vécu dans la maison traditionnelle des ancêtres, et faute d'espace, suite au partage de la parcelle entre frères, les nouvelles parcelles sont devenues trop exigües. Il réalise alors une nouvelle construction dans son propre champ, en dehors du village. C'est une maison à RDC de 5 pièces. Les frères également ont construit chacun sa maison en dehors du village, dans les champs lointain du village. Abandonnée l'ancienne maison, finit par tomber en ruines. (*Voir cartes des Mutations de l'habitat villageois à Taguemount Azouz*).

#### **4-1 : L'apport de l'émigration**

La Kabylie a une longue tradition d'émigration. En effet, une migration interne existait déjà avant 1830, c'est-à-dire avant le début de la colonisation française. Avant cette date, des jeunes kabyles travaillaient pour une courte durée dans les grandes villes algériennes. Ainsi une part importante des ouvriers des manufactures turques en Algérie étaient des kabyles.

Par ailleurs une tradition du commerce liée à la migration existait déjà chez certaines tribus kabyles avant le début de la colonisation (CHAKER)<sup>169</sup>. Pendant cette période, l'exil était souvent appréhendé avec peur par les Kabyles (KHELLIL)<sup>170</sup>. Il suffisait qu'un Kabyle quitte son village pour qu'il se sente étranger. Quand à l'émigration de courte durée faite pour des raisons économiques, celle-ci est toujours vécue avec tristesse par ceux qui restent au village : notamment les épouses et les mères de familles. Car la coutume dans la société traditionnelle, liée à l'absence provisoire d'un certain nombre d'hommes avec l'importance de *la force de la famille*.

Après l'indépendance et au courant des années 1970, il y a eu le retour de certains émigrés au village, qui ont importé de nouveaux modèles et une nouvelle typologie d'habitat.

##### **4-1-1 : L'émigration de la population de Taguemount Azouz**

Les causes qui ont incité les habitants de ce village à quitter le lieu de leur natalité, sont plutôt d'ordre économique. Pour comprendre ce mouvement migratoire, l'enquête menée par Mieko Miyaji<sup>171</sup> en 1975 sur le village T de Béni Douala pourrait correspondre au village de Taguemount Azouz suivant la description donnée par Miyaji M.

Les données concernant la population du village T de Béni Douala, peuvent être appliquées par analogie au village de Taguemount Azouz qui lui aussi est situé à Béni Doula, à 15km de Tizi-Ouzou et sur une colline de 800m d'altitude comme l'indique Miyaji M.

Traditionnellement l'économie du village kabyle dépendait de deux arbres, le figuier et l'olivier. L'émigration vers l'étranger, la France en particulier, a participé à compléter les ressources des villageois.

---

<sup>169</sup>CHAKER (Salem) : 1985 - « Berbérités et émigration kabyle », Peuples méditerranéens, 31-32.

CHAKER (Salem) : 1989/1998 (2e éd.) - Berbères aujourd'hui, Paris, L'Harmattan.

DIRECHE-SLIMANI (Karima) : 1997 - Histoire de l'émigration kabyle en France au XXe siècle. Réalités

KHELLIL (Mohand) : 1991 - L'intégration des Maghrébins en France, Paris, Puf.

[www.langues-de-france.org/chaker.html](http://www.langues-de-france.org/chaker.html)

<sup>170</sup>Mohand KHELLIL : L'exil kabyle. Edition l'Harmattan, 1979-207p ISBN, 2858021414, 9782858021413.

<sup>171</sup> Mieko Miyaji : Emigration et société : Le processus des changements structuraux d'un village kabyle.

[ir.minpaku.ac.jp/dspace/bitstream/10502/257/1/SES01\\_006.pdf](http://ir.minpaku.ac.jp/dspace/bitstream/10502/257/1/SES01_006.pdf)

Selon Miyaji, l'émigration de la population d'Ait Mahmoud, dont fait parti le village T, commence en 1889<sup>172</sup>, est recrutée en majorité comme ouvriers dans le bâtiment et les travaux de terrassement. Une partie de ces ouvriers s'installa à Paris en occupant des petites activités, tel que marchands ambulants. À leur retour au village, ils ne cessèrent de faire l'éloge de leur vie à Paris, qu'ils décrivaient comme un « paradis sur terre ». Ceci a encouragé, d'autres villageois à les rejoindre. Jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'émigration vers la France était de courte durée, c'est un va et vient permanent de la population villageoise. Bon nombres d'émigrés étaient recrutés dans les usines pour remplacer les ouvriers français appelés à combattre sur le front pendant la première guerre mondiale. Des villageois furent enrôlés dans les rangs de l'armée française comme combattants. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale, que l'émigration de vient source économique pour le village. L'absence des hommes pour les travaux des champs s'est vue remplacer par l'argent envoyé par les émigrés qui travaillaient dans les usines. Le déplacement vers la France d'un nombre important de villageois, et la longue durée de leur séjour, généra un déséquilibre économique et social. Cette émigration s'est prolongée jusqu'à l'indépendance. La génération partie entre 1950 et 1973, a choisie l'émigration pour une vie meilleure, à la recherche d'un emploi, d'un métier, d'une instruction, et d'une nouvelle construction pour fuir le joug familial.

A rappeler que la présence de l'école de Taguemount Azouz tenue par les pères blancs dès 1873, a permis à la population de maitriser la langue française et d'accéder à un niveau d'instruction. L'intégration du villageois dans l'hexagone, notamment en lui permettant d'accéder à des emplois qualifiés, fut plus aisée.

Ces deux dernières décennies (depuis les années 90), selon notre enquête et nos entretiens, l'émigration s'effectue essentiellement vers le Canada, encouragé par la politique d'émigration volontariste du gouvernement canadien.

Les motivations propres aux uns et aux autres sont diverses, mais les conséquences sont les mêmes, c'est à dire un facteur supplémentaire d'abandon du village.

L'attachement que portent ces générations successives au village de leur ancêtre qui à un moment ou un autre avaient choisi volontairement ou pas l'exile, reste inaltérable.

Durant la période estivale, les habitants se donnent rendez-vous chaque année pour se ressourcer et profiter de l'ambiance conviviale.

---

<sup>172</sup> Mieke Miyaji , op.cit.169, p.113

#### 4-1-2 : L'apport de l'argent des émigrés dans la construction de nouvelles maisons

C'est souvent dans un esprit de concurrence et d'apparence, que se sont construites ces maisons, car l'émigré construit une maison qui doit refléter sa réussite à l'étranger, ce qui le pousse à construire plus haut et plus grand que le voisin. Les constructions qui se sont édifiées par cette génération, sont souvent des maisons construites sur le terrain de la maison traditionnelle, en démolissant cette dernière, pour y construire une nouvelle avec un style copié de leur ville de résidence. Il y a lieu de rappeler l'instruction de la population assurée par les pères blancs, qui leur a permis après l'indépendance d'occuper des fonctions et des postes de travail à l'extérieur du village, particulièrement dans les grandes villes comme Alger.

*« Des générations de garçons sont venues y chercher la possibilité de s'adonner à une activité plus fructueuse que la culture de leurs champs au sol schisteux.<sup>173</sup> »*



Photo 58:  
Nouvelles constructions  
Source : Photographies de l'auteur



<sup>173</sup> Henri Genevois : VILLAGES DE KABYLIE, tome 1, At-yanni et Taguemount azouz p80 ENAC-EDITIONS

L'itinéraire de la famille de Mr. B.B illustre les mutations qui se sont opérées, au cours des dernières décennies. Ancien émigré, aujourd'hui âgé de 80ans, la famille de Mr. B.B occupait initialement une maison traditionnelle au sein du village. Face à l'exiguïté de l'espace, il démolit dans les années 1970 l'ancienne maison, pour y édifier une nouvelle sur la même parcelle (première mutation), avec deux chambres à l'étage.

L'espace habitable demeurant toujours insuffisant avec l'arrivée de nouveaux enfants (10 enfants), il décide d'édifier dans son champ en dehors du village, une nouvelle construction d'un style moderne. C'est une construction en R+2 avec sous-sol. Chaque étage est un logement de 5 pièces comprenant toute les commodités. L'ancienne maison au village est aujourd'hui inoccupée et à l'abandon. (*Voir cartes des Mutations de l'habitat villageois à Taguemount Azouz*).

## **5 : FACTEURS LIES A LA MODERNITE**

### **5-1 : La modernité et les changements sociaux**

L'électrification des zones rurales, le revêtement des routes, l'alimentation en eau potable des maisons, ont très tôt engendré un nouveau type d'habitat, répondant aux nouvelles exigences du villageois.

Ces deux dernières décennies, le renforcement de la distribution de l'eau, du gaz et de l'énergie électrique, et l'aide apporté à l'habitat rural, font du village de Taguemount Azouz une localité en développement.

Nous avons vu la réalisation et la multiplication des routes rurales et des réseaux de transport de voyageurs permettant aux villageois de bénéficier des avantages des villes tout en résident en milieu rural. Nous avons en effet souligné dans le chapitre précédent, l'existence de 1349 maisons individuelles contre 193 maisons traditionnelles. 88% des habitations sont ainsi édifiées avec toutes les commodités, cuisine, séjour, sanitaire. Si cette modernisation participe à la promotion sociale, son intégration soulève le problème de son adaptation au contexte villageois.

La majorité des habitants préfèrent abandonner leur maison traditionnelle pour s'installer en périphérie dans de nouvelles maisons construites dans un style moderne, ou encore opter pour la démolition de l'ancienne maison pour construire une nouvelle habitation avec de nouveaux matériaux à base de béton armé, parpaing, et brique. L'entretien que nous avons eu avec Mr B T, résidant à Taguemount Azouz soulève la question de l'usage de ces nouvelles constructions.

*« Je suis un retraité, j'ai travaillé depuis les années 70 à Tizi-Ouzou, comme chauffeur dans une entreprise étatique, j'ai vécu dans la maison des vieux (maison traditionnelle), et j'ai construit ma propre maison pour apporter plus de confort et d'espace et permettre aux enfants d'être plus à l'aise. J'ai construit grand, R+1 avec un grand séjour, 5 pièces et un garage. Maintenant que les enfants sont grands, chacun vit de son côté, il ne reste à la maison que le petit qui travaille à Alger et ne vient qu'un weekend sur deux ».*

Trois des enfants vivent en France, les filles sont mariées et vivent en ville, quant à ceux qui vivent au village, ils ont bénéficié de l'aide à l'habitat rural. C'est ainsi que commence la division de la famille avec des ménages autonomes.

Avec la modernité, la notion de la famille élargie tend à disparaître. On assiste ainsi à l'émergence d'un nouveau mode de vie marqué par l'autonomie du foyer conjugal et à un détachement des contrôles traditionnels.

C'est ainsi que plusieurs ménages ont quitté les anciennes habitations, pour s'installer dans de nouvelles maisons, car pour ces derniers les maisons traditionnelles rappellent l'enfermement, l'emprise de la famille indivise et des conditions de vie difficiles.

## **5-2 : Du bâti traditionnel aux nouvelles constructions**

Si les constructions gardent des caractéristiques proches de la maison traditionnelle, jusqu'aux années 1960, témoignant de la diversité régionale et surtout d'un plus grand respect de l'environnement, elles commencent à se moderniser graduellement, dans les années 1970.

La diminution de l'activité agricole, et l'abandon des maisons traditionnelles au profit des nouvelles constructions aussi bien en périphérie qu'à l'intérieur du village, inaugure une nouvelle façon de concevoir son habitat. Ce nouveau modèle qui se développe, au détriment du bâti traditionnel, aura pour conséquence l'abandon de la maison traditionnelle et l'apparition de nouveaux types de constructions à plusieurs étages, modifiant ainsi le paysage. Soumis aux lois du marché, ce développement marque la rupture avec l'espace villageois originel.

L'observation et le travail de terrain qu'on a mené, nous a permis de constater que le noyau initial du village de Taguemount Azouz, qui présente la plus forte concentration de maisons traditionnelles, s'est vidé de sa population. De nombreuses maisons traditionnelles tombent en ruines et seules quelques maisons sont encore conservées et continuent à être habitées,

souvent par des personnes âgées. C'est le cas de la vieille Aini qui vit toujours seule chez elle au milieu du village, refusant de quitter sa maison pour aller vivre dans les nouvelles maisons construites par ses enfants en périphérie du village.

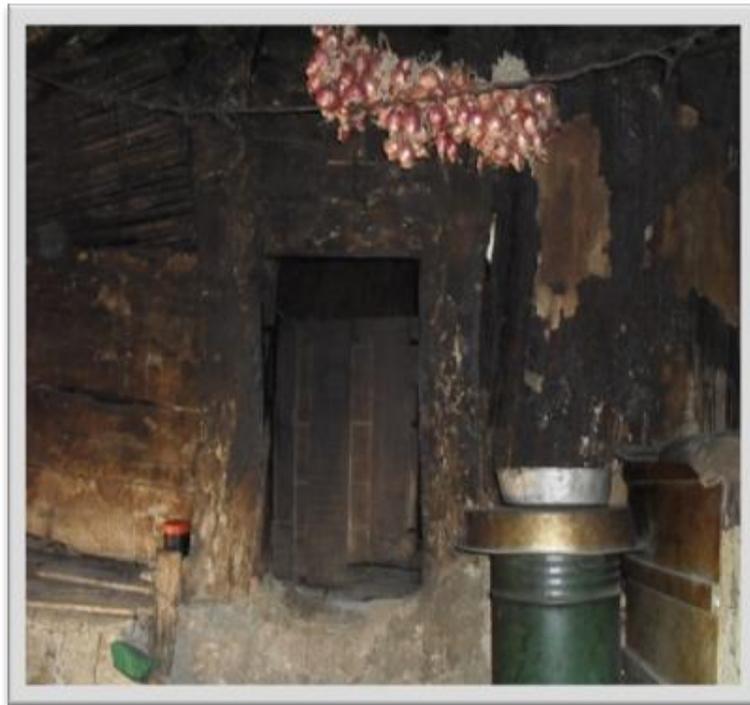


Photo 59: Intérieur de la maison de Aini Source : Photographie de l'auteur



Photo n°60 : Réserve de bois chez Aini Source : Photographie de l'auteur

D'autres sont vides, en ruines, ou ont été complètement démolies.



Photo 61: Maison en ruine  
Source : Photographie de l'auteur



Photo 61: Maison en ruine  
Source : Photographie de l'auteur

Certaines maisons subissent parfois des réaffectations, ou encore des réaménagements ou des rajouts de pièces. Souvent les réhabilitations entreprises ne rappellent en rien la maison villageoise. Utilisés aussi comme résidences secondaires, elles ne sont occupées que durant la période estivale ou à l'occasion de certains événements (mariage, enterrement,...). Cet usage occasionnel (2 ou 3 fois par an), ne participe pas à redynamiser le village. Selon les dires

d'un commerçant du village : *« c'est pendant l'été que je travaille bien, en dehors de la période estivale, il n y a plus de clients. Les résidences sont fermées et inoccupées par leur propriétaires qui résident ailleurs ».*

Ce jeune commerçant nous a éclairé sur la situation du village pendant l'hiver, il a donné la description d'un village fantôme, où les rues et ruelles entourées de maisons en ruines, sont vides et sans animation.

Si ce constat alarmant, soulève la question de la réhabilitation de ce patrimoine, il souligne aussi l'usage inadapté des nouveaux matériaux ainsi que l'absence de réflexion sur les typologies à adopter. Une réflexion sur l'intégration de ces habitations dans leur environnement, soulève aussi la question de la qualité paysagère qui doit être prise en considération dans l'aménagement du territoire.

### **CONCLUSION DU CHAPITRE III**

L'exode rural a touché la majorité des communes de la wilaya (Tizi-Ouzou). La population rurale ne cesse de diminuer, elle est passée de 631 424habitants, soit 68,10% en 1998, à 431 014habitants, soit 47,23%en 2008<sup>174</sup>.L'incapacité des montagnes à s'auto- suffirent pousse les populations à fuir les multiples contraintes du milieu rural pour s'installer dans les villes, soit par l'achat de logement, soit par l'auto-construction.

Si le village était jusqu'aux années 1960 le reflet d'une organisation spatiale et sociale en parfaite harmonie avec le paysage et son environnement, les mutations qu'il a subit ont engendré des conséquences irréversibles sur l'environnement bâti. La modernité a apporté une nette amélioration du confort et des conditions de vie d'une façon générale, mais elle a aussi introduit un nouveau mode de construction inadapté au contexte villageois.

Actuellement, la population villageoise modifie son habitat d'une façon spontané, suivant l'idée qu'elle se fait de la modernité, pour se distinguer de la maison traditionnelle, cette population fait recours aux nouveaux matériaux, une nouvelle conception, et un nouveau décor. Comme le souligne SRITI, K. TABET-AOUL. Les transformations du bâti précèdent souvent la réflexion sur l'adaptation, c'est donc par l'usage que les habitants prennent conscience de l'inadéquation de leur logement à leur mode d'habiter. Des mécanismes d'appropriation/réappropriation se mettent, alors, en place pour adapter le cadre de vie aux manières de vivre.

---

<sup>174</sup> RGPH 2008

**CHAPITRE IV**  
**ANALYSE, EVOLUTION DU VILLAGE ET INSTRUMENTS**  
**D'URBANISME**

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>135</b>
<b>1 : LES INSTRUMENTS D'URBANISME.....</b>	<b>136</b>
<b>2 : LE PDAU DE LA COMMUNE D'AIT MAHMOUD .....</b>	<b>137</b>
<b>3 : DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE (LA REVISION DU PDAU) .....</b>	<b>141</b>
<b>4 : LES POS DE TAGUEMOUNT AZOUZ.....</b>	<b>145</b>
<b>5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES .....</b>	<b>161</b>
<b>6: PROBLEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL.....</b>	<b>168</b>
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE VI .....</b>	<b>172</b>

## INTRODUCTION DU CHAPITRE IV

Comme nous l'avons cité plus haut, les facteurs induisant ces mutations de l'habitat villageois sont de plusieurs ordres. Il y a aussi l'action de l'Etat, comme la rénovation du réseau routier, le revêtement des pistes, entre autre l'action des instruments d'urbanisme. A travers l'analyse de ces derniers, on devra avoir un aperçu sur leurs contenus ainsi que leurs impacts sur le village de Taguemount Azouz.

Nous rappellerons que ce dernier est doté d'un PDAU et des POS, avec tous ce que peut signifier ces instruments d'urbanisme pour une agglomération rurale.

Le territoire rural du village de Taguemount Azouz a été le témoin d'importantes transformations durant ces trois dernières décennies, et ceci en raison des multiples actions qui ont été entreprises soit par les pouvoirs publics, la réalisation d'un stade, la construction d'une nouvelle mairie, un centre de formation et d'autres projets dans le cadre des PCD , avec la réalisation du réseau d'assainissement, l'éclairage public, l'alimentation du village en gaz de ville, soit par la société elle-même comme les nouvelles constructions, les commerces, etc..... Certes toutes les composantes de l'espace villageois n'ont pas subi des modifications de même intensité et de même ampleur. Les actions ont été variables d'un espace à un autre.

Par conséquent ce village montagneux est caractérisé par un étirement le long des voies qui suivent la ligne de crête, comme le témoigne la carte des pentes et celle du plan d'état des faits et des équipements, ces cartes que nous avons établies avec la collaboration d'un BET montrent la concentration des nouvelles constructions de part et d'autre de l'axe principal, qui relie la commune de Béni douala au village de Tizi hibel, cette situation a engendrée l'étirement du village en dehors du périmètre villageois initial.

Le village, avec ses transformations, ses étirements non contrôlés sur des zones classées non urbanisable, la complexité de son organisation spatiale et fonctionnelle difficiles à maîtriser. Pour mettre fin à cette anarchie, l'Etat a élaboré des instruments de gestion du foncier et des sols tels que le PDAU et le POS dont le règlement est opposable aux tiers.

La commune d'Ait Mahmoud est dotée d'un PDAU, et d'un POS du village de Taguemount Azouz, par ailleurs, il existe un lien important entre le POS et les facteurs des mutations de l'habitat traditionnel de ce village.

Pour nous permettre une bonne analyse des lieux, il est indispensable d'effectuer une analyse du contexte réglementaire et instrumentaire auquel s'inscrit notre cas d'étude. A travers l'instrument d'urbanisme PDAU de la commune et le POS d'ACL (Taguemount Azouz).

Cette analyse se fixe comme objectifs de mesurer les performances et le décalage de ces instruments qui existe entre la planification et la réalité de cet espace villageois.

- ✓ Comment ces instruments prennent-ils en charge la réalité villageoise et ses spécificités ?
- ✓ Comment sont élaborés ces instruments d'urbanisme, dans un contexte villageois ?
- ✓ Sont ils à l'origine de ces transformations et ces mutations ?

## **1 : LES INSTRUMENTS D'URBANISME**

Les instruments d'urbanismes, sont constitués par le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols (POS). Ils sont opposables aux tiers.

Le PDAU, institué par la loi 90/29 relative à l'aménagement et l'urbanisme, est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine fixant les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire de la ou les commune(s) concernée(s).

### **1-1 : Elaboration du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU)**

Cet instrument indispensable au développement de la collectivité locale, joue un rôle important dans la rationalisation de l'utilisation des sols et leur prévision pour la satisfaction des besoins présents et futurs (développement durable).

La loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Dans son

Art.11 de la dite loi, les instruments d'aménagement et d'urbanisme fixent les orientations fondamentales d'aménagement des territoires intéressés et déterminent les prévisions et les règles d'urbanisme. Ils définissent, plus particulièrement, les conditions permettant, d'une part, de rationaliser l'utilisation de l'espace, de préserver les activités agricoles, de protéger les périmètres sensibles, les sites, les paysages; d'autre part, de prévoir les terrains réservés aux activités économiques et d'intérêt général et aux constructions pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'équipements collectifs de services, d'activités et de logements. Ils définissent également les conditions d'aménagement et de construction en prévention des risques naturels. Quant à l'Art.16 : Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire, de la ou des communes concernées en tenant

compte des schémas d'aménagement et plans de développement. Il définit les termes de référence du plan d'occupation des sols.

Art. 17 : Se traduit par un règlement accompagné de documents graphiques de référence et d'un rapport d'orientation. Selon Art.18, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme :

- détermine la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'un ensemble de communes par secteur.

- définit l'extension des établissements humains, la localisation des services et des activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures,

- détermine les zones d'intervention sur les tissus urbains et les zones à protéger.

Enfin, le rythme des croissances démographique et urbaine du village doit obéir à des schémas d'orientation (PDAU) dans l'objectif de parer à toute extension urbaine anarchique qui peut déstabiliser l'équilibre écologique assuré par la forte végétation qui constituent une vraie enveloppe brio-climatique<sup>175</sup>.

## **1-2 : L'élaboration du plan d'occupation du sol (POS)**

Dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, le plan d'occupation des sols fixe de façon détaillée les droits d'usage des sols et de la construction. Il définit aussi :

- ✓ La quantité minimale et maximale de la construction autorisée.
- ✓ Les servitudes.

Le POS délimite l'espace public, les espaces verts, emplacements réservés aux ouvrages publics, les installations d'intérêt général et les tracés et caractéristiques des voies de circulation. Il détermine les règles concernant l'aspect extérieur des constructions et précise les quartiers, rues, monuments et sites à protéger ainsi que la localisation des terres agricoles à préserver et à protéger.

## **2 : LE PDAU DE LA COMMUNE D'AIT MAHMOUD**

Avec la loi 90/29 du 01 décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme, les communes à l'échelle nationale ont été dotées d'un PDAU, et ceci pour permettre une meilleure maîtrise du sol urbanisable et mettre fin à une urbanisation anarchique.

---

<sup>175</sup> <http://www.interieur.gov.dz/Dynamics/frmIte.m.aspx?html=314&s=1>

C'est ainsi que la commune d'Ait Mahmoud a été dotée d'un PDAU approuvé avec arrêté n°192 du 22/12/1996, l'étude est faite par le bureau d'étude URTO.

Vu le décalage de l'étude et la réalité sur le terrain, une première tentative de la révision en 2008 n'a pas aboutie, avec le BET SCP SEARING, qui s'est avéré infructueux. Confié ensuite de gré à gré au BET (CNERU) Ex URTO, le procédé est exceptionnel décidé par le ministère de l'habitat, dans le but d'activer la révision des PDAU et relancer ainsi les BET publiques.

Un marché a été conclu en date du 23 septembre 2012 sous le n°12.711.185 avec le BET URTO, et la révision est au stade de l'enquête publique.

### **2-1 : La problématique et les limites du PDAU**

Avec l'avènement de la nouvelle instrumentalisation d'urbanisme, prévue par la loi 90/29 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Une convention est passée entre le BET et le maître de l'ouvrage pour lancer le PDAU de la commune d'Ait Mahmoud.

Pour répondre au code communal<sup>176</sup> qui stipule que la commune doit se doter de tous les instruments prévus par les lois et règlements en vigueur.

### **2-2 : Le périmètre du PDAU**

Le PDAU est lancé pour couvrir le périmètre de la commune d'Ait Mahmoud, composé de villages secondaires, zones éparses et l'agglomération chef lieu, on a ainsi :

- Ait Khalfoun
- Ait El Hadj
- Timeguenounine
- Taourirt Moussa
- Tagragra
- Tizi Hibel
- Agouni Arous
- Taguemount Azouz

*(Voir carte du périmètre du PDAU d'Ait Mahmoud)*

### **2-3 : Les acteurs de l'instrument d'urbanisme**

#### **➤ Le maître d'ouvrage :**

les années 90 a vu une instabilité politique, les APC sont remplacées par les DEC, vu l'insuffisance d'un encadrement qualifié au niveau des services des APC, technique en

---

<sup>176</sup> Article 90 de La loi n°90/08 du 07 avril 1990 relative à la commune

particulier pour un bon suivi des instruments d'urbanisme, la DUCH avait pris l'initiative de lancer tous les instruments d'urbanisme, entre autre celui de la commune d'Ait Mahmoud.

➤ **Le maître de l'œuvre :**

L'URTO est un bureau d'étude public, qui avait le monopole des études pour la région de la Kabylie. Il faut dire qu'à l'époque (les années 90) le BET disposait d'une équipe pluridisciplinaire, composée d'architectes, d'ingénieurs, topographes, et un ensemble de profils, contrairement aux autres BET privés, qui à cette période étaient pas nombreux. Alors que le BET BERTO s'occupait uniquement des études et le suivi de projets de logements et d'équipements.

➤ **Les directions et services participants du PDAU :**

Les services de l'Etat chargés au niveau de la wilaya :

- De l'urbanisme
- De l'agriculture
- De la réglementation économique
- De l'hydraulique
- Des transports
- Des travaux publics
- Des monuments et des sites
- Des postes et télécommunications

➤ **Les organismes et services publics, chargés au niveau local :**

- De la distribution de l'énergie
- Des transports
- De la distribution de l'eau

De cette participation obligatoire, il ressort une certaine négligence des organismes, ignorant l'importance de leur point de vue sur l'élaboration de cet instrument, du fait qu'ils désignent des personnes non encore imprégnés de l'importance de leur participation à l'élaboration et la mise en place du PDAU.

Comme il ya lieu de faire remarquer l'ingérence de la DUCH dans les intérêts de la commune, en prenant souvent des décisions en faisant abstraction à l'avis de l'APC.

➤ **Les associations ou le comité du village :**

Bien que ce soit prévu par le règlement, mais leur participation reste facultatif.

Vu l'ignorance de l'importance de cet instrument (PDAU), la société civile était quasiment absente au cours de l'élaboration du PDAU (96), ce qui a entraîné un certain déséquilibre entre le document final et la réalité du terrain.

➤ **La population :**

Lors de l'enquête publique et l'affichage au siège de l'APC, la population du village ne s'est pas trop exprimée par des doléances qui devaient être prises en considération, ceci est dû essentiellement à l'incompréhension des cartes affichées, ce qui a engendré un désintéressement total de la population pour l'élaboration du PDAU.

De cette étude, il ressort ce qui suit : La commune est subdivisée en secteurs, secteur urbanisé (SU), secteur à urbaniser (SAU), secteur d'urbanisation futur (SUF) et le secteur non urbanisable (SNU), ainsi que de zones non aedificandi. Le PDAU a prévu un certain nombre de POS pour chaque village de la commune d'Ait Mahmoud.

Concernant l'agglomération chef lieu Taguemount Azouz, puisque c'est le village objet de notre recherche, nous constatons que le PDAU délimite le village en secteurs, un premier secteur urbanisé (SU), qui correspond au périmètre du village comprenant majoritairement de l'habitat traditionnel. Un autre secteur urbanisable (SAU), un secteur d'urbanisation futur (SUF) et en dernier un secteur non urbanisable (SNU), ainsi que les limites des secteurs et la limite du périmètre villageois. (*Voir carte des secteurs du village*)

Le PDAU a projeté quatre POS pour le village de Taguemount Azouz, et chaque POS a ses orientations, à travers l'exploitation de ces documents, nous remarquons que ces derniers ont été conçus de façon que la réflexion tourne essentiellement autour de l'habitat.

Concernant le PDAU en révision, vu le décalage qu'il y a entre l'ancien PDAU et la réalité du territoire de la commune, ainsi que le développement de l'outil informatique, l'utilisation du SIG, ce PDAU est en phase II de sa révision (Novembre 2013), il subdivise l'agglomération de Taguemount Azouz en six POS, ce qui suppose un étalement du village par rapport au PDAU approuvé en 1996. Le périmètre du village devient ainsi plus important, et deux autres POS sont prévus en plus des quatre premiers projetés dans le PDAU initial.

(*Voir la carte des POS*)

### 3 : DEFINITION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE (LA REVISION DU PDAU)

Selon le marché d'étude relatif à l'élaboration des études de révision du PDAU de la commune d'Ait Mahmoud. (Voir O.D.S joint en annexe)

- **Définition** : le PDAU est un document établi conformément aux dispositions législatives visant la production d'un outil de planification spatial et de gestion de l'espace urbain et réglementaire, dans le respect des instruments d'aménagement du territoire des communes concernées en tenant compte des schémas d'aménagement du territoire en vigueur et de développement régional.

Il vise la définition des termes de référence des plans d'occupation des sols.

- **Objectifs** : les principaux objectifs visés par le PDAU se résument comme suit :
  - Réglementer et proposer des opérations de **restructuration** et de **densification** de l'ACL, pour rentabiliser les terrains libres ou mal occupés et de valoriser les potentialités foncière, sachant que les nouvelles instructions ministérielles<sup>177</sup> sont à respecter pour toute nouvelle opération en matière d'habitat dans le milieu urbain ou rural.
  - Définir les nouveaux secteurs d'urbanisation pour prendre en charge les besoins de la population en matière de logement, d'équipement et d'emplois.
  - Proposer une nouvelle structuration des noyaux de développement afin de rehausser l'image de la commune qui aspire à un statut de chef lieu **wilaya**<sup>178</sup>.
  - Protéger et **mettre en valeur tous les édifices anciens** dans un souci **culturel et touristique**.
  - Des interventions sont particulièrement prioritaires dans les domaines de la viabilisation de réseaux divers, notamment celui de l'assainissement et celui de la voirie.
  - Injection d'équipements prioritaires.
  - Sauvegarder et mise en valeur de l'environnement et des richesses naturelles.
  - Délimitation et règlement des zones à grands risques.

#### 3-1 : Les orientations du PDAU

Selon le rapport écrit du PDAU : *ACL sera dotée d'un périmètre **urbain** qui prendra en charge les limites de l'ACL dégagée par l'ancien PDAU avec quelques extensions qui se présentent comme suit*<sup>179</sup> :

---

<sup>177</sup> Instruction n°85du 17-01-2013 du ministère de l'habitat et de l'urbanisme, définissant les modalités visant à faciliter la délivrance des actes d'urbanisme.

<sup>178</sup> Le marché d'étude établi par la DUC de Tizi-Ouzou

<sup>179</sup> Règlement du PDAU en cours de révision d'Ait Mahmoud (rapport écrit)

### **Les orientations d'aménagements :**

#### ❖ Extension Ouest :

*Elle va suivre le Chemin Communal qui mène vers la commune de Béni Douala pour intégrer le bâti qui se développe le long de ce chemin afin de le réglementer<sup>180</sup>.*

#### ❖ Extension Est :

*La nouvelle limite sera la limite du POS III, ainsi l'intégration du village Tagragra, sachant que l'urbanisation actuelle de cette zone s'oriente vers Taguemount Azouz, ainsi la présence des terrains plats<sup>181</sup>.*

#### ❖ Extension Sud :

*Cette extension va intégrer le bâti qui s'est développé le long des pistes afin de le réglementer<sup>182</sup>.*

Réglementer le bâti existant, c'est relatif à la loi 08/15 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement.

Les constructions concernées par la mise en conformité, selon l'art. 2 de la dite loi :

- ✚ Les constructions non achevées pourvues d'un PC.
- ✚ Les constructions pourvues d'un PC et qui sont non conformes aux prescriptions du PC.
- ✚ Les constructions achevées dont le propriétaire n'a pas obtenu de PC.
- ✚ Les constructions inachevées dont le propriétaire n'a pas obtenu de PC.

### **3-2 : Le processus d'élaboration du PDAU en révision**

#### **L'état de fait :**

Après consultation du PDAU approuvé en 1996 et celui en révision, nous pouvons constater :

- Que le périmètre est identique pour la commune, ce qui peut faciliter l'étude, puisqu'il s'agit du même BET, seul les villages ont été revus par rapport à leur circonscription initiale.
- Orientations d'aménagement : le PDAU propose de découper la commune en pôles, entre autre le pôle principal, correspondant à l'agglomération de Taguemount Azouz, qui nécessite un développement en tant que ACL, *en proposant des équipements importants qui n'ont pas été révélés.*
- Deux pôles secondaires, Taourirt Moussa et Ait Khalfoun, qui devront recevoir des équipements moins importants que l'ACL.

---

<sup>180</sup> Règlement du PDAU, op.cit.4

<sup>181</sup> Idem

<sup>182</sup> Idem

- Un pôle tertiaire, qui concerne le village de Tizi Hibel et Agouni Arous, avec des équipements publics de première nécessité.

*Ces pôles devront structurer l'espace communal*<sup>183</sup>.

Pour ces pôles, il y a d'autres actions qui sont proposées, comme la **rénovation** de l'habitat ancien, **réhabilitation** et **entretien** des constructions qui sont en moyen état. Aménager les espaces non construits en espaces verts, animer les axes par des commerces et la création d'un espace urbain, une placette au niveau des nœuds.

- Le développement agricole

*Il est important de mettre en valeur l'activité économique et de protéger des terres, afin d'atteindre un certain équilibre socio-économique*<sup>184</sup>.

Alors que la carte des secteurs, ne montre pas de secteur SNUP<sup>185</sup>, pour freiner toute construction sur ces terres agricoles protégées.

### **3-3 : Recommandation pour la sauvegarde du patrimoine culturel et traditionnel**

Il s'agit de l'art.13 du règlement du PDAU : *les tissus traditionnels doivent être restaurés et réhabilités, voir même à moderniser afin de sauvegarder le patrimoine culturel d'une part et pour pouvoir les exploiter à des fins touristiques et culturelles d'autre part.*

*Les opérations à mener sur les tissus traditionnels que ce soit la restauration ou la reconversion fonctionnelle doivent s'effectuer d'une manière à préserver l'aspect architectural et urbanistique des bâtisses*<sup>186</sup>.

Bien que le PDAU de 1996 a prévu sur la partie traditionnelle du village de Taguemount Azouz le POS I, aucune étude n'est lancée à ce jour, et ceci est dû à la complexité du tissu villageois.

NB : *Sachant que l'intervention première sur la rénovation du noyau primaire de l'ACL (Taguemont Azouz) et ou la complexité des études en matière de rénovation, il est possible de procéder en parallèle avec d'autres POS qui touchent l'aménagement des tissus périphériques*<sup>187</sup>.

Alors que l'échéancier donné pour cette étude du POS I est pour 2004, 10 ans après, aucune étude n'est lancée pour respecter le planning des études.

---

<sup>183</sup> Rapport écrit du PDAU en révision

<sup>184</sup> Idem

<sup>185</sup> Secteur non urbanisable protégé

<sup>186</sup> Rapport écrit du PDAU en révision

<sup>187</sup> Selon le rapport du PDAU

***La question qui se pose, faut il lancer un POS ou un PPSMVSS<sup>188</sup> ?***

Dans les fiches techniques des POS projetés par le PDAU, aucune analyse ou description n'est donnée pour le POS I.

Comme on peut lire dans le règlement de ce PDAU, la partie concernant le tissu traditionnel, il prescrit en matière d'habitat : « *le programme retenu est l'habitat de forte, moyenne et de faible densité* ». Dans ce même rapport, le chapitre concernant les orientations d'aménagement, le PDAU propose la rénovation de l'habitat ancien, la réhabilitation et entretien des constructions qui sont en moyen état, et le renforcement de l'animation commerciale au niveau des axes.

Concernant les zones d'extension, selon le règlement, l'aménagement proposé de ces terrains doit se faire de sorte à créer une harmonie et une continuité **urbaine** avec le tissu existant.

C'est à travers ces propositions et la réalité du terrain, qu'on arrive à lire la contradiction des textes et du règlement. Il retient de l'habitat de forte densité, ce qui suppose un gabarit de R+4 ou R+5, d'autre part, on lit la préservation de l'aspect architecturale des bâtisses qui ne dépasse pas le R+1, ensuite la continuité urbaine qu'on ne retrouve pas dans ce milieu qui est rural.

Habitat	hauteur	CES	COS
Forte densité	R+3 à R+4	Min 0.5 Max 0.9	Min 2 Max 3.6
Moyenne densité	R+2 à R+3	Min 0.5 Max 0.8	Min 1.5 Max 2.4
Faible densité	RDC à R+2	Min 0.5 Max 0.7	Min 1 Max 1.5

Tableau 21 : Densité d'occupation

Source : PDAU 2014 en révision

Concernant les POS, seul le II et le IV sont approuvés, les autres sont projetés, mais aucune étude n'a été lancée, et par ordre de priorité, le POS IV à été lancé et approuvé en premier.

---

<sup>188</sup> A noter que le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur à sauvegarder PPSMSS, ne remplace pas un POS.

## 4 : LES POS DE TAGUEMOUNT AZOUZ

### 4-1 : le POS IV

Ça concerne la partie Ouest du village de Taguemount Azouz.

L'étude de ce POS IV a été confié au BET URBAB de Bouira, l'ODS de démarrage est du 14/09/2002, avec un délai de six mois, la fin du contrat est le 14/03/2003, après les différentes phases de l'étude, le POS est approuvé sous le n° 06/20.01.03 avec un arrêté de délimitation (art.04), n°242/03.08.03, le Procès verbal de clôture (art.13) du 13.04.04, l'avis du wali(DRAG) (art.14) n°1250/15.08.04 et l'approbation de l'APC(art.15) avec n°30/13.12.04.

Dans son édition finale, le rapport écrit, on retrouve un aperçu sur le village avec une analyse de la structure urbaine proposé par le PDAU, une présentation de la zone d'étude, tel que, le cadre bâti, le statut juridique des terrains, et une analyse du milieu physique (étude géotechnique). Le troisième point tourne autour des principes d'aménagement et de composition urbaine, suivi d'un règlement général d'urbanisme du POS IV, avec les dispositions générales et les objectifs du règlement d'urbanisme. En dernier le règlement particulier des ilots et leur fiche technique.

Dans son édition finale, le POS IV est ainsi défini avec des objectifs :

*« Le plan d'occupation des sols est un instrument d'urbanisme opposable aux tiers, institué par la loi 90.29 du 01 décembre 1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme. Le POS vient par ses contenus graphiques et écrits, détaillé, compléter, voir rectifier les orientations fixées au préalable par le PDAU.*

*Il a pour objet la protection et/ou la transformation du sol urbain et du cadre bâti, il a pour mission de **développer les projets urbains** permettant la maîtrise de la forme de l'espace urbain à créer ou à transformer.*

*Concevoir des projets urbains en tenant compte de l'importance du patrimoine, de la dimension symbolique de **la ville**, des usagers ainsi que des moyens disponibles »<sup>189</sup>.*

Ce POS a été élaboré et approuvé dans les mêmes conditions que le PDAU, avec la participation des administrations et services concernés au niveau de la wilaya, et au niveau local, le BET a procédé à l'étude tout en respectant le cahier de charge imposé par le ministère de l'habitat. Ce POS a été lancé dans le but de réglementer la situation anarchique de l'habitat qui se prolonge le long de l'axe principale du village, pour donner ainsi un nouveau cachet urbain pour l'extension qui se faisait à la périphérie du village. Ce POS est entrepris conformément aux termes de référence du PDAU, c'est.-à-dire., le respect du

---

<sup>189</sup> Rapport écrit du POS IV de Taguemount Azouz

périmètre dicté par le plan d'aménagement, il couvre une superficie de 22.5ha, localisé au village de Taguemount Azouz, délimité comme suit :

- Au Nord, le périmètre villageois
- A l'Ouest, le périmètre villageois, pour ne pas reprendre le terme utilisé dans le rapport du PDAU, qui parle d'un périmètre urbain.
- A l'Est, le POS III
- Au Sud, le périmètre villageois

La surface occupée de ce POS est de 14Ha, la surface libre est de 8.5Ha<sup>190</sup>, et la surface par secteur(Ha) est de 22.5Ha pour le secteur urbanisable.

### **Les équipements existants :**

CEM, aire de jeux, et un cimetière

Le programme retenu pour l'habitat est à forte densité, d'un gabarit de R+3 à R+5 avec un CES qui va de 0.5 minimum 0.9 au maximum, le COS retenu par le règlement de la zone est de 2 au minimum à 3.6 au maximum.

A noter également que ce POS IV se subdivise en quatre (04) POS partiel :

- POS IV.1 : de 03 Ha
- POS IV.2 : de 8.5Ha
- POS IV.3 : de 07Ha
- POS IV.4 : de 04Ha

Le périmètre d'intervention de ce POS IV, s'étend sur un territoire qui présente des contraintes :

- ✚ **Naturelle**, qui se caractérise par la forte pente du terrain, ce terrain accidenté dont les pentes varient entre 0% à 10% et atteint 31% à 36%.<sup>191</sup>
- ✚ **Artificielle**, comme la ligne électrique qui traverse le terrain, dont la servitude est de 15 M de part et d'autre.

### **4-1-1 : Le cadre bâti**

#### **Habitat :**

Caractérisé par de l'habitat individuel de type rural, à faible densité, majoritairement ancien et traditionnel. On y retrouve également de l'habitat individuel récent (villas), c'est une forme

---

<sup>190</sup> Idem

<sup>191</sup> Le rapport écrit du POS IV

d'habitat spontané, non planifié, éparpillé, construite sur des propriétés privés, plus de 80%<sup>192</sup> des constructions à usage d'habitation constituant le POS IV sont en bon état.

#### **Equipements et services :**

On retrouve à ce niveau, l'ancien siège APC, PTT, un CEM, et une aire de jeux aménagée, en stade. Comme il y a lieu de rappeler l'existence de la grande place du village, Tizi Asker et le cimetière du village à coté du quel, une salle de prière a été construite.

#### **La voirie :**

Le périmètre du POS IV est traversé par deux voies principales.

Le chemin communal (CC) Beni Douala vers Agouni Arous, il traverse la zone du POS IV de l'Est à l'Ouest sur une longueur de 890M avec une chaussée de 5.00M de large, quant aux trottoirs, ils restent non définis.

Le chemin communal (CC) Ait Mahmoud vers le village de Taourirt Moussa, il traverse le périmètre de ce POS IV sur une longueur de un kilomètre (1000.00M), la chaussée est de 4.00M à 5.00M.

Dans le chapitre III du rapport de synthèse, on peut lire ceci : « .....il s'agit donc de réfléchir à la manière d'aménager cette entité dans le respect de la **continuité** du tissu existant, et d'obtenir un résultat harmonieux répondant à la définition de **la ville bien vécu** par ses habitants».

#### **4-1-2 : Principes d'aménagement**

La structure proposée pour la réalisation des objectifs de ce POS, et *qui tend vers une occupation rationnelle des terrains à urbanisé*<sup>193</sup>.

Pour cela, le règlement de ce POS a défini quelques principes à respecter, comme :

- ✚ La hiérarchie de la trame viaire.
- ✚ L'aménagement d'espace vert.
- ✚ L'aménagement des axes structurants.
- ✚ L'implantation des équipements manquant.
- ✚ Restructuration de l'habitat existant.

Dans la synthèse d'aménagement, on peut constater ce qui suit : « *L'aménagement urbain est un ensemble de structures qui forment l'ossature de **la ville** en l'occurrence le système viaire, la trame **des ilots**, le programme d'équipements à projeter les espaces verts et places* ».

---

<sup>192</sup> RGPH 2008

<sup>193</sup> Idem

A travers cette synthèse, on retient que les objectifs, ainsi que l'aménagement proposé est conçu en faisant abstraction au milieu villageois, et que l'ensemble du rapport écrit du POS IV est un rapport qui traite plus une ville qu'un village, et le mot ville revient dans tous les chapitres. (*Voir carte d'aménagement du POS IV*)

Pour finir la synthèse, dans ce rapport nous pouvons lire également ceci :

« *Il ressort également du plan d'aménagement le souci de retrouver la notion rue, de place et de marier la dimension sociale à la dimension fonctionnelle tout en s'inspirant de **la ville nouvelle et moderne*** »<sup>194</sup>.

#### **4-1-3 : Le règlement d'urbanisme de POS IV**

Pour ne pas reprendre tous les articles, on citera seulement les points qui nous semblent important pour notre thème de recherche.

- ❖ l'article 08 du règlement, concernant le stationnement, ce dernier stipule que les constructions nouvelles devront prévoir des places de stationnement pour les véhicules, conforme aux ratios suivants :
- Une place pour 30M<sup>2</sup> pour les immeubles à usage de bureaux.
- Une place pour 20M<sup>2</sup> de vente pour les établissements commerciaux de plus de 200M<sup>2</sup>, pour les galeries marchandes, ainsi que les centres commerciaux.
- Une place pour 10M<sup>2</sup> quand il s'agit d'un restaurant de plus de 100M<sup>2</sup> de salle de restauration.
- Une place pour deux classes, concernant les établissements scolaire

En cas d'impossibilité d'aménager ces places, il est autorisé au propriétaire de créer un parking sur un autre terrain situé dans un rayon de 150M.

La consultation du parcellaire juridique, nous fait savoir que les parcelles de terrains du dit POS IV, sont des propriétés privées à 95.99%, comme signalé dans ce même rapport écrit. Ainsi que la largeur de la chaussée qui ne dépasse pas les 06M.

La question qu'on se pose : *Est ce que cet aménagement proposé d'une **ville nouvelle et moderne** au village de Taguemount Azouz est possible ?*

- ❖ L'article 10, concernant l'implantation et hauteurs relatives des constructions. Après avoir donné le règlement à respecté, concernant les implantations par rapport aux voies et emprises publiques, aux limites séparatives de la parcelle, et les unes par

---

<sup>194</sup> Le POS IV, fin du chapitre III (synthèse)

rapport aux autres, ce règlement, spécifie que les implantations différentes sont autorisées sous réserve du respect des règles d'ensevelissement suivantes :

- *Deux constructions non contiguës doivent être à une distance l'une de l'autre au moins égale à la plus grande hauteur des constructions et jamais inférieur à 8.00M.*
- *Les baies éclairant les pièces d'habitations, ainsi que les locaux dont le mode d'occupation peut être assimilé, ne doivent être masquées par aucune partie d'immeuble, qui à l'appui de ces baies, serait vu sous un angles de plus de 45° au dessus du plan horizontal, pour la façade la moins ensoleillée, cet angle peut être porté à 60° à condition que le nombre de pièces plus séjour sur cette façade soit inférieur à la moitié du nombre total des pièces du logement<sup>195</sup>.*

A travers ce règlement dicté par le POS IV, c'est toute une organisation qui va être modifiée, même sur le plan social, auparavant les constructions étaient serrées les unes contre les autres, le mur mitoyen est toujours partagé pour les deux habitations, alors que le règlement de l'instrument d'urbanisme impose une certaine distance de séparation entre les maisons.

Ajouté à cela, après avoir connu l'organisation de la société kabyle, la maison sur le terrain d'à côté, est celle du frère, du cousin, ou des parents après le morcellement et le partage du foncier.



Photo 63 : Vue sur maisons traditionnelles  
Source : Photographie de l'auteur

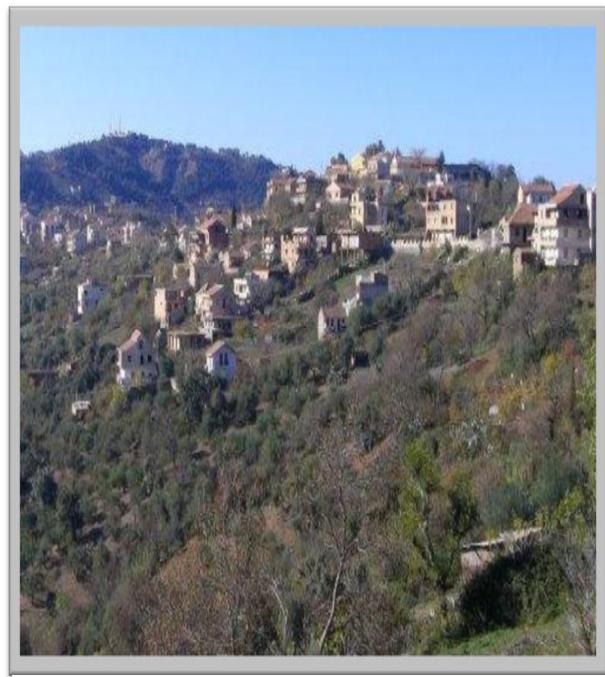


Photo 63: Vue sur le versant Ouest du village  
Source : Photographie de l'auteur

<sup>195</sup> Règlement du POS IV

C'est le règlement d'un lotissement qui est donné dans ce village situé en zone rural de montagne. Lorsqu'un règlement est opposable aux tiers, les constructions qui en résultent sont complètement différente de la maison traditionnelle.

Cette image montre le relief accidenté correspondant à la partie Sud du territoire du POS IV du village.

On constate sur cette image un ensemble de maisons individuelles éparpillées, contrairement au tissu initial du village où les maisons étaient collées les unes aux autres.

- ❖ Article 14 : concernant les aspects extérieurs des constructions, toutes les constructions seront réalisées en matériaux durs, c'est-à-dire en béton, aciers, pierre, briques, ou équivalent, et que toute distinction ou variété de matériaux est interdite.

Ajouté à cela, le revêtement retenu au niveau des commerces est en briques pleines Silico-calcaire, faïencés ou placage en marbre.

La peinture préconisée pour le revêtement des façades doit être de couleur et ceci pour l'ensemble des constructions, et que l'homogénéité de la teinture est obligatoire.

### **Règlement particulier des ilots (Chapitre V du rapport écrit)**

Dans ce chapitre du rapport, le territoire couvert par ce POS IV est partagé en 40 ilots.

On retient à travers ces fiches, que tous les ilots sont à vocation d'habitat individuel à densifier.

Vocation	Habitat individuel à densifier
Surface M <sup>2</sup>	8653.00
CES	0.54
COS	1.03
Gabarit	R+3, R+4
Toiture	50% de la surface en tuile donnant sur la voie, et 50% terrasse sur la cour intérieure
Alignement	4.50M de l'axe de la voie principale 5.00M de l'axe de la voie tertiaire
Accès	A partir des voies
Commerce	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>er</sup> nécessité le long de la voie principale
stationnement	Est prévu le long de la voie principale
Observation	La servitude de la M T est de 512.00M <sup>2</sup>

Tableau 22 : Règlement du POS de l'ilot n°17

Source : POS IV du village de Taguemount Azouz

Toutes ces fiches dictent le même règlement, nous remarquons une occupation périphérique de chaque ilot comme le montre la carte du règlement. À l'exception des ilots concernés par des équipements déjà existants, comme le CEM, PTT.

Ceci est une fiche technique qui résume les droits à construire, définis par le POS IV de l'agglomération de Taguement Azouz.

N° DE L'ILOT	GABARIT	C.E.S.	C.O.S.	OBSERVATIONS
01	R+3, R+4	0,19	0,57	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
02	R+3, R+4	0,50	1,50	//
03	R+3	0,58	1,17	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
04	R+3	0,48	0,96	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
05	R+3	0,53	1,06	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
06	R+3	0,46	0,93	//
07	R+3, R+4	0,60	1,79	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
08	R+3, R+4	0,57	1,72	//
09	R+3, R+4	0,07	0,21	//
10	R+3, R+4	0,63	1,90	//
11	R+3, R+4	0,77	1,53	HABITAT INDIVIDUEL A PROJETER
12	R+3, R+4	/	/	SERVITUDE DE M.T. D'UNE SUPERFICIE DE 2119,00 M <sup>2</sup>
13	R+3, R+4	/	/	SERVITUDE DE M.T. D'UNE SUPERFICIE DE 3961,16 M <sup>2</sup>
14	R+3, R+4	0,39	1,21	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
15	R+3	0,61	1,21	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
16	R+3	0,54	1,08	//
17	R+3, R+4	0,54	1,03	//
18	R+3	0,59	1,19	//
19	R+3	0,58	1,16	//
20	R+3, R+4	0,42	0,84	//
21	R+3, R+4	1,00	1,00	EQUIPEMENTS EXISTANTS ET CIMETIERE
22	R+3, R+4	/	/	CIMETIERE
23	R+3, R+4	0,66	1,98	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
24	R+3	1,00	1,00	EQUIPEMENT PROJETE
25	R+3, R+4	0,70	0,52	HABITAT INDIVIDUEL A PROJETER
26	R+3, R+4	0,67	1,34	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
27	R+3	0,69	1,37	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
28	R+3	/	/	EQUIPEMENT EXISTANT (CEM)
29	R+3	0,51	1,03	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
30	R+3	0,75	1,56	//
31	R+3, R+4	0,43	0,85	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
32	R+3, R+4	0,32	0,96	//
33	R+3, R+4	0,50	1,51	//
34	R+3, R+4	0,50	1,00	HABITAT INDIVIDUEL A PROJETER
35	R+3, R+4	0,46	0,92	//
36	R+3, R+4	0,56	1,33	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
37	R+3, R+4	0,68	1,36	HABITAT INDIVIDUEL A PROJETER
38	R+3, R+4	0,61	1,22	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER
39	R+3, R+4	0,65	1,29	HABITAT INDIVIDUEL A DENSIFIER (MIXTE)
40	R+3, R+4	0,45	0,90	HABITAT INDIVIDUEL A PROJETER

Tableau 23 : Règlement des zones

Source : POS IV du village de Taguement Azouz

#### 4-1-4 : Les recommandations du POS IV

Cette fiche technique extraite du POS IV, nous fait savoir que l'ensemble des constructions qui devront être construites devront respecter cette dernière, ainsi que le respect des orientations données. Ceci signifie que les constructions seront d'un gabarit de R+3 minimum et de R+4 maximum.

- ✓ L'occupation doit être périphérique, ou totale. *C'est une façon indirecte de changer le mode de vie de cette population, car cette organisation suppose la suppression de l'espace central, c'est-à-dire la cour, qui dans l'organisation de la maison Kabyle a son importance.*
- ✓ L'action de « rénovation » préconisé pour le noyau central par cet instrument.

La consultation du POS, nous fait savoir qu'il n'a prévu aucune **réhabilitation**, alors que cette dernière peut être l'occasion pour les villageois, de développer le tourisme comme complément de revenu et comme un moyen d'entretenir ce patrimoine vernaculaire.

Rénover le noyau initial telle qu'il le préconise le POS I, en revanche, c'est remettre entièrement à neuf avec parfois des conséquences irréremédiables sur l'aspect patrimonial du bâti. *« La rénovation désigne les opérations par lesquelles une construction ou l'un de ses éléments voit sa condition améliorée, par l'utilisation de matériaux neufs, modernes en remplacement des parties endommagées. Elle se diffère ainsi de la restauration, qui utilise les mêmes matériaux et les mêmes techniques utilisées à l'époque de la construction, et de la réhabilitation »<sup>196</sup>.*

- ✓ La densification d'un tissu villageois traditionnel, consiste à augmenter le gabarit.
  - *Des constructions d'un gabarit en R+4 pour retrouver « une façade urbaine <sup>197</sup> ».*

#### 4-2 : Le POS II

Concernant le POS II, la première phase présentée est défini ainsi : Le POS II peut être défini comme étant l'extension « naturelle » de l'ACL vers l'Est, il est situé à l'Est de l'Agglomération Chef-lieu et s'étend sur une superficie de 20 Ha, il est délimité :

-Au Nord, par le stade

-A l'Ouest, par le village Taguemount Azouz

-A l'Est, par un relief en forte pente

-Au Sud, par le chemin communal menant vers Tizi Hibel

---

<sup>196</sup> Notion du patrimoine : <http://www.jollietbois.ch/renovations.php>

<sup>197</sup> Les orientations du POSIV de Taguemount Azouz

#### **4-2-1 : La Topographie**

Même si le relief est relativement peu accidenté, la topographie du périmètre du POS II présente de fortes pentes (70% du territoire est caractérisé par des pentes supérieures à 25%)

#### **4-2-2 : Le cadre bâti**

Le périmètre du POS II est peu occupé, les constructions sont réparties de façon très éparse.

Nous avons recensé :

- **Les équipements** : Il s'agit des :
  - Un CFPA
  - Une maternité fonctionnelle.
  - Un dispensaire
  - Un château d'eau

- **L'habitat** : celui-ci est constitué de :

Habitat collectif (24 logements OPGI), situé au carrefour menant vers Tizi-Hibel.

Habitat individuel : celui-ci sous forme éparse se retrouve sur l'ensemble du périmètre, en particulier le long de la piste qui mène vers le stade.

#### **4-2-3 : Contraintes à l'urbanisation**

Les principales contraintes d'urbanisation qui peuvent conditionner le développement de ce site sont :

Contrainte topographique : Les terrains ont dans leur majorité une forte pente.

Contrainte foncière : la disponibilité foncière est réduite vu l'aspect juridique des terrains qui sont en majorité de statut privé.

Contraintes liées aux servitudes de : La ligne électrique de moyenne tension : recul de 7.5 m à partir de l'axe.

#### **4-2-4 : Principes d'aménagement**

Les principales propositions porteront sur :

- ✓ Renforcement de la trame viaire en créant des voies hiérarchisées, parfois sur la base des pistes existantes.
- ✓ Des voies piétonnes seront conçues, là où la morphologie du terrain ne permet pas de créer des voies mécaniques.
- ✓ Consolider l'articulation entre les différentes entités en aménageant les nœuds.
- ✓ Organiser et réglementer l'urbanisation dans le périmètre du POS II, à travers un

règlement d'urbanisme adéquat<sup>198</sup>.

#### 4-2-5 : Propositions d'aménagement

Les propositions concernent la classification des voies et la proposition des voies piétonnes pour articuler l'ensemble des parcelles enclavées. L'articulation entre les différentes entités se fera par des escaliers **urbains** projetés.

En ce qui nous concerne, la proposition sur l'habitat, thème de notre recherche, le POS propose ainsi :

- La projection de l'habitat individuel mixte le long de la voie existante, *la hauteur des constructions est de R+3, pouvant aller dans certains cas jusqu'à R+4 (habitat collectif)*<sup>199</sup>.
- La projection de l'habitat individuel mixte le long des voies secondaires, la hauteur des constructions est de R+2.
- La projection de l'habitat individuel R+1 le long de la voie tertiaire et dans les parcelles qui ne donnent pas sur des voies.

On peut lire également dans ce rapport ce qui suit : *Pour une meilleure structuration du périmètre du POS, pour assurer une meilleure intégration au reste de l'entité urbaine. Des commerces, des services et des activités artisanales non polluantes sont tolérés aux RDC des constructions mixtes*<sup>200</sup>.

---

<sup>198</sup> Présentation du rapport d'Ait Mahmoud, soumis à l'enquête publique

<sup>199</sup> Idem

<sup>200</sup> Idem

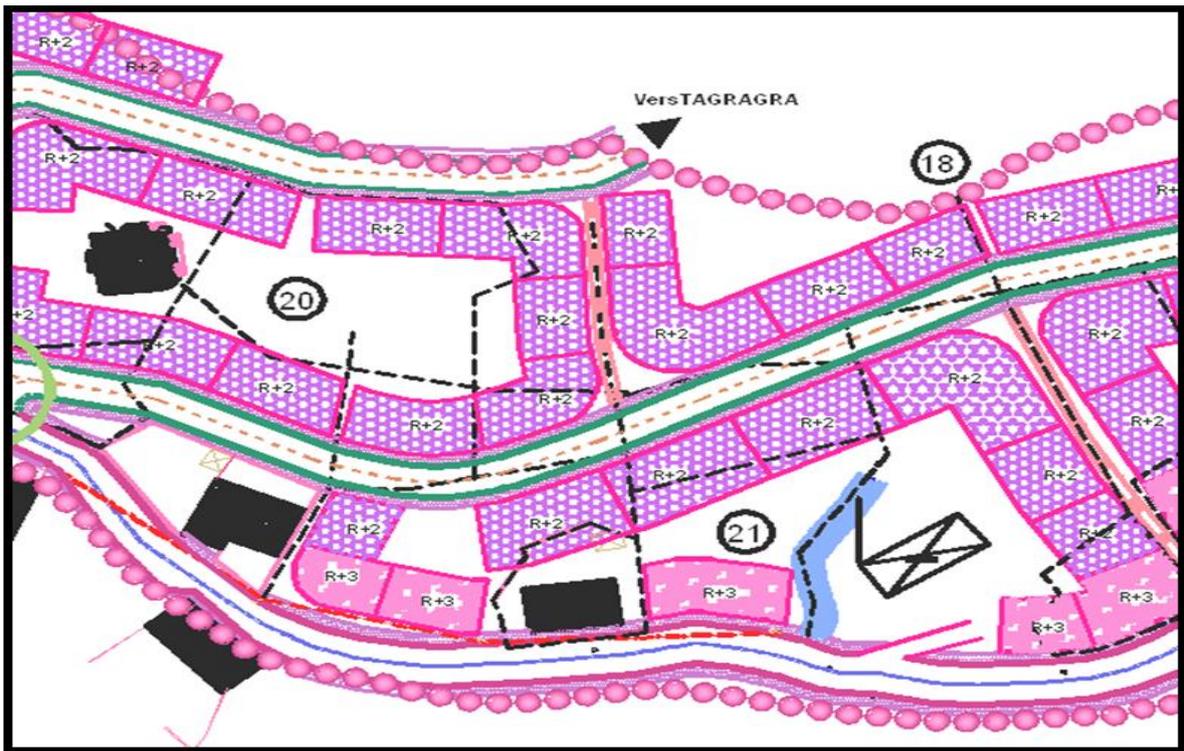
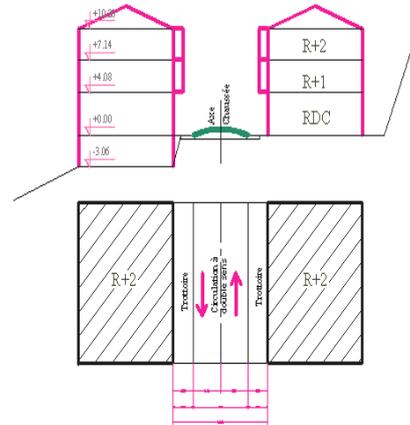
#### 4-2-6 : Aperçu sur l'aménagement du POS II

îlot 21	S=7806m <sup>2</sup>	HIR/HIM
H=R+2	CES=0.5 - 0.8	COS=1.5 – 2.4
H=R+3	CES=0.5 - 0.9	COS= 2 – 3.6

Tableau 24 : Fiche technique de l'îlot 21

Source : POS II de Taguemount Azouz

Figure 28 : coupe de profil sur la voie secondaire



Carte d'Aménagement des îlots 20 & 21

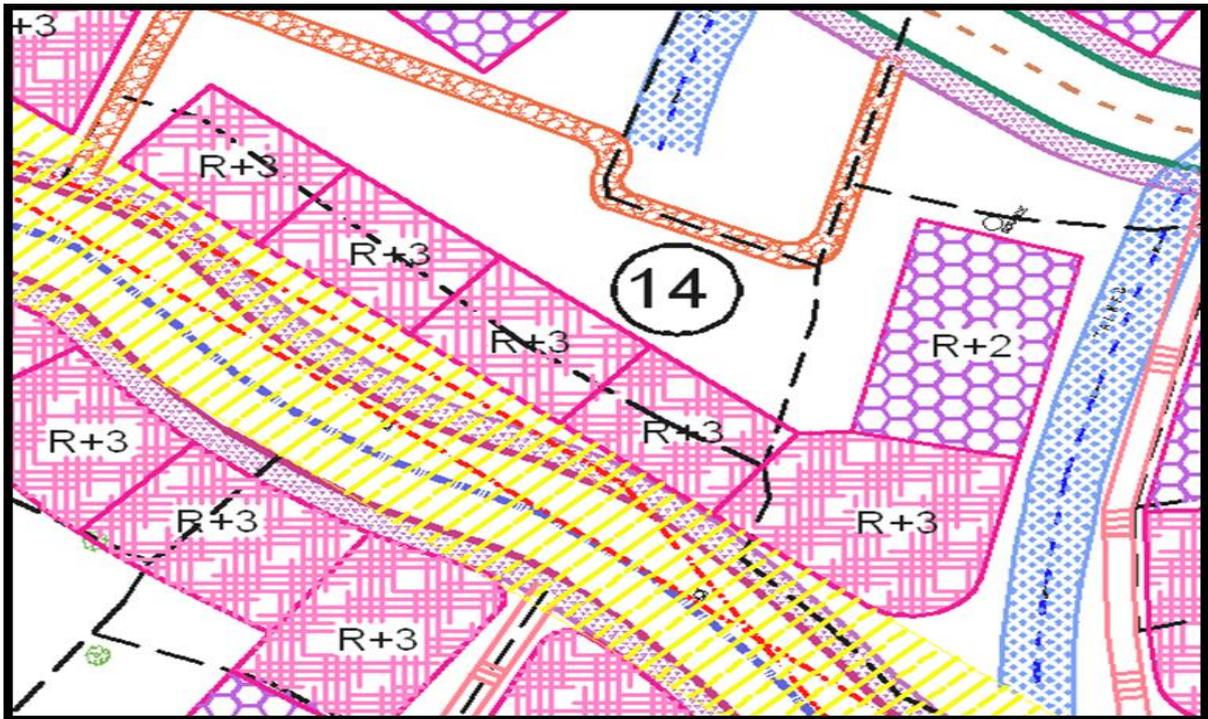
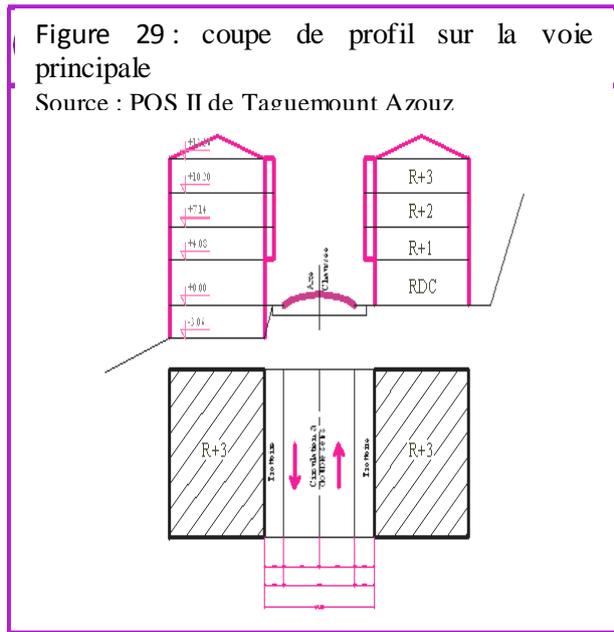
Source : POS II de Taguemount Azouz

Dans cet îlot, nous remarquons une occupation le long de l'axe, faisant abstraction total au relief, ainsi que le parcellaire juridique.

Le gabarit autorisé est de R+2.

îlot 14	S=2342m <sup>2</sup>	HIR/HIM
H=R+2	CES=0.5 - 0.8	COS=1.5 – 2.4
H=R+3	CES=0.5 - 0.9	COS= 2 – 3.6

Tableau 25 : Fiche technique de l'îlot 14  
Source : POS II de Taguement Azouz



Carte d'Aménagement de l'îlot 14  
Source : POS II de Taguement Azouz

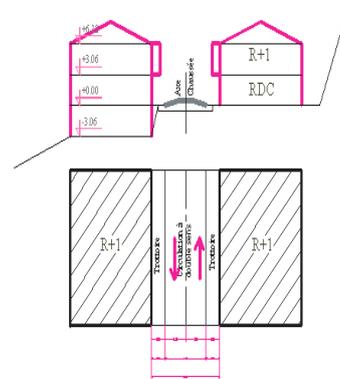
Dans cet îlot, nous distinguons clairement les constructions projetées, qui sont collées de sorte à former une barre, avec des lots très occupés, tandis que d'autres lots sont vides, c'est une répartition mal équilibrée par rapport au parcellaire.

La voie principale est longée par des constructions dont le gabarit est de R+3, c'est un aménagement qui rappelle les grands centres urbains, à titre d'exemple la ville de Tizi-Ouzou.

îlot 01	S=4285m <sup>2</sup>	HIR
H=R+1	CES=0.5 - 0.7	COS=1 - 1.4

Tableau 26 : Fiche technique de l'îlot 01  
Source : POS II de Taguemount Azouz

### Coupe de profil sur la voie tertiaire



Carte d'Aménagement de l'îlot 01  
Source : POS II de Taguemount Azouz

Un aménagement sans tenir compte de la nature juridique des terrains, des constructions qui chevauchent sur deux propriétés distingue.

Nous déduisons de cette analyse, que ce soit le POS IV ou le POS II, que tous les instruments d'urbanisme sont élaborés et étudiés de la même façon, c'est-à-dire les schémas d'orientations sont pratiquement identiques pour toutes les villes et villages, comme le point concernant le gabarit, on impose une façade urbaine d'un gabarit de R+4 en milieu rural, avec une occupation périphérique de l'ilot. *Est ce que la notion de l'ilot existe ?*

Alors que le parcellaire juridique montre que tout le foncier ou presque est une propriété privée, d'où la nécessité d'élaborer des POS qui s'adaptent au contexte rural et villageois en particulier.

C'est le cas de Mme A. Fetta, que nous avons rencontrée et qui nous a fait part de ses soucis à propos de sa demande du permis de construire. Elle est propriétaire d'un terrain aux abords du chemin communal, cette dernière voulait une maison en R+0. Le permis de construire ne lui a pas été accordé parce que le POS IV prévoit un gabarit de R+4 avec RDC commercial. Après avoir frappé à toutes les portes pour avoir son permis de construction. Il a fallu se rabattre sur un autre "créneau" qui est l'aide à l'habitat rural. Avec cette formule, la veuve a finalement réussi à construire son chez soi, loin de l'axe de la voie. C'est-à-dire dans son champ.

Un autre cas, celui de Mr A. Hocine, qui en demandant un permis de construire au lieu-dit Djouad en R+1, un avis défavorable lui a été réservé, car sur le PDAU c'est un SNU (Secteur non urbanisable). Seulement, pour son voisin le permis de construire a été accordé parce que c'est dans le cadre de l'habitat rural (programme présidentiel). Dans les deux cas, le propriétaire construit même sans permis de construire puisque c'est suivi de la loi de régularisation, la 08/15<sup>201</sup>. De cette analyse des instruments d'urbanismes relatifs au village de Taguemount Azouz, nous concluons que ces instruments sont élaborés sans tenir compte de la réalité villageoise, vu le décalage entre le support graphique et la structure du village. On retient également de cet instrument, le fait que le document écrit, se fixe pour objectif la création d'une « **ville future** », qui ignore les spécificités du village ainsi que celle du villageois. Et pour finalité la disparition du patrimoine vernaculaire, qui est déjà dans un état de dégradation avancé.

Nous constatons également que ces instruments d'urbanisme, viennent plus pour réglementer des états de fait, plutôt que de projeter des programmes pour apporter une solution globale.

---

<sup>201</sup> Loi n° 08-15 correspondant au 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement

Le décalage qui existe entre la réalité et les plans graphiques, est du en partie à la lenteur de l'étude, ainsi qu'aux BET, qui n'ont fait que plagier les anciennes études des PUD et PUP.



Photo 64: Maisons en ruine  
Source : Photographie de l'auteur

#### 4-3: LES ACTES D'URBANISME

Ce sont les permis de construire déjà délivrés au niveau de la commune d'Ait Mahmoud, dont les instruments d'urbanismes sont des supports d'approbation.

##### Tableau arrêté au 1 octobre 2013

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Taguemount -Azouz</b>	<b>Néant</b>	<b>02</b>	<b>06</b>	<b>28</b>	<b>22</b>	<b>11</b>	<b>03</b>		<b>01</b>	<b>02</b>	
Tizi-Hibel	02	01	02	13	07	10	06	02			01
Agouni Arous			02								
Taourirt – Moussa			02	16	13	09	11				
Tagragra			01								
Ait-Khelfoun	02	01	01	06							
Ait-El-Hadj	01				11	13	06				
Timegnounine			01	04							

Tableau 27 : Nombre de permis de construire accordé cette décennie  
Source : Inspection d'urbanisme de la Daira de Beni Douala<sup>202</sup>

<sup>202</sup> Les chiffres sont donnés par les bilans des permis de construire de l'inspection d'urbanisme de la Daira de béni douala

**Nota Bene : Force est de constater une rapide augmentation du nombre de constructions édifiées à partir des années 2000, alors que le nombre de demande de permis de construire est insignifiant.**

Ça ne fait que prouver le désintéressement de la population pour ces instruments d'urbanisme. Comme il y a lieu de rappeler qu'une bonne partie, de ces constructions récentes, sont édifiées dans le cadre de l'habitat rural, et l'autre dans des zones classées secteur non urbanisable.

Nous en concluons que le village est étalé sans aucun respect des instruments d'urbanismes. Ces derniers sont élaborés pour régler la situation existante sans pour autant se soucier du mode de vie et organisation sociale de la population qui l'occupe. Dans ces instruments d'urbanisme, nous retrouvons plusieurs contradictions et nous remarquons que c'est le mot « **VILLE** » qui désigne le village de Taguemount Azouz.

Le PDAU et le POS permettent ces mutations de l'habitat villageois, en imposant par exemple une façade urbaine avec des commerces au RDC, ce qui convient souvent aux villageois. Les locaux se retrouvent souvent fermés, car les plus jeunes quittent le village.

Pour cela la proposition d'un PDAU intercommunal serait plus efficace, ce qui permettrait aux communes de rassembler leurs outils pour résoudre ces handicaps relatifs aux communes, comme la création d'emploi à travers des zones d'activités, ou bien des équipements industriels...



Photo 65 : Nouvelles constructions  
Source : Photographie de l'auteur

## 5 : LES POLITIQUES PUBLIQUES

### 5-1: Habitat rural

Il y a lieu de rappeler également l'action de l'habitat rural, dans le cadre du développement rural lancé en 2003. Cette nouvelle formule participe à la politique du « million de logements » lancé par le gouvernement algérien en 2002. L'une des instructions de l'État annonce: « *Il est utile de souligner que l'approche retenue pour un développement rural intégré et harmonieux repose sur une perception de la promotion des espaces ruraux, non pas comme des substrats périphériques, mais comme des milieux physiques où les populations qui y vivent entrevoient un mode de vie favorisant leur stabilisation*<sup>203</sup> ». Cet habitat rural subventionné par la Caisse Nationale du Logement, est exécuté selon deux types : un habitat rural groupé, et un habitat rural individuel. Une aide spécifique est également attribuée aux requérants de réaménagement ou de la restauration de leurs habitations existantes.

**L'habitat rural :** Suivant les quotas alloués pour l'opération de l'habitat rural, la commune d'Ait Mahmoud a bénéficiée depuis le début de cette opération:

- ❖ (77), (90), ensuite (145) au total (312) aides à l'habitat rural
- ❖ Sur les(312) pour la commune, le village de Taguemount azouz a bénéficié de 88 aides à l'habitat rural<sup>204</sup>

De cette politique, on constate que c'est la réalisation de plusieurs nouvelles constructions qui viennent embellir et animer ce village. C'est l'une des actions qui a abouti et la plus réussie pour satisfaire le villageois dans son besoin en logement, seulement chaque habitation financée par l'Etat suppose la destruction d'une vieille bâtisse ou une maison traditionnelle.

Plus l'opération avance, plus le décor du village change, **plus l'habitat traditionnel est abandonné et effacé.**

L'habitat rural appelé «opération d'aide à l'auto construction», les différents quotas lancés depuis le début de l'opération à ce jour, commencent à donner des résultats. Les maisons auto construction gagnent du terrain au sens le plus large du terme, il n'y a point de lieux habités où ne sont pas construites ces petites maisons neuves. On y constate un saupoudrage de maisons sur tout le territoire du village.

---

<sup>203</sup> Instruction interministérielle n°06 du 31 juillet 2002, portant sur les modalités de mise en œuvre des opérations d'habitat rural dans le cadre du dispositif de développement rural.

<sup>204</sup> Source : APC d'Ait Mahmoud, bilan arrêté au 28/02/2013

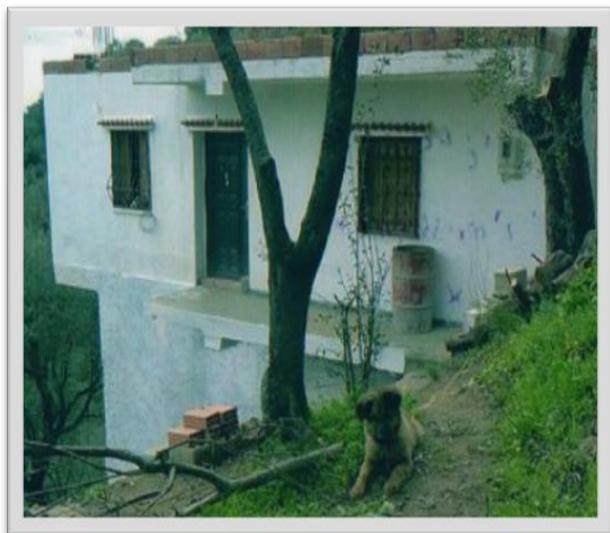


Photo 66: Habitat rural

Source : Direction du logement et des équipements publics

Comme nous l'avons vu plus haut, ce sont les demandes de permis de construire dans le cadre de l'habitat rural qui prennent de l'ampleur, 88 permis de construire sont accordés pour le village de Taguemount azouz, ceci est dû à la souplesse dans l'instruction du permis, ce dernier est accordé à base d'un certificat de possession, alors que l'acte d'un permis de construire suivant la loi 90-29<sup>205</sup> est régi par un règlement défini par le PDAU, et dans ce cas un acte de propriété est obligatoire ainsi que le respect des orientations du POS telle qu'elles sont définies.

Nous constatons également qu'une forte demande de permis de construire a eu lieu en 2006, ceci est valable pour tous les villages cités, nous supposons que c'est la période correspondant à l'aide ou au prêt bancaire accordé par l'Etat pour la construction d'une habitation.

Pour revenir à l'habitat rural dans le cadre de l'Instruction interministérielle n°06 du 31 juillet 2002, après avoir constaté certains blocages et une non adaptation des textes au territoire de Kabylie en particulier, un autre effort de la part des autorités publiques est déployé à travers la dernière note émanant du ministère de l'habitat et de l'urbanisme en date du 13/11 /2010, relative à la prise en charge des constructions rurales adaptées en zone de montagne, et des solutions de traitement spécifiques à exploiter, au cas par cas, dans l'intention de faciliter leurs éligibilité à l'aide à l'auto-construction.

Dans ce contexte exceptionnel de la wilaya de Tizi-Ouzou, les solutions de traitement qui peuvent être envisagées, au cas par cas, sont préconisées ci-après par la note ministérielle :

---

<sup>205</sup> Lois 90-29 relative à l'aménagement et l'urbanisme

Selon les recommandations de cette dernière, quand il s'agit d'un terrain à forte pente :

*« La conception d'une habitation en plusieurs niveaux est tolérée, à l'effet d'adapter la construction à la topographie du terrain et d'éviter des travaux de terrassement, à l'exception de ceux nécessaires pour la pose des fondations<sup>206</sup> ».*

De même pour la construction sur une parcelle dont la surface est réduite au sein du village, la réalisation d'une maison à plusieurs étages sur la même assiette dont la surface est petite au village est tolérée suivant les recommandations de la note ministérielle, l'essentielle que ce soit une habitation. Nous retenons également de cette note ministérielle que la construction d'une maison en remplacement d'une ancienne construction (**habitation traditionnelle**) au sein du village est envisageable, à condition que le postulant à l'aide de l'Etat puisse procéder à la **démolition** de l'ancienne bâtisse de taille réduite, construire ensuite une nouvelle habitation pouvant être conçue sur plusieurs niveaux. Il est admis également l'extension en hauteur d'un local, pour l'usage d'habitation. Dans ce cas, les conditions techniques de stabilité doivent être garanties.

Quand la construction existante appartient à un tiers (propriété familiale), à ce moment, un acte notarié consacrant la copropriété doit être établi par les membres de la famille pour faire bénéficier le postulant à l'aide de l'Etat, des droits à construire. Enfin, la mise à la disposition des citoyens de terrains à bâtir de la commune. Dans chacun des cas ci-dessus rappelés, les bénéficiaires de l'aide de l'Etat ainsi que les services techniques chargés du suivi des travaux doivent veiller au strict respect des normes et des dispositions techniques de construction. La même note stipule que :

*« L'intégration des nouvelles constructions au bâti existant doit être recherchée. S'agissant d'une zone de montagne, ou la neige est fréquente, la toiture en pente couverte de tuiles est souhaitable, garantissant l'esthétique indispensable au cadre bâti, devenue d'intérêt public »<sup>207</sup>.*

Ces recommandations signifient que le gabarit d'une construction rurale peut atteindre plusieurs niveaux selon la demande ; chaque niveau représentant une habitation rurale.

***Le résultat de telles orientations donnera la typologie d'un immeuble collectif.***

Ce sont là les facteurs qui induisent la mutation de l'habitat villageois, avec des directives qui avec le temps changeront l'aspect architectural d'une maison traditionnelle.

---

<sup>206</sup> Les orientations de la note émanant du ministère de l'habitat et de l'urbanisme relative à la prise en charge des constructions rurales

<sup>207</sup> Idem

Il est légitime pour les populations locales d'améliorer leur mode de vie et le souhait est que le développement généré se fasse en accord avec la nature. Le village kabyle était cité en exemple pour son implantation écologique en parfaite intégration avec l'environnement. Les « instruments d'urbanisme » et le langage qui devront être utilisés dans l'amélioration de la qualité de la construction doivent être en accord avec les leçons du passé comme :

- \* Obliger un type de clôture.
- \* Réalisation avec de la pierre locale.
- \* Profité des modèles esthétiques villageoises.

Il est important de préserver l'âme du village, de soigner l'articulation entre les entités qui composent le village.

En résumé, nous nous posons la question : *Est-il nécessaire « d'urbaniser » les villages ? Ou bien, quel instrument adapter au village ?*

En effet notre analyse sur l'habitat rural et les instruments d'urbanisme concernant le village de Taguemount Azouz, montre qu'aujourd'hui, celui-ci prend un nouvel aspect avec les orientations du PDAU qui ne prétendent pas rétablir ou restaurer les maisons traditionnelles mais plutôt créer un nouveau décor urbain au sein de du village.

En fin de compte, le souci de l'instrument d'urbanisme doit s'articuler autour d'une interrogation : *peut- il rapprocher, l'évolution (la technique...), l'identité (culture, architecture...) et l'avenir de ces villages? Ou bien, quel instrument doit-on appliquer à ces espaces villageois ?*

## **5-2 : L'opération des 100 locaux**

Concernant l'opération des 100 locaux par commune, pour maintenir la population dans les zones rurales, il y a lieu de signaler que la commune d'Ait Mahmoud, n'a enregistré aucune opération, et ceci est du principalement au manque d'assiette foncière devant recevoir un tel projet.

*Comment fixer cette population et freiner l'exode rural ?*

Au lieu de voir les maisons traditionnelles tomber en ruine, se dégrader de jour en jour, notre proposition est de maintenir ces habitations tout en les réhabilitant avec le budget débloqué pour la réalisation de ces locaux, et injecter ensuite des activités artisanales, en relation avec le milieu villageois, et ceci pour redonner une âme au village initial qui commence à se dépeupler, et attirer ainsi une certaine population pour encourager cette activité artisanale et instaurer le tourisme rural.

C'est ainsi que le village est passé de cette situation, où la maison traditionnelle dominait.

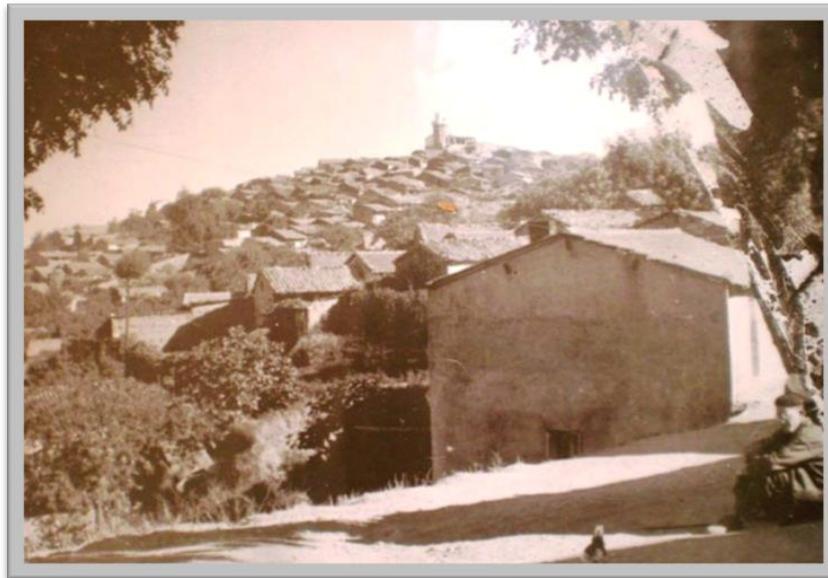


Photo 67 : Village Taguemount Azouz pendant les années 50

Source : Photographie d'archive de B M

La situation actuelle montre à travers cette photographie que la maison traditionnelle est pratiquement écrasée par les nouvelles constructions, qui ne rappellent rien de l'habitat villageois.



Photo 68 : Village Taguemount Azouz 2013

Source : Photographie de l'auteur

A travers ces deux images, nous constatons ce qui suit :

Pour la première qui représente le village de Taguemount Azouz années 50, une occupation du site avec une intégration au relief de la colline sur laquelle le village s'est implanté. Les maisons sont construites avec les mêmes matériaux, ce qui les rend identiques du fait que leurs dimensions, leurs gabarits sont similaires, elles sont collées les unes aux autres, toujours

dans l'esprit d'être unis, aussi, elles partagent leur chaleur, leur joie et leur douleur. Pour cela notre entretien avec Mr A. Amar, un homme d'un certain âge instruit, dépassant les 70ans, nous a raconté ceci : *« avant jusqu'aux années 70, quand il y avait un décès au village, c'est tout le village qui le pleure, et la douleur est partagée par tous les villageois, la famille du défunt est prise en charge par les villageois, on leur prépare à manger, le ravitaillement en bois, ce sont les femmes des autres familles qui leurs fournissent de l'eau de la fontaine. Alors que maintenant à notre époque, les villageois ne sont plus solidaires. Il peut y avoir un enterrement et un mariage célébré en fanfare le même jour ».*

Nous distinguons aussi la rue prolongée de Aznik oufela, surnommée Aznik Ath azouz aboutissant à « Notre Dame de l'assomption », qui au par avant était construite sur un terrain dépourvu de constructions comme le témoigne la photographie n°III-2. Les constructions sont alignées en suivant la ligne de crête. Sur le côté droit de l'image, nous remarquons l'existence d'arbres à l'intérieur des cours, contrairement au tissu initial tout au tour de la mosquée où les constructions sont concentrées, nous n'y distinguons aucune ruelle du tissu, ni même une cour. Ce qui suppose l'exigüité de la cour.

Quant à la deuxième image nous constatons que les nouvelles constructions sont majoritaires et le gabarit est très différent d'une maison à une autre. La mosquée qui au par avant dominait le village en entier, se retrouve actuellement confondue avec les habitations neuves. Les quelques maisons traditionnelles sont écrasées par le béton et la brique des nouvelles maisons. Néanmoins, nous constatons que les nouvelles constructions dans ce tissu dense qui représente la première entité du tissu villageois sont presque achevées, comparé à ce qui se construit sur la partie « extension », sur les axes carrossables du village. Ce sont des constructions inachevées avec des attentes pour une éventuelle surélévation.

### **5-3 : Logement social**

Des programmes de logements sociaux furent également réalisés, implantés dans les centres ruraux devaient fixer les zones rurales, et lui éviter l'exode vers les villes : plusieurs formules d'aides directes et indirectes à la construction furent aussi octroyées aux populations rurales et visaient les mêmes objectifs. L'agglomération de Taguemount azouz a bénéficiée de 36 logements de ce programme de logement social.



Photo 69: Immeuble mixte à Taguemount Azouz

Source : Photographie de l'auteur



Photo 67 : Immeuble d'habitation à Taguemount Azouz

Source : Photographie de l'auteur

## 6: PROBLEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL

Cette analyse sur les instruments d'urbanisme et sur les politiques prônées relatives au village de Taguemount Azouz nous a permis de déduire que ces dernières sont très insuffisantes en matière de contenu, et c'est là que nous voyons les limites des instruments d'urbanismes, ce sont les mêmes directives que nous retrouvons à chaque fois qu'un instrument d'urbanisme est lancé. A travers notre propre expérience professionnelle à la DUAC de Tizi-Ouzou et dans d'autres wilayas et Dairas, le schéma est répétitif, néanmoins, ces dernières années, la réflexion a évolué, puisque nous abordons ces POS en zone rurale, par des POS villageois, avec des gabarits et style architectural qui « respecte » l'harmonie du village<sup>208</sup>.

*Quel instrument d'urbanisme faudrait-il élaborer pour un territoire rural et de montagne en particulier ?* Pour ceci la consultation du mémoire de thèse de doctorat et sciences en Aménagement du territoire, urbanisme de Messaoudi Karima<sup>209</sup> sous le thème : « L'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation (Exemple de la vallée. Saf- Nord- Est de l'Algérie », nous a renvoyé à certaines réflexions, comme celle de la recherche de Cherrad Salah Eddine sur l'espace rural et son aménagement, dont l'intitulé de sa thèse de doctorat d'Etat en géographie est : « *problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie, analyse du discours, pratiques spatiales et perspectives*<sup>210</sup> ». De cette analyse qui inclut les intentions d'une problématique du monde rural, concernant son territoire, son aménagement, les discours et la réglementation, ses pratiques spatiales, ainsi que ses scénarios futurs. Il accompagne sa recherche, par une démarche prospective, de projection de scénarios, grâce à des perspectives de développement pour le milieu rural, il écrit: « *fondamentalement la prospective consiste à établir un scénario, conçu et élaboré par des auteurs ou bien par des institutions, les scénarios reposent sur des techniques et des méthodes différentes les unes des autres et surtout ils sont fondés sur des conceptions non identiques*<sup>211</sup> ». Il appuie son raisonnement prospectif, par une adaptation des politiques économiques à la diversité des situations par la mise en place de plan montagne, de plan pour la plaine, un autre pour les

---

<sup>208</sup> PDA U de ZEKRI et IFIGHA

<sup>209</sup> Messaoudi Karima : l'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation (Exemple de la vallée. Saf- Nord- Est de l'Algérie

<http://www.umc.edu.dz/theses/sc-terre/MES5209.pdf>

<sup>210</sup> Cherrad, S.E. 1987, "Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie", thèse de doctorat d'Etat, Montpellier III.

<sup>211</sup> Cherrad S.E : « Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie », thèse de doctorat d'Etat, Montpellier III, 1987

Nous faisons référence à la thèse de Messaoudi Karima : l'habitat et l'habiter en territoire rural : Inscription spatiale et mutation (Exemple de la vallée. Saf- Nord- Est de l'Algérie

périmètres d'irrigation, des plans par type de spéculation, ainsi qu'un plan pour les espaces périurbains.

La question qui émane : ***Pourquoi les PDAU sont pensés et élaborés avec les mêmes orientations pour tous les territoires ? Faut-il avoir un PDAU approprié pour chaque territoire ?***

Pour ceci Marcel Roncayolo, écrit pour sa part que "l'attachement à un "terroir", un certain souci d'indépendance, l'affinité avec des horizons relativement étroits, caractérisés par une ligne du relief, un aménagement du sol, un type d'habitat, tout ceci entre certainement dans le portrait mental des "paysans"; mais ramener la territorialité à ces sentiments stéréotypés apporte peu de clarté au débat et explique fort peu de choses, si ce n'est une représentation sociale qui risque d'être imposée de l'extérieur"<sup>212</sup>.

A travers cette spécificité territoriale, les politiques publiques doivent s'aligner pour élaborer des lois et des règlements pour gérer cet espace. A titre d'exemple, dans le règlement pour la délivrance d'un permis de construire, qui est un acte d'urbanisme : Aucune ouverture n'est tolérée sur fond voisin. C'est une manière de changer toute un comportement de voisinage d'une société rurale, et kabyle en particulier, car les voisins directs d'une construction, est soit le frère, la sœur, l'oncle ou le père, comme nous citerons également l'exemple de terrain enclavé : souvent dans la société villageoise, le chemin est commun, dans de telle situation, une demande d'un permis de construire est un avis défavorable. Alors que, dans la société kabyle, il existe ce qu'on appelle le droit de passage, il est utilisé quotidiennement. Dans ce contexte, ***Peut-on avoir des instruments qui s'adaptent aux coutumes et traditions de la société villageoise ?***

La question que nous nous posons :

***Comment investir dans des documents d'urbanisme de qualité ?***

Tels que le PDAU, POS et les PCD dont la commune est dotée.

La qualité de ces documents est donc déterminante pour bien identifier les besoins et les capacités d'accueil du village.

---

<sup>212</sup> Roncayolo. M, (1990), "La ville et ses territoires", Gallimard, Paris. p ; 197.  
[www.frichtiweb.com/.../1299158519roncayolo\\_la\\_ville\\_et\\_ses\\_territoire...](http://www.frichtiweb.com/.../1299158519roncayolo_la_ville_et_ses_territoire...)

## 7: RECOMMANDATIONS

Construire dans un quartier habité, permet au propriétaire d'avoir une assiette foncière dotée de toutes les commodités, tel que l'électricité, un branchement en alimentation en eau potable, un assainissement collectif, qui va permettre de faire une économie de cout, et une protection écologique de l'environnement.

Vivre au village, suppose être à proximité des équipements existants et d'en créer d'autres. C'est également pour garder des liens de sociabilité entre la famille et les voisins pour que les enfants grandissent ensemble.

Il est important de construire sa maison avec le prolongement du village, et d'éviter des constructions éparses.

Cette vision a pour objectif l'évolution des paysages, que ce soit naturels ou bâtis, avec leurs spécificités locales, ainsi que la réduction des coûts de réalisation des VRD et équipements<sup>213</sup>.

Après l'analyse des instruments d'urbanisme auxquels est inscrit le village de Taguemount Azouz, il semble important de reconduire une démarche maîtrisée, en misant sur la qualité. Les conséquences de l'extension du village sont nuisibles à l'environnement immédiat.

Pour cette raison, une réelle ambition pour la qualité.

### – Investir au préalable dans les instruments d'urbanisme de qualité.

Le diagnostic doit refléter l'existant et la réalité villageoise, pour mieux identifier les besoins de cette population, ainsi les documents d'urbanisme puissent déterminer les capacités réelles d'accueil du village (équipements, logements...).

Ce n'est qu'en maîtrisant ces données que la commune peut projeter une extension mesurée.

Pour des instruments d'urbanisme de qualité, il est nécessaire :

- Tenir compte du parcellaire juridique.
- Préserver les terres agricoles, pour un éventuel développement dans le futur.
- Projeter des POS qui s'inscrivent en continuité du village.
- Prévoir des services et des équipements à proximité du village pour réduire le déplacement mécanique.
- Faire des instruments d'urbanismes pour une gestion à long terme.
- Reconquérir le noyau traditionnel par des opérations de rénovation, restauration et la mise en valeur.

---

<sup>213</sup> Inspiré du projet de l'équipe COURTBESSERIE-DURAND levade-missemer pour le bourg de foullet  
Site internet : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

### **–Faire émerger l’identité du lieu par un diagnostic partagé.**

Il est convenable de ne pas dissocier l’environnement et le patrimoine local : le noyau initial dans son territoire et son paysage.

- Assurer l’équilibre entre le bâti, paysage, et le mode de vie.
- Préserver, et profiter de vue du paysage environnant.
- Préserver le patrimoine vernaculaire, et le mettre en valeur.
- Maitriser les limites du village.
- Inscrire des réhabilitations de qualité.

### **–Prospective sur l’avenir**

#### ***Quel village doit-on léguer à la nouvelle génération ?***

Cette question nous incite à projeter des aménagements qui devront satisfaire l’usage immédiat, ainsi que leur portée dans le temps, avec les mutations qui sont engendrées.

### **–Economiser le terrain et les réseaux**

Construire en s’intégrant au relief, épouser la topographie en procédant par des terrassements en banquettes. Les extensions doivent être en continuité avec le village, tout en respectant les volumes et la forme « villageoise et rurale ». La projection des routes doit être le prolongement des axes existants pour que les nouvelles constructions fassent corps avec l’extension. Eviter les constructions trop éloignées du village, ceci suppose un surcout des réseaux de viabilisation. Respecter le recul et l’alignement, en proposant des limites par un type de clôture, en établissant un cahier des charges qui devra préconiser un traitement pour ces clôtures et les constructions. Prévoir des placettes au niveau des carrefours, pour favoriser la convivialité des quartiers. Eviter la construction au milieu d’une parcelle de terrain, pour faciliter le futur morcellement, un héritage ou bien une éventuelle extension.

### **–Veiller et assurer le suivi des instruments d’urbanismes**

- **Identification des besoins et des priorités:** les faire ressortir dans le document d’urbanisme, pour élaborer des règles à ne pas transgresser. Comme le respect de l’alignement et du gabarit. Encourager les matériaux locaux, tels que la pierre et le bois, qui dans le passé ont fait leurs preuves.
- **La qualification des BET :** Les BET retenus pour ces études, doivent être multidisciplinaires, pour un diagnostic efficace, ainsi que la maîtrise des études d’extensions.

- **Les brigades de contrôle et de suivi** : pour le contrôle et le respect des règles d'urbanisme, il est souhaitable d'installer ces brigades afin d'arrêter les infractions relatives aux instruments d'urbanismes. Ceci doit se faire en coordination avec les acteurs des collectivités.

*« Ce guide se propose d'aider les communes rurales à réaliser une extension du village dans une logique de développement durable du projet de la qualité du cadre de vie. Il est destiné à sensibiliser les acteurs de l'aménagement à ce qui est un réel enjeu pour la société. Dépasser la conception individuelle de l'aménagement pour favoriser une nouvelle conception partagée du "vivre ensemble" »<sup>214</sup>.*

## CONCLUSION DU CHAPITRE VI

Le village de Taguemont Azouz est situé à 800m d'altitude, il compte une population de 4931 habitants avec 1971 logements, dont 1053 sont des logements occupés et 913 logements inoccupés. A travers notre analyse nous déduisons une augmentation en termes de surface de son territoire, tandis que sa population a tendance à décroître. Toute cette dynamique conduit à une transformation du cadre bâti ainsi que du mode de vie. A travers cette étude, nous constatons que la maison traditionnelle, à l'intérieur du village, n'a pas complètement disparu, néanmoins, elle a subi certaines transformations de son espace habitable, nous pouvons faire ressortir les points suivants, qui concernent les habitations traditionnelles.

- Pour le noyau traditionnel

Il existe cinq types d'habitat traditionnel : des maisons qui n'ont subi aucune transformation, mais très rare sont les maisons occupées, et la plupart sont des vieilles qui vivent seules et qui refusent de quitter leurs maisons, malgré l'insistance des enfants pour aller vivre avec eux dans les nouvelles habitations. Nous retrouvons également des maisons traditionnelles, mais inoccupées, qui servent de dépôt, ou de témoin d'une architecture traditionnelle, d'autres abandonnées, en ruine. Certaines ont subi des transformations, en éliminant **adaynin** et **taaricht**, pour avoir un espace plus grand et des maisons transformées mais tout en gardant la disposition initiale, la transformation est plus dans les matériaux, et la fonction des espaces, nous assistons à une réorganisation de l'espace tout en gardant l'aspect extérieur de la maison.

---

<sup>214</sup> Construire le patrimoine de demain, une vision partagée  
[www.caue47.com/files/AGRANDIR\\_LEBOURG\\_CAUE47.pdf](http://www.caue47.com/files/AGRANDIR_LEBOURG_CAUE47.pdf)

Ensuite toutes les maisons construites après les années 60(à l'indépendance) sont réalisées avec d'autres techniques et d'autres matériaux. (L'utilisation de la brique et du béton), elles sont construites sur des terrains limitrophes au noyau traditionnel, c'est le prolongement du village, avec des constructions dont le gabarit ne dépasse pas le R+1, l'aspect est rural, malgré le changement de style, relativement aux anciennes maisons.

Le tissu villageois est délimité par la voie mécanique qui mène vers le village Tizi hibet, rare sont les constructions avec garage, la priorité est le confort dans le logis, en introduisant de nouveaux espaces comme la cuisine, les salles d'eau et les chambres. A partir des années 80, un autre tissu villageois vient se greffer le long de l'axe principal s'étirant, ainsi, sur les champs en suivant les pistes piétonnes.

Nous assistons à deux types de constructions

- ❖ Des constructions en R+3 avec commerces ou garages le long des routes carrossables, même si le garage est inoccupé, l'essentiel est qu'il soit prévu pour une future activité.
- ❖ Des constructions modernes, pavillonnaires en plein champs, servant de résidence secondaire dans la plus part des cas.

A partir des années 2000, un autre type d'habitat vient s'ajouter au décor dans le cadre de l'aide à l'habitat rural, cette opération a été menée sans aucune réflexion, avec tous les impacts qu'elle génère sur le coût de viabilisation comme, l'électrification, l'assainissement, le transport des matériaux de construction et le plus important dans cette opération est l'impact sur le mode de vie qui s'installe.

Nous assistons à un saupoudrage de constructions, l'objectif de l'opération est de satisfaire la demande pour maintenir la population. A souligner que les véritables changements qui touchent la structure villageoise, sont apparus à partir des années 80-90.

Avec l'action des instruments d'urbanisme, c'est l'étirement du village le long des routes carrossables, donnant l'aspect d'un village rue, avec une nouvelle typologie de l'habitat.

L'exploitation des cartes du PDAU ainsi que les cartes que nous avons établies, nous ont permis de matérialiser les différentes extensions, en indiquant la direction et la forme. Le PDAU, oriente les nouvelles constructions sur les axes situés au par avant à la périphérie du village traditionnel, avec un nouveau décor de type urbain, comme nous l'avons vu dans la fiche technique du POS IV.

## CONCLUSION GENERALE

Si l'étalement du village de Taguemount Azouz est marqué par une transformation du cadre bâti et une augmentation importante en termes de surface de son territoire, sa population tend à décroître. Nous avons pu constater que la maison traditionnelle à l'intérieur du village n'a pas complètement disparue, mais elle a néanmoins, subi certaines transformations à l'intérieur de son espace habitable.

Nous avons pu distinguer cinq types d'habitats traditionnels. Les maisons qui n'ont subi aucune transformation, sont rares et sont dans la majeure partie des cas des maisons occupées, par des personnes âgées qui ont fait le choix de vivre seul et refusant de quitter l'ancienne maison, pour rejoindre les nouvelles habitations. On retrouve également des maisons traditionnelles inoccupées, qui servent de dépôt, et qui constituent elles aussi un témoin de l'architecture traditionnelle.

D'autres ont connu des transformations afin de mieux s'adapter aux nouvelles conditions de vie. L'élimination de l'espace *adaynin* et *taaricht*, ont permis un gain d'espace. On assiste ainsi à une réorganisation de l'espace tout en gardant la disposition initiale et l'aspect extérieur de la maison.

Concernant les maisons construites après les années 60, elles sont réalisées avec d'autres techniques et d'autres matériaux (l'utilisation de la brique et du ciment). Elles sont construites sur des terrains limitrophes au village, prolongeant ainsi ce dernier, avec des constructions dans le gabarit ne dépasse pas le R+ 1. L'aspect rural persiste en dépit du changement de style. Les constructions avec garages sont rares et la priorité est donnée au confort dans le logis, en introduisant de nouveaux espaces comme la cuisine, les salles d'eau et des chambres. A partir des années 80, un autre tissu villageois vient se greffer le long de l'axe principal, s'étirant ainsi sur les champs en suivant les pistes piétonnes. On retrouve deux types de constructions. Des constructions en R+3 avec commerces ou garages le long des voies carrossables, même si le garage est inoccupé, il est néanmoins prévu (garage) dans la perspective d'une activité future. Le deuxième type concerne les constructions modernes construites en plein champs, servant de résidences secondaires dans la plus part des cas.

A partir des années 2000, un autre type d'habitat vient s'ajouter à ce décor. Il concerne les constructions réalisées dans le cadre de l'aide à l'habitat rural. Cette opération a été menée sans une véritable réflexion au préalable. Son impact laisse dès à présent deviner ses retombées négatives, en termes de viabilisation (électrification, assainissement, transport des matériaux de construction, ...) et de la transformation du paysage villageois. L'objectif

louable de cette opération qui consiste à satisfaire la demande en termes de logements pour maintenir la population, aggrave les problèmes qui touchent à la structure villageoise.

Comme nous l'avons relevé dans notre travail, c'est essentiellement à partir des années 80-90 qu'apparaissent ces problèmes. L'action des instruments d'urbanisme, va accélérer cette situation en étirant encore plus le village le long des voies carrossables, donnant l'aspect d'un village linéaire, avec une nouvelle typologie. L'exploitation des cartes du PDAU et du POS, nous ont permis de matérialiser les différentes extensions, en indiquant leur direction et leur forme. Le PDAU, oriente les nouvelles constructions sur les axes situés auparavant à la périphérie du village, avec un nouveau décor de type urbain, comme nous avons pu le constater sur la fiche technique du POS.

### **Investir au préalable dans les instruments d'urbanismes de qualité ;**

Ces constructions dans le prolongement du village, permettent à leur propriétaire d'avoir une assiette foncière dotée de toutes les commodités, tel que l'électricité, un branchement en alimentation en eau potable, un assainissement collectif, qui va permettre de faire une économie en réduisant les coûts de réalisation des VRD et équipements divers<sup>215</sup>. Vivre au village, suppose aussi être à proximité des équipements existants et en créer d'autres afin de garder des liens de sociabilité.

Cette conception qui soulève aussi la question de la construction de nouveaux paysages bâtis, renvoie inévitablement au rôle des instruments d'urbanisme.

En effet la qualité des opérations d'extension du village est conditionnée par les instruments d'urbanisme dont la commune est dotée : PDAU, POS, PCD. Ce n'est qu'en maîtrisant ces données que la commune pourra projeter une extension mesurée et déterminer les capacités réelles d'accueil du village (équipements, logements...).

Pour des instruments d'urbanisme de qualité, il est nécessaire :

- Tenir compte du parcellaire juridique et économiser les terrains et les réseaux tout en préservant les terres agricoles

---

<sup>215</sup> Inspiré du projet de l'équipe COURTBESSERIE-DURAND levade-missemer pour le bourg de foullet  
Site internet : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

- Prévoir des services et des équipements à proximité du village pour réduire le déplacement mécanique.
- Réfléchir à des instruments d'urbanismes pour une gestion à long terme et projeter des POS qui s'inscrivent en continuité du village.
- Reconquérir le noyau traditionnel dans son territoire et son paysage, et préserver le patrimoine vernaculaire par des opérations de réhabilitation, restauration et de mise en valeur le noyau initial. Au lieu de voir les maisons traditionnelles tomber en ruine, se dégrader de jour en jour, notre proposition est de maintenir ces habitations toute en les réhabilitant avec le budget débloqué par exemple pour la réalisation de 100 locaux, et injecter ensuite des activités artisanales, en relation avec le milieu villageois, et ceci pour redonner une âme au village initial qui commence à se dépeupler, et pour encourager cette activité artisanale et d'instaurer le tourisme rural.
- Assurer l'équilibre entre le bâti et le paysage en préservant et profitant des vues du paysage environnant.

### **Prospective sur l'avenir ;**

#### ***Quel village doit-on léguer à la nouvelle génération ?***

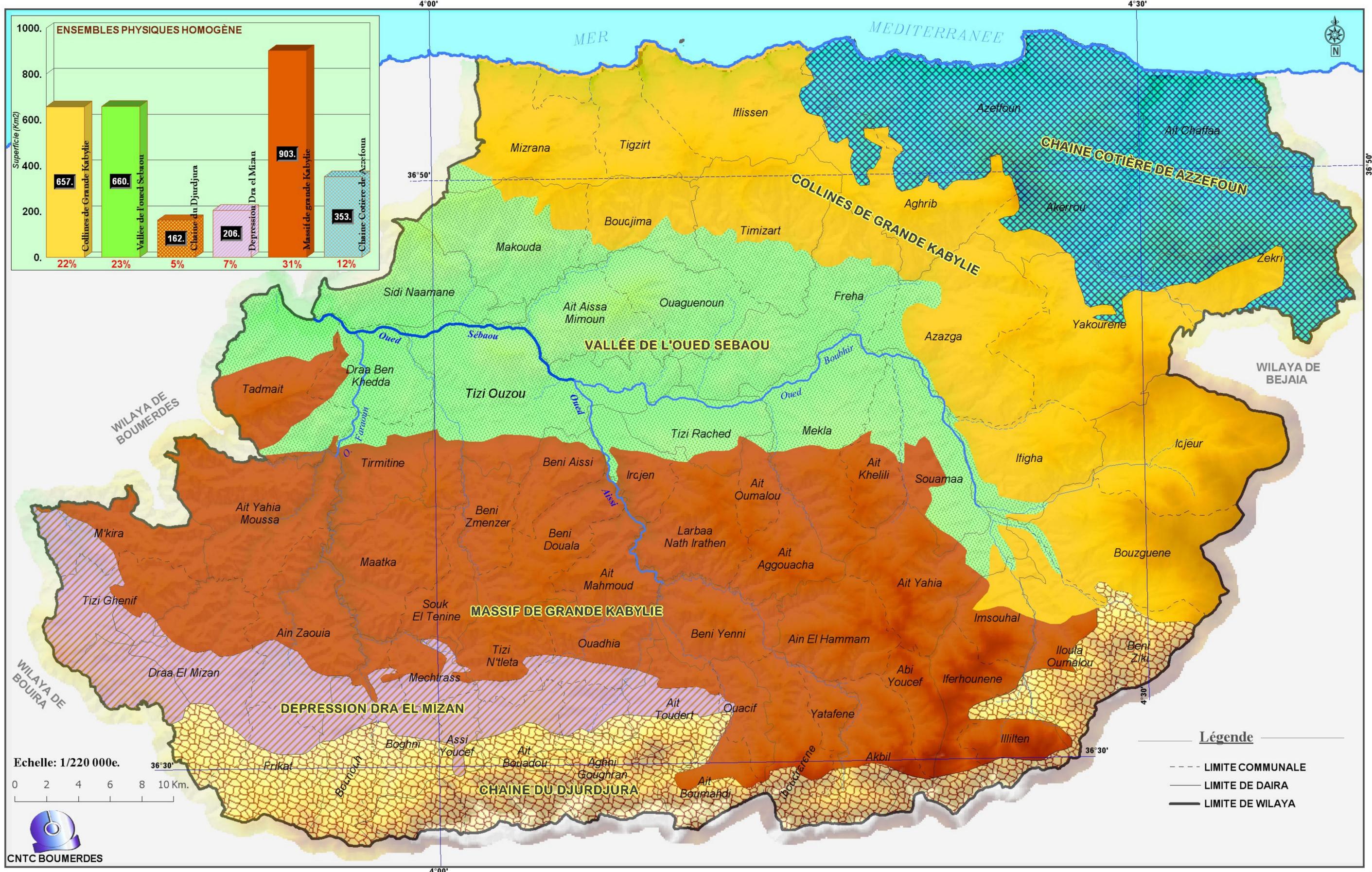
Cette question nous incite à projeter des aménagements qui devront satisfaire l'usage immédiat, ainsi que leur portée dans le temps, avec les mutations qui sont engendrées.

Parmi les nombreuses considérations concernant les aménagements à projeter, la question de l'intégration au site et au relief, est récurrente. Ainsi épouser la topographie en procédant par des terrassements en banquettes permettra d'assurer des extensions en continuité avec le village, tout en respectant les volumes et la forme « villageoise et rurale ». La projection des routes doit être le prolongement des axes existants pour que les nouvelles constructions fassent corps avec l'extension. Eviter les constructions trop éloignées du village, ceci suppose un surcoût des réseaux de viabilisation. Respecter le recul et l'alignement, en proposant des limites par un type de clôture, en établissant un cahier des charges qui devra préconiser un traitement pour ces clôtures et les constructions. Prévoir des placettes au niveau des carrefours, pour favoriser la convivialité des quartiers. Eviter la construction au milieu d'une parcelle de terrain, pour faciliter le futur morcellement, un héritage ou bien une éventuelle

extension. Il s'agira aussi de réaliser une extension du village dans une logique de développement durable du projet de la qualité du cadre de vie.

La question des instruments d'urbanismes reste centrale. En effet à partir de l'identification des besoins et des priorités, il devient possible de développer une réflexion concernant les règles à ne pas transgresser, comme le respect de l'alignement et du gabarit et l'utilisation des matériaux locaux, tels que la pierre et le bois, qui dans le passé ont fait leurs preuves. Le suivi de la mise en œuvre de ces instruments assure un développement plus harmonieux de l'espace villageois. Pour le contrôle et le respect des règles d'urbanisme, il est souhaitable d'installer des brigades de contrôle et de suivi afin d'arrêter les infractions relatives aux instruments d'urbanismes. Ceci doit se faire en coordination avec les acteurs des collectivités. Par ailleurs les bureaux d'études retenus pour ces études, doivent être multidisciplinaires, pour un diagnostic efficace, et pour une meilleure maîtrise des études d'extensions.

# PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU : ENSEMBLES PHYSIQUES HOMOGÈNE

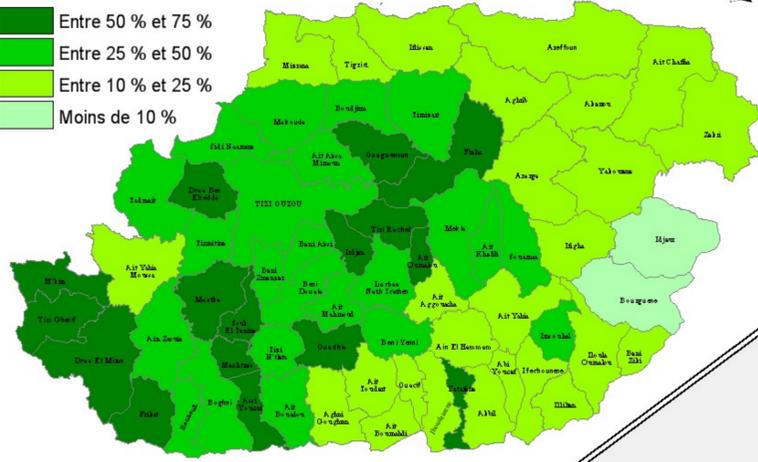


# PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU : OCCUPATION DU SOL

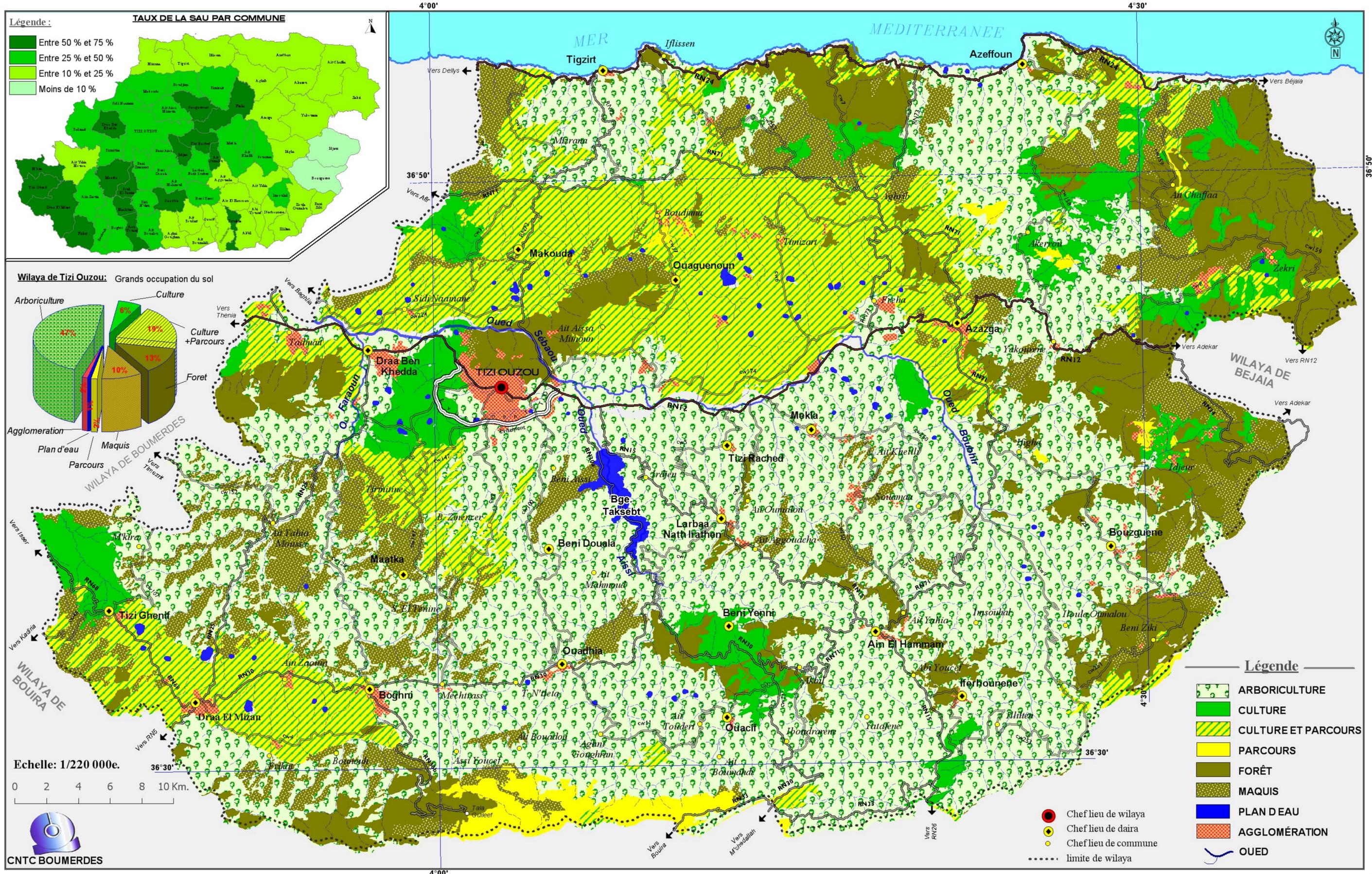
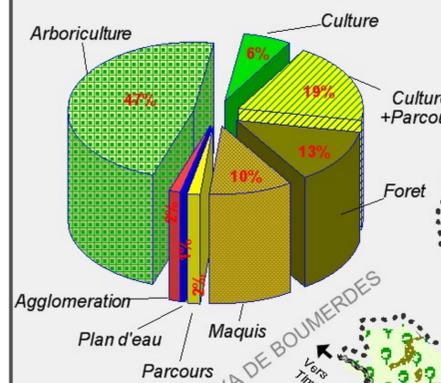
Légende :

## TAUX DE LA SAU PAR COMMUNE

- Entre 50 % et 75 %
- Entre 25 % et 50 %
- Entre 10 % et 25 %
- Moins de 10 %



Wilaya de Tizi Ouzou: Grands occupation du sol



Légende

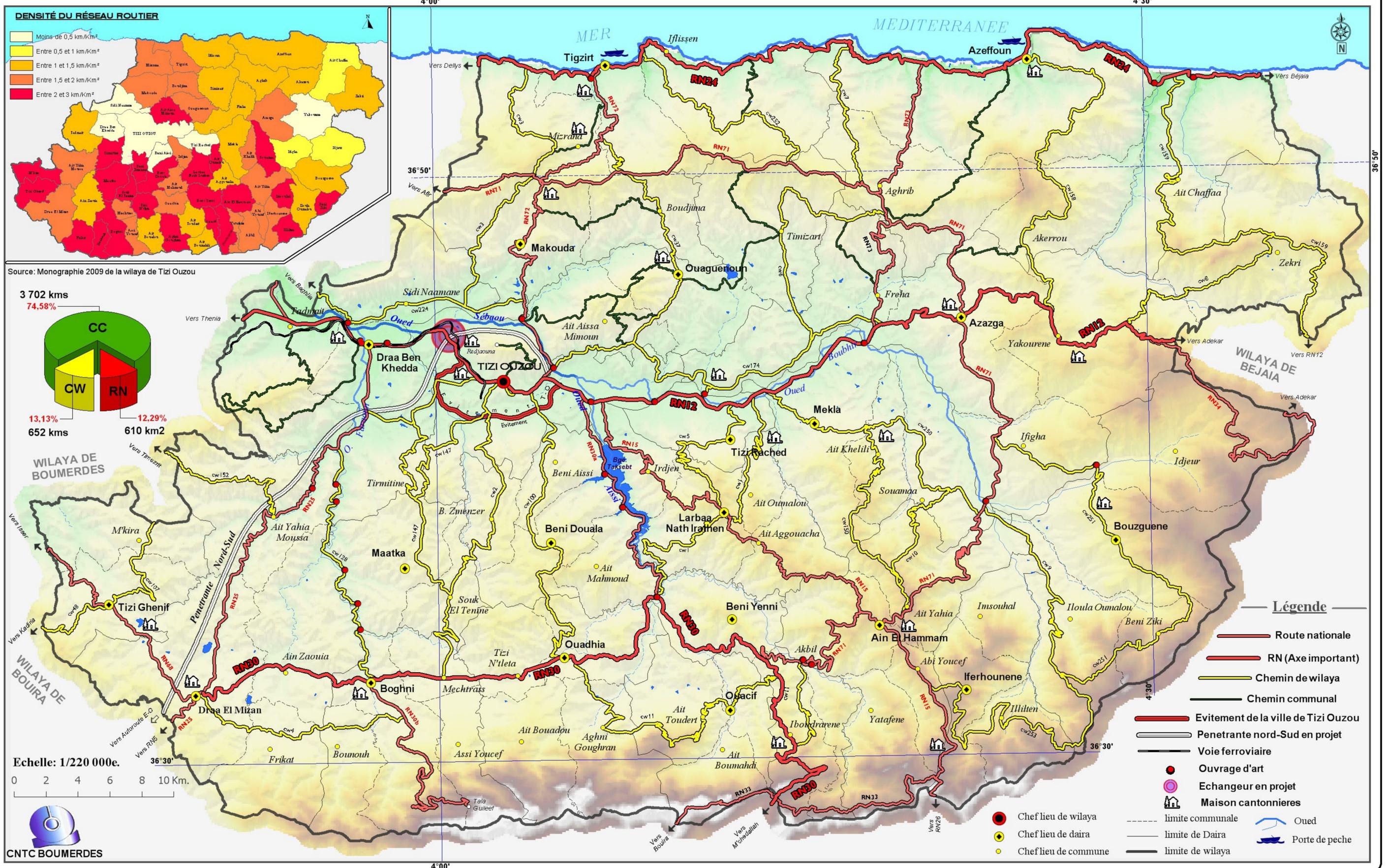
- ARBORICULTURE
- CULTURE
- CULTURE ET PARCOURS
- PARCOURS
- FORÊT
- MAQUIS
- PLAN D'EAU
- AGGLOMÉRATION
- OUED

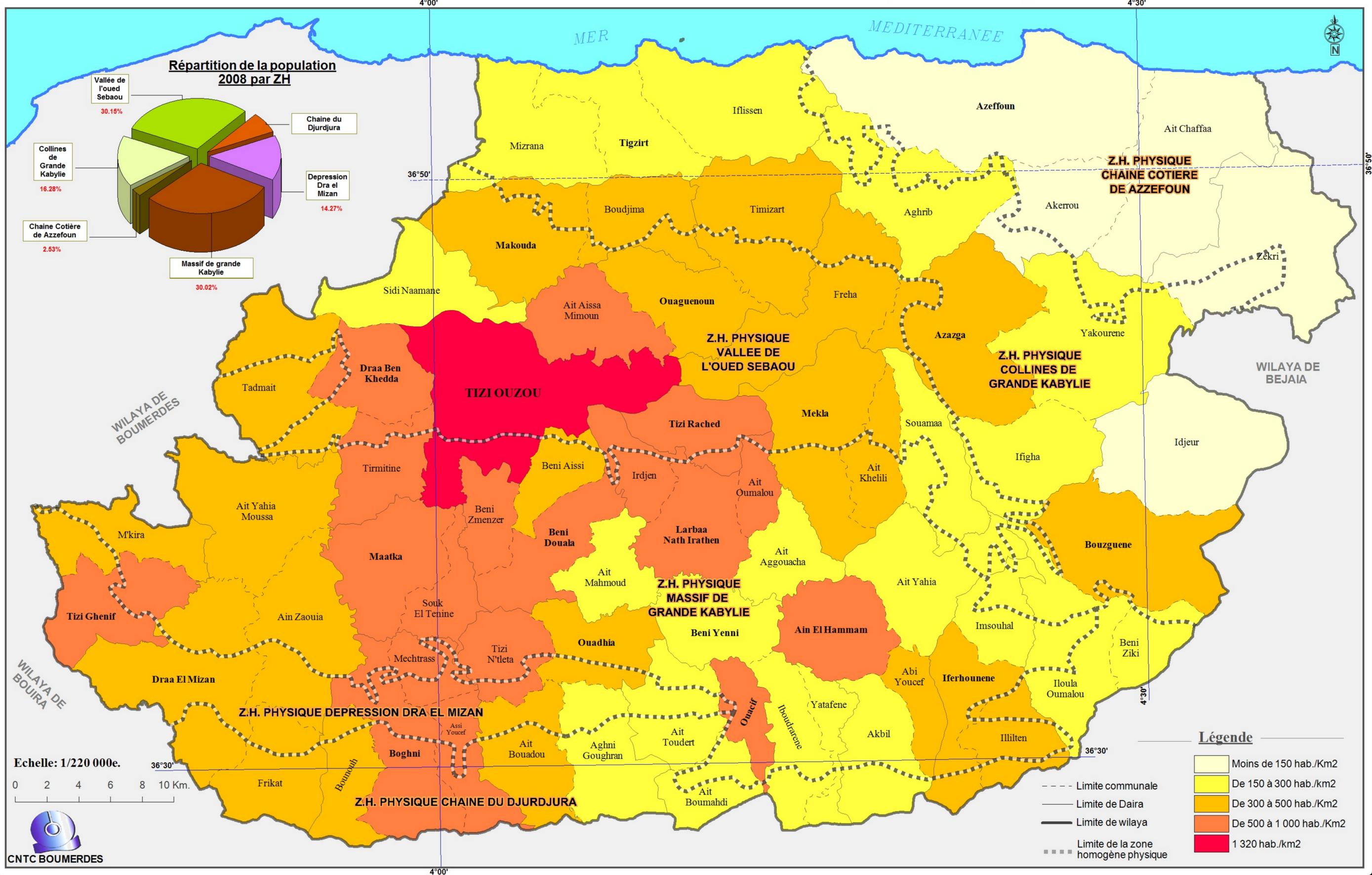
- Chef lieu de wilaya
- Chef lieu de daïra
- Chef lieu de commune
- ..... limite de wilaya

Echelle: 1/220 000e.  
0 2 4 6 8 10 Km.



# PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU : CONSISTANCE DU RESEAU ROUTIER



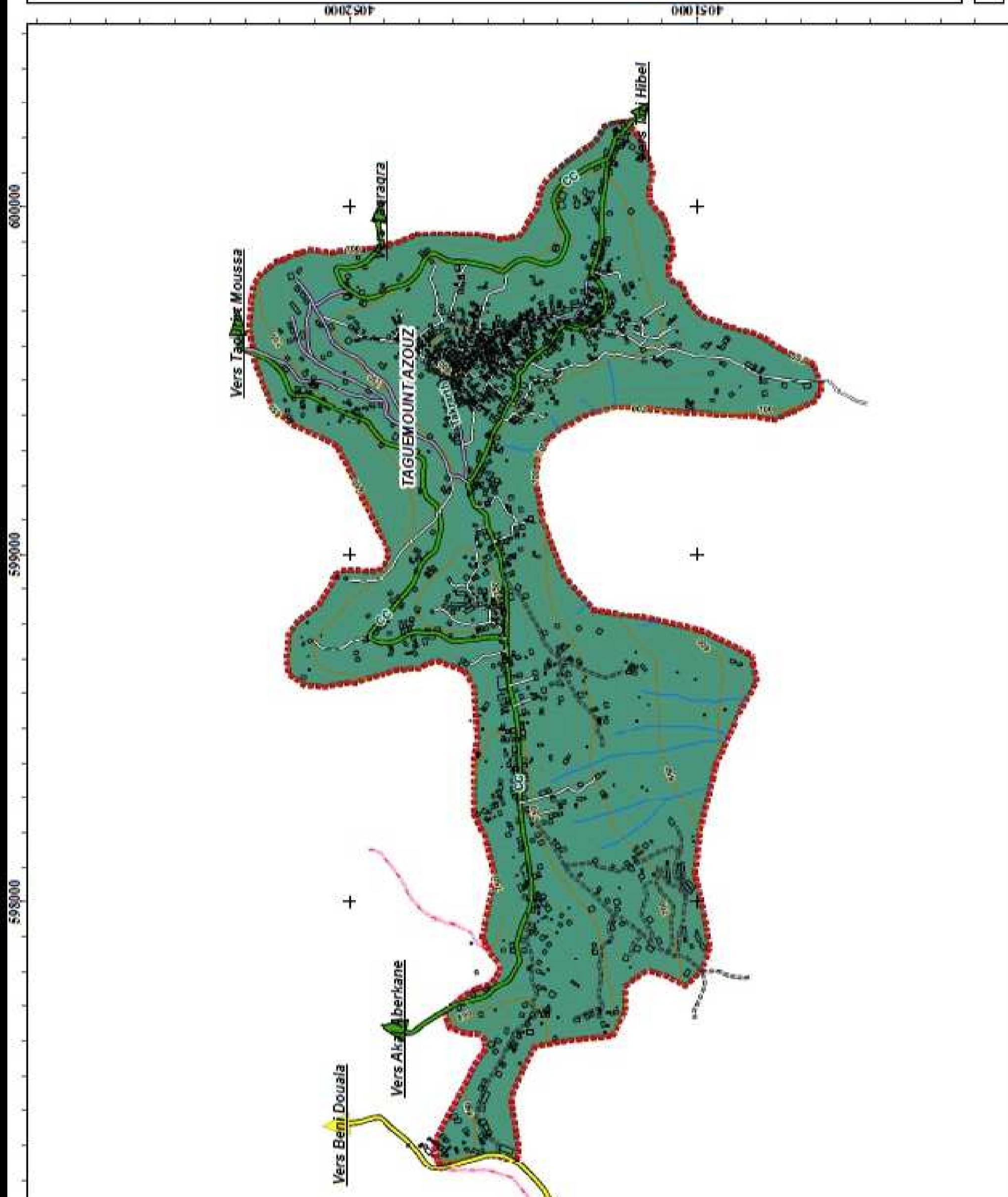




# Carte lithologique

## LEGENDE

-  Périmètre d'étude
- Lithologie**
-  Phyllades conglomérats et qu

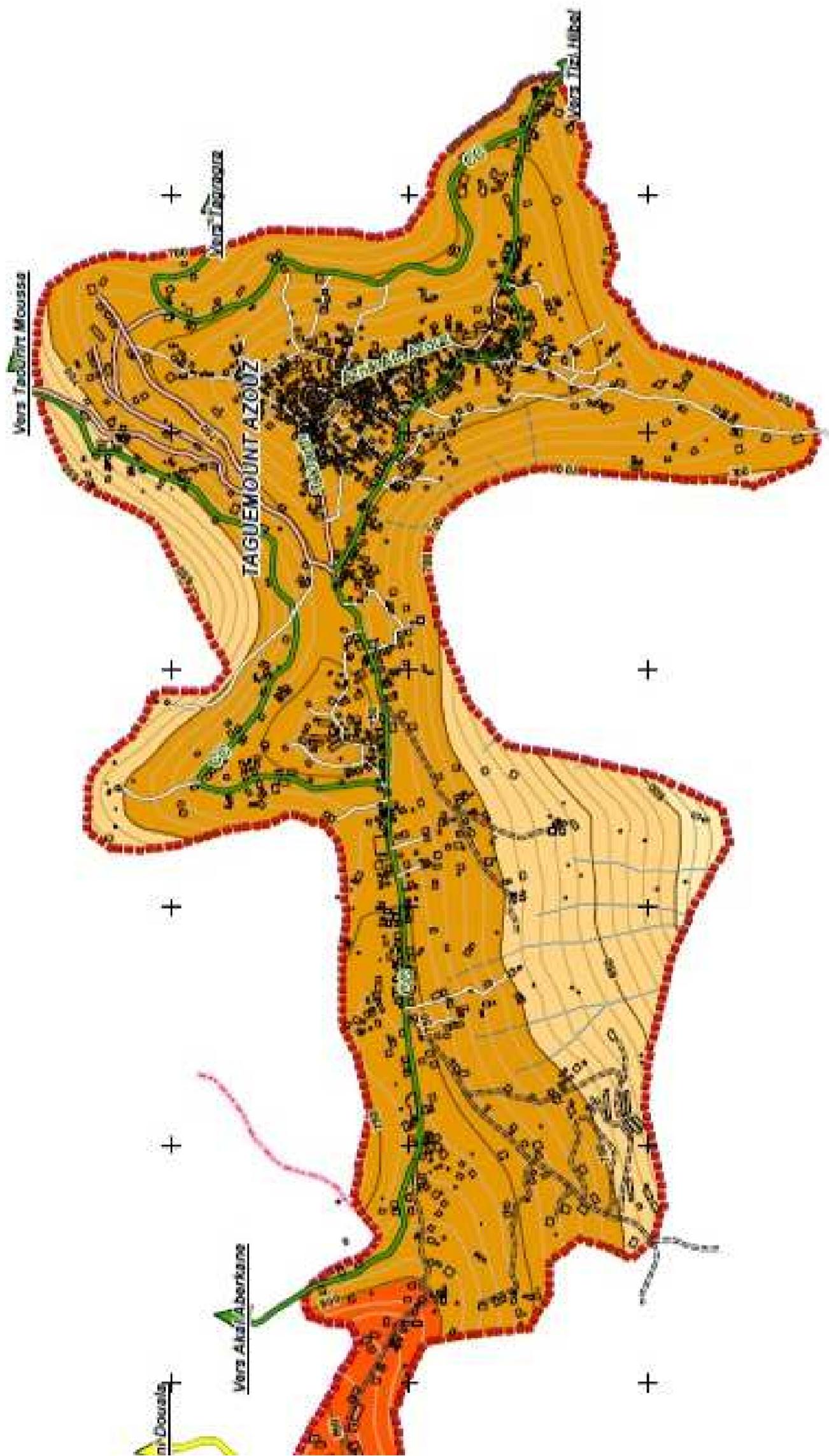




# Carte des altit

## LEGENDE

- Périmètre d'étude
- Altitude
  - 500 m - 600 m
  - 600 m - 700 m
  - 700 m - 800 m
  - > 800 m



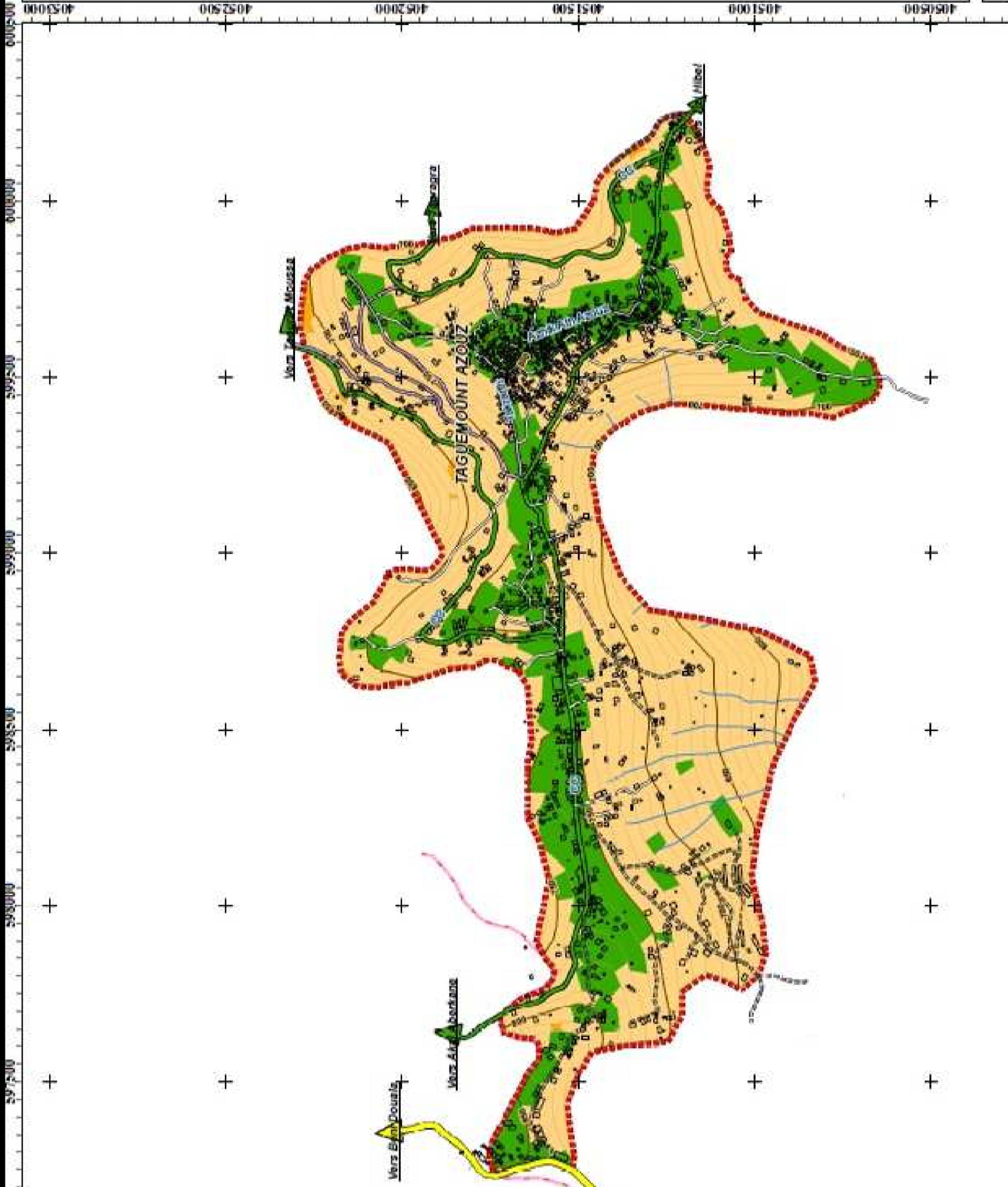
405300 405200 405100 405000 404900



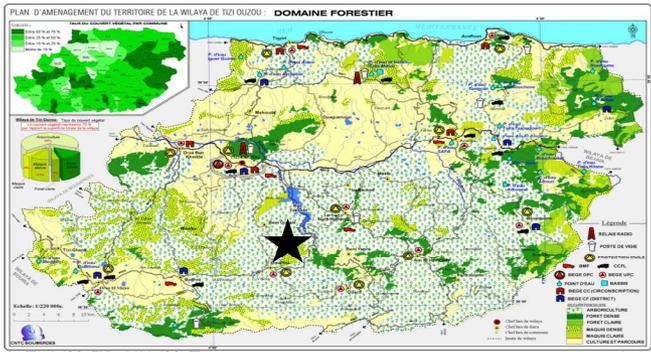
# Carte des pentes

## LEGENDE

-  Périmètre d'étude
- Pente**
  -  < 12%
  -  12% - 25%
  -  25% - 30%



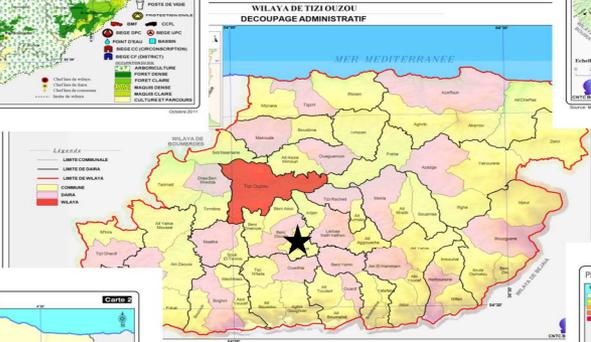
# OCCUPATION DU SOL



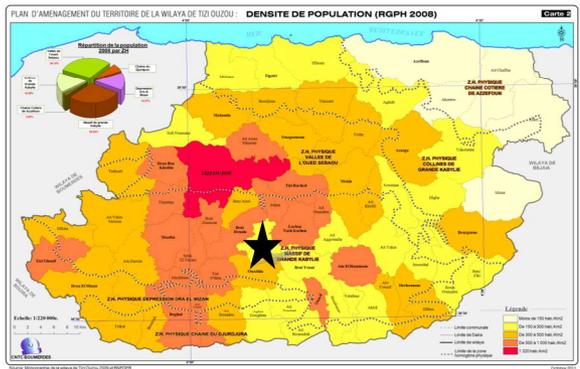
SYSTEME FORESTIER



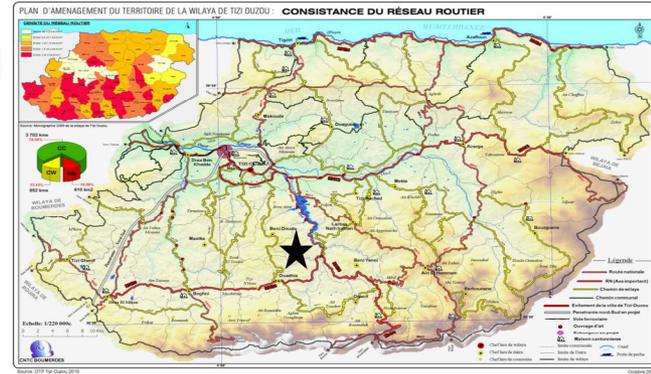
RESEAU HYDROGRAPHIQUE



WILAYA DE TIZI OUZOU

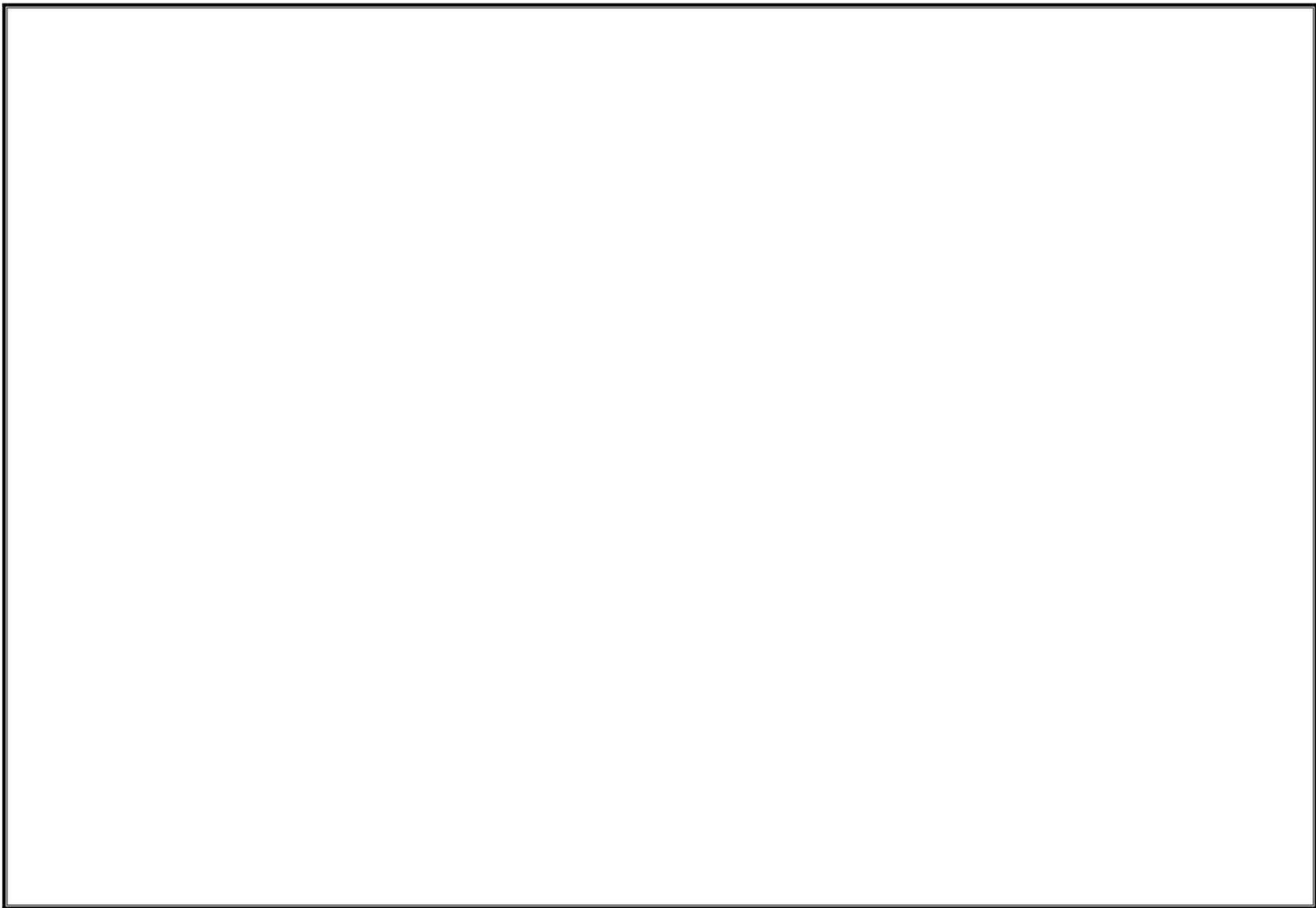


DENSITE DE LA POPULATION



RESEAU ROUTIER

★ TAGUEMOUNT AZOZ





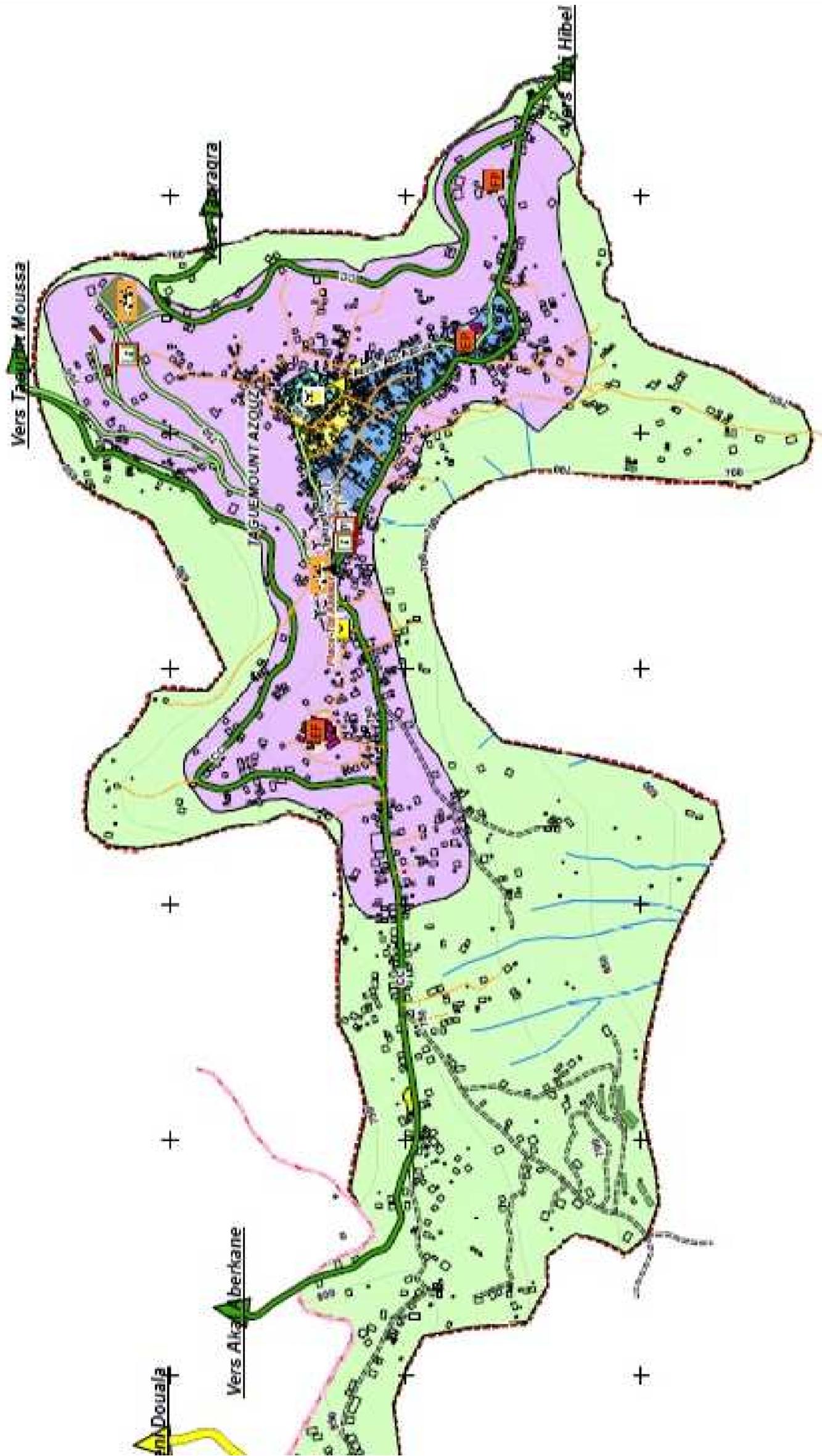
597500 598000 598500 599000 599500 600000  
 4053000 4052500 4052000 4051500 4051000 4050500

**EVOLUTION DU VILLAGE TAGUEMOUNT AZOU**



**LEGENDE**

- Limite de la commune
- Périmètre d'étude
- Structure du village**
- Noyau initial
- Première extension
- Deuxième extension
- Extension 1997 (Ancien PDAU)
- Extension récente
- Cadre bâti**
- Habitat pavillonnaire
- Habitat collectif
- Equipement
- Bâtiment industriel
- Bâtiment agricole
- Cimetière
- Equipements existants**
- Siège de l'APC
- Ex Siège APC
- Agence postale
- CEM
- Ecole primaire
- CFPA
- Mosquée
- Mausolée
- Thadjemaât
- Aire de jeux
- Tabwegs
- Courbes de niveau**
- Courbe maîtresse
- Courbe intercalaire



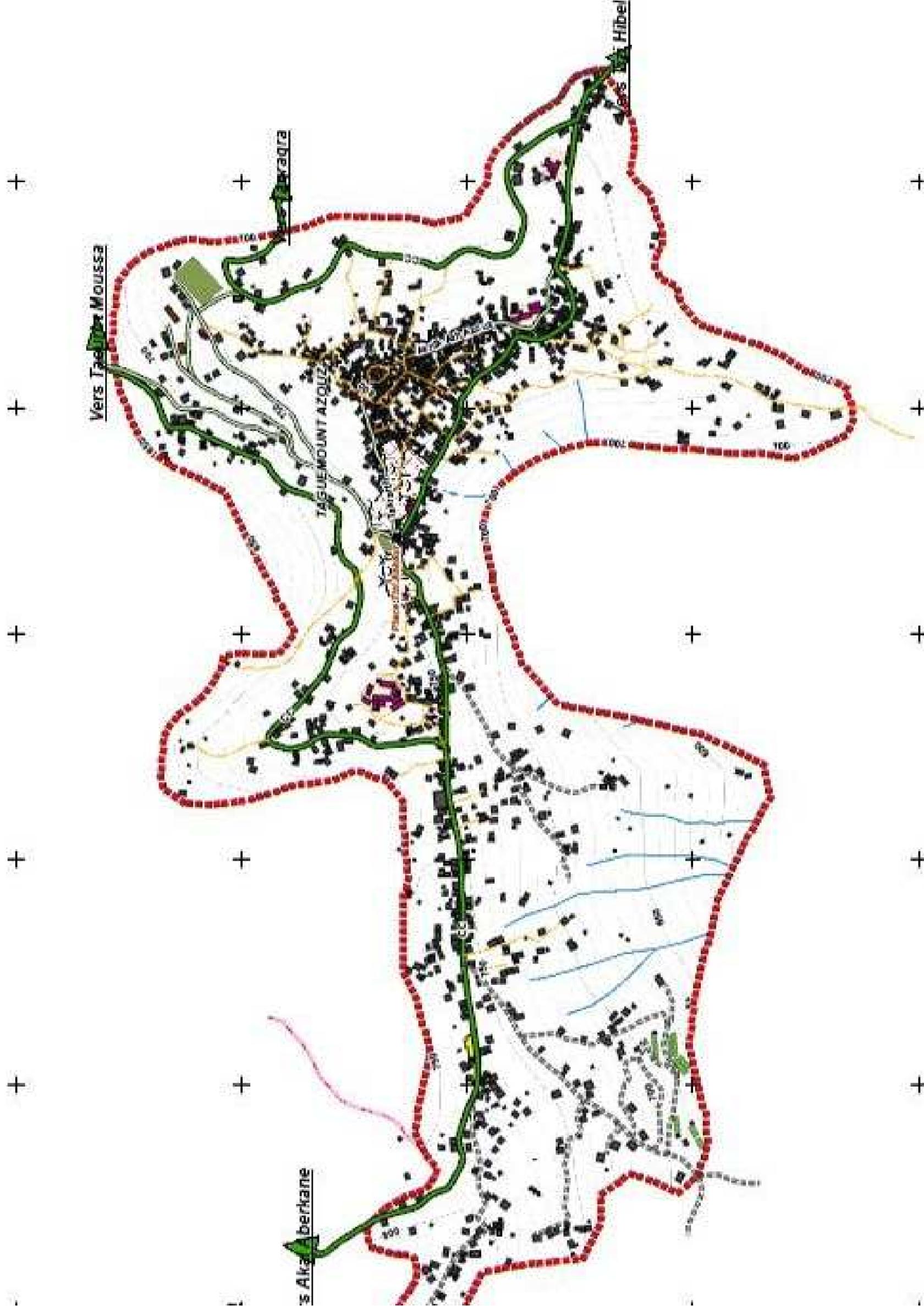


# PLAN D'ETAT DE CADRE BÂTI ET VOIRIE

## LEGENDE

- Limite de la commune
- ▣ Périmètre d'étude
- ⦶ Cimetière
- Talwegs
- Cadre bâti**
- Habitat pavillonnaire
- Habitat collectif
- Equipement
- Bâtiment industriel
- Bâtiment agricole
- Voirie**
- Chemin de wilaya
- Chemin communal
- Voie carrossable
- Piste
- Sentier piétonnier
- Courbes de niveau**
- Courbe maîtresse
- Courbe intercalaire

4052500 4052000 4051500 4051000 4050500



405000

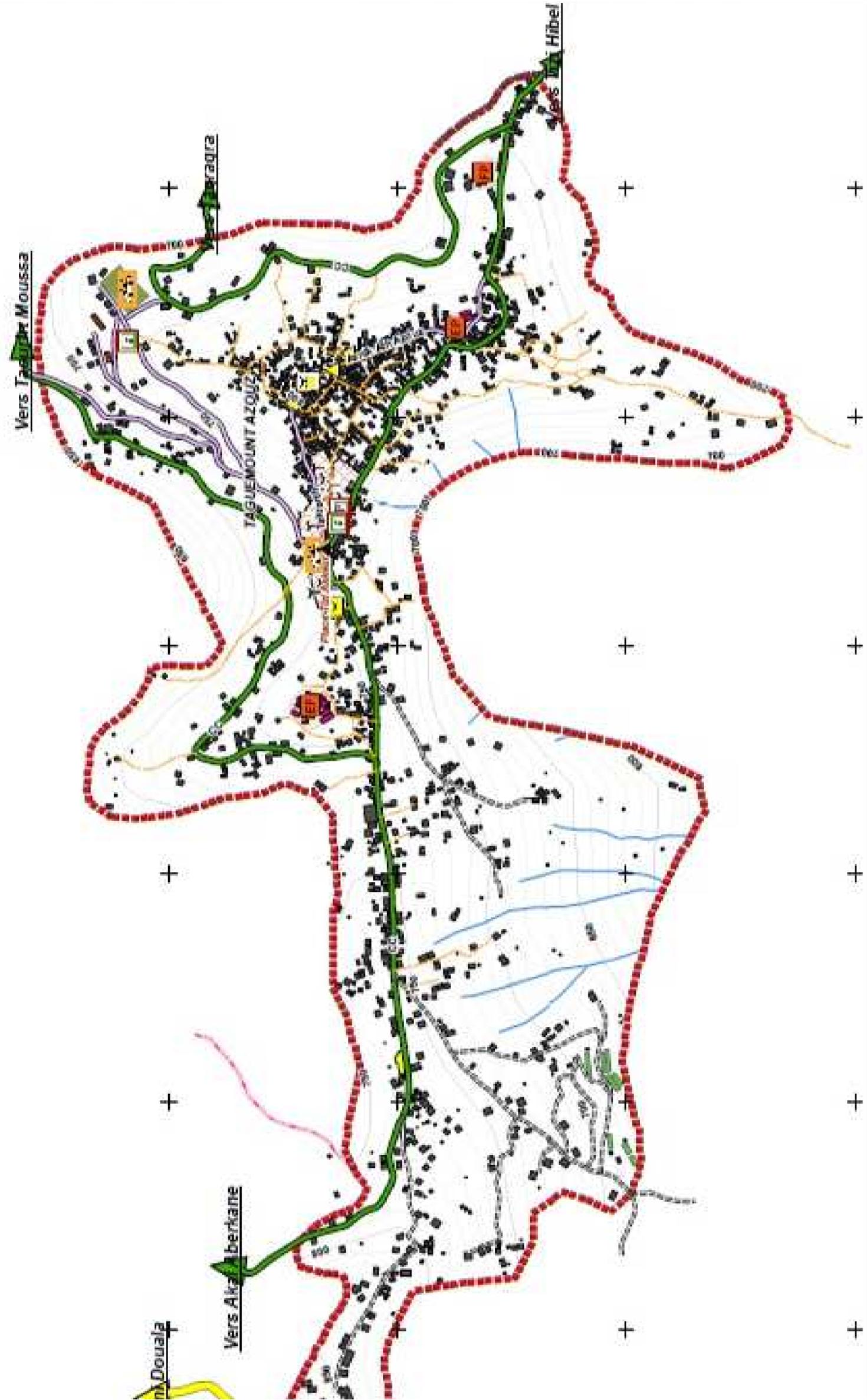
597500 598000 598500 599000 599500 600000  
 4053000 4052500 4052000 4051500 4051000 4050500



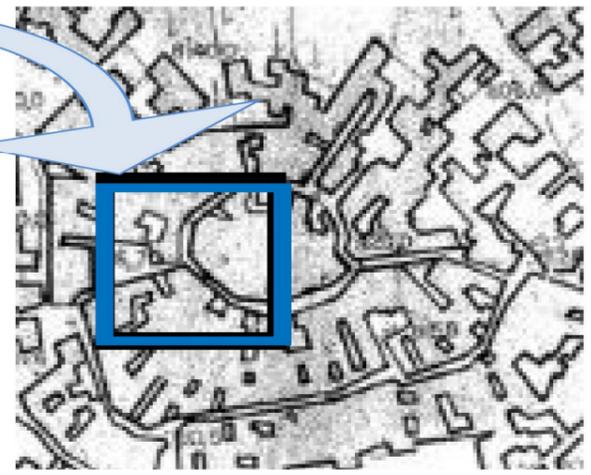
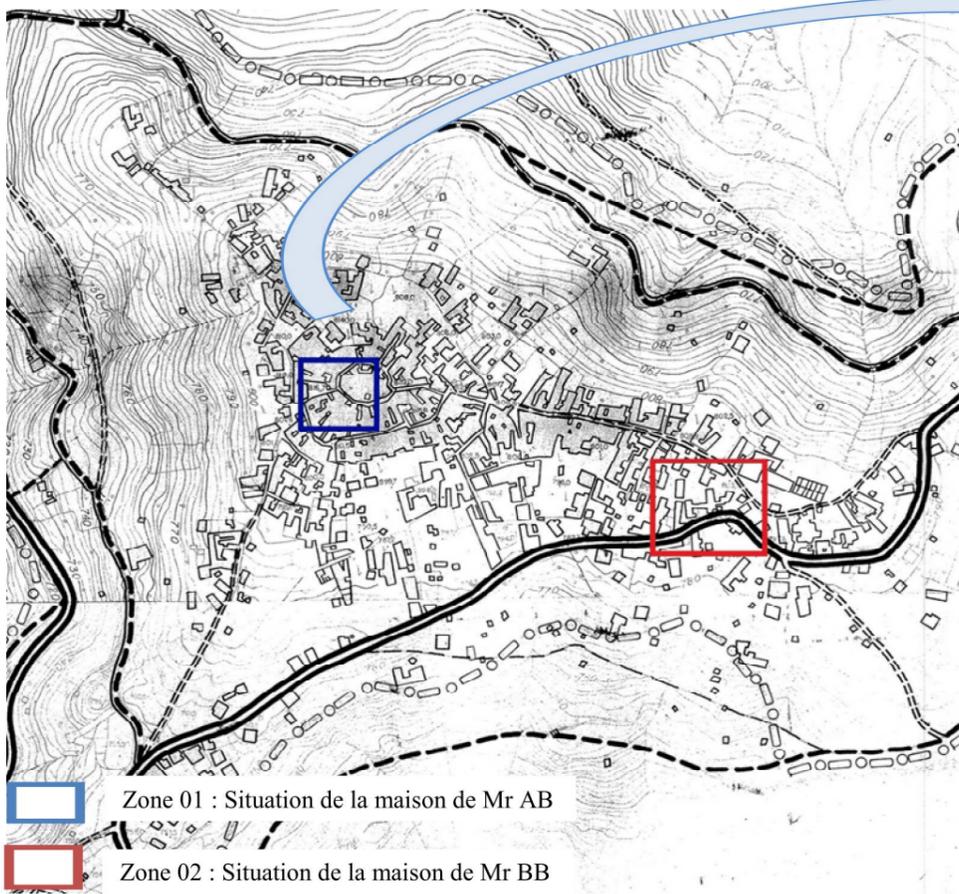
**PLAN D'ETAT DE FAIT  
EQUIPEMENT**

**LEGENDE**

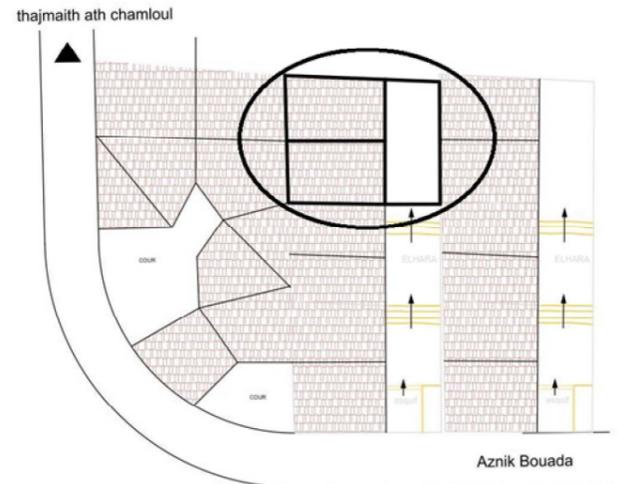
- Limite de la commune
- Talwegs
- ⌘ Cimetière
- ⌘ Périmètre d'étude
- Cadre bâti**
- Habitat pavillonnaire
- Habitat collectif
- Equipement
- Bâtiment industriel
- Bâtiment agricole
- Equipements existants**
- Siège de l'APC
- Ex Siège APC
- Agence postale
- CEM
- Ecole primaire
- CFPA
- Mosquée
- Mausolée
- ▲ Thadjemaat
- Aire de jeux
- Voirie**
- Chemin de wilaya
- Chemin communal
- Voie carrossable
- Piste
- Sentier piétonnier
- Courbes de niveaux**
- Courbe maitresse
- Courbe intercalaire



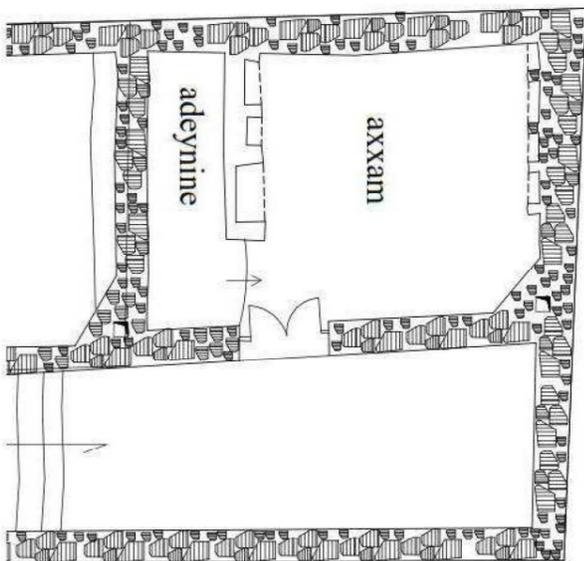
## Mutations de l'habitat villageois à Taguemount Azouz



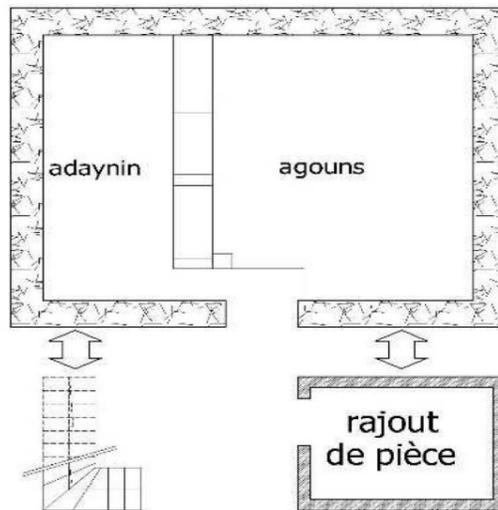
Situation de la maison de Mr AB dans le noyau initial



Plan de masse de la maison de Mr AB

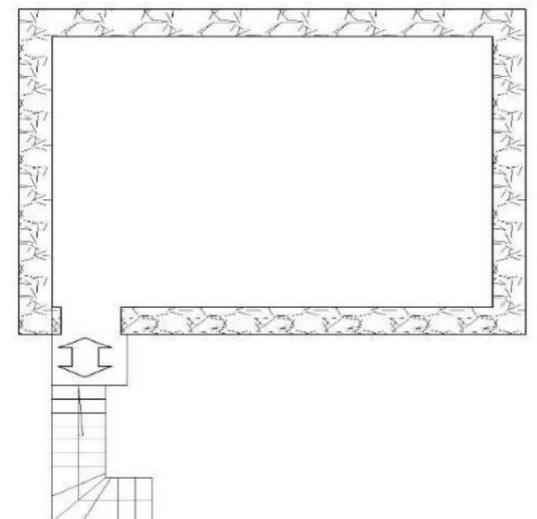


Vue en plan de la maison de Mr AB avant extension



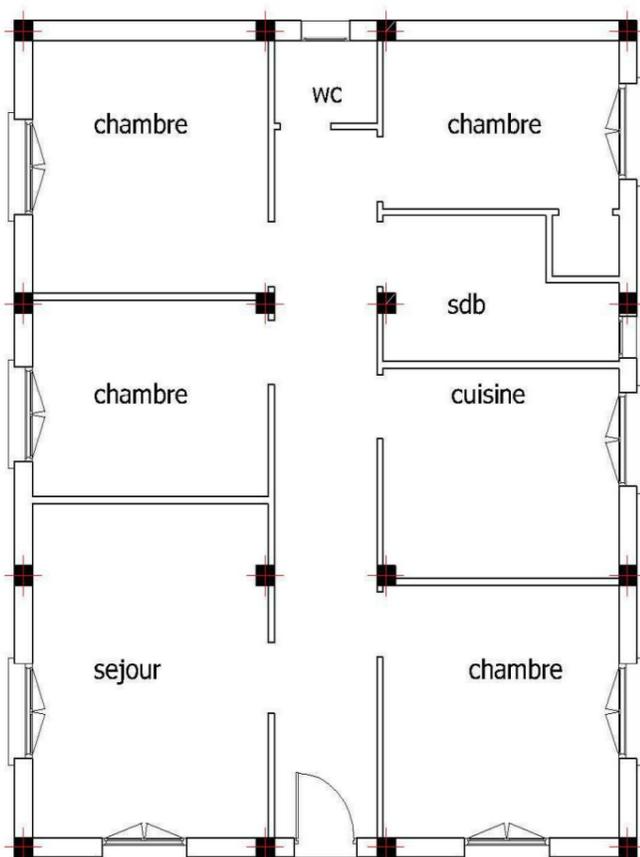
AXXAM

Vue en plan de la maison de Mr AB  
Après extension horizontale



THAGHORFETS

Vue en plan de la maison de Mr AB  
Après extension verticale



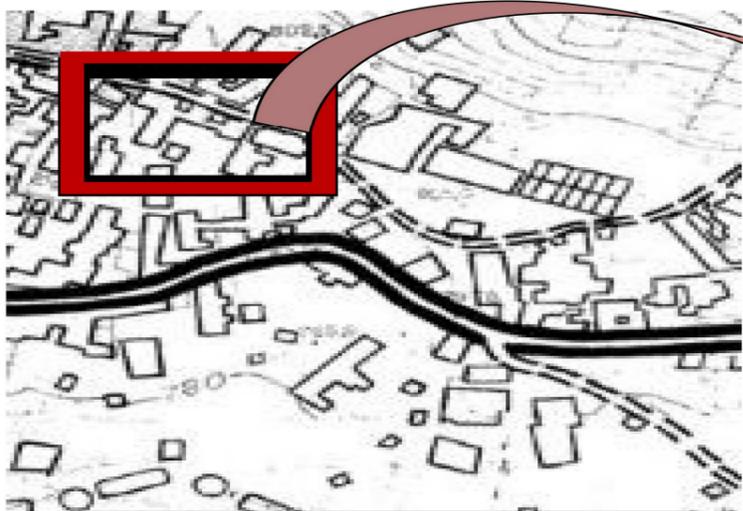
Vue en plan de la nouvelle maison de Mr AB  
En dehors du noyau initial

Concernant la maison de Monsieur AB, située au centre du noyau initial, elle a subi des transformations dans les sens horizontal et vertical, comme l'indiquent les schémas ci-dessus. Ces mutations sont les conséquences de l'accroissement démographique de la famille. Ceci a incité la famille de Monsieur AB de construire une nouvelle demeure plus spacieuse en dehors du village dans ses propres champs, laissant derrière leur ancienne demeure livrée à elle jusqu'à tomber en ruine.

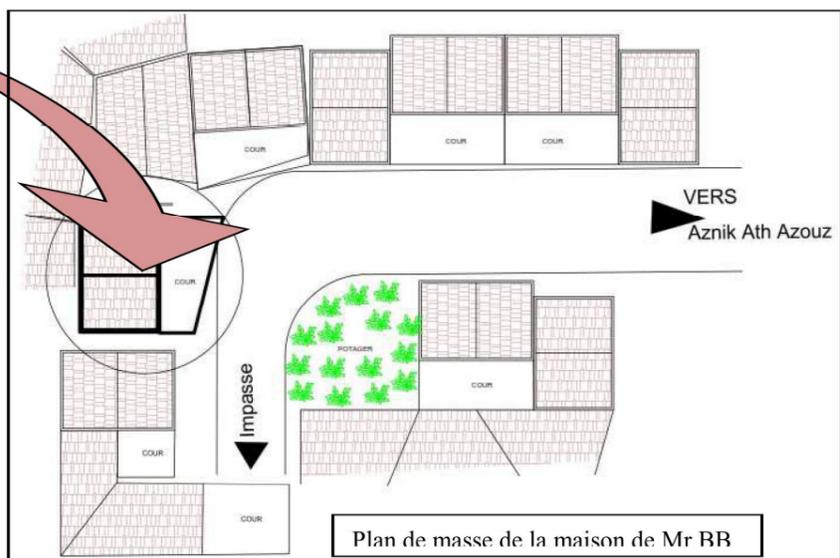


Photo n°.... : Maison en ruine  
Source : Photographie de l'auteur

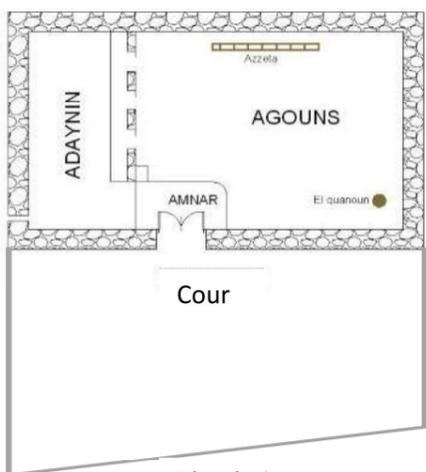
**Mutations de l'habitat villageois à Taguemount Azouz**



Situation de la maison de Mr BB dans le tissu traditionnel

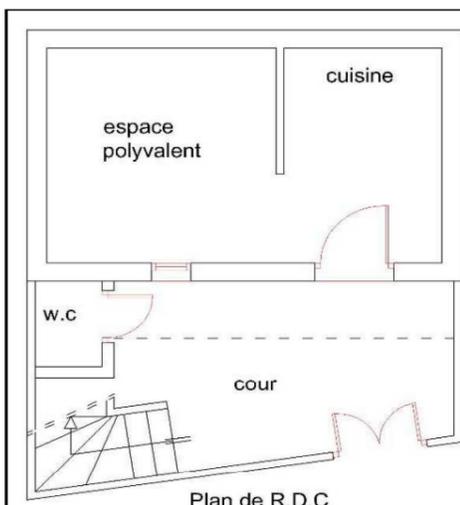


Plan de masse de la maison de Mr BB

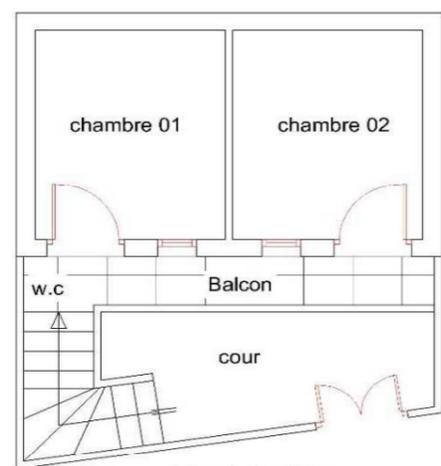


Plan de Axxam

Vue en plan de la maison de Mr BB Avant démolition



Plan de R.D.C



Plan du 1er Etage

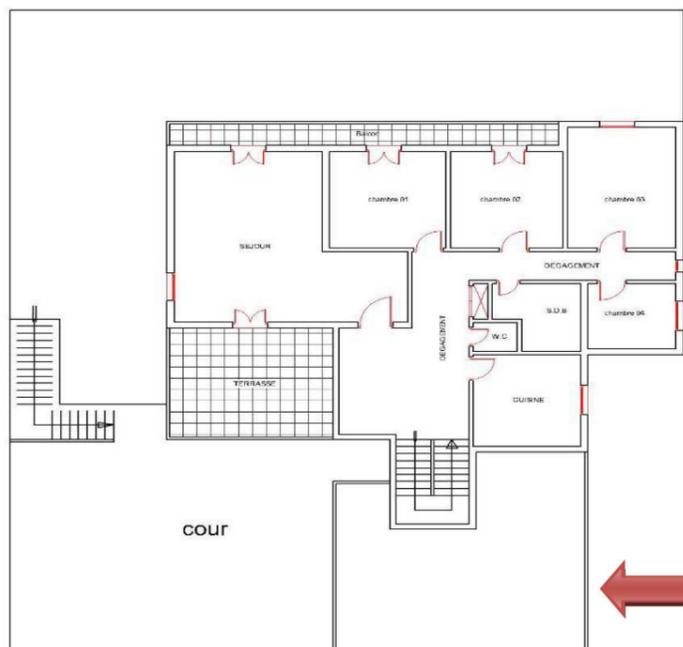
Vue en plan de la maison de Mr BB Après démolition et reconstruction sur la même parcelle de terrain

La première mutation de la demeure de Monsieur BB s'est produite par l'accroissement de la famille qui a nécessité la démolition de la maison initiale et la reconstruction d'une autre.



Photo n°... : Maison de Mr BB inoccupée  
Source : Photographie de l'auteur

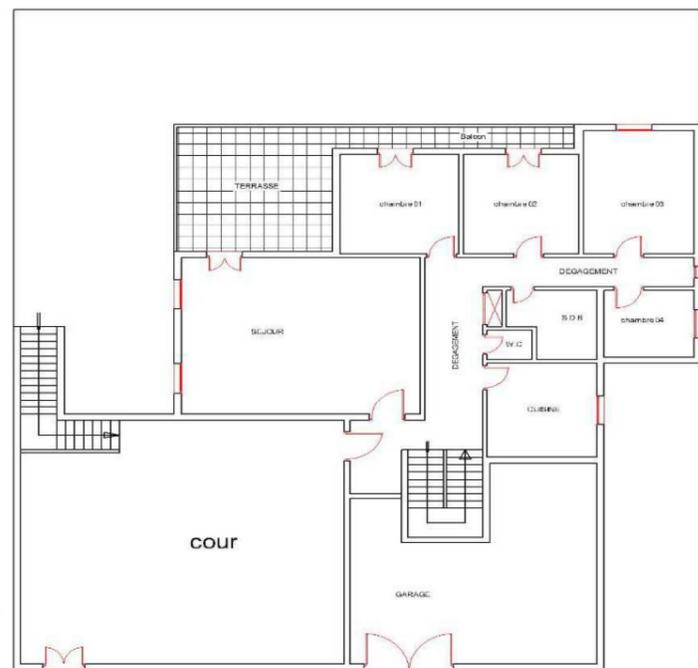
La nouvelle demeure de Monsieur BB reconstruite sur la même parcelle est abandonnée par ses occupants pour s'installer en dehors du tissu traditionnel.



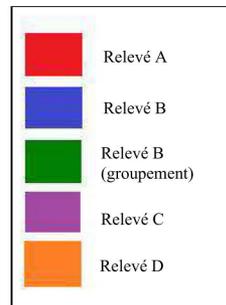
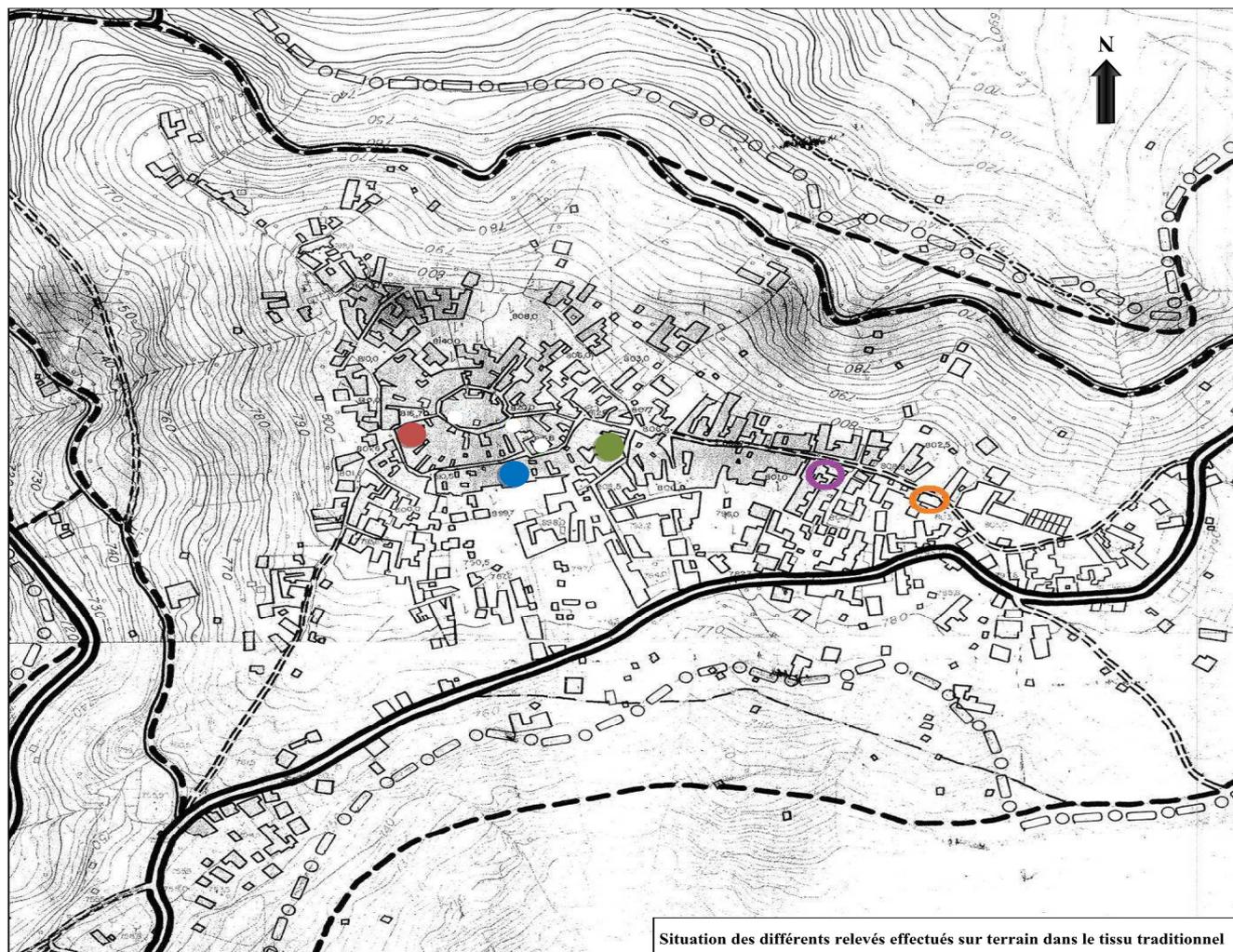
Plan du 1er Etage

Monsieur BB disposant d'une retraite d'émigration et propriétaire de terrain à l'extérieur du village lui ont permis la construction d'une nouvelle et grande maison moderne digne d'une maison pavillonnaire dans les années 80.

Vues en plan de la maison moderne de Mr BB



Plan de R.D.C



Situation des différents relevés effectués sur terrain dans le tissu traditionnel



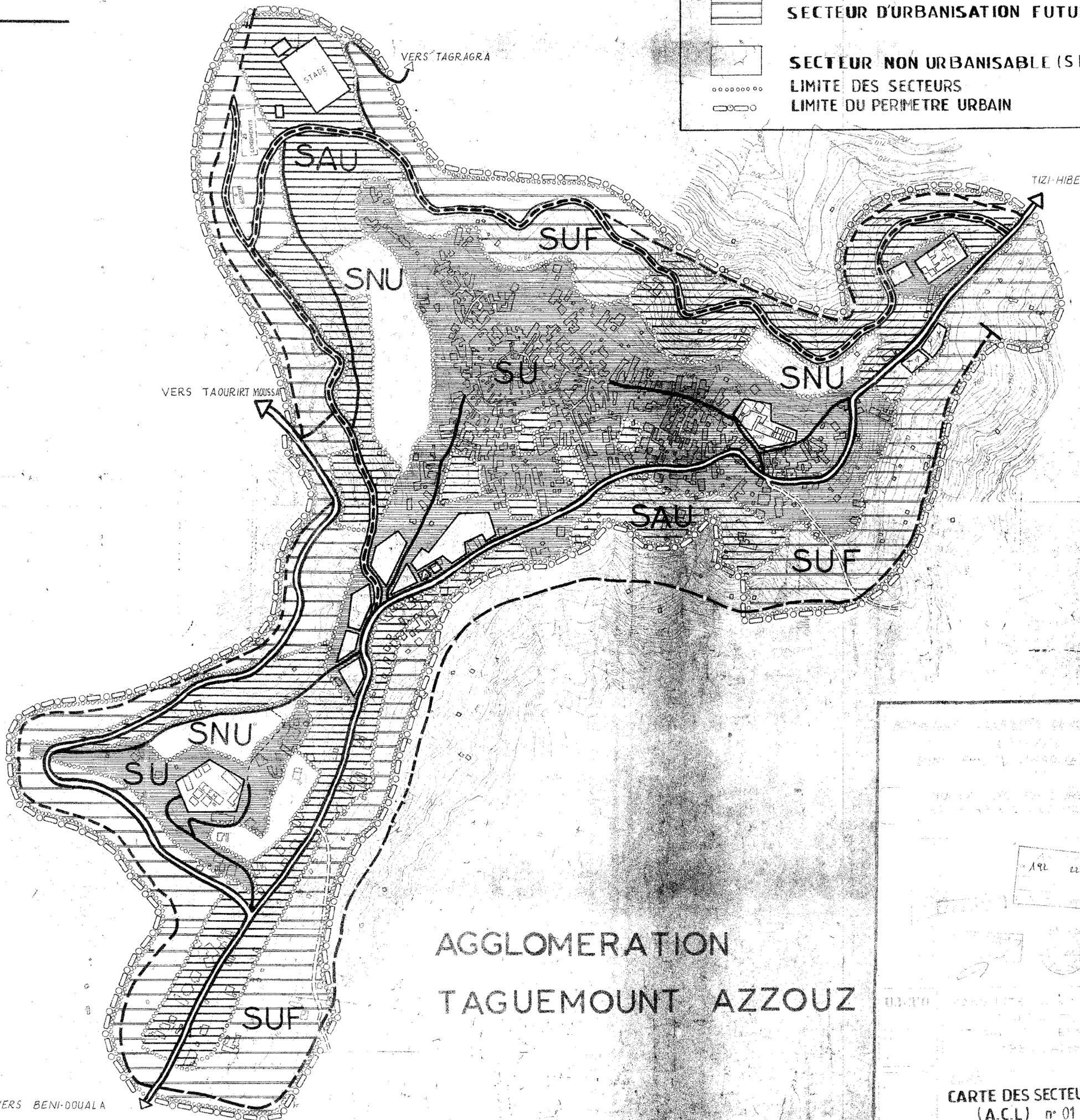


# PDAU AIT MAHMOUD

## Carte des secteurs (Acl) n° 01

### LEGENDE

-  SECTEUR URBANISE (SU)
-  SECTEUR URBANISABLE (SAU)
-  SECTEUR D'URBANISATION FUTURE (SUF)
-  SECTEUR NON URBANISABLE (SNU)
-  LIMITE DES SECTEURS
-  LIMITE DU PERIMETRE URBAIN



AGGLOMERATION  
TAGUEMOUNT AZZOUZ

VERS BENI-DOUALA

AGGLOMERATION TAGUEMOUNT AZZOUZ  
PDAU AIT MAHMOUD  
CARTES DES SECTEURS (A.C.L.) N° 01  
192 22-12-96  
1:2000  
BENI-DOUALA  
CARTES DES SECTEURS (A.C.L.) n° 01 II

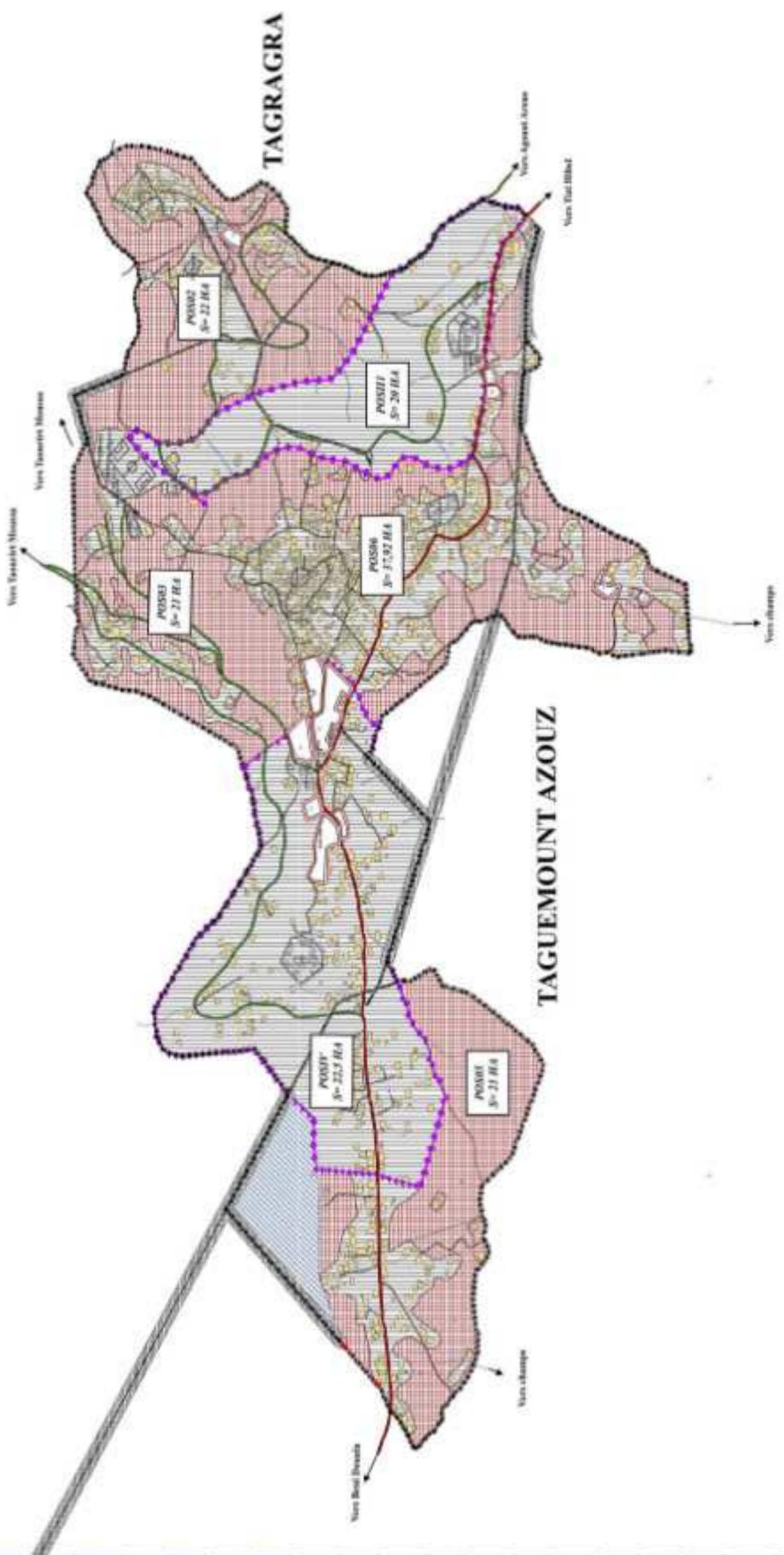


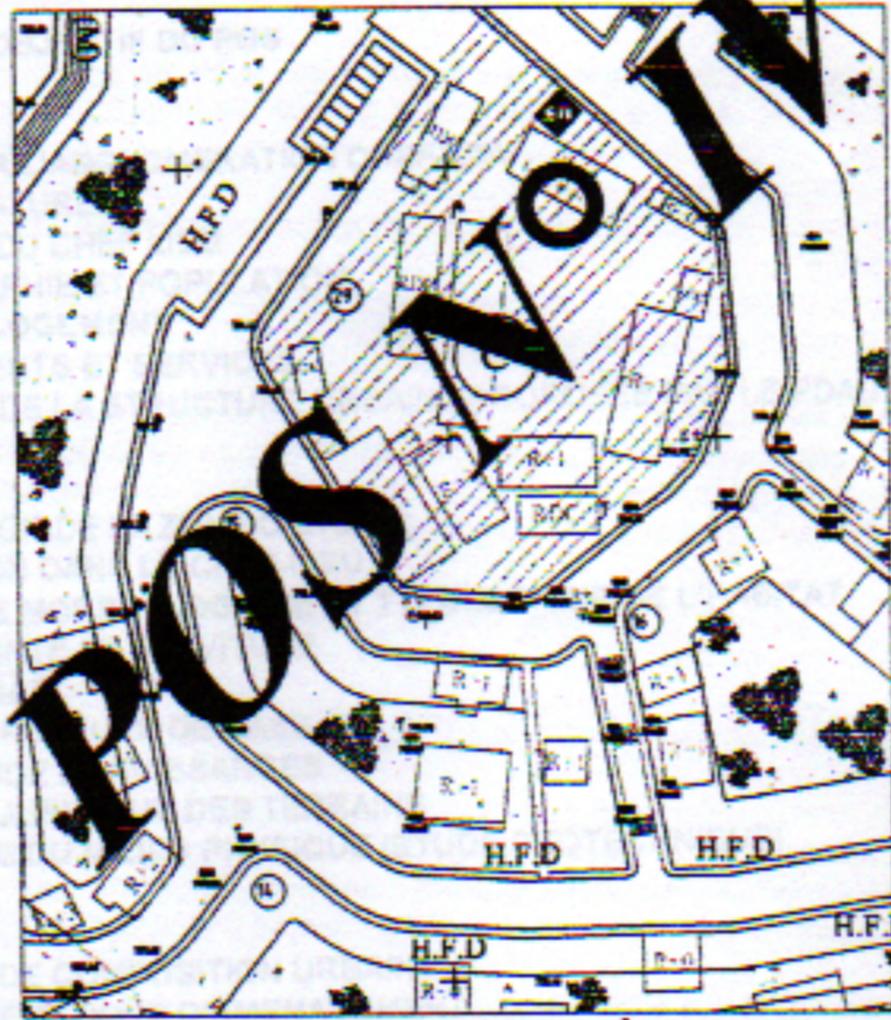
# CARTE DES SECTEURS ET POS ACL-TAGUEMOUNT AZOUZ

**LEGENDE**

	Secteur urbanisé (SU)
	Secteur à urbaniser (SAU)
	Secteur d'urbanisation future (SUF)
	Cadre bâti
	Équipement
	Servitude de la ligne MT (3m de dernier fil)
	Servitude de cimetière (fon de la clôture)
	Périmètre des POS approuvés
	Périmètre des POS
	Périmètre urbain
	Chemin communal
	Piste agricole
	Piste carrossable
	Sentier pédestre

Echelle: 1/4000





SCIPES AGREEMENT  
WITNESS DOCUMENT



# LEGENDE

- Limites des Parcelles
- 101 Numeros des Parcelles Privées
- A Numeros des Parcelles Etatiques

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100



Centre de l'Etat de l'Algérie  
EN ALGERIE

- PERIMETRE DU P...
- LIMITE (sous pos)
- NUMEROS D'LOTS
- VOIES EXISTANTES
- VOIES PROJETEES
- PASSAGE PIETON

**LEGENDE**



1-4-1977 sous le n° 2/3  
 2-1-1978 sous le n° 1/1  
 3-1-1978 sous le n° 1/1  
 4-1-1978 sous le n° 1/1

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 CENTRE D'ETAT DE L'ALGERIE  
 EN ALGERIE





## LISTE DES ABREVIATIONS

ACL : Agglomération Chef-lieu

AEP : Adduction en Eau Potable

APC : Assemblée Populaire Communale

APW : Assemblée Populaire de Wilaya

BET : Bureau d'étude technique

CC : Chemin Communal

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CTO : Cotonnerie de Tizi-Ouzou

CW : Chemin de Wilaya

DEC : Délégation Exécutive Communale

DHW : Direction de l'hydraulique de la wilaya

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

DTP : Direction des Travaux Publics

DUAC : Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction

ENIEM : Entreprises Nationale des Industries Electroménagères

JO : Journal Officiel

MATE : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

MOC : Ménage Ordinaire et Collectif

PAW : Plan d'Aménagement de Wilaya

PC : Permis de Construire

PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

POS : Plan d'occupation du Sol

PPDRI : Plan de proximité de Développement Rural Intégré

PUD : Plan d'Urbanisme Directeur

PUP : Plan d'Urbanisme Provisoire

RDC : Rez De Chaussée

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RN : Route Nationale

SAU : Secteur Agricole Utile

SD : Schéma de Développement

SDAT : Schéma Directeur D'Aménagement Touristique

SNAT : Schéma National d'Aménagement du Territoire

SNLB : Société Nationale du Liège et du Bois

SNU : Secteur Non Urbanisé

SNUP : Secteur Non Urbanisable Protégé

SONELEC : Société Nationale de l'Electronique

SONITEX : Société Nationale des Industries Textiles

SU : Secteur Urbanisable

SUF : Secteur d'Urbanisation Future

TOL : Taux d'Occupation de Logement

URTO : Urbanisme et de Réalisation Tous Ouvrage

VRD : Voiries et Réseaux Divers

ZHUN : Zone d'Habitat Urbaine Nouvelle

PCD : Plan Communal de Développement

DUCH : Direction de l'Urbanisme de la Construction et de l'Habitat

BERTO : Bureau d'Etudes et de Réalisation de Tizi-Ouzou

ODS : Ordre de démarrage de Travaux

HIR : Habitat individuel résidentiel

HIM : Habitat individuel mixte

LSP : Logement socio-participatif

LPA : Logement promotionnel aidé

AADL : Agence nationale de l'amélioration du développement du logement

FONAL : Fond national du logement

SNMG : Salaire national minimum garanti

PNDA : Plan national du développement agricole

CNL : Caisse national du logement

DLEP : Direction du logement et équipement public

LFC : Loi de finance complémentaire

SDRD : Schéma de développement rural durable

## Bibliographie

Adli Younés : « La Kabylie à l'épreuve des invasions », Editions Zyriabes, 2004.

AKKACHE MAACHA Dahbia : *Art et artisanat traditionnels de Kabylie*, article dans la revue campus. ISSN1112-783x décembre 2008. N°12

ALICHE Rachid : *FAFFA*, Mussidan, Federop, France 1986

Georges Alexandroff : *ARCHITECTURES ET CLIMATS, Soleil et énergies naturelles dans l'habitat*, (Collection Architectures) [Broché], 1982

Babou Omar : communication « *l'économie informelle en Algérie, Approche par une enquête mixte dans la wilaya de Tizi Ouzou* ». Maître assistant et doctorant en sciences économiques, Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

Baduel Pierre: *production et pratiques de l'espace habité : du vernaculaire au contemporain*, Ed, CNRS : annuaire de l'Afrique du nord, tome XXV.1986.P, 232.

Hocine Benhamza : <http://www.kabyles.net/Kabylie-appellation-et-limites,8385>, consulté le 15 avril 2012....

Omar BESSAOUD : article, *La stratégie de développement rural en Algérie*, <http://om.ciheam.org/om/pdf/a71/06400059.pdf>

BOULIFA Si Amar : *Le Djurdjura à travers l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'à 1830. Organisation et Indépendance des ZOUAOUA(Grande Kabylie)* J. BRINGAU ; Alger ; 1925.

Bourdieu Pierre: *Sociologie de l'Algérie, collection que sais-je ?* Ed, Dahlab, alger, 1985, p9.

Bouzar Wadi: *la MOUVANCE ET LA PAUSE, regards sur la société algérienne (essai) préface de jean DUVIGNAUD*. 1983

Carette, Ernest: *Etude sur la Kabylie proprement dite*, [http : //books. Google. com](http://books.google.com) .

Cataldi : *Habitation vernaculaire et contraintes climatiques. Article, l'aspect bioclimatique de l'habitat vernaculaire*, 1987.

CHAKER Salem : 1985 - « *Berbérité et émigration kabyle* », *Peuples méditerranéens*, 31-32

CHAKER Salem : 1989/1998 (2e éd.) - *Berbères aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.

Charrad S.Eddine : « *Problématique de l'aménagement de l'espace rural en Algérie* », these de doctorat d'Etat, Montpellier III, 1987

Isac, Chiva. *Rapport: Une politique pour le patrimoine culturel rural (mission du mémoire ethnologique)*, Avril1985.

CHOAY Françoise, 1996, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, p. 182.

COTE Marc: *L'habitat rural en Algérie : formes et mutations*, Editions du CNRS, 1988

COTE Marc: *pays, paysages, paysans d'Algérie*. Paris, CNRS1990

DIRECHE-SLIMANI (Karima) : *Histoire de l'émigration kabyle en France au XXe siècle*. 1997 -Réalités.

Direche-Slimani K. : article : *Kabylie : L'émigration kabyle. Entre tradition économique et histoire politique*  
<http://encyclopedieberbere.revues.org/1428>.

Fathy Hassan: *Construire avec le peuple*. La bibliothèque arabe Sindbad, 1970, p51

Feraoun Mouloud, *La terre et le sang*, les chemins qui montent. roman Ed Bouchene

KACI Mebarek: Maître-assistant, Département Architecture, université de Blida, *L'architecture rurale traditionnelle en kabylie, un patrimoine en péril*, revue vie de ville ; n°05, mai 2006

KHELLIL Mohand : - *L'intégration des Maghrébins en France*, Paris, Puf 1991.

Mohand KHELLIL : *L'exil kabyle*. Edition l'Harmattan, 1979-p207 ISBN, 2858021414, 9782858021413.

Henri, Genevois: « *Villages de Kabylie* » tome 1, *At-yanni et Tagemmunt Azzuz*. Alger: ENAG-EDITIONS .

Lassure Christian: *l'architecture vernaculaire : Essai de définition*. Extrait d'un article publié dans le supplément n°3, 1983 de l'architecture vernaculaire.

Liorel Jules: *Kabylie du Jurjura. Preface du M Emile Masqueray*. Paris. ERNEST LEROUX EDITEUR 28, rue Bonaparte, 28.

Lorcin Patricia M. E, *Kabyles, Arabes, Français : Identités coloniales*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, p 374 ,2005

Maria, Gravari-Barbas: *Colloque : Habiter le poitrimoine : enjeux, approche, vécu*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 618p., p.3 et p.21.

Masqueray E : *formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie. Kabyles du Djurdjura*, [www.persee.fr/web/.../remmm\\_0035-1474\\_1983\\_num\\_36\\_1\\_2011](http://www.persee.fr/web/.../remmm_0035-1474_1983_num_36_1_2011)

Martin Pierre: *En Kabylie, dans les tranchées de la paix*. Edition : Beyrouth : 1953

Meliouh Fouzia -Kheira Tabet Aoul : *l'habitat espaces et repères conceptuels*, courrier du savoir n°01, novembre 2001, p60.

Messaoudi Karima : Extrait de la thèse de doctorat : « *habitat et l'habiter en territoire rural. Inscription spatiale et mutation. Ex : la vallée du saf saf, au Nord Est d'Algérie* ».

Mieko Miyaji : *Emigration et société : Le processus des changements structuraux d'un village kabyle*.

Norberg-Schulz, Chretienne : *Genius loci : paysage, ambiance, architecture*. Ed. Pierre Mardaga. Liège.1981.

Oualikene S : *Analyse empirique de la wilaya de Tizi Ouzou (1962-2008)*

Oulebsir Rachid: *Kabylie : les dernières maisons des ancêtres*, article, LE MATIN dz

Oulhadj, Nait Djoudi: *Thèse de doctorat « Les mutations récentes de l'espace montagnard Kabyle»*

Oussedik Tahar, « *LLa Fat'ma N'Soume* », Alger, Entreprise nationale du livre, 1992, p 91.

Sidi Boumediene Rachid: *Article, L'architecture familiale en Algérie*. URBAMA, Université de Tours

Rapoport. A, "Pour une anthropologie de la maison", Dunod, Paris 1972.

Martial Rémond : *Au cœur du pays Kabyle* ; Éditions Baconnier-Hélio, 1932 - 189 pages

Roncayolo. M, (1990), "*La ville et ses territoires*", Gallimard, Paris. p ; 197.

Saboun Lamia : « *le role du territoire dans l'émergence de l'entrepreneuriat touristique : cas de la commune de Tigzirt* », Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention d'un Master en Science économique, sous la direction de Mr ABRIKA Belaid en sep 2013

SALHI M<sup>ED</sup> Brahim : *la tariqa Rahmania, de l'avènement à l'insurrection de 1871*, p. 9.

Viaro M.A et Ziegler A : *l'habitat traditionnelle dans le monde. Eléments pour une approche*. UNESCO, aout 1983 .

Yesguer Hichem : *Enclavement des espaces ruraux, approche géographique de l'ouverture/fermeture des villages kabyles*. Thèse pour l'obtention du grade de docteur en géographie, le 09/10/2009, sous la direction de Benjamin STECK, professeur, université du Havre , RGPH 1987.

Zirem Youcef, « *Histoire de Kabylie : Le point de vue kabyle* », Yoran Embanner, p 248 ,2013

Gaid Mouloud: " LES BERBERES DANS L'HISTOIRE" de la préhistoire à la kahina. Tome I Ed MIMOUNI

BOUDEFNOUCHET Mostafa: ETUDES CULTURELLES"la culture en Algérie, Mythe et réalité.  
Société Nationale d'édition et de diffusion n° d'édition 1106/81 Alger 1982

Amellal Bahia: la ruche de Kabylie" (1940-1975) preface Direche Karima Ed Achab

FEREDJ Mohamed Seghir: " HISTOIR DE TIZI OUZOU des origines à 1954"Ed Entreprise Algérienne de presse

MG Olivier Recherches sur l'origine des Berberes Ed l'ODYSSEE

DAUMAS Eugene: "La Kabylie TRADITONS ANCESTRALES. Ed Lumières libres

Doutté Edmond : Les MARABOUTS Notes sur l'islam dans la berbère musulmane. collection histoire Alger-Livres Editions

OULBSIR Rachid: Les Derniers Kabyles. Ed Tira

HANOTEAU A- LETOURNEUX A: LES COUTUMES KABYLES, HISTOIR DE KABYLIE. Ed BERTI

COLONNA Fanny: " Eléments d'histoire sociale sur l'Algérie rurale". Savants paysans. Ed office des publications universitaires Alger

IBN KHALDOUN: HISTOIRE DES BERBERES et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale. Ed BERTI

MASQUERAY Emile: LE VILLAGE KABYLE, comprendre une structure millénaire. Ed lumières Libres

DES ARCHITECTURES DE TERRES ou l'avenir d'une tradition millénaire. centre Georges Pompidou, centre de création industrielle

[ir.minpaku.ac.jp/dspace/bitstream/10502/257/1/SES01\\_006.pdf](http://ir.minpaku.ac.jp/dspace/bitstream/10502/257/1/SES01_006.pdf)

[http://fr.wikisource.org/wiki/Les\\_Kabyles\\_du\\_Djurdjura/03](http://fr.wikisource.org/wiki/Les_Kabyles_du_Djurdjura/03)

<http://timkardhit.hautetfort.com/archive/2010/04/30/le-djurdjura-a-travers-l-histoire-boulifa-si-amar.html>

<http://www.depechedekabylie.com/contribution/30113-organisation-socio-politique-et-economique-de-la-kabylie-avant-et-apres-1857.html#RivquT3xssLm2mud.99>

<http://www.crasc-dz.org/IMG/Insaniyat/44-45/Analyse%20empirique%20de%20la%20wilaya%20de%20Tizi-Ouzou%201962-2008.pdf>

Rapport de présentation du PAW de la wilaya de Tizi-Ouzou, DPAT de Tizi-Ouzou, Présentation du PAW de la wilaya de Tizi ouzou en date du 11decembre 2011(invitée).

RGPH 2008 DE Tizi-Ouzou (DPAT).

Annuaire statistique de la wilaya de Tizi Ouzou : Conçu et élaboré par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi ouzou, Edition 2009/n°24

Monographie de la wilaya de TIZI-OUZOU (CREAD) Edition 2009/n°24

PDAU et POS II ET IV de la commune d'Ait Mahmoud

PDAU de la commune d'Ifigha

PDAU de la commune d'Aghrib

PDAU de la commune de Tizi Ouzou

SNAT 2030

SRAT

PAW de Tizi Ouzou

ARMATURE URBAINE - Office National des Statistiques , [www.ons.dz/IMG/armature2008-%20FINAL\(1\).pd](http://www.ons.dz/IMG/armature2008-%20FINAL(1).pd)

SRITI Leila : *Architecture domestique en devenir. Forme, usages et représentations, le cas de Biskra*. Année universitaire 2012-2013. (Thèse de doctorat. Option : Architecture en milieux arides et semi-arides) sous la direction de Tabet-Aoul Kheira, professeur à l'université d'Oran

Carte 1 : La Kabylie .....	24
Carte 2 : Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	27
Carte 3 : Découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	27
Carte de Situation de Taguemount Azouz dans son contexte régional. ....	54
Carte de Situation de Tizi-Ouzou dans le contexte national. ....	54
Carte 4: 1 <sup>ème</sup> Extension du village .....	72
Carte 5 : Dédoublément de Thajemait.....	74
Carte 6 : Extension du village sur le coté Ouest.....	76
Carte d'Extension tentaculaire du village.....	81
Carte de Hiérarchisation de la voirie.....	85
Carte d'Aménagement des îlots 20 & 21.....	155
Carte d'Aménagement de l'îlot 14.....	156
Carte d'Aménagement de l'îlot 01 .....	156
Figure 1 : Zones de vallées, plaine et dépression .....	20
Figure 2 : Evolution de la population de Tizi-Ouzou (commune).....	33
Figure 3 : Aznik bwada, qui ceinture le noyau initial .....	67
Figure 4 : Schématisation de l'organisation du noyau initial.....	71
Figure 5 : Noyau initial du village .....	72
Figure 6 : Croquis du village où les maisons sont dressées comme un rempart.....	75
Figure 7 : Extension du noyau initial vers le Sud .....	75
Figure 8: Assemblage de maisons autour d'une cour de la première extension .....	76
Figure 9: Assemblage des entités suivant les extensions.....	77
Figure 10: Extension du village du côté Ouest .....	79
Figure 11 : Schématisation de l'organisation des impasses d'Aznik Ath Azouz. ....	85
Figure 12 : Organisation d'Aznik bwada.....	86
Figure 13: Organisation générale du village traditionnel .....	89
Figure 14: Schématisation d'un groupement.....	98
Figure 16 : Relevé d'une maison kabyle traditionnelle située dans le noyau initial, à son premier âge, n'ayant pas subie de transformations. ....	102
Figure 16 : Coupe schématique qui met en évidence la répartition en duplex de l'espace intérieur de la maison traditionnelle. ....	102
Figure 17 : Relevé « A » d'un type de construction .....	103
Figure 18: Organisation des espaces extérieurs.....	104
Figure 19 : Evolution de la maison traditionnelle.....	105
Figure 20 : Vue en plan de THAGHORFETS.....	106
Figure 21 : Relevé « B » d'un type de construction .....	107
Figure 22 : Relevé « C » de maisons traditionnelles dans la deuxième extension .....	108
Figure 23 : Relevé « D » de maisons de la communauté chrétienne .....	109
Figure 24 : Répartition générale de la population de la commune d'Ait Mahmoud .....	115
Figure 25 : Croissance de la population jusqu'au recensement de 1998, suivie d'une baisse de la population, en espace de dix ans une diminution de 1716 habitants. ....	115
Figure 26: Evolution de la population de Taguemount Azouz.....	118
Figure 27: Evolution intercensitaire de la population.....	120
Figure 28 : coupe de profil sur la voie secondaire .....	155

Figure 29 : coupe de profil sur la voie principale .....	156	
Figure 30 : Coupe de profil.....	156	
Photo 1:Ensemble de villages des montagnes de Kabylie .....	21	
Photo 2 : Massif du Djurdjura.....	47	
Photo 3 : Notre Dame de l'Assomption. ....	62	
Photo 4: Résidence des Sœurs Blanches transformée en centre de formation. Source : photographie de l'association du village.....	63	
Photo 5: Classe des élèves avec un père blanc .....	64	
Photo 6 : la représentation du village kabyle de Taguemount Azouz. ....	66	
Photo 7 : La mosquée de <i>Bou-Jellab Azegezaw</i> .....	67	
Photo 8Photo n°6 : Vue sur l'ancien tissu villageois (les années 50). ....	69	
Photo 9 : Les traces de <i>thajmaith oufella</i> .....	70	
Photo 10 : <i>Aznik Oufella</i> . ....	70	
Photo 11 : <i>Aznik bwada</i> .....	70	
Photo 12 : Thajmaith Ath-chemloul en 1970 .....	71	
Photo 13 : Maisons mitoyennes .....	72	
Photo 14 : Cour « <i>El hara</i> » dans le tissu traditionnel .....	73	
Photo 15 :Tajemait bwada.....	74	
Photo 16: Des maisons donnant dos à la ruelle.....	75	
Photo 17 : Vue de la mosquée sur le village les années50.....	78	
Photo 18 : Aznik Takrarth les années 50(groupe de femmes revenant des champs) .....	78	
Photo 19: Ancienne école des pères blancs : école primaire actuelle .....	79	
Photo 20: Aznik Ath Azouz les années 50.....	80	
Photo 22: Vue sur le village de la place de thighilt laarbi.....	80	
Photo 22: Place Tizi Asker actuelle et en 1946.....	80	
Photo 23:Village et nouvelles bâtisses années 60 & 2013 le long du chemin commercial .....	82	
Photo 25: Extension côté Est .....	83	
Photo 25: Extension côté Ouest .....	83	
Photo 26 : Nouvelles constructions avec extension du village .....	83	
Photo 28: Aznik bwada	Source : Auteur.....	86
Photo 28 Aznik bwada	Source : Auteur .....	86
Photo 29 : Impasse dans le tissu traditionnel .....	88	
Photo 31 : Clocher de l'église élément de repère.....	88	
Photo 31 : Minaret élément de repère .....	88	
Photo 32 : Thajemaith Ath Chamloul actuelle .....	90	
Photo 33 : Densité de l'habitat autour de la mosquée .....	97	
Photo 34 : Assalas.....	100	
Photo 35 : Composition d'un mur .....	101	
Photo 36 : Ikoufan.....	102	
Photo 37: Almadhwadh.....	103	
Photo 38 : Groupement de maisons du Relevé « A ».....	104	
Photo 39 : Asqif .....	105	
Photo 40 : Escalier à l'intérieur d'une cour .....	106	
Photo 41 : Thagourfets .....	106	

Photo 42: Impasse .....	107
Photo 43: Aznik Ath Azouz .....	108
Photo 44 : Maisons de la communauté chrétienne.....	109
Photo 45 : cheminée de la maison de Mr A. ML .....	111
Photo 47 : Extension verticale .....	111
Photo 47 : Ecole des pères blancs .....	111
Photo 48 : Détail de décoration.....	112
Photo 49: Le village et les nouvelles constructions des années70 à 2013 le long du chemin communal .....	113
Photo 50 : Mutation de l'habitat villageois.....	113
Photo 51: Evolution du cadre bâti du village de Taguemount Azouz.....	119
Photo 52: Intérieur transformé d'une maison.....	121
Photo 54 : Nouvelle construction au centre du village.....	122
Photo 54 : Nouvelles constructions après un partage.....	122
Photo 56: Transformation de thaarichth en chambre .....	123
Photo 56: La cuisine à l'intérieur d'une maison traditionnelle .....	123
Photo 57 : Extension du village de Taguemount Azouz .....	124
Photo 58: .....	127
Photo 59: Intérieur de la maison de Aini Source : Photographie de l'auteur .....	130
Photo 61: Maison en ruine .....	131
Photo 61: Maison en ruine .....	131
Photo 63 : Vue sur maisons traditionnelles.....	149
Photo 63: Vue sur le versant Ouest du village .....	149
Photo 64: Maisons en ruine .....	159
Photo 65 : Nouvelles constructions.....	160
Photo 66: Habitat rural.....	162
Photo 67 : Immeuble d'habitation à Taguemount Azouz .....	167
Tableau 1 : Répartition régionale des populations des zones montagneuses du Nord.....	18
Tableau 2 : Zones de vallées, plaine et dépression.....	19
Tableau 3 : Evolution du taux d'urbanisation de 1945 à 1998.....	31
Tableau 4 : Population de Tizi-Ouzou.....	32
Tableau 5: Evolution de la population communale et wilayale de Tizi-Ouzou .....	32
Tableau 6 : Evolution de la population urbaine entre 1966 et 2008.....	38
Tableau 7 : Nombre de constructions et de logements dans la commune d'Ait Mahmoud .....	41
Tableau 8 : Répartition des ménages ordinaires et collectifs selon la dispersion et la taille moyenne des ménages .....	41
Tableau 9 : Répartition du parc logement total des M.O.C. Statut d'occupation du logement et taux d'occupation du logement (T.O.L.). (RGPH 2008).....	42
Tableau 10 : Répartition des logements habités selon le nombre de pièces (RGPH 2008).....	42
Tableau 11 : Répartition des logements habités selon type de construction (RGPH 2008).....	43
Tableau 12 : Structure des logements habités disposant de commodités (RGPH 2008).....	43
Tableau 13 : Taux de possession des équipements ménagers des ménages ordinaires et collectifs en % .....	43
Tableau 14 : Les grandes tribus de la Kabylie.....	60

Tableau 15 : population de la commune d'Ait Mahmoud.....	114
Tableau 16 : Evolution intercensitaire de la population. (Commune d'Ait Mahmoud).....	115
Tableau 18 : Population de Taguemount Azouz .....	116
Tableau 19 : Naissance- Décès-Mariages.....	117
Tableau 20 : Evolution intercensitaire de la population .....	119
Tableau 21 : Densité d'occupation.....	144
Tableau 22 : Règlement du POS de l'ilot n°17 .....	150
Tableau 23 : Règlement des zones .....	151
Tableau 24 : Fiche technique de l'ilot 21 .....	155
Tableau 25 : Fiche technique de l'ilot 14.....	156
Tableau 26 : Fiche technique de l'ilot 01 .....	157
Tableau 27 : Nombre de permis de construire accordé cette décennie.....	159

# ANNEXES

- **INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE N°06 DU 31JUILLET 2002**

Objet : Modalités de mise en œuvre des opérations d'habitat rural dans le cadre du dispositif de développement rural.

Suivi de **arrête interministériel** du 13 septembre 2008 fixant les modalités d'application du décret exécutif n°94-308 du 4 octobre 1994.

- Décret exécutif n°10-87 du 10 mars 2010 fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques
- Décret exécutif n°10-235 du 5 octobre 2010 fixant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'état pour l'accession à la propriété d'un logement ou pour la construction d'un logement rural.

### **Qui peut bénéficier de l'aide à l'habitat rural ?**

#### **Conditions d'éligibilité**

#### **Comment obtenir l'Aide à l'habitat rural ?**

#### **Comment est versée l'aide de l'État à l'Habitat Rural?**

**Qui peut bénéficier de l'aide à l'habitat rural ?**

Peut bénéficier de l'aide de l'État à l'habitat rural, toute personne physique qui réside ou exerce en milieu rural.

Conditions d'éligibilité:

- Justifier d'un revenu (du ménage) compris entre une (1) fois et six (06) fois le salaire national minimum garanti (SNMG).
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la cession d'un logement public (LSP, LPA, AADL ou rural) ou d'une Aide de l'État destinée au logement.
- Ne pas posséder en toute propriété une construction à usage d'habitation.
- Ne pas avoir déjà bénéficié de l'attribution d'un logement du patrimoine public locatif

(logement social), sauf engagement préalable de restitution de ce logement.

- Ne pas être propriétaire d'un lot de terrain à bâtir sauf si celui-ci est destiné à recevoir le logement rural objet de l'aide de l'Etat sollicitée.

**Montant de l'aide à l'habitat rural**

L'aide de l'État à l'habitat rural est d'un montant de 700 000 DA.

Comment obtenir l'Aide à l'habitat rural ?

Pour obtenir l'Aide de l'État le postulant doit constituer un dossier comprenant :

- La demande de soutien du Fonds National du Logement (FONAL).
- Le document attestant que le postulant est adhérent aux programmes du PNDA ou qu'il exerce une activité en milieu rural, délivré par la Direction des Services Agricoles (le cas échéant).
- La déclaration sur l'honneur attestant que le postulant et, le cas échéant, son conjoint n'ont jamais bénéficié de la cession d'un logement du patrimoine immobilier public ou d'une Aide de l'État destinée au logement ou ne sont pas propriétaire d'un terrain à bâtir hormis celui destiné à recevoir le logement rural objet de cette aide.
- La déclaration sur l'honneur portant sur le niveau de revenu du ménage, accompagnée des pièces justificatives.

Après le contrôle du fichier et examen du dossier par le Comité ad-hoc, le Wali établit une décision d'éligibilité.

**Souscription au cahier des charges**

Le postulant dépose auprès de l'Agence CNL de sa Wilaya un complément de dossier comportant :

- Une copie de la décision d'éligibilité à l'Aide signée par le Wali ou son représentant ;
- Un acte de naissance (n°12) et pour le postulant marié, une fiche familiale et un acte de naissance (n°12) de son conjoint ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;

- Une copie du **permis de construire** ;
- Deux enveloppes timbrées libellées à son adresse.

Le postulant signe la souscription au cahier des charges et dispose d'un délai maximum de six (6) mois pour formaliser son dossier et débiter effectivement les travaux.

Comment est perçue l'aide de l'État à l'Habitat Rural ?  
 Le versement de l'Aide par la Caisse Nationale du Logement - CNL se fait en fonction de l'avancement des travaux, qui est constaté par un PV établi par les services de la Direction de wilaya du Logement (DLEP).

La libération de l'Aide de l'Etat s'effectue comme suit :

- 20% de l'Aide à l'achèvement de la plate-forme.
- 40% de l'Aide à l'achèvement du gros œuvre.
- 40% de l'Aide à l'achèvement de tous les travaux.

Le bénéficiaire de l'aide de l'État pour la construction d'un logement rural peut également prétendre à un crédit bancaire avec taux d'intérêt (1%) bonifié par l'État.

Textes réglementaires de référence :

- Articles 77 de la Loi de finances de 2010 et l'art 109 de la LFC 2009.
- Décret exécutif n° 10-87 du 10 mars 2010 fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour l'acquisition d'un logement collectif et la construction d'un logement rural par les bénéficiaires.
- L'arrêté interministériel du 13 septembre 2008.
- L'arrêté interministériel du 09 avril 2002.

La stratégie de développement rural durable (SDRD) en Algérie s'est fondée sur les expériences passées, mais aussi sur un inventaire relatif de l'état sociologique,

démographique et économique des zones rurales.

La nouvelle stratégie nationale de développement rural sur un horizon décennal (2005/2015) et le plan de renouveau rural (août 2006), s'articulent autour :

1:de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales

2:de l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques,

3: du renforcement de la cohésion sociale et territoriale,

La référence juridique actuelle en matière de protection du patrimoine culturel est la [Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel](#).

L'élément clé, de cette loi reste l'apparition de la notion de « biens culturels » composés de :

1. 1. Biens culturels immobiliers et
2. 2. Biens culturels mobiliers, incluant les mêmes éléments et en définissant de nouveaux, d'une façon précise, par rapport à l'ordonnance 67-281.
3. 3. Et, innovation majeure, Biens culturels immatériels.

Il y a eu notamment création des "secteurs sauvegardés" en plus de l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.

Aussi, et d'une façon très brève, la loi a formulé de nouveaux entendements concernant le droit public et privé, fixé un nouveau cadre aux recherches archéologiques dans des limites plus vaste que celles définies pour les fouilles dans l'ordonnance 67-281, mis sur pied une procédure de financement des opérations d'intervention et de mise en valeur des biens culturels, mis-à-jour les sanctions et les peines pour les infractions.

D'une façon globale, la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires.

Cet affinement se traduit aussi, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes.

### L'Enseignement

D'un point de vue global, il n'y a pas de politique proprement dite de formation à la gestion du patrimoine culturel en Algérie.

En guise de bref historique, nous dirons qu'initialement, le service des antiquités dépendant du ministère de l'intérieur, employait des historiens issus de la faculté d'Alger.

L'inadéquation des compétences, poussa à la création de licence en archéologie en premier lieu, puis à la mise en place d'un institut d'archéologie proprement dit à la fin des années 70.

Actuellement, certaines universités ou écoles, dont le domaine intéresse le patrimoine dispensent des cours en graduation ou en post graduation relatifs à la protection du patrimoine culturel.

Sur un plan international, l'Algérie participe aux programmes et projets euro-méditerranéens (au nombre de 13) tels que les cours de Tunis, Alger et Rabat, IPAMED, PISA... ainsi qu'aux projets UNIMED<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> ***Aribi Rafik: ANALYSE DE LA LEGISLATION PATRIMONIALE ALGERIENNE Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme***

Internet à l'adresse suivante : [http://w3.uniroma1.it/unimed/copia\\_audit\\_db2/legaldocs/algeria01.htm](http://w3.uniroma1.it/unimed/copia_audit_db2/legaldocs/algeria01.htm)